Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16422 – 7,50 F

VENDREDI 14 NOVEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Freud dans le texte

■ Les peuples de Le Clézio



■ L'affrontement Irak-ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, mercredi 12 novembre, une résolution renforçant les sanctions imposées à l'Irak. p. 4

■ 1 950 décès dus à l'amiante en 1996

Le rapport de l'Inserm sur les dangers de l'exposition à l'amiante a été rendu public. p. 34

■ Claude Allègre recule

Le ministre de l'éducation a renoncé à décentraliser, dès 1998, le système de mutation des enseignants du second degré. p. 11

■ L'inquiétude des marchés

Les places boursières accusent depuis *deux semaines des petites baisses qui* reflètent leurs inquiétudes sur les conséquences de la crise monétaire *asiatique*. p. 19

■ Des dopés parlent



Plusieurs sportifs dopés ou accusés d'avoir pris des substances interdites brisent la loi du silence. p. 15

■ Polémique sur un vaccin antisida

L'expérimentation, programmée pour 1999, d'un vaccin à base d'un virus génétiquement modifié, suscite la réprobation de Luc Montagnier. p. 34

■ Ariane et la NASA

Dans un entretien au *Monde*, Daniel Goldin, administrateur général de la NASA, explique qu'Ariane a obligé les Américains à se surpasser. p. 25

■ Les prisonniers moins mal soignés

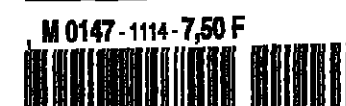
Le bilan de la réforme de 1994 sur la santé en prison fait état d'« *une amélioration indéniable de la qualité des soins* », même si de nombreux « points noirs » demeurent. p. 10

■ La gestion de l'eau critiquée

Dans deux rapports inédits, la Cour des comptes et le Commissariat au Plan critiquent fortement la gestion des agences de l'eau. p. 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyana, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1114 - 7,50 F



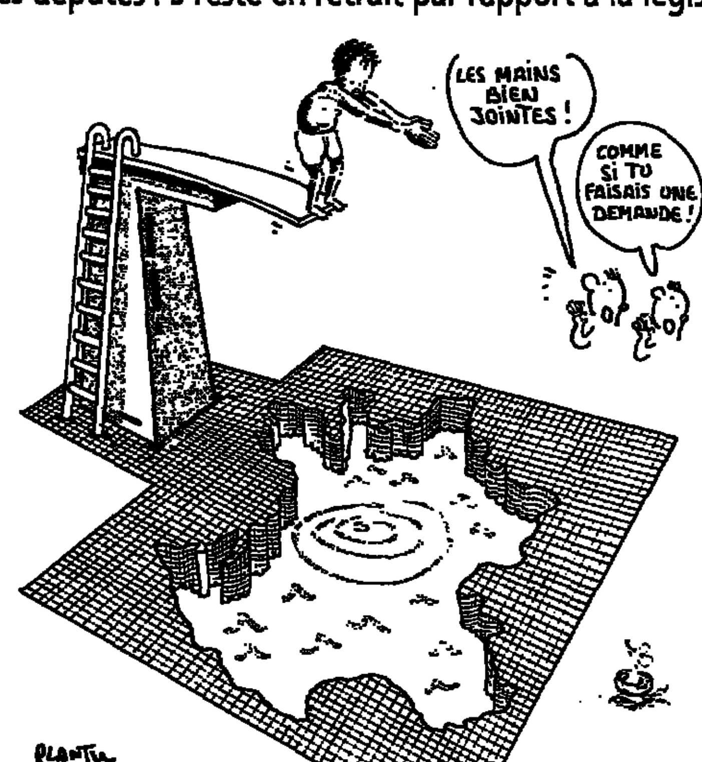
Les enfants nés en France de parents étrangers pourront devenir français dès l'âge de 13 ans

L'amendement des députés PS reste en retrait par rapport à la législation d'avant 1993

LES DÉBATS sur l'immigration et sur la nationalité, qui vont occuper l'Assemblée nationale fin novembre et début décembre, ont commencé au sein du groupe socialiste. Le projet de loi d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice, répondant à l'engagement de *« rétablir le droit du sol »* pris par le PS durant la campagne électorale, a donné lieu à des désaccords.

Pour une partie des députés PS, en effet, il ne suffit pas de rétablir le caractère automatique de la nationalité française, à dix-huit ans, pour tous les jeunes nés en France de deux parents étrangers ; il aurait fallu aussi revenir à une autre disposition qu'avait supprimée la loi Méhaignerie de 1993, celle qui permettait aux parents étrangers de demander la nationalité française dès la naissance pour leurs enfants nés en France.

Certains députés souhaitaient même, avec Véronique Neiertz, instituer un droit du sol « intégral », qui attribuerait à ces enfants la nationalité française automatiquement dès la naissance.



Un amendement de compromis a été finalement adopté par le groupe socialiste, mercredi 12 novembre : le bénéfice automatique de la nationalité resterait fixé à dix-huit ans, comme dans le projet initial du gouvernement, mais, dès treize ans, avec l'accord de leurs parents, les garçons et les filles concernés pourraient demander à anticiper cette entrée en possession de la nationalité. Le texte du gouvernement prévoit en outre qu'entre *seize et dix-huit ans, ils pourront* le faire sans avoir besoin de l'accord de leurs parents.

Le vote des députés socialistes présents à la réunion, par 74 voix contre 54, traduit des conceptions différentes du droit de la nationalité, mais aussi des solidarités de courants. Il est apparu que les amis de Laurent Fabius, mais aussi la Gauche socialiste et les partisans d'Henri Emmanuelli, s'opposaient au gouvernement et à Lionel Jospin.

Lire page 7

Le sommet francophone

■ 49 pays à Hanoï pour sortir la francophonie de ses combats d'arrière-garde

■ M. Boutros-Ghali devrait être élu secrétaire général de l'organisation

■ Jacques Chirac intervient pour le respect des droits de l'homme au Vietnam

Lire pages 2, 3 et 32 et notre éditorial page 18

La nouvelle Afrique du Sud fait sa révolution des mœurs

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Faut-il légaliser la prostitution pour transformer les péripatéticiennes sud-africaines en travailleuses et contribuables ordinaires, soumises au code du travail et à l'impôt sur les bénéfices ? La question agite l'opinion publique après l'approbation, par la province de Johannesburg, d'un rapport préconisant de décriminaliser la prostitution. Partisans et adversaires du projet s'affrontent à coups de communiqués incendiaires et d'éditoriaux enflammés dans les journaux.

Les défenseurs de la légalisation font valoir que le projet consiste simplement à réguler une activité afin d'en atténuer les aspects les plus sordides. Selon un des membres de la commission à l'origine de la proposition, la mesure a pour but de *« briser le cercle vicieux de l'exploitation engendré par la nature illégale de la prostitution »*. La légalisation permettrait aux prostituées de bénéficier de *« la protection de la loi et des mêmes droits que les autres salariés »*, a affirmé un responsable de la province de Johannesburg. Les *sex workers* – les « travailleurs du sexe », comme on les appelle désormais – pourraient ainsi prétendre aux avantages de la nouvelle *législation sur les conditions de travail*.

La mesure est également défendue par le ministère de la santé et par les travailleurs sociaux. La légalisation permettrait, en effet, de mieux *suivre les prostituées sur le plan médical et* d'améliorer la prévention des maladies sexuellement transmissibles comme le sida. Selon un porte-parole du ministère du commerce, légaliser la prostitution aurait également des avantages dans le domaine des finances publiques en réglementant une activité qui échappe pour l'instant à l'impôt.

L'argument est loin de convaincre les partis d'opposition et les représentants des différentes Eglises, qui crient au scandale. La légalisation de la prostitution représente, à leurs yeux, une incitation à la débauche susceptible d'accroître le phénomène et de nuire au sens moral de la population. Le Parti national (NP), la formation au pouvoir sous l'apartheid, en profite pour se poser en défenseur des bonnes mœurs. Il dénonce une étape supplémentaire dans le *« déclin des valeurs »* que connaît, selon lui, le pays. Les Eglises s'indignent d'une initiative qui constitue un *« affront aux principes religieux »* en prévoyant de légaliser une pratique *« contraire à la dignité humaine »*.

Les autorités de la province de Johannesburg ont précisé qu'elles n'avaient fait que donner un *accord de principe et que la mesure était encore* en discussion au niveau national. Son entrée en vigueur suppose l'accord du gouvernement et le vote d'une loi par le Parlement. Quel qu'en soit l'aboutissement, le débat illustre les remous que provoquent les changements dans la nouvelle Afrique du Sud de Nelson Mandela, y compris dans le domaine des mœurs. Il montre que le pays n'a pas tout à fait rompu avec le puritanisme de façade des années d'apartheid. Pourtant, maisons closes et « clubs » en tout genre ont pignon sur rue depuis longtemps. A Johannesburg, environ dix mille prostituées négocient leurs charmes. Et ceux qui, dans l'opposition, poussent des hauts cris n'ont jamais été prompts à lutter contre le phénomène quand ils étaient au pouvoir.

Frédéric Chambon

Le débat sur le communisme

LA PUBLICATION de l'ouvrage collectif *Le Livre noir du communisme* (Robert Laffont) provoque une ample polémique. Deux des coauteurs, Jean-Louis Margolin et Nicolas Werth, détaillent dans nos pages « Débats » les raisons du différend qui les oppose à Stéphane Courtois, rédacteur de l'introduction, très controversée. Ils insistent sur la nécessité d'une typologie fine des crimes d'un communisme qui ne fut selon eux *« ni partout ni constamment massacreur »*. Devant l'Assemblée nationale, Lionel Jospin, interpellé par l'UDF, a affirmé : *« Je n'ai jamais mis un signe "égal" entre nazisme et communisme. »* Il s'est déclaré *« fier »* de la présence du PCF dans son gouvernement.

Lire pages 8, 16 et 17

Le prix Goncourt sous tutelle

À QUELQUES ANNÉES de son centenaire, le prix Goncourt est-il *en passe de vivre une nouvelle* crise qui le mènerait vers une nécessaire, une inexorable mutation ? En a-t-on connu, des coups *de froid, des coups de gueule*, des dérapages et des scandales depuis 1903 ! Dès 1906, Octave Mirbeau affiche son désenchantement : *« Jusqu'à présent, nous n'avons pas donné les prix que nous aurions dû donner ! »*

En 1932, après le couronnement de Guy Mazeline, préféré à *Voyage au bout de la nuit*, de Céline, Lucien Descaves manifeste sa mauvaise humeur en décidant de bouder les repas de l'académie. Avant de poser sa serviette sur la table et de quitter le salon Drouant sans faire honneur au festin, cet homme de bonne volonté, hostile aux combines, lâche qu'il préfère *« reprendre le maquis ! »*, et de poursuivre : *« Notre salle à manger n'est qu'une cuisine ! »*

En 1941, Henri Pourrat est primé *sur intervention de Vichy, qui* prône le *« retour à la terre »*, tandis qu'un « Goncourt de zone libre » est décerné à Guy des Cars. 1951 : c'est l'année du refus de Julien Gracq de participer aux mascarades d'une *Littérature à l'estomac*. 1958 : celle des micros cachés dans la salle de délibération par *Alain Ayache. 1968 : la porte claquée* par Louis Aragon, qui fustige le *« cannibalisme »* de ses collègues. 1975 : le canular Emile Ajar. *1980 : le tapage de Geneviève Dor*mann, qui dénonce dans la presse les *« prix truqués, jurés achetés »*.

Au fil des ans, il est notable que l'académie Goncourt a brouillé ses repères. En 1986, Hervé Bazin juge Gilles Lapouge trop vieux pour recevoir le prix : il a soixante-trois ans. Deux ans plus tôt, le Goncourt a été décerné à Marguerite Duras, soixante-neuf ans. Un paradoxe que François Nourissier assume : *« Edmond de Goncourt recommandait à ses successeurs de tenir compte de "la jeunesse et de l'originalité du talent". On peut sans pécher jouer un peu avec les mots. »* Et d'ajouter que Duras est à créditer d'*« un talent d'une jeunesse assez forte »*. D'autres jouèrent : les jeunes galopins qui, en 1952, l'année de l'attribution du prix à Béatrix Beck, pénétrèrent dans le salon et lancèrent des tracts sur les convives.

Jean-Luc Douin

Lire la suite page 18

L'Olympia rouge, noir, bleu



GILBERT BÉCAUD

DÉCOR ROUGE ET NOIR, plafond bleu nuit comme avant : l'Olympia, reconstruit à l'identique quelques mètres sous la salle originelle, rouvre ses portes jeudi 13 novembre. La scène est plus vaste et les loges sont neuves. Comme en 1954, lors d'une première réhabilitation, c'est « Monsieur 100 000 volts », Gilbert Bécaud, qui l'inaugure.

Lire page 29

SOMMET Premier sommet de la francophonie à se tenir en Asie, la rencontre du 14 au 16 novembre à Hanoï des dirigeants d'une cinquantaine de pays *« partageant la langue française »* veut marquer une modernisation de la francophonie et de ses institutions. ● UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL doit être nommé pour donner une *« visibilité »* et une *« dimension politique »* à l'ensemble francophone. Mais le candidat favori de l'Elysée à ce poste, Boutros Boutros-Ghali, est déjà vivement contesté par de nombreux pays. ● JACQUES CHIRAC a achevé, jeudi 13 novembre, une visite officielle au Vietnam, au cours de laquelle des contrats commerciaux d'une valeur de 4 milliards de francs ont été signés. ● LES DROITS DE L'HOMME au Vietnam ont aussi été évoqués par le président français, qui a cependant dénoncé les *« déclarations irresponsables »* sur ce sujet. *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

La francophonie cherche à sortir de ses combats d'arrière-garde

Une cinquantaine de pays se retrouvent au Vietnam pour tenter de moderniser un mouvement jusqu'à présent cantonné dans une attitude défensive. La création d'un poste de secrétaire général, attribué à Boutros Boutros-Ghali, doit illustrer cette volonté d'ouverture

NOUVEAU DÉPART pour la francophonie ? Le sommet qui rassemble, du 14 au 16 novembre à Hanoï, les dirigeants des 49 pays *« ayant le français en partage »* est présenté comme tel. D'abord, c'est la première fois que cette rencontre bisannuelle, inaugurée par François Mitterrand en 1986, se tient en Asie (les précédents sommets ont eu lieu à Paris, Québec, Dakar, Paris, Maurice, Cotonou).

Pour la première fois donc, on sort d'un champ naturel où la langue française reste d'usage fréquent pour faire acte de présence sur un continent que la francophonie avait presque complètement déserté. On sort du pré carré, des frontières franco-québéco-africaines d'un gaullisme aujourd'hui suranné. En se tournant vers une zone où le français ne peut jamais prétendre rivaliser avec l'anglais, mais qui est depuis une quinzaine d'années celle du plus grand dynamisme dans l'économie mondiale, on veut surtout marquer que la francophonie sort de la nostalgie et des combats d'arrière-garde.

VOTRE MISSION SERA DE PRÉSERVER LA PAIX MONDIALE, MAIS EN FRANÇAIS !

PANCHO

UNE JUNGLE D'INSTITUTIONS

Ce septième sommet a pour ambition de moderniser l'image de la francophonie, de la faire apparaître pour ce qu'elle est vraiment : un combat pour le pluralisme, au moyen notamment du plurilinguisme, et non une défense dos au mur pour sauver ce qui peut l'être de l'abomination anglophone. Quelques ayatollahs survivent certes encore, tel Philippe de Saint-Robert, qui appelle à un vaste rassemblement, le 14 novembre devant l'Académie française, pour protester contre la phrase impie qui échappa récemment au ministre de l'éducation nationale Claude Allègre : *« Les Français doivent cesser de considérer l'anglais comme une langue étrangère »*... Ceux-là existent encore, mais on ne les laisse plus tenir le haut du pavé, comme ils l'ont fait pendant des années, ridiculisant le projet francophone par leur absolutisme dérisoire et donnant envie à plus d'un de jeter le bébé avec l'eau du bain.

L'autre innovation du sommet de Hanoï, c'est la réforme des institutions. Son aspect le plus marquant est la création d'un poste de secrétaire général, qui est supposé donner à la francophonie plus de « visibilité » sur la scène internationale, superviser les agences et contrôler les programmes, c'est-à-dire mettre de l'ordre dans une jungle d'institutions dont certaines, de l'avis même d'un responsable français, n'ont jamais été que des « fromages ». L'homme sera chargé, enfin, de promouvoir la « dimension politique » de la francophonie. C'est là que le bât blesse.

Le secrétaire général sera « élu » à Hanoï. Mais chacun sait que les deux candidatures africaines concurrentes, même si elles se maintiennent jusqu'au bout, n'ont aucune chance et que l'élu sera Boutros Boutros-Ghali. Tel est en effet le choix de la France, principal bailleur de fonds. C'est plus exactement le choix de l'Elysée, pour qui la francophonie fait partie du domaine *quasi réservé et qui avait de* toute façon arrêté son projet avant le changement de gouvernement. Ce poste avait été presque ouvertement promis à M. Boutros-Ghali il y a quelques mois, quand les Américains, d'assez grossière manière, l'évincèrent du secrétariat général de l'ONU. M. Boutros-Ghali est en fait contesté par de nombreux pays francophones, en particulier sur le continent africain, où on lui reproche soit ses prises de position à l'ONU, soit tout simplement de n'être pas africain. Il apparaîtra inévitablement comme l'homme de la revanche contre les Américains, à un moment où l'on essaie au contraire, à propos de la diffusion de la langue et de la culture françaises, de délivrer un message un peu plus subtil.

BESOIN D'INTÉGRATION

Mais surtout, quelle peut être cette « dimension politique » de la francophonie, que M. Boutros-Ghali est censé promouvoir ? Les réponses besogneuses de divers responsables français à cette question incitent à penser que le projet n'a pas été très précisément élaboré. Chacun fait référence, évidemment, aux « grandes heures » de 1993, quand la francophonie, mobilisée comme jamais, faisait front pour défendre « l'exception culturelle » dans les négociations du GATT. Mais maintenant, mais au-delà ? L'énoncé officiel de cette ambition politique a quelque chose de pathétiquement hors du temps : il est question de renforcer les solidarités, de promouvoir l'Etat de droit et la démocratie, de prévenir les conflits et d'aider à leur solution, de structurer l'ensemble francophone au sein d'organisations plus vastes, qu'il s'agisse de l'ONU ou du FMI...

Sans même parler de l'état de la démocratie au Vietnam, on peut s'interroger, au vu des événements survenus en Afrique centrale, sur la capacité de l'ensemble francophone à répondre à ces ambitions, eût-il un secrétaire général – lequel n'a d'ailleurs guère démontré de don *particulier dans ces domaines.*

Règlement des conflits et conquête du pouvoir par les armes ; mépris des préceptes de La Baule – sur le pluralisme politique notamment –, rejetés comme des archaïsmes européo-centristes ; triomphe des critères du FMI, seules normes acceptées par les nouveaux dirigeants africains : telles sont les évolutions survenues dans la partie centre-africaine de l'ensemble francophone ces dernières années. La France en convient d'ailleurs tacitement, elle qui a fait de l'Ouganda, parrain des révolutions en apparence « antifrançaises » de l'Afrique des Grands Lacs, mais bon élève du FMI, le premier bénéficiaire de ses aides garanties par la Coface.

Elle aura bien du mal à convaincre à Hanoï que l'ensemble francophone peut exister politiquement. *Le désir d'appartenance à la* francophonie, lui, existe, et il est multiforme. C'est, de la part des Etats, un besoin d'intégration à l'heure de la mondialisation, auquel répondent également les ensembles hispanophone *ou lusophone en* train de se structurer ; c'est un désir d'Europe pour les pays de l'Est, une demande de coopération économique et d'aide au développement pour d'autres. C'est, pour les sociétés, un sentiment de proximité, ou un besoin de pluralisme, ou un désir d'échanges, d'ouverture, d'une autre voie d'accès à la modernité qui s'accommodent mal de la politique des visas suivie depuis plusieurs années en France et dont on vient tout juste de mesurer les méfaits. C'est un besoin de laïcité, crucial dans certains pays musulmans.

La francophonie s'efforce de répondre, par ses réalisations concrètes, à ces demandes très diverses. A-t-elle les moyens pour autant de convertir tout cela en une identité politique et diplomatique ? Et n'est-ce pas faire preuve encore une fois de la vieille arrogance dont on prétend par ailleurs se libérer ? *« Si au moins cela servait au développement de l'enseignement du français qui, lui, est très important,* dit un haut responsable du ministère français des affaires étrangères. *Mais je n'en suis pas sûr... »*

Claire Tréan

Moyens techniques de sécurité renforcés

La police vietnamienne dit aborder la question de la sécurité des nombreux chefs d'Etat et de gouvernement présents à Hanoï avec sérénité. Le chef de la police de la ville, Pham Chuyen, ne s'attend pas à des manifestations spontanées lors du sommet. Il refuse de communiquer les effectifs déployés pour la circonstance et indique simplement : *« Nous avons simplement renforcé nos moyens techniques, avec 50 voitures et 50 motos supplémentaires, des équipements de détection des explosifs à l'aéroport et aussi de communication. »*

Des instructeurs du groupe d'élite français Raid ont donné une formation de six semaines à des policiers vietnamiens en avril pour faire face aux situations d'urgence comme les prises d'otages. Dans la semaine qui a précédé le sommet, la police a fait de nombreuses répétitions, des cortèges sont passés sirènes hurlantes et girophares allumés dans les points névralgiques du centre-ville, causant un certain chaos dans cette ville de 2,5 millions d'habitants. – *(AFP.)*

Les travaux préparatoires ont tourné à la foire d'empoigne

HANOÏ
de notre envoyée spéciale

Le septième Sommet de la francophonie devrait entériner une réforme des institutions de la francophonie en créant notamment un poste de secrétaire général qui sera attribué à M. Boutros-Ghali. Mais à vingt-quatre heures de cette manifestation, on ne connaissait toujours pas la liste complète des participants, certaines incertitudes demeurant, en particulier quant à la représentation des pays d'Afrique centrale. Si le Burundi a fait savoir qu'il dépêchera son premier ministre, Pascal-Firmin Dirima, et si le nouvel homme fort congolais, Denis Sassou Nguesso est arrivé jeudi, on ignorait en revanche comment le Rwanda et la République démocratique du Congo seraient représentés.

Lors des travaux préparatoires au sommet menés par les ministres en charge de la francophonie, qui étaient réunis depuis lundi à Hanoï, la délégation française a dû faire face à une série de difficultés, dont les unes s'apparentent à une espèce de fronde africaine. Déjà peu enthousiastes dans leur majorité de voir M. Boutros-Ghali devenir le premier représentant de l'ensemble francophone, les pays africains n'ont pas apprécié que l'on annonce, avant même le début du sommet, que le candidat concurrent, l'ancien président béninois Zinsou, avait jeté l'éponge. (L'annonce n'était d'ailleurs pas due directement à la France mais à une maladresse des Vietnamiens). L'affaire était pourtant entendue, M. Zinsou ayant effectivement accepté de déclarer forfait sous l'amicale pression de la France. Les Africains auraient pourtant souhaité qu'on le laisse annoncer lui-même sa décision, bref, qu'on y mît les formes et que l'élection de M. Boutros-Ghali eût des allures un peu plus dignes pour l'Afrique.

D'autre part, la création même d'un poste de secrétaire général est mal vécue par certains pays qui craignent un affaiblissement relatif de l'influence qu'ils exercent sur d'autres institutions de la francophonie. C'est le cas du Canada et sans doute de la Belgique, bien que cette dernière soit incitée à la réserve par l'assurance qu'elle a de voir l'un des siens, René Dehaybe, devenir l'administrateur de la puissante Agence de la francophonie qui gère les programmes d'actions. En substance, ceux qui contestent la personnalité de M. Boutros-Ghali, ou la fonction de secrétaire général, ont tenté de réduire les pouvoirs attribués à ce poste, en particulier la durée de son mandat (en principe de quatre ans) et son autorité sur l'Agence de la francophonie.

Une autre sombre querelle de *prérogatives mettant* aux prises les ministres en charge de la francophonie et les représentants personnels des chefs d'Etat (Denis Tillinac pour la France) a par ailleurs eu lieu, donnant l'impression que les travaux préparatoires du sommet *tenaient plutôt de* la foire d'empoigne... La réunion des chefs d'Etat à partir de vendredi y mettra probablement bon ordre.

C. T.

Les pays « ayant le français en partage »

● 49 pays participent au sommet de Hanoï, soit un quart des pays membres de l'ONU. Ils totalisent 500 millions d'habitants, mais qui ne parlent pas tous français.

● 160 millions de personnes utilisent le français, comme langue première ou seconde. Ce qui place la langue française, en nombre de locuteurs, en 9e position, derrière le chinois (975 millions de locuteurs), l'anglais (478 millions), l'hindi (437 millions), l'espagnol (392 millions), le russe (284 millions), l'arabe (225 millions), le bengali (200 millions) et le portugais (184 millions).

● Font partie de l'ensemble des pays « qui ont le français en partage » des Etats qui ont été colonies ou protectorats français pendant un temps plus ou moins long de leur histoire en Afrique, en Indochine, au Proche-Orient, dans l'océan Indien, dans les Caraïbes, mais également d'anciennes colonies belges (Zaïre, Burundi, Rwanda), portugaises (Cap-Vert, Guinée-Bissau), espagnole (Guinée équatoriale), anglaises (Dominique, Sainte-Lucie, Seychelles).
L'Algérie ne participe pas à cet ensemble. En revanche, des pays d'Europe de l'Est l'ont rejoint (Bulgarie, Roumanie, Moldavie) ou sont en passe de le faire (Albanie, Pologne, Macédoine).

● Des entités non étatiques sont invitées aux sommets en tant qu'observateurs (Louisiane, New Hampshire, Nouvelle-Angleterre, Val d'Aoste).

Le monde francophone

ÉTATS-UNIS — LOUISIANE — NOUVELLE-ANGLETERRE — NOUVEAU-BRUNSWICK — St-Pierre-et-Miquelon — HAÏTI — St-Martin — St-Barthélemy — Guadeloupe — LA DOMINIQUE — Martinique — STE-LUCIE — GUYANE — URUGUAY — ARGENTINE — Archipel de la Société — Iles Marquises — Iles Tuamotu — Iles Australes — Polynésie française — BELGIQUE — LUX — SUISSE — FRANCE — ANDORRE — MONACO — V. D'AOSTE — MOLDAVIE — ROUMANIE — BULGARIE — SYRIE — LIBAN — ISRAËL — TUNISIE — MAROC — ALGÉRIE — ÉGYPTE — SAH. OCC. — MAURITANIE — CAP-VERT — SÉNÉGAL — GUINÉE-BISSAU — GUINÉE — C-D'IVOIRE — BURKINA — TOGO — BÉNIN — SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE — GUINÉE-ÉQ. — CAMEROUN — GABON — CONGO — TCHAD — RÉP. CENTRAFR. — RÉP. DÉM. CONGO — ANGOLA — RWANDA — BURUNDI — DJIBOUTI — COMORES — Mayotte — SEYCHELLES — MADAGASCAR — Réunion — MAURICE — MOZAMBIQUE — INDE — PONDICHÉRY — LAOS — VIETNAM — CAMBODGE — Wallis et Futuna — VANUATU — Nouvelle-Calédonie

Terres australes et antarctiques françaises : Iles Kerguelen, Archipel Crozet, Ile Amsterdam, Ile St-Paul

LE FRANÇAIS, LANGUE OFFICIELLE ET MATERNELLE — LE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT PRIVILÉGIÉE — • MINORITÉS FRANCOPHONES — LE FRANÇAIS, LANGUE OFFICIELLE OU ADMINISTRATIVE — ILES OÙ LE FRANÇAIS EST LANGUE OFFICIELLE ET/OU MATERNELLE — FRANCE PAYS OU RÉGIONS PARTICIPANT AU SOMMET FRANCOPHONE

Source : ministère des affaires étrangères

Jacques Chirac a appelé de ses vœux un « partenariat privilégié » avec Hanoï

Quatre milliards de francs de contrats commerciaux entre les deux pays ont été signés

HO CHI MINH-VILLE
de nos envoyés spéciaux

La France politique, de droite comme de gauche, mise apparemment sans réserve sur le Vietnam : tel a été le message, en tout cas, de la visite de Jacques Chirac, accompagné par quatre membres du gouvernement, mercredi 12 et jeudi 13 novembre, dans le pays.

François Mitterrand, a-t-il dit, était venu au Vietnam sceller la *« réconciliation »* entre deux pays. Chirac y a renforcé un *« partenariat »* qui s'annonce pour le moins étroit, si l'on s'en tient à l'aide offerte et aux contrats signés.

Avec pour plus de 4 milliards de francs de contrats commerciaux signés, mercredi, la France devient le premier investisseur occidental au Vietnam (plus d'1,6 milliard de dollars) devant les Etats-Unis (1,2 milliard de dollars). France Telecom fournira à Ho Chi Minh - Ville une première tranche de 180 000 lignes téléphoniques sur un ensemble de 540 000 lignes, un contrat global de 2,7 milliards de francs ; FCB, filiale du groupe Five-Lille - Babcock, procédera à l'extension de la cimenterie de Hoàng-Mai (750 millions de francs) ; Suez-Lyonnaise des eaux a obtenu la réalisation d'un système d'adduction d'eaux dans l'ex-Saïgon (640 millions de francs).

D'un montant supérieur à 600 millions de francs, l'aide française comprend deux volets. Le premier est un protocole financier de 310 millions de francs qui affecte trois secteurs : transports ferroviaires, traitement des eaux et télécommunications (hors Ho Chi Minh-Ville). Le second comprend deux conventions de la Caisse française de développement, l'une concernant l'extension d'une sucrerie dans la province de Quang-Ngai (110 millions de francs) et le développement de café du type arabica dans le nord (212 millions de francs). Ces nouveaux accords n'incluent pas une enveloppe de coopération annuelle qui tourne autour de 300 millions de francs.

En outre, plusieurs projets sont en cours de négociation. En pleine expansion, la compagnie nationale Vietnam Airlines, qui loue déjà dix Airbus et a acheté plusieurs ATR, a besoin d'A-340 et d'ATR-72. GEC-Alsthom s'intéresse à la construction de deux centrales. Des assureurs français, AXA et AGF, sont également candidats à des licences. En revanche, un projet vietnamien de satellite n'a pas été abordé lors de l'entretien que le chef de l'Etat a eu avec Trân Duc Luong, le nouveau président vietnamien, mercredi matin à Hanoï.

Il s'agit néanmoins de bases exceptionnelles, surtout dans l'horizon asiatique de la France, à ce *« partenariat privilégié »* franco-vietnamien que Jacques Chirac appelle de ses vœux. Si l'on tient compte de l'aide redistribuée par le biais, par exemple, d'agences francophones, le Vietnam est bien devenu *« le deuxième bénéficiaire au monde »* de l'aide financière de Paris.

Le pari est donc clair : le Vietnam est destiné à être la porte de la France au sein de l'Asean (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) tout comme la France sera la porte du Vietnam au sein de l'Union européenne. Jacques Chirac a ajouté que *« c'est au Vietnam que la France occupe la plus forte position en Asie : les faits sont là »*.

Moyennant quoi, comme l'avait déjà fait François Mitterrand en 1993, le président de la République a demandé aux Vietnamiens de *« simplifier les conditions de travail des entreprises qui veulent s'établir ici »*, une allusion à des réglementations contradictoires, à l'inertie de la bureaucratie et à la corruption ambiante.

Surtout, dans un geste qui a permis d'évacuer la question des droits de l'homme, Hubert Védrine a été chargé de remettre à Nguyen Manh Câm, son homologue vietnamien, une liste de quarante détenus politiques sur le sort desquels Paris souhaite attirer l'attention des autorités vietnamiennes et espère des mesures de clémence. Les responsables européens, qui ont établi cette liste ensemble, sont censés la rappeler à chaque occasion aux dirigeants vietnamiens. Par le passé, Hanoï ne s'est pas montré insensible à ce type de démarche française.

Le Vietnam est destiné à être la porte de la France au sein de l'Asean tout comme la France sera la porte du Vietnam au sein de l'Union européenne

Le propos de Jacques Chirac, qui a réitéré sa confiance dans le dynamisme de l'Asie en dépit des *« importantes turbulences économiques et financières »* du moment, se situe, certes, dans la continuité de la politique française depuis que le Vietnam, il y a dix ans, s'est ouvert sur le monde extérieur. Intervenant, cependant, dans une période où les réformes économiques marquent une pause et où beaucoup d'investisseurs étrangers sont gagnés par la morosité, cette visite ne peut apparaître que comme une volonté de donner un second souffle aux réformes économiques.

Les dirigeants vietnamiens ne peuvent que s'en réjouir, même si, depuis l'établissement, en 1995, de relations diplomatiques avec les Etats-Unis, ils ont moins besoin de la France. Le coup de main ainsi offert est substantiel. De leur côté, les Français choisissent comme tremplin asiatique un pays, certes charnière, mais qui n'est qu'à l'aube de son développement. La familiarité qui reste d'une histoire mouvementée mais commune facilite sans doute cette option.

L'histoire dira, cependant, si la France fait ainsi le bon choix et, surtout, si elle a les moyens d'une ambitieuse politique en Asie.

Jean-Claude Pomonti et Claire Tréan

Droits de l'homme : « On ne gagne pas par l'arrogance »

Alors qu'on lui demandait, lors de sa conférence de presse, jeudi à Saïgon, de commenter sa démarche de la veille en faveur de quarante prisonniers d'opinion vietnamiens, Jacques Chirac s'est refusé à la commenter vraiment. Tout en rappelant que la France est attachée aux principes de l'universalité des droits de l'homme, le président de la République a déclaré : *« Je ne fais aucun commentaire, parce qu'une longue expérience m'a démontré qu'il y avait opposition totale entre la médiatisation et l'efficacité en ce domaine. Mon souci n'est pas de faire des commentaires. »*

***« Mon souci est d'être efficace »*, a ajouté le chef de l'Etat, qui a condamné *« les déclarations irresponsables et intempestives »* sur cette question. *« En matière de droits de l'homme,* a-t-il souligné, *on ne gagne pas par l'arrogance, mais par la capacité d'expliquer et de convaincre. Cette capacité, moi je l'ai. »* – (Corresp.)**

« Trouvez-leur du travail et ils apprendront le français »

Au Vietnam, la francophonie renaît malgré l'envahissant anglo-américain

HUÉ
de notre envoyé spécial

« Lâche-moi les baskets. » A Hoa-Lu, l'un des sites naturels les plus enchanteurs du Vietnam, des enfants mi-guides mi-mendiants répètent ce que leur disent des touristes français, *le contingent le plus nombreux parmi les Tây* (les Occidentaux). *« Et maintenant, je dois vous dire au revoir »*, conclut, sous les applaudissements, le minuscule pionnier au foulard rouge chargé de présenter ses vœux de réussite, à l'université de Hué, à quelque trois cents délégués venus d'une trentaine de pays pour participer aux « Assises de l'enseignement du et en français ». Celui-là, visiblement, apprend le français à l'école et, pour lui avoir dicté un tel formalisme, son maître ne peut être que vietnamien.

La rive droite de la rivière des Parfums, où se trouvent les universités et certains établissements scolaires de l'ancienne capitale impériale, s'est donc fait l'écho, à la mi-octobre, d'une langue que chaque délégué pratiquait à sa façon. Vêtues de leur tunique blanche si seyante, de souriantes étudiantes francophones avaient été réparties dans les hôtels de la nouvelle ville pour guider les défenseurs d'un français se sentant menacé par l'envahissant anglo-américain de la globalisation mondiale.

Au Vietnam, une brèche a ainsi été rouverte. Amorcé simultanément dans le primaire et dans le secondaire en 1993, un enseignement bilingue est diffusé, depuis la rentrée de 1997, dans 524 classes qui regroupent quelque quinze mille élèves. Les filières universitaires francophones rassemblent, de leur côté, cinq mille étudiants. La première promotion de bacheliers franco-vietnamiens sortira en 1999 et, si cet effort se poursuit comme prévu, les lycées et écoles du Vietnam compteront 1 330 classes bilingues et, donc, quarante mille écoliers invités à apprendre le calcul ou la chimie en français aussi bien que dans leur langue maternelle. L'encadrement des enseignants est la responsabilité, au moins au départ, de formateurs francophones étrangers.

Ce vaste programme doit s'accompagner, au tournant du siècle, du développement coûteux de filières universitaires francophones pour accueillir les générations à venir de bacheliers franco-vietnamiens. *« Trouvez-leur du travail et ils apprendront le français »*, avait déclaré voilà trois ou quatre ans Dô Muoi, secrétaire général du PC vietnamien. Pour l'instant, la méthode serait plutôt inverse. En outre, elle s'appuie sur le calcul, le plus souvent terre-à-terre, de parents dont les enfants sont admis à suivre cet enseignement bilingue : ils le jugent de meilleure qualité et nourrissent l'espoir que leurs rejetons obtiendront plus tard des bourses, si difficiles d'accès, leur permettant de poursuivre leurs *études dans des universités occidentales*.

Ainsi renaît la francophonie au Vietnam, après un hiatus de deux décennies, puisque les derniers lycées français y ont été fermés, dans le Sud, en 1975. Telle une « année de la francophonie au Vietnam », à laquelle personne n'a curieusement songé, le sommet francophone de Hanoï s'accompagne, de son côté, de multiples colloques, séminaires, expositions et représentations dans les grandes villes du pays. Une cinquantaine de milliers de Vietnamiens (sur une population de 76 millions) parlent couramment le français, avec deux silhouettes dominantes : le vieil homme, trop heureux de reparler un français un tantinet désuet, et l'enfant qui commence à l'ânonner. Entre ces deux classes d'âge, le français forme un courant, réduit mais solide, parmi une élite qui a renoué avec la forte communauté vietnamienne de France.

J.-C. P.

La poignée de main avec le vainqueur de Dien Bien Phu

Le président français Jacques Chirac a entamé, mercredi 12 novembre, sa visite au Vietnam par une courte promenade à pied dans les rues de Hanoï. Puis, en présence du général Giap, vainqueur de la guerre d'Indochine, il a inauguré un musée d'ethnographie, aboutissement d'une collaboration entre le Vietnam et le Musée de l'homme de Paris. Artisan de la défaite française à Dien Bien Phu, en 1954, qui sonna le glas de la présence française au Vietnam, le général Vo Nguyen Giap, 85 ans, est un fervent francophone. M. Chirac lui a serré la main. Le président français a fait un baisemain à la vice-présidente vietnamienne, Nguyen Thi Binh, signataire des accords de Paris en 1975 qui mirent fin à la guerre américaine du Vietnam. Parfaitement francophone, Mme Binh est le chef de la délégation vietnamienne au Sommet de la francophonie. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

Le Conseil de sécurité a décidé de renforcer les sanctions imposées à l'Irak

Le consensus international demeure toutefois fragile, certains membres permanents du Conseil étant hostiles au recours à la force si Bagdad maintenait sa décision d'expulser les experts américains de l'Unscom, la commission chargée de le désarmer

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, mercredi 12 novembre, à l'unanimité, une résolution (la 1137) renforçant les sanctions imposées à l'Irak dont les responsables militaires qui entravent les travaux de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement (Unscom) de ce pays ne pourront plus désormais quitter le territoire irakien. La résolution a aussitôt été rejetée par Bagdad, qui a réaffirmé sa détermination à expulser les experts américains de l'Unscom, sans toutefois préciser de délai. Les risques d'un nouveau rebondissement de la crise ne sont ainsi pas dissipés, et les membres du Conseil de sécurité risquent de se diviser à nouveau au cas où Bagdad mettrait sa menace à exécution. L'administration américaine, soumise à de fortes pressions intérieures, pourrait être tentée par une action militaire, mais la résolution 1137 pose un garde-fou en précisant que ce sera au Conseil de sécurité de décider des *« mesures à prendre »* si Bagdad ne se conforme pas aux exigences de l'Organisation des Nations unies.

NEW YORK (Nation unies)
de notre correspondante

La résolution 1137, adoptée mercredi 12 novembre par le Conseil de sécurité des Nations unies, qui impose de nouvelles sanctions à l'Irak contient en fait un double message, estiment des diplomates à New York : le premier avertit Bagdad que le Conseil ne tolérera pas le défi lancé à son autorité et le deuxième s'adresse implicitement aux Etats-Unis pour leur signifier qu'une action militaire est inacceptable.

Pour la plupart des membres du Conseil, l'attitude de l'ONU est à la mesure des faits : Bagdad fait obstacle au travail de la Commission spéciale chargée de le désarmer (Unscom), le Conseil répond par de nouvelles sanctions interdisant à des Irakiens responsables de ces entraves de sortir de leur pays. Il *« exige »* du gouvernement irakien de revenir *« immédiatement »* sur sa décision d'expulser les membres américains de l'Unscom et *« exprime »* sa *« ferme intention de prendre d'autres mesures, selon qu'il conviendra »* pour garantir l'application de la résolution. La nature de ces *« mesures »* dépendra du comportement de Bagdad.

« Cette résolution ne nous fait pas peur », a aussitôt déclaré le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz. *« Nous continuerons nos efforts pour défendre nos droits légitimes. Nous avons essayé d'expliquer notre cause devant le Conseil de sécurité, mais les pressions et les chantages américains nous en ont empêchés. »* M. Aziz qui, selon la charte de l'ONU, avait le droit de participer à la réunion officielle du Conseil, a lui-même décidé d'y renoncer. *« L'Irak est un pays fier*, a-t-il expliqué. *Il ne mérite pas ce genre de traitement. »*

Le responsable irakien a réaffirmé que son pays expulserait les experts américains mais il n'a pas précisé de date, ce qui, estiment les nombreux diplomates qui veulent rester optimistes, *« est un bon signe »*. *« Si la composition de l'Unscom devient plus équilibrée, nous n'avons rien contre les Américains, mais nous ne voulons pas qu'ils dominent la commission spéciale »*, a même affirmé M. Aziz, qui devait rencontrer, jeudi, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

« PRISE DE CONSCIENCE »

Les Etats-Unis pour leur part restent déterminés à réagir avec prudence, afin de sauvegarder l'unanimité fragile au sein du Conseil de sécurité. Ils attendent patiemment que Bagdad commette une faute, qui consisterait à abattre *« ou même à tirer sur »* les avions espions américains U 2 qui survolent l'Irak pour le compte de l'ONU. Le prochain vol de U 2 est prévu avant la fin de la semaine. *« Une telle décision de la part de Bagdad serait considérée comme une agression militaire contre les Etats-Unis »*, explique un diplomate européen. *« Je ne vois pas comment l'on pourrait alors empêcher Washington de riposter. »* *« Un tel acte justifierait une réponse militaire automatique »*, renchérit un diplomate américain. Si Bagdad décide d'expulser les inspecteurs américains de son territoire, le Conseil de sécurité *« serait en difficulté »*, admet un membre de cette instance, qui précise toutefois qu'un tel acte *« ne justifierait pas le recours à la force, mais les Américains voudront sûrement employer des mots qui font mal »*, c'est-à-dire l'expression *« violation flagrante »* du cessez-le-feu de la guerre du Golfe, qui implique une action militaire. L'exclusion des Américains de l'Unscom pourrait, selon certains diplomates, pousser cette commission à retirer tous ses inspecteurs. Pour éviter une telle extrémité, les efforts diplomatiques continuent *« frénétiquement »*.

L'Irak, commente-t-on à l'ONU, n'a pas su saisir l'occasion que lui offrait la récente crise. S'il avait renoncé à sa décision d'expulser les experts américains, il aurait pu se faire entendre par un Conseil de sécurité, dont les membres sont de plus en plus conscients des frustrations du gouvernement de Bagdad et surtout de la situation humanitaire désastreuse qu'engendrent les sanctions de l'ONU.

« Il y a désormais une véritable prise de conscience », disait mercredi soir un ambassadeur membre du conseil. Le ton des Etats-Unis a même changé. Washington *« espère voir levées les sanctions contre l'Irak »*, a déclaré mercredi pour la première fois, l'ambassadeur américain, Bill Richardson. *« Mais la levée des sanctions sera consécutive et non antérieure au respect par l'Irak des résolutions de l'ONU. »* *« Il y a une lumière au bout du tunnel*, a encore dit M. Richardson, *et c'est aux dirigeants irakiens de l'allumer »*. Des diplomates notent aussi que M. Richardson s'est dit *« prêt à examiner les moyens d'alléger la souffrance de la population civile en Irak »*. Allié proche de Washington concernant l'Irak, le représentant du Royaume-Uni a lui aussi déclaré que si *« Saddam* [Hussein] *entendait la voix de la raison, le processus de la levée des sanctions pourrait commencer »*.

L'ambassadeur français, Alain Dejammet, a vivement regretté que l'Irak ne soit pas revenu sur sa décision *« inacceptable »* d'expulser les Américains. La France, a-t-il ajouté, *« se prononce fermement pour que toute action à l'égard de l'Irak soit examinée et menée strictement dans le cadre du Conseil de sécurité »*. Son collègue chinois est allé plus loin, en disant clairement que Pékin *« s'oppose à l'utilisation ou à la menace* [de l'utilisation] *de la force »* contre l'Irak. La Russie interprète elle aussi la décision du Conseil comme un refus d'une action militaire. Dans un discours remarqué, le représentant de l'Egypte, Nabil El Araby a plaidé pour que le Conseil de sécurité donne l'occasion à l'Irak d'exposer ses griefs. Bagdad, a encore dit M. El Araby, *« nous a obligés à voter en faveur de cette résolution »*, mais *« rien ne permet »* dans le texte adopté, *« le recours à la force armée »*.

Afsané Bassir Pour

Les principales dispositions de la résolution 1137

En vertu de la résolution 1137, le Conseil de sécurité *« condamne »* le refus de l'Irak de *« coopérer pleinement et inconditionnellement avec la commission spéciale »* (Unscom), notamment *« sa décision inacceptable (...) de tenter d'imposer des conditions »* à cette coopération. Tous les Etats *« interdiront sans retard l'entrée ou le passage en transit de tous les fonctionnaires irakiens et membres des forces armées responsables »* des entraves au travail de l'Unscom. Les sanctions seront levées *« un jour après »* que le chef de l'Unscom aura assuré que ses équipes peuvent travailler librement. Les révisions des sanctions imposées depuis août 1990 *« reprendront en avril 1998 »*. *« D'autres mesures »* pourraient être prises pour assurer l'application de *« la présente résolution »*. – (AFP)

Bill Clinton subit les pressions des partisans de la « manière forte »

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Américains gardent deux fers au feu dans la crise irakienne. Tout en jouant, aux Nations unies, la carte de la diplomatie, ils envisagent une éventuelle option militaire, et tentent d'y préparer l'opinion internationale. Le ton des éditoriaux de la presse et des commentaires des responsables républicains est allé *crescendo* durant la crise, accentuant ainsi la pression sur Bill Clinton. Les responsables de l'administration mesurent cependant à quel point l'échec ou les limites de la diplomatie risqueraient de placer l'Amérique dans une logique *stérile d'affrontement* : dès lors que le président irakien voit plus d'avantages que d'inconvénients à subir une « punition » américaine, celle-ci, quelle que soit sa vigueur, perd largement de son efficacité.

C'est pour éviter de s'engager dans une telle impasse, et aussi pour faire perdurer la coalition internationale mise sur pied lors de la guerre du Golfe, que l'administration Clinton s'est efforcée d'aboutir à un compromis à New York, quitte à ce que la résolution adoptée par le Conseil de sécurité ne mentionne pas explicitement les *« graves conséquences »* menaçant l'Irak – c'est-à-dire une possible intervention militaire –, si Bagdad persiste à défier l'ONU. Mais un échec à l'ONU n'aurait laissé d'autre option au président que celle d'une frappe militaire (laquelle serait quasi automatique si un avion-espion américain U 2 était abattu).

« Je me félicite de la prompte, claire et ferme résolution (...) condamnant l'Irak », a dit M. Clinton, mercredi, dans un communiqué. *« Il reste à savoir s'il est pleinement satisfait de la réaction du gouvernement irakien »*, qui a rejeté la résolution 1137, a renchéri son porte-parole, Michael McCurry. Le consensus politique dont M. Clinton bénéficie aujourd'hui ne résistera pas longtemps si les reépublicains acquièrent la conviction que l'administration démocrate cherche par tous les moyens à éviter d'utiliser la force, quitte à s'humilier devant le régime irakien. Il est temps, soulignait récemment le très conservateur *Washington Times*, que le président *« arrête de se cacher derrière la communauté internationale et les résolutions des Nations unies »*.

QUESTION DE CRÉDIBILITÉ

Nombreux sont les commentateurs qui reconnaissent que les frappes militaires de juin 1993 et septembre 1996 en Irak ont à peine affaibli le potentiel de Bagdad. Une action militaire ne doit pas être un *« coup d'épingle »*, a insisté Trent Lott, le chef de la majorité républicaine au Sénat, pour qui le tir de missiles de septembre 1996 – après une intervention de l'armée irakienne au Kurdistan en soutien à une faction kurde contre une autre –, non seulement n'était pas suffisamment décisif, mais a *« rendu Saddam plus fort »*.

Dans ce registre « va-t'en-guerre », les conseils furent nombreux, de même que les éditoriaux, dénonçant la position diplomatique de la France à l'égard de l'Irak, largement considérée comme obéissant à des considérations purement mercantiles, c'est-à-dire pétrolières. Il n'y eut guère que le *Wall Street Journal* pour rappeler, chiffres des Nations unies à l'appui, que dans le cadre des exportations de brut irakien autorisées par la résolution « pétrole contre nourriture », la France arrive en quatrième position (11,5 millions de barils), juste devant... les Etats-Unis (9,9 millions de barils).

Dans le *Washington Post*, deux anciens responsables militaires de l'administration Bush, Zalmay Khalilzad et Paul Wolfowitz, ont préconisé une action offensive. *« Seule une stratégie d'ensemble combinée avec des mesures concrètes pour se débarrasser de Saddam restaurera notre crédibilité auprès du peuple irakien et avec nos amis dans la région »*, ont-ils assuré.

Est-ce un hasard ? Le *Washington Times*, journal proche du Pentagone et du lobby militaro-industriel, a publié des informations exclusives (émanant de la CIA) à propos de négociations militaires secrètes entre l'Irak et la République tchèque : *Bagdad serait* sur le point d'acheter – pour une somme de 375 millions de dollars (environ 2,2 milliards de francs) –, cinq systèmes radars « Tamara » permettant la détection (et donc la destruction), des bombardiers furtifs américains F 117 et B 2. De telles affirmations – que le gouvernement de Prague cherche à vérifier – nourrissent le sentiment de plus en plus répandu *qu'il est temps d'« arrêter » Saddam Hussein*, voire de lui infliger une nouvelle leçon.

M. Clinton n'ignore cependant pas que des frappes contre l'Irak, qui seraient sans commune mesure avec la gravité de la « faute » irakienne, pourraient avoir l'effet inverse de celui recherché : alors que la cote de popularité des Etats-Unis au Proche-Orient est fortement entamée par l'incapacité de Washington à provoquer une reprise du processus de paix israélo-palestinien, une intervention militaire se traduisant par un surcroît de souffrances pour le peuple irakien pourrait fort bien favoriser une solidarité arabe avec l'Irak.

Laurent Zecchini

Le premier ministre israélien réaffirme son pouvoir sur le Likoud grâce à l'abrogation du système des primaires

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Brillante exécution d'un véritable *coup de maître* ou pénible manœuvre lourde de conséquences ? Partagés sur la question, les commentateurs politiques israéliens étaient en tout cas unanimes, mercredi 12 novembre, pour admettre que la petite révolution interne – *« de type péroniste »*, notait le *Yedioth Aharonot* –, réalisée dans la nuit de mardi à mercredi par Benyamin Nétanyahou à la convention nationale quadriennale du Likoud, va considérablement renforcer son pouvoir sur le parti et sur le gouvernement.

Fini les primaires qui permettaient aux 200 000 militants du premier parti de la droite israélienne de choisir leurs candidats à la députation, et donc leurs ministres potentiels : 65 % des 2 700 délégués de la convention ont choisi d'annuler ce système mis en place il y a tout juste deux ans et de faire machine arrière. Que le Likoud sorte financièrement affaibli de la manœuvre – *« pourquoi les militants paieraient-ils leur adhésion s'ils n'ont plus droit à la parole ? »*, demandaient des opposants internes – ne semble guère préoccuper le comité central du parti. Dorénavant, et comme jadis, les élus du Likoud seront *présélectionnés* par un bureau politique dominé par les partisans du chef du gouvernement. Le détail du nouveau système de sélection sera présenté dans les trois mois à venir, et l'on ignore encore si le premier parti de la coalition nationale-religieuse au pouvoir entend également abroger *les primaires internes pour le* choix du prochain candidat à la direction du pays. C'est grâce à ce système, qui permet de passer par-dessus la tête des caciques du parti, qu'un certain Benyamin Nétanyahou avait pu être désigné candidat de la droite pour les élections nationales de juin 1996.

Chacun le sait en Israël, le premier ministre qui fut en son temps l'un des plus farouches partisans de l'introduction des primaires a changé d'avis. Et il est à l'origine de l'abrogation du système intervenue mercredi. C'est qu'entre-temps le candidat Nétanyahou est devenu chef du gouvernement, et il a parfois fort à faire pour contrôler les ministres – Likoud, mais pas seulement – de son équipe. Comme l'écrivait dès mardi le journal de droite *Maariv*, le changement *« lui permettra d'éliminer plus facilement les rivaux du type Dan Méridor »*, l'ancien ministre des finances contraint à la démission il y a quelques mois et qui demandait, mercredi, avec véhémence celle de M. Nétanyahou.

« RETOUR EN ARRIÈRE »

Impossible dorénavant pour les barons mécontents d'en appeler directement aux militants sans passer par les apparatchiks du parti. Le premier ministre, qui a déjà annoncé son intention de se représenter aux élections nationales prévues pour l'an 2 000, en aura les mains plus libres vis-à-vis de ses ministres les plus critiques. *« Ou bien vous obéissez, ou bien vous n'avez aucune chance d'obtenir un mandat pour les prochaines élections »*, tel est dorénavant le mot d'ordre sous-jacent du nouveau règlement.

Officiellement, affirme son entourage, le chef du gouvernement, directement accusé par certains de ses ministres comme Ariel Sharon et Joshua Matza d'avoir *« joué un double jeu »* dans cette affaire, ne tenait pas spécialement à obtenir l'annulation des primaires à une date aussi éloignée des élections nationales. Sous la pression des neuf ministres Likoud actuellement en place et qui étaient, tous ou presque, opposés au changement de système, M. Nétanyahou, qui avait habilement manœuvré en coulisse pour obtenir rapidement gain de cause sans apparaître comme le *deus ex machina* de l'opération, a voulu donner, lundi, l'impression qu'il changeait son fusil d'épaule. *« Nous avons le temps, donnons nous une période de réflexion »*, plaida-t-il lundi. Mal lui en prit.

Excédés par cette volte-face – *« probablement feinte »*, écrivaient mercredi les commentateurs locaux –, les 2 700 *apparatchiks* qui, la veille encore, faisaient un triomphe à leur chef, se mirent à le huer, à siffler et à exiger l'abrogation immédiate des primaires. Avec un bel ensemble, la presse jugea, mardi, que M. Nétanyahou avait peut-être un instant *« perdu le contrôle de son parti »*, lequel s'était *« mutiné »*. Elle y vit le premier signe possible d'*« une scission en devenir »*. Rien de tout cela n'est démontré. La seule chose certaine est que l'opération « retour en arrière » a été menée de main de maître.

Patrice Claude

هكذا من الأصل

Moscou va restituer les archives françaises saisies à Berlin

MOSCOU. Les autorités russes vont rendre à Paris toutes les archives françaises dont l'armée soviétique s'était emparée à Berlin à la fin de la seconde guerre mondiale. Une commission franco-russe doit étudier, à partir du 9 décembre à Paris, les modalités du retour en France de ces archives, que les nazis avaient saisies en 1940. Lors de sa visite en Russie fin septembre, Jacques Chirac avait souhaité que les archives soient restituées au plus vite. La majorité des documents date de l'entre-deux-guerres et concerne la sûreté nationale, avec plus de 900 000 dossiers. Parmi les archives privées figurent celles de Léon Blum, de Jules Moch, d'André Maurois, de la famille Rothschild, de l'épiscopat de Strasbourg et d'associations juives. Selon Vladimir Semago, membre de la Douma d'Etat (Chambre basse) et coordonnateur de la commission russe, Moscou a déjà restitué 95 % des archives. – *(AFP.)*

Le financement de l'aide étrangère oppose le Congrès et la Maison Blanche

WASHINGTON. La secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, a averti mercredi 12 novembre qu'un conflit opposant l'exécutif et le Congrès, à majorité républicaine, sur le déblocage de fonds finançant l'aide étrangère américaine, risquait de paralyser la diplomatie américaine. Les responsables républicains du Sénat ont en effet menacé de ne pas voter le restant de la contribution américaine aux nouveaux accords d'emprunt (NAB) du Fonds monétaire international, ainsi que 926 millions de dollars (environ 5,28 milliards de francs) en arriérés américains à l'Organisation des nations unies (ONU), si la Maison Blanche n'accepte pas de suspendre toute aide à des programmes étrangers autorisant l'avortement. « *C'est un sujet important qui mérite un débat complet et équilibré*, a affirmé Madeleine Albright lors d'un discours à Washington, *mais l'impasse qu'il a créée menace de sérieusement saper notre capacité à conduire une politique étrangère à un moment très critique.* » L'administration souhaite dissocier les deux sujets, a indiqué Mme Albright, citant les tensions actuelles avec l'Irak, la nécessité pour les Etats-Unis de continuer à soutenir l'ONU ou encore la capacité pour Washington à intervenir en cas de crise financière, notamment en Asie. – *(AFP.)*

L'attentat anti-américain du Pakistan revendiqué par un groupe inconnu

KARACHI. Un groupe clandestin se réclamant du Pakistanais Mir Aimal Kasi, meurtrier présumé de deux agents de la CIA, a revendiqué l'attentat qui a coûté mercredi 12 novembre la vie à quatre Américains et leur chauffeur à Karachi, a rapporté jeudi la presse locale. Ce groupe, le Comité d'action secret Aimal, inconnu jusqu'alors, a adressé une lettre de revendication à des journaux. Les auteurs de la lettre menacent de détruire les missions diplomatiques américaines et les autres intérêts américains si Aimal Kansi (Kasi, selon l'acte d'accusation de la justice américaine) était condamné à mort par le tribunal de Fairfax (Virginie), qui vient de le reconnaître coupable du meurtre de deux agents de la CIA en janvier 1993. Le département d'Etat a recommandé aux Américains de reporter les voyages « *non essentiels* » au Pakistan. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le procès de Theodore Kaczynski,** ancien universitaire accusé d'avoir envoyé des colis piégés à travers les Etats-Unis pendant dix-huit ans, s'est ouvert, mercredi 12 novembre, devant un tribunal fédéral de Sacramento (capitale de la Californie). Âgé de cinquante-cinq ans, Theodore Kaczynski encourt la peine de mort. Il est accusé d'être le mystérieux « *Unabomber* » qui a posté, de mai 1978 à avril 1995, seize bombes, faisant trois morts et vingt-trois blessés. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le président tchèque Vaclav Havel,** hospitalisé depuis dix jours pour une pneumonie, a confirmé mercredi 12 novembre dans un entretien au quotidien *Pravo* qu'il maintenait, malgré ses problèmes de santé, sa candidature à une réélection pour un mandat de cinq ans. Le scrutin, parlementaire, doit avoir lieu en janvier prochain. – *(AFP.)*

■ **BOSNIE : le diplomate allemand Hans Schumacher,** 49 ans, a pris ses fonctions, mercredi 12 novembre, comme adjoint du haut représentant civil en Bosnie, l'Espagnol Carlos Westendorp, qui supervise la mise en œuvre du volet civil de l'accord de paix de Dayton. M. Schumacher était jusqu'à présent ambassadeur d'Allemagne en Namibie. Il remplace à ce poste un autre diplomate allemand, Gerd Wagner, décédé dans l'avarie d'un hélicoptère de l'ONU le 17 septembre en Bosnie centrale. – *(AFP.)*

■ **VATICAN : le pape, légèrement souffrant,** n'a pas pu lire le texte de son intervention au cours de l'audience hebdomadaire, mercredi 12 novembre, devant dix mille fidèles réunis salle Paul-VI. C'est la première fois, depuis son élection en 1978, qu'il accepte d'être suppléé par des prêtres de la secrétairerie d'Etat. – (*Reuter.*)

ÉCONOMIE

■ **RUSSIE : les transactions ont été interrompues,** mercredi 12 novembre, à la Bourse de Moscou, où les actions étaient en forte chute (plus de 7,5 % de baisse dans la journée), ont rapporté les agences russes. Le 28 octobre, la Bourse de Moscou avait clôturé en chute libre de 21,09 %, dans la foulée de la crise boursière mondiale, avant de regagner le terrain perdu (+ 20 %) dès le lendemain. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le produit intérieur brut (PIB)** de l'Ukraine a chuté de 5 % durant les trois premiers trimestres de cette année, par rapport à la même période en 1996, a indiqué mercredi 12 novembre le ministre ukrainien des finances, Igor Mitioukov. La tendance du PIB est à la baisse depuis l'indépendance, en 1991, de cette ancienne république soviétique de cinquante et un millions d'habitants. En 1996, le PIB avait chuté de 10 %. – *(AFP.)*

Négociations décisives à l'OMC sur la libéralisation des services financiers

GENÈVE. A l'approche de la date butoir du 12 décembre, les négociations sur la libéralisation des services financiers, menées sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), sont entrées dans une phase décisive. Deux jours après la reprise des pourparlers à Genève, un groupe de travail, réuni mercredi 12 novembre, a pris la mesure du chemin restant à parcourir pour aboutir à un accord dans les délais impartis. Jusqu'à présent, quarante-cinq pays, dont les quinze de l'Union européenne, se sont engagés à ouvrir leur marché à la concurrence des banques et des compagnies d'assurances étrangères.

Malgré la tourmente financière qui les a frappés, plusieurs pays d'Asie du Sud-Est ont présenté ou promis des offres, leurs intentions restant à concrétiser. D'autres, comme l'Inde, ne se sont pas encore prononcés. Une fois de plus, le succès des négociations dépendra de l'attitude des Etats-Unis qui avaient refusé, au dernier moment, de se joindre à un accord en 1995, estimant insuffisantes les offres de certains pays asiatiques. – *(Corresp.)*

La France va ouvrir en 1998 quatre écoles militaires en Afrique

Ces centres de formation auront une vocation régionale

En 1998, la France ouvrira en Afrique quatre écoles militaires à vocation régionale, c'est-à-dire des centres de formation implantés en un pays mais voués à recevoir des stagiaires venus d'autres Etats de la région. Le projet en question vise à transférer progressivement de France vers l'Afrique la formation des cadres des armées nationales et non plus à les attirer dans des écoles militaires françaises.

L'OUVERTURE en Afrique, dès 1998, de quatre écoles militaires à vocation régionale représente un investissement estimé à 100 millions de francs, selon Bernard Cazeneuve, député PS de la Manche et rapporteur, à l'Assemblée nationale française, de la commission de la défense pour les activités de la Mission militaire de coopération (MMC). Cette décision vise à transférer progressivement vers l'Afrique la formation de cadres qui étudiaient dans les écoles militaires françaises.

Relevant du secrétariat d'Etat à la coopération, la MMC disposera en 1998 d'un budget de 703,3 millions de francs (en diminution de 4,9 % par rapport à 1997) et elle mobilisera auprès d'une vingtaine de pays environ cinq cent soixante-dix coopérants et assistants techniques (en baisse de plus de 10 %), qui sont, pour la grande majorité, fournis par le ministère de la défense.

Un coopérant ou assistant français est un gendarme, la France s'attachant désormais à la mise sur pied sur le continent africain d'unités de sécurité et de forces de maintien de l'ordre qui soient davantage respectueuses de la loi. La MMC a prévu d'ouvrir, l'an prochain, quatre écoles nationales mais à vocation régionale.

MODÈLE AU MALI

Avec son aide, le pays où sera implantée une école accueillera ses propres stagiaires et ceux des pays de la région, et, à l'inverse, il pourra envoyer ses cadres en formation dans les écoles des Etats voisins. Ainsi, une école d'application de gendarmerie assurera, à Abidjan (Côte-d'Ivoire), la formation initiale des futurs officiers de gendarmerie. Une école du service de santé, à Lomé (Togo), instruira les médecins militaires. Une autre école, à Thiès (Sénégal), sera chargée de l'instruction initiale des officiers d'active. Et la quatrième école, à Rosso (Mauritanie), formera des spécialistes de la mécanique automobile.

Ces quatre centres devraient fonctionner sur le modèle d'une école qui existe déjà à Koulikouro (Mali) et qui instruit des cadres d'état-major et de l'administration militaire pour l'Afrique de l'Ouest. Cent dix stagiaires en provenance de neuf pays différents y sont inscrits pour 1998. Pour l'instant, ces quatre écoles à vocation régionale coexisteront avec deux écoles interafricaines anciennes : l'une, à Bouaké (Côte-d'Ivoire), pour les transmissions, et la seconde, située à Thiès, pour l'infanterie.

M. Cazeneuve précise, dans son rapport parlementaire, que le but de la MMC est de faire en sorte que 50 % de la formation assurée, aujourd'hui, en France puisse avoir lieu sur place, en Afrique, en l'an 2002 grâce à un enseignement développé de façon autonome par les pays eux-mêmes.

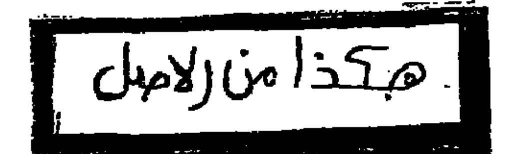
Outre qu'il est dicté par une vision qui se veut nouvelle des rapports entre Paris et l'Afrique, ce transfert a une double raison propre à la France. « *Il s'agit*, écrit le député PS de la Manche, *à la fois, de pallier la réduction du format des armées françaises qui, à très court terme, doit entraîner une diminution corrélative du nombre de places offertes aux stagiaires étrangers dans les écoles militaires françaises* [un maximum de 20 %], *et d'adapter l'enseignement à certaines réalités africaines.* »

COMPAGNIES « TOURNANTES »

Parallèlement à ces actions de formation de la MMC, la France a prévu de réduire son dispositif militaire déployé en Afrique, dont le coût est évalué à l'heure actuelle à quelque 3 milliards de francs par an.

De 8 000 hommes en 1997, ce dispositif, qui a commencé d'évoluer avec, notamment, le retrait du Centrafrique achevé au printemps 1998, sera ramené à 5 600 durant les années prochaines. Le système de présence va être revu : il sera assuré par des compagnies « tournantes », affectées pour quatre mois et régulièrement relevées, au lieu de garnisons quasi permanentes avec les familles. Les armées escomptent réaliser 800 millions de francs d'économies avec cette réorganisation des forces.

Jacques Isnard



Le président kénian briguera un nouveau mandat le 29 décembre

LES ÉLECTIONS pluralistes présidentielle et législatives au Kenya ont été fixées au 29 décembre, a annoncé, mercredi 12 novembre, au cours d'une conférence de presse à Nairobi, le président de la Commission électorale Zacchaeus Chesoni. Cette décision fait suite au vote par les députés, la semaine dernière, d'un projet de réforme de la Constitution devant favoriser l'organisation d'un scrutin plus juste. Elle intervient après plusieurs vagues de violences politiques qui ont fait plus d'une centaine de morts depuis le mois de juillet.

Le président, Daniel arap Moï, a dissous lundi le Parlement, ouvrant ainsi la voie à des élections, qui l'opposeront à huit candidats. Le vainqueur devra remporter un minimum de 25 % des voix dans au moins cinq des huits provinces du pays. M. Moi, soixante-treize ans, qui dirige le pays depuis 1978, a averti que le gouvernement n'autoriserait aucun « *chaos* » pendant la campagne. Les réformes constitutionnelles ont été ratifiées la semaine dernière. Elles autorisent la formation d'un gouvernement d'union nationale ou de coalition si aucun parti ne remporte la majorité absolue lors du scrutin législatif. Elles garantissent une égalité de temps d'antenne pour tous dans les médias et rendent l'organisation de rassemblements par l'opposition plus facile. Elles prévoient enfin que des représentants de l'opposition figurent parmi les parlementaires nommés. Les programmes des candidats à la présidence sont identiques : la lutte contre la corruption endémique, la restauration des infrastructures du pays et une plus grande attention à l'éducation et à la santé. – *(AFP.)*

Hassan II joue l'alternance politique pour légitimer la monarchie

Les élections législatives anticipées pourraient être fatales à l'opposition marocaine incapable de présenter des listes communes pour faire front au régime chérifien. Treize millions d'électeurs se rendront aux urnes le 14 novembre

Après deux semaines de campagne électorale terne et peu politisée, treize millions d'électeurs marocains se rendront aux urnes, vendredi 14 novembre, pour élire, au suffrage universel direct à un tour, trois cent vingt-cinq députés, pour cinq ans. Seize partis (dont une formation islamiste) présentent 3 319 candidats. Le roi Hassan II, qui est dans sa trente-septième année de règne, a fait savoir à plusieurs reprises qu'il souhaitait qu'une « politique d'alternance », déjà proposée en 1995 mais rejetée, à l'époque, par l'opposition, émerge des urnes. Après l'élection de la chambre basse, vendredi, une chambre des conseillers, disposant d'un droit de censure sur le gouvernement, sera désignée le 5 décembre, au suffrage indirect par divers organes sociaux et professionnels. Ce système bicaméral a été approuvé en 1996 par référendum.

RABAT
de notre envoyé spécial

« *Le roi doit prier ardemment pour que l'opposition gagne les élections.* » Cette réflexion d'un intellectuel résume bien les calculs qui ont conduit le souverain marocain à bousculer le calendrier électoral et à organiser des législatives un an avant l'échéance officielle. Le souverain chérifien, avant de passer la main au prince héritier, Sidi Mohamed, veut favoriser l'alternance et ainsi légitimer le pouvoir. « *Le rêve de Hassan II*, confirme un diplomate, *c'est de disposer de trois blocs – droite, gauche, centre – au Parlement et d'avoir des coalitions de centre-droite et de centre-gauche. Cela créera une stabilité, une dynamique et une légitimité de l'appareil politique qui bénéficiera à la monarchie.* »

Le projet est séduisant, mais ils se heurte à l'émiettement des forces politiques. Vendredi 14 novembre, pas moins de seize partis politiques vont se disputer les suffrages de quelque 13 millions d'électeurs. En moyenne, une dizaine de candidats (mais pratiquement pas de femmes) s'affronteront dans chacune des 325 circonscriptions. Certes, une poignée de grandes formations dominent la compétition, mais sans qu'il soit possible de prédire la couleur de la future Chambre des députés. « *Il y a un vrai suspense. On ne sait pas qui va avoir la majorité* », résume un jeune Marocain passionné de politique (ils sont rares).

Ancrée à droite, la majorité actuelle (« les partis de l'administration », comme les Marocains les surnomment), regroupée au sein du *Wifak* (l'entente), est usée par des dizaines d'années d'exercice du pouvoir. Un peu à l'écart de cette mouvance, le Rassemblement national des indépendants (RNI) d'Ahmed Osman, un ancien premier ministre, essaie de capitaliser son éloignement des affaires ces derniers temps et se présente comme un parti de centre droit qui pourrait faire alliance avec une frange de l'opposition.

> A l'inverse de la précédente chambre, celle qui sortira des urnes sera élue au suffrage universel direct

Mais cette dernière survivra-t-elle aux élections ? Rien n'est moins sûr. Attelage contre nature associant notamment une vieille formation de gauche, l'Union socialiste des forces de progrès (USFP) d'Abderrahmane Youssoufi, à l'Istiqlal de l'inamovible Mohamed Boucetta, parti historique qui cultive nationalisme et islamisme, la *Koutla* – le « bloc » des quatres partis de l'opposition – n'a aucun ciment idéologique. Simple alliance de circonstance, leur union risque de voler en éclats au lendemain des législatives.

Déjà, aux élections communales de juin, ils ont été incapables de présenter des listes communes. Cette fois encore, chacun est parti à la bataille sous sa propre bannière (alors que le Wifaq présente des dizaines de candidatures communes). « *Demain la Koutla sera incapable de former une coalition. Qu'il s'agisse de l'Istiqlal ou de l'USFP chacun des deux partis privilégie ses intérêts propres au dépens de l'union* », note un homme politique. Dans ces conditions, toutes les combinaisons restent possibles pour la constition de la future majorité. Un rapprochement entre l'Istiqlal et une formation de la majorité actuelle n'est pas à exclure. Tout comme une alliance entre l'USFP et le RNI. Le caractère vague – pour ne pas dire inconsistant – des différents programmes politiques ouvre paradoxalement beaucoup de perspectives.

Au-delà de ces tractations, l'essentiel, au yeux du Palais, est que l'opposition accepte de jouer le jeu. Elle l'a fait après avoir obtenu gain de cause sur deux points essentiels. A l'inverse de la précédente Chambre, celle qui sortira des urnes le 14 novembre sera élue au suffrage universel direct. Ce n'était pas le cas de la précédente dont le tiers des membres était désigné par le pouvoir. Une deuxième assemblée de 275 membres, la Chambre des conseillers (une sorte de Sénat), censée représenter « *les forces vives de la nation* » (communes, syndicats, associations) sera désignée le 5 décembre au scrutin indirect.

Autre avancée, le scrutin de vendredi sera « *transparent et honnête* », a promis le ministre de l'intérieur, Driss Basri, l'homme de confiance du roi. Ce qui n'empêche pas les dirigeants politiques de dénoncer l'achat des voix pratiqué à grande échelle, selon eux, par les partis proches du pouvoir. En fin de compte, l'opposition a échoué sur un seul point : elle a renoncé à demander le départ du ministre de l'intérieur. « *Soit ses dirigeants, tous très âgés, ont compris qu'ils ne l'obtiendraient pas et qu'il valait mieux passer outre s'ils veulent diriger le gouvernement ; soit Basri leur a dit qu'il abandonnerait son poste après les élections. Ou alors le roi n'a pas encore décidé* », observe un habitué des jeux du Palais.

Les Marocains, eux, ne donnent pas le sentiment de se passionner pour les élections (la tentation d'améliorer le taux de participation existe). Il est vrai que la campagne électorale est terne. Rien, sinon la couleur ne distingue les affiches électorales des différents candidats. « *On dirait des avis de recherche* », ironise un habitant de la capitale. A la télévision, la campagne officielle est insipide. « *Les deux chaînes de télévision nous livrent un spectacle affligeant, qui provoque plus la répulsion qu'il ne donne envie de se mobiliser pour le rendez-vous du 14 novembre* », constate le journal *Libération*. Et le quotidien proche des socialistes de l'USFP de stigmatiser « *la désolation des hommes-troncs qui viennent* [...] *livrer des lieux communs, manier des concepts et des mots galvaudés, usés d'avoir trop servi* ».

Les seuls à même de mobiliser les foules sont les islamistes du Mouvement populaire constitutionnel et démocrate (MPCD), tolérés par le pouvoir, dont le chef de file, Abdelkrim Khatib, a annoncé qu'ils présenteraient 148 candidats dans les grands centres urbains après avoir boycotté les scrutins pendant vingt ans. Dans un cinéma de la banlieue de Rabat, il y a quelques jours, le MPCD a fait salle comble pour sa première réunion publique. Devant un public conquis d'avance – hommes et femmes étaient soigneusement séparés – l'orateur a plaidé pour « *un Etat islamique* » avant d'appeler les jeunes à devenir « *les combattants de Dieu et de l'Islam* ». La foule a applaudi le nom d'Abassi Madani, le dirigeant algérien de l'ex-Front islamique du salut (FIS) avant de dénoncer pêle-mêle la violence, la corruption, et le tourisme accusé d'apporter avec lui quantité de maux.

Les islamistes, selon des diplomates, devraient rafler une vingtaine de sièges dans la future Assemblée. En théorie car, si le ministre de l'intérieur a promis de ne pas manipuler le résultat du scrutin, nombre de Marocains sont convaincus qu'il saura faire une exception pour les islamistes. « *Ils leur donneront cinq sièges, pas un plus* », affirme une source bien informée.

Jean-Pierre Tuquoi

A Laâyoune, les panneaux d'affichage sont souvent vierges

LAÂYOUNE
de notre envoyé spécial

A Laâyoune – plus d'un millier de kilomètres au sud de Rabat –, l'écho de la campagne électorale est à peine perceptible. Les panneaux d'affichage sont souvent vierges et les tracts quasi inexistants dans cette ville coincée entre le désert et l'océan Atlantique. Les habitants ont d'autres préoccupations : se constituer un petit pécule avant de retourner vivre dans des régions plus hospitalières. A Laâyoune, on peut gagner de l'argent. Car il y a du travail.

REPORTAGE

> Un paradis fiscal coincé entre le désert et l'océan Atlantique, où l'on séjourne « parce qu'ici, au moins, il y a du travail »

Parce qu'il fallait que Laâyoune, modeste bourgade du temps de la colonisation espagnole, devienne le plus rapidement possible une cité marocaine prospère et puissante, une sorte de nouvelle frontière pour le royaume, Rabat n'a pas lésiné sur les moyens. A Laâyoune, personne ne paie d'impôts directs : ni les entreprises, ni les commerçants, ni les particuliers.

GRATUITÉ ET SUBVENTIONS

Les seuls à être taxés sont les fonctionnaires. Mais pour qu'ils ne soient pas défavorisés, ils perçoivent un traitement double lorsqu'ils sont en poste dans ce territoire que le Maroc et le Front Polisario se disputent depuis près de vingt ans.

La ville a de quoi rendre jalouse bien des cités du royaume. En une génération, des centaines de kilomètres de routes ont été goudronnées dans le désert. Un aéroport international, une usine de dessalement de l'eau de mer, des logements, des écoles ont été construits. Deux ports existent là où il n'y avait, du temps des Espagnols, que des abris pour les barques des pêcheurs. Laâyoune dispose d'un des hôpitaux les plus modernes du Maroc.

Les consultations, les soins, l'hospitalisation y sont gratuits. La vie est moins chère qu'ailleurs à Laâyoune, où les produits de grande consommation sont subventionnés. Mais elle n'est pas très gaie. Mieux vaut être attiré par le sport que par la culture. Reste les antennes paraboliques de télévision, innombrables sur les toits des habitations, qui permettent d'ouvrir une fenêtre sur le monde extérieur.

Mais qu'importe ! Beaucoup d'habitants de Laâyoune ne sont que de passage. Natifs de Marrakech, de Casablanca, quand ce n'est pas du nord du pays, ils ont échoué à Laâyoune « *parce qu'ici, au moins, il y a du travail* ». Divorcée, Khadija a laissé ses trois enfants dans sa famille à Marrakech, pour venir travailler dans une conserverie de poissons, Iglo Fish.

Elle travaille de huit à douze heures par jour, selon les arrivages. « *Si je peux, je vais faire venir des gens de ma famille ici* », dit-elle. Khadija ne veut pas indiquer son salaire. Sa chef d'équipe, une jeune femme dont c'est le premier emploi, gagne l'équivalent de 1 400 francs. Mais l'entreprise loge son personnel.

Mohamed, quarante-quatre ans, est lui aussi un émigré. Avant de se retrouver poissonnier à Laâyoune, il a été agent de sécurité puis hôtelier à Casablanca. Il gagne bien sa vie mais, après six années de Sahara, il a le mal du pays, même si son épouse l'a rejoint. Deux de ses quatre enfants sont restés dans le Nord. « *Je vais repartir dans quelques mois là-haut* », jure-t-il.

Combien coûte aux finances publiques ces largesses pour Laâyoune ? « *Le chiffre importe peu au peuple marocain* », se contente de répondre un haut fonctionnaire local. « *Je suis convaincue que l'Etat ne pourra pas continuer longtemps ainsi* », confie de son côté une infirmière. En principe, un référendum décidera avant la fin de l'année 1998 du sort définitif de ces provinces contestées.

J.-P. T.

L'ambassade d'Algérie dénonce une « campagne médiatique » contre son pays

L'ambassadeur d'Algérie, Mohamed Ghoualmi, réfute les informations impliquant Alger dans certains des attentats perpétrés à Paris en 1995 et dénonce « *une campagne médiatique* » de « *désinformation* » menée contre son pays.

Dans une lettre adressée au *Monde*, l'ambassadeur critique l'article publié dans notre édition du 11 novembre. Celui-ci citait une source algérienne, se présentant comme membre des services de sécurité, qui mettait en cause ceux-ci dans deux des attentats commis à Paris et dans certaines des violences qui ensanglantent l'Algérie depuis près de six ans. « *Je suis étonné de la légèreté avec laquelle votre journal a diffusé des " informations " qui ne mériteraient pas plus que le qualificatif de farfelues si elles ne portaient gravement atteinte à l'honneur de l'Etat algérien et à celui de ses institutions* », écrit M. Ghoualmi. L'article du *Monde* a paru vingt-quatre heures après que l'hebdomadaire britannique *The Observer* eut publié des informations allant dans le même sens.

« *A quels objectifs répondait donc la publication de telles allégations reconnues par vous-même comme lourdes d'invraisemblances (...) ?*, interroge l'ambassadeur, qui poursuit : « *Le plus grave réside dans la prise en charge* [par *Le Monde*] *d'une propagande aussi dangereuse qu'irresponsable avec ce titre sans ambiguïté : " Des "fuites" impliquent Alger dans les attentats de Paris "...* ». M. Ghoualmi observe que *Le Monde* ne saurait « *ignorer la gravité* » de telles accusations. « *Comment donc, dans ces conditions, ne pas se poser des questions*, écrit encore M. Ghoualmi, *sur les tenants et les aboutissants d'une campagne médiatique qui intervient au moment où l'Algérie parachève son édifice politique et institutionnel ?* » Il conclut en écrivant encore : « *Supposer que l'Algérie, ses services et sa représentation diplomatique puissent être derrière les attentats en France* » ne peut avoir pour objectif que « *de contribuer à l'alimentation d'une campagne manifeste et grossière de désinformation sur l'Algérie* ».

هكذا من الاصل

IMMIGRATION Le projet de loi du ministre de la justice, Elisabeth Guigou, rétablissant le caractère automatique de l'accession à la nationalité française, à dix-huit ans, pour tous les jeunes nés en France de deux parents étrangers a donné lieu à un débat au sein du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Par un vote, mercredi 12 novembre, les députés PS ont approuvé un amendement qui permet cette accession dès treize ans, sur démarche volontaire, avec l'accord des parents. ● UNE PARTIE DES DÉPUTÉS socialistes souhaitaient rétablir une autre disposition, supprimée en 1993 par la droite et qui permettait aux parents étrangers de demander la nationalité française pour leurs enfants dès la naissance. ● LA PROPAGANDE de l'extrême droite sur le thème « Français sans le savoir » a brouillé le débat sur le droit du sol, en vigueur en France depuis le XIXe siècle.

Lionel Jospin impose un compromis sur le code de la nationalité

Les députés socialistes ont accepté finalement une transaction sur le projet d'Elisabeth Guigou. Le vote intervenu, mercredi 12 novembre, au sein du groupe a mêlé considérations de principe et réflexes de courants, les fabiusiens s'opposant à la position du gouvernement

LA ZIZANIE chez les députés socialistes, à propos du projet de loi Guigou sur la nationalité, n'aura pas duré plus de huit jours. La division, inédite dans son ampleur depuis le retour de la gauche au pouvoir, s'était manifestée, le 4 novembre, lors d'une réunion de groupe (*Le Monde* du 6 novembre). Elle a été confirmée, mercredi 12 novembre, par le vote – soixante-quatorze voix contre cinquante-quatre – d'un amendement de compromis, discrètement négocié avec le gouvernement, qui fixe à treize ans au lieu de seize l'âge à partir duquel un enfant d'immigré pourra demander la nationalité française. Discipline majoritaire aidant, ce vote devrait cependant atténuer les discordances pendant la discussion en séance publique, à partir du 26 novembre.

Le débat s'est focalisé sur les modalités d'application du « droit du sol » aux jeunes nés en France de deux parents étrangers. Plus particulièrement, la controverse est née de la décision du gouvernement de ne pas rétablir la possibilité, pour ces parents, d'obtenir, sous condition de cinq années de résidence, la nationalité française pour leurs enfants mineurs, option qui avait été supprimée par la loi Méhaignerie de 1993. Aux yeux de nombre d'élus socialistes, la promesse de Lionel Jospin de *« rétablir le droit du sol »* incluait ce rétablissement. Or le projet de loi présenté par le garde des sceaux fait l'impasse sur les jeunes enfants, pour s'articuler autour d'une autre mesure de plus grande ampleur : le retour à l'acquisition automatique de la nationalité à l'âge de la majorité, soit dix-huit ans, pour tous les jeunes nés en France. Le texte maintient cependant la possibilité d'anticiper ce passage en en manifestant la volonté à l'âge de seize ans.

Au sein du groupe PS, Véronique Neiertz défendait l'adoption d'un droit du sol « intégral », en vertu duquel tout enfant né en France serait automatiquement français dès sa naissance à la seule condition que ses parents totalisent cinq années de séjour régulier. Quant au rapporteur du projet, Louis Mermaz, il prônait le retour à la situation d'avant 1993, c'est-à-dire à la possibilité d'une déclaration des parents pour les enfants mineurs.

« ON A PÉCHÉ PAR TIMIDITÉ »

M. Jospin a fait savoir qu'il entendait maintenir le texte du projet de loi, moyennant une légère concession : l'amendement adopté par le groupe socialiste, avec la bénédiction de Matignon, permet à un adolescent de treize ans, né en France de parents étrangers, d'accéder à la nationalité sans attendre sa majorité, treize ans étant considéré comme *« l'âge du discernement »* en droit civil ; mais cette démarche requerra l'assentiment des parents, comme l'exigent les règles de ce même droit. Soixante-quatorze voix se sont portées sur cette proposition de compromis qu'avait présentée M. Mermaz, dès le début de la réunion, comme un *« amendement de substitution »*. Seuls cinquante-quatre députés socialistes s'étant montrés désireux d'aller plus loin, le groupe n'a pas eu à départager les positions défendues par Mme Neiertz et M. Mermaz, qui ont fait l'objet d'un seul vote.

L'amendement adopté ne fait que reprendre le texte initialement rédigé par Mme Guigou, mais qui avait été corrigé sur ce point, le 3 septembre, par le premier ministre lui-même. *« Le gouvernement accepte la proposition que nous avons faite. Je ne le crois pas parce que je l'espère mais* (...) *parce que je le sais »*, a commenté, mercredi, Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS, vendant ainsi la mèche de la complicité gouvernementale sur un compromis qui laisse un goût d'insatisfaction à nombre de députés socialistes.

« Revenir à la loi de 1973 était la position la plus simple, la plus compréhensible, la plus républicaine », estime Jean Le Garrec (Nord), qui affirme que l'adoption de l'amendement défendu par M. Mermaz aurait été le signe que *« nous portions une très grande confiance en l'avenir »*. Regrettant que le gouvernement se soit arrêté à *« mi-chemin »*, M. Le Garrec réfute l'argument exprimé par le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, qui a dit aux députés socialistes sa préférence pour une disposition plus consensuelle et donc, selon lui, moins susceptible d'être remise en question en cas d'alternance politique.

« On a péché par timidité », regrette également Michel Françaix (Oise). Dans le huis clos de la salle Colbert, le président de la commission des finances, Henri Emmanuelli, a plaidé, lui aussi, après son homologue des affaires étrangères, Jack Lang, et avant Kofi Yamgnane (Finistère), en faveur d'une plus grande souplesse : *« Tout le reste participe de l'air du temps mais pas des grands principes »*, a-t-il affirmé.

VOTE DE COURANTS

« Air du temps » ou « grands principes » ? Entre les deux, le cœur de certains députés socialistes semble avoir balancé. Et ce n'est pas l'absence de Laurent Fabius, qui avait décidé de présider de bout en bout dans l'hémicycle, devant une quinzaine de députés, une séance consacrée à l'examen des crédits de la culture, qui a suffi à dissiper le malaise ressenti par certains élus PS. Ainsi Odette Grzegrzulka (Aisne) se dit-elle *« choquée »* d'avoir constaté qu'il n'a *« pas manqué à l'amendement Mermaz une seule voix des fabiusiens présents »*. Pour un proche du premier ministre, il n'y a pas eu de débat sur le fond, mais un « vote de courants », certains fabiusiens, représentants de la Gauche socialiste ou emmanuellistes ayant cherché, selon lui, à déstabiliser le gouvernement.

Mme Neiertz s'est demandé, elle aussi, s'il y avait eu *« une volonté de positionnement de certains »*. *« J'ai mes opinions personnelles*, a-t-elle souligné. *Certains les ont peut-être utilisées... »*

La commission des lois, qui entendait Mme Guigou mercredi après-midi, avait un train de retard sur le vote intervenu le matin même au sein du groupe majoritaire. Non sans abnégation, le garde des sceaux a en effet plaidé en faveur d'une acquisition de la nationalité à compter de seize ans, *« seuil d'âge d'autant plus pertinent qu'il correspond à celui d'une entrée progressive dans la vie active »*. Restée pour l'instant en marge de ce débat, qui a agité le groupe socialiste, la droite a préparé ses arguments.

« Pourquoi légiférer à nouveau sur cette question, sauf à répondre à des engagements de campagne ? », s'est interrogé Pierre Mazeaud (RPR), en défendant vigoureusement le principe de la manifestation de volonté.

Soulignant que cette dernière n'a *« rien d'infamant »*, Renaud Donnedieu de Vabres (UDF-DL, Indre-et-Loire) a plaidé en faveur d'une *« cérémonie solennelle »* lors de l'acquisition de la nationalité. *« Accepterez-vous de dire qu'il s'agit d'un simple changement plus ou moins opportun des modalités d'application du droit du sol ? »*, a lancé Adrien Zeller (UDF-FD, Bas-Rhin), très agacé, à Mme Guigou. *« Si je dis cela*, lui a demandé la ministre en retour, *voterez-vous mon texte ? »*

Philippe Bernard et Jean-Baptiste de Montvalon

Immigration, nationalité, intégration

COMME ON LE DIT des trains, un projet de loi peut en cacher un autre. Ainsi en est-il des textes préparés par le gouvernement sur l'immigration et la nationalité. Le premier, défendu par Jean-Pierre Chevènement, contesté par des associations et des personnalités pétitionnaires, sera, comme il se doit, combattu par la droite, même s'il est loin de détruire toutes les chausse-trapes de la loi Pasqua de 1993.

ANALYSE

Le « rétablissement du droit du sol », formule aussi sibylline que bancale

L'effervescence suscitée par ce texte avait jusqu'à présent laissé dans l'ombre l'autre projet inscrit à l'ordre du jour du Parlement, celui d'Elisabeth Guigou sur la nationalité. L'affichage des états d'âme de députés socialistes sur un texte censé ravir leurs électeurs vient de révéler au grand jour ce que nombre d'observateurs entrevoient depuis des mois, mais que le gouvernement a sans doute sous-estimé : le caractère potentiellement explosif du dossier de la nationalité, probablement aussi détonant que celui de la réforme des lois sur l'immigration.

EFFARANTE COMPLEXITÉ

Les raisons en sont simples : moins techniques que les débats sur les cartes de séjour ou les procédures d'expulsion, les discussions sur la nationalité soulèvent la question sensible de l'« identité française », touchant l'opinion au plus profond d'elle-même. Ressentie comme simple par le commun des mortels, cette question atteint, dans sa traduction juridique, une effarante complexité, et ce double niveau de compréhension favorise les doubles discours et la démagogie.

Dans ce registre, l'extrême droite a une longueur d'avance : la dénonciation par Jean-Marie Le Pen des *« Français sans le savoir »* a amené la droite à ouvrir cette boîte de Pandore dès 1986. La loi Méhaignerie de 1993, qui a repris l'essentiel des conclusions de la commission Marceau Long, traduit la mise en œuvre, de façon heureusement édulcorée, de cette rhétorique du soupçon envers les étrangers.

Lionel Jospin, lui, ne s'est pas avancé dans ce domaine aussi précisément que dans celui de l'immigration. Il n'a jamais promis l'« abrogation » de la loi Méhaignerie (que tout le monde assimile d'ailleurs aux lois Pasqua), se contentant d'annoncer le *« rétablissement du droit du sol »*, formule aussi sibylline que bancale puisque, aussi bien, le droit du sol n'a pas été supprimé en 1993. La réforme Méhaignerie en a seulement réduit la portée en introduisant, notamment, l'exigence d'une manifestation de volonté pour les jeunes nés en France de parents étrangers et en supprimant la possibilité pour les parents étrangers d'obtenir la nationalité pour leurs enfants mineurs nés en France.

L'ambiguïté de cette promesse se traduit aujourd'hui par la division des députés socialistes, qui donnent au « retour » au droit du sol un sens variable selon leur propre sensibilité, parfois elle-même trempée dans leur propre histoire familiale. Faut-il, se demandent-ils, permettre aux immigrés de donner la nationalité française à leurs enfants dès la naissance ? Le souci de favoriser l'intégration conduit à répondre positivement. La mesure était d'ailleurs restée en vigueur entre 1889 et 1993 sans dommage apparent pour l'identité nationale ! La commission Long et le législateur de 1993 ont répondu négativement en invoquant la conception moderne de l'autonomie de la volonté de l'enfant, qui conduit à réserver à ce dernier – et non à ses parents – le choix de la nationalité.

L'argument est aujourd'hui repris par le gouvernement pour justifier le maintien du statu quo sur ce point, mais la véritable justification de cette position restrictive est à chercher ailleurs : tous les gouvernements craignent que des parents sans papiers n'utilisent la nationalité de leurs enfants pour régulariser leur propre situation. Le pouvoir actuel n'échappe pas à ce soupçon, d'autant que la loi Debré de 1997 a prévu d'attribuer une carte de séjour à tous les parents d'enfants français. Une large partie de l'opinion, y compris à gauche, est sensible à cet argument.

CHOIX DE LA RIGUEUR

Le gouvernement, plutôt que de tenter de le réfuter en rappelant que la quasi-totalité de ces enfants deviendront tôt ou tard français, préfère ne pas courir le risque d'être taxé de complaisance à l'égard des étrangers. Au choix du cœur, il préfère le choix politique de la rigueur, qui conduit à rétablir tout de même l'essentiel : l'acquisition de la nationalité de plein droit et automatique, à dix-huit ans, sans exclusion possible.

En optant ainsi, au nom de l'équilibre et du consensus républicain, M. Jospin confirme la fermeté avec laquelle il entend traiter les dossiers de la nationalité et de l'immigration. La modération serait alors le prix à payer pour que cessent à la fois la manipulation du thème des étrangers à des fins politiciennes et l'incessant mouvement de balancier des lois qui les concernent. Si la prochaine alternance « oubliait » les immigrés, M. Jospin aurait gagné, mais il est peu probable que l'opposition l'aide à tenir ce pari.

Philippe Bernard

Le droit du sol en trois dates

● **1945 : l'ordonnance du 19 octobre** annule les mesures restrictives prises dans l'immédiat avant-guerre et sous Vichy et consacre l'équilibre entre droit du sol et droit du sang, qui était en vigueur depuis un siècle avant la défaite de 1940 et ses conséquences. La loi de 1851 avait introduit le double droit du sol, toujours en vigueur aujourd'hui, qui rend français à la naissance tout enfant né en France de parents étrangers qui y sont eux-mêmes nés. Clé de l'intégration « à la française », tous les enfants d'immigrés sont ainsi nécessairement français à la deuxième génération. La loi de 1889 institue de plein droit l'acquisition de la nationalité à l'âge de la majorité pour tous les enfants d'étrangers nés en France ; elle a aussi permis aux parents étrangers d'obtenir la nationalité pour leurs enfants mineurs nés en France.

● **1973 : la loi du 9 janvier** fait de certaines condamnations pénales un empêchement à l'acquisition de la nationalité par déclaration. Surtout, elle adapte l'ordonnance de 1945 au contexte de la décolonisation. Ainsi, en vertu du double droit du sol, les enfants d'Algériens nés en France après le 1er janvier 1963 sont français de naissance puisque leurs parents sont eux-mêmes nés sur un sol – l'Algérie – alors considéré comme français.

● **1993 : la loi Méhaignerie** introduit l'exigence d'une manifestation de volonté entre seize et vingt et un ans pour l'acquisition de la nationalité par les enfants nés en France de parents étrangers. Elle supprime la possibilité pour les parents d'obtenir la nationalité pour leurs enfants mineurs nés en France et restreint l'application du double droit du sol.

M. Jospin se déclare « fier » que le PCF soit représenté au sein de son gouvernement

Le premier ministre répondait à une question sur les crimes du communisme

Interrogé à l'Assemblée nationale, mercredi 12 novembre, par un député UDF sur les crimes du communisme, « *pour que soient établies les responsabilités de ceux qui ont soutenu ces abominations* », le premier ministre s'est déclaré « *fier* » de compter des représentants du PCF au sein de son gouvernement. Lionel Jospin a enfoncé un coin dans l'opposition, le RPR se désolidarisant de la confédération libérale.

L'AFFAIRE *Yann Piat* le 7 octobre, les controverses autour du procès Papon le 21 octobre, *Le Livre noir du communisme* le 12 novembre... Pour le troisième fois en cinq semaines, Lionel Jospin a transformé la séance des questions au gouvernement, dont l'ordinaire est relativement peu alléchant, en temps fort du débat politique. Assuré sur sa gauche, le premier ministre prend manifestement plaisir à ferrailler avec l'opposition, dût-il, comme ce fut le cas à propos de Vichy, susciter lui-même la question qui lui ouvre les portes de l'arène.

Mercredi 12 novembre, M. Jospin n'a pas eu à se donner ce mal. « La » question est venue des rangs de l'opposition, de Michel Voisin (UDF-FD, Ain), pas peu fier d'être à *l'origine d'un beau remue-ménage*. Tandis qu'au-dessus de lui dans l'hémicycle, Charles de Courson (UDF-FD, Marne) brandissait un exemplaire du *Livre noir du communisme*, M. Voisin interrogeait le premier ministre, « *85 millions de morts* » à l'appui, afin de savoir ce qu'il comptait faire « *pour que soient établies les responsabilités de ceux qui ont soutenu ces abominations* ».

JUGE DE PAIX

Ecartant de lui-même l'hypothèse d'une « *petite question politicienne* », M. Jospin s'est lancé dans un rapide tour d'horizon de l'histoire du communisme au cours des quatre-vingts dernières années.

Notant d'emblée que la révolution de 1917 « *a été l'un des grands événements de notre siècle* » et que « *l'URSS de Staline, quelque appréciation que l'on porte sur elle, a été notre alliée contre l'Allemagne nazie* », M. Jospin a conclu son intervention, saluée par une ovation débout de sa majorité, en se posant en juge de paix : « *Si le goulag et le stalinisme doivent être condamnés et rejetés totalement, et si l'on peut penser que le Parti communiste français (...) a trop tardé à le faire, il n'empêche qu'il l'a fait. Pour moi, le communisme s'inscrit dans le Cartel des gauches, dans le Front populaire, dans les combats de la Résistance, dans les gouvernements de la gauche en 1945 et en 1981, il n'a jamais porté la main sur les libertés. Il a tiré des leçons de son histoire. Il est représenté dans mon gouvernement, et j'en suis fier !* » Entre-temps, le chef du gouvernement, qui a aussi souligné qu'il n'avait « *jamais mis le signe "égal"* » entre le nazisme, « *doctrine intrinsèquement perverse* », et le communisme, a pris soin de planter quelques banderilles. Relevant la présence concomitante du président de la République « *à Hanoï, après s'être rendu en Chine, où il s'apprête d'ailleurs à retourner* », M. Jospin n'a pas manqué de rappeler la participation des communistes français, en 1945 – « *alors que les crimes de Staline étaient parfaitement connus* » –, à un gouvernement « *issu de la Résistance et dirigé par le général de Gaulle* ». « *Il est significatif que la question soit posée par un membre du groupe UDF et non par un député gaulliste* », a-t-il insisté.

Diviser pour mieux régner : la stratégie s'est révélée payante. Tandis que le groupe UDF quittait l'hémicycle en deux vagues successives, afin de manifester sa réprobation, la plupart des députés RPR restaient sagement assis.

A la fin de la séance, si Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine) dénonçait cette « *manœuvre du premier ministre* », d'autres élus RPR prenaient leur distance avec leurs collègues UDF.

HOMMAGE DE M. HUE

« *Si on devait quitter l'hémicycle à chaque fois que le gouvernement fait une réponse qui ne nous convient pas, on ne serait jamais dans l'hémicycle* », déclarait Jean-Louis Debré, président du groupe néogaulliste, en regrettant que M. Jospin n'ait pas parlé « *des millions de morts du communisme* ». Une observation reprise par Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie). Refusant la comparaison entre le nazisme et le communisme, l'ancien président de la commission des lois ajoutait surtout : « *Je suis de ceux qui, compte tenu peut-être de ma génération, sont en droit de considérer qu'on a eu tort de poser cette question.* »

Dès lors, Robert Hue, secrétaire national du PCF qui devait présenter un rapport devant le comité national de son parti, jeudi, pouvait rendre hommage au premier ministre, dont la « *réponse de fond* » sur les crimes du communisme « *honore la démocratie française* ».

Jean-Baptiste de Montvalon

Les députés du PC renoncent à s'opposer au budget de la défense

Alain Richard a ménagé les élus communistes

LES DÉPUTÉS ont adopté, jeudi 13 novembre, le budget de la défense pour l'année 1998, en baisse par rapport à 1997. Le RPR et l'UDF ont voté contre. Les députés communistes ont renoncé à s'opposer à ce budget, dont ils contestent « *l'aspect global* », se contentant d'une abstention, après les engagements pris par Alain Richard. Le ministre de la défense a annoncé que les ouvriers de l'Etat, travaillant dans les établissements de la direction des constructions navales (DCN) et dans l'entreprise publique GIAT-Industries (armement terrestre), bénéficieront de mesures leur permettant de partir à la retraite à cinquante-deux ans, tout en prévoyant de nouveaux recrutements.

La délégation interministérielle aux restructurations de défense disposera de 500 millions de francs pour mener à bien ses missions. Son organisation sera « *revue et son rôle étendu* ». M. Richard a également assuré qu'un comité interministériel de l'aménagement du territoire se réunira dans les semaines qui viennent pour examiner notamment la situation des bassins les plus immédiatement touchés par les restructurations de défense.

M. BOCQUET SATISFAIT

Le ministre de la défense a pris soin d'annoncer ces informations, en séance, juste avant la réunion du groupe communiste prévue en fin d'après-midi. Alain Bocquet s'est félicité de ce qu'il venait d'entendre, y voyant « *un chantier dans lequel, avec l'aide du mouvement social, (...) nous pouvons apporter des réponses concrètes et des avancées* ». Tirant le bilan d'une intense campagne auprès du ministère de la défense, le président du groupe communiste a indiqué que grâce à « *la bataille menée* » par ses députés, « *il y a des questions sur lesquelles on a pu faire avancer les choses, notre action a été utile. En nous abstenant, nous voulons montrer cette utilité* ».

Pour obtenir la neutralité des députés communistes, M. Richard n'a pas ménagé ses efforts. Après avoir reçu, ou fait recevoir au ministère, plusieurs fois depuis juillet, des délégations conduites par Jean-Claude Sandrier (Cher), rapporteur pour avis du budget des forces terrestres, le ministre lui a personnellement téléphoné chez lui, lundi, l'invitant à le rencontrer une dernière fois, mercredi, avant la discussion en séance publique. Lui-même ancien salarié de GIAT-Industries, M. Sandrier a salué, dans les couloirs, la décision du « *maintien des sites de GIAT et de la DCN* ». Le député communiste s'est déclaré content d'avoir « *obtenu en grande partie satisfaction, après plusieurs jours de siège et d'attente* » sur les trois points qu'il avait mis en avant au cours des négociations : les aides à la diversification des sites industriels, le maintien des plans de charge et l'embauche de jeunes, parallèlement au départ anticipé de salariés plus âgés. M. Sandrier a affirmé que M. Richard lui avait même assuré que le gouvernement avait décidé de ne pas reporter en 1999 les commandes de systèmes anti-char Eryx, confirmant ainsi la réalisation d'un pôle missilier à Bourges, où le député communiste est élu.

Evoquant la baisse de 8,7 % des crédits d'équipement (titre V), Paul Quilès (PS, Tarn), président de la commission de la défense, a jugé que la poursuite de la baisse des dépenses d'équipement serait « *dangereuse* ». Jacques Myard (RPR, Yvelines) a déclaré que ce « *mauvais budget* » allait entraîner un « *affaiblissement militaire et diplomatique* » de la France. Jean-Marie Le Chevallier (non-inscrit, Var) a déclaré, « *au nom des quatre millions de Français qui ont voté pour nous* », que ce budget « *met gravement en danger notre pays* ». Arthur Paecht (UDF, Var) a redouté que ce projet « *n'ouvre la voie à une gestion purement financière de notre politique d'équipement militaire* ». M. Richard a répliqué qu'on ne pouvait pas plaider d'une manière générale pour la réduction de la dépense publique et protester lorsque le gouvernement appliquait ce principe.

Fabien Roland-Lévy

Le premier secrétaire et la « tragédie historique du stalinisme »

POUR LA PREMIÈRE FOIS, Lionel Jospin a donné acte au PCF, mercredi 12 novembre, d'avoir dressé, même trop tardivement, un bilan négatif du stalinisme. Mais sa condamnation du stalinisme et sa volonté de renvoyer le Parti communiste à son propre bilan sont des constantes de son action des dernières années. Déjà, en mars 1987, le premier secrétaire du Parti socialiste, que François Mitterrand avait chargé en 1974 des relations avec le PCF, avait évoqué, dans un entretien au *Point*, « *la tragédie historique du stalinisme* ».

Redevenu premier secrétaire du PS, en octobre 1995, M. Jospin ne perd pas une occasion de rappeler le PCF à son devoir de mémoire. Le 10 février 1996, lors d'une réunion des premiers secrétaires fédéraux, l'ancien candidat à l'élection présidentielle engage le débat sur ce point avec Daniel Percheron, premier fédéral du Pas-de-Calais.

Rappelant qu'il est favorable à une stratégie de rassemblement de la gauche et qu'il était opposé à l'ouverture au centre en 1988 – « *il y avait une majorité de gauche à l'Assemblée nationale, on l'a oublié* » –, M. Jospin assure que « *nos relations avec le PCF ont toujours été compliquées et contradictoires* ». « *Quand ils comprennent que c'est nous qui tirons parti de l'union, ils tournent et ils nous imposent une longue période de division* », analyse-t-il. « *Le PCF a une formidable interrogation sur son avenir* », ajoute M. Jospin, qui s'interroge à voix haute : « *Est-ce qu'on redonne au Parti communiste le label de parti de gouvernement ? C'est à eux de le reconquérir. C'est à lui de bouger, à lui d'évoluer.* » Quelques semaines plus tard, l'ensemble des formations de gauche – dont la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste) –, se retrouvent, le 2 avril, au Palais omnisports de Bercy à Paris.

« CHACUN REVISITE SON HÉRITAGE »

Devant Robert Hue et une majorité de militants communistes, M. Jospin récuse « *diatribes et leçons* » sur le bilan des septennats mitterrandistes. Pour l'inventeur du « *droit d'inventaire* », « *nous avons tous nos bilans historiques* ». Au risque de se faire siffler par une partie de la salle, il enchaîne : « *les communistes ne peuvent plus et ne veulent plus nier la tragédie historique du stalinisme* ».

Dans un entretien au *Monde*, le 25 juin 1996, M. Jospin écarte tout nouveau programme commun de gouvernement avec le PCF et ajoute : « *Chacun revisite son héritage, son histoire, tire ses bilans. Le PC a les siens à tirer sur une histoire qui avait commencé en 1917 et qui s'est close, d'une certaine façon, en 1989.* »

Quelques semaines avant la dissolution de l'Assemblée nationale, le premier secrétaire du PS revient à la charge. « *Qu'il puisse y avoir au Parti communiste des nostalgiques d'une époque ancienne, c'est possible*, dit-il dans le Figaro du 5 mars, *mais le PC ne peut agir comme si l'URSS continuait à exister.* »

Lorsque, le 29 avril, le PS et le PCF se rencontrent, à la Mutualité, pour conclure leurs négociations afin d'aborder la campagne des élections législatives avec une déclaration commune, la question des bilans est de nouveau abordée. « *Le moment historique a changé pour nos partis*, souligne d'emblée M. Jospin. *L'Union soviétique n'existe plus, la Révolution d'octobre est loin. J'imagine que cela vous pose des questions.* »

Mercredi, devant le bureau national, Jean-Christophe Cambadélis, chargé des relations extérieurs au secrétariat national, a déclaré qu'il n'y avait « *pas de différence de nature, mais une différence d'intention* » entre le nazisme et le communisme, en évoquant « *l'utopie des races* » du premier et « *l'utopie de l'égalité* » du second. « *On ne peut pas mettre ces deux utopies sur le même plan* », a souligné M. Cambadélis, tandis que François Hollande, premier secrétaire délégué, se demandait si une partie de la droite ne préparait pas le terrain, en interpellant le premier ministre comme elle l'avait fait le même jour à l'Assemblée nationale, à des alliances avec le Front national.

Michel Noblecourt

Le Sénat lève l'immunité de Xavier Dugoin (RPR)

LE BUREAU du Sénat a accepté, mercredi 12 novembre, de lever l'immunité parlementaire de Xavier Dugoin, sénateur (RPR) et président du conseil général de l'Essonne, en vue d'une possible mise en examen pour trafic d'influence. Les sénateurs ont suivi les recommandations du parquet d'Evry, qui avait conseillé de limiter cette levée au seul contrôle judiciaire. Ils n'ont donc pas accédé aux demandes du juge d'instruction, qui entendait se réserver la possibilité de placer M. Dugoin en détention. La démarche du magistrat était motivée par la réunion, dans un même dossier, de l'affaire des salaires présumés fictifs versés par deux filiales du groupe de BTP Parachini à trois proches du président Dugoin, d'un « *manuel de corruption* » attribué à M. Dugoin et aux déclarations du député (RPR) Franck Marlin, selon lesquelles une contrepartie aurait pu exister entre certaines rémunérations et l'obtention de marchés publics.

Les députés souhaitent relever la fiscalité sur les logements vacants

LA COMMISSION des finances de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 12 novembre, une série d'amendements sur le projet de loi de finances 1998 dans le cadre des articles dits « *non rattachés* », qui seront examinés en *séance publique lundi 17 et mardi* 18 novembre. A l'instigation du groupe socialiste, elle a voté le relèvement du plafond de dépenses de rénovation de l'habitation principale donnant droit à un crédit d'impôt. Elle souhaite ainsi porter ce plafond de 4 000 à 5 000 francs pour un célibataire, de 8 000 à 10 000 francs pour un couple marié. Le rapporteur général du budget, Didier Migaud (PS, Isère), a proposé que cette somme soit majorée pour les familles avec enfants.

Les commissaires aux finances ont par ailleurs voté un amendement de Jean-Jacques Jegou (UDF-FD, Val-de-Marne) instituant une déclaration de revenus commune pour les concubins, obligatoire. Un sous-amendement, également adopté, précise le traitement des concubins dans le cadre de l'impôt sur la fortune et rend obligatoire l'imposition commune. Charles de Courson (UDF-FD, Marne) a précisé que quatre concubins fortunés seulement seraient concernés.

Les commissaires aux finances ont voté un amendement UDF qui permet aux conseils généraux et à l'Assemblée de Corse d'exonérer de vignette les véhicules propres. Cet amendement a suscité les réserves d'Henri Emmanuelli, le président PS de la commission des finances, qui l'a jugé « *contestable dans son principe puisque certains départements pourront exonérer et d'autres pas* ».

A l'initiative de Philippe Auberger (RPR, Yonne), l'opposition UDF et RPR a vivement contesté l'article 54 du projet de loi de finances qui, pour les travaux à façon, rend le donneur d'ordre solidairement responsable du façonnier, en cas de fraude à la TVA. M. de Courson s'est ému de ce qu'on « *risque de condamner des innocents* ». Il a reçu le soutien d'Edmond Hervé (PS, Ille-et-Vilaine), qui a estimé cet article « *dangereux* ».

MM. de Courson et Jegou ont proposé de permettre à l'Etat de récupérer les sommes versées – au titre du RMI – aux enfants de parents aisés ne remplissant pas leur obligation alimentaire. Cette proposition a provoqué un léger flottement dans les rangs mêmes de la majorité pour être finalement repoussée à la demande du rapporteur général, Didier Migaud.

M. Migaud a, en revanche, fait adopter un amendement étendant de quinze à trente jours la durée durant laquelle un contribuable qui fait l'objet d'un procès-verbal de l'administration fiscale peut faire valoir ses observations.

DISPOSITION « OUBLIÉE »

La commission des finances a, par ailleurs, de nouveau adopté l'amendement déposé par les députés socialistes sur les logements inoccupés. Cet amendement stipule qu'« *à compter du 1er janvier 1999* » une taxe additionnelle à la taxe foncière pourrait être appliquée à certaines entreprises et aux particuliers propriétaires de plus de trois logements dans la même commune qui n'ont pas été habités pendant plus d'un an. Cette taxe additionnelle serait instaurée « *dans les communes où existent d'importants déséquilibres entre l'offre et la demande de logements* ». Cette disposition avait déjà été votée par la commission, il y a un mois, mais n'avait pas été appelée en séance publique à la suite d'un « *oubli* ».

Enfin, a été adopté un amendement des députés socialistes proposant de majorer de 1,3 % les valeurs locatives cadastrales des propriétés non bâties et des propriétés bâties non industrielles servant de base au calcul des impôts locaux. Les commissaires aux finances ont conclu en votant l'ensemble du projet de budget 1998, qui doit être adopté en séance publique mercredi 19 novembre.

C. M.

DÉPÊCHES

■ **CUMUL DE MANDATS : Lionel Jospin** a achevé, mercredi 12 novembre, ses consultations sur le cumul des mandats en recevant Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française, et Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens et ministre de l'intérieur. M. Jospin fera connaitre ses propositions au début du mois de décembre.

■ **ASSEMBLÉE : Gerry Adams, président du Sinn Fein, a été invité,** mercredi 12 novembre, par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, à l'initiative de Jack Lang (PS), son président. « *L'engagement du Sinn Fein est pour la paix. On ne nous détournera pas de ce but* », a assuré M. Adams, qui a appelé le premier ministre britannique Tony Blair à « *faire de l'Irlande sa priorité* ».

■ **CNPF : Ernest-Antoine Seillière,** candidat à la présidence du CNPF, souhaite, jeudi 13 novembre, dans un entretien au *Figaro*, que le gouvernement « *renonce* » à son « *dangereux projet* » sur les 35 heures ou, au moins, qu'il « *le tempère fortement* ». Evoquant la gestion paritaire des organismes sociaux, M. Seillière juge « *inadaptées les mesures de rétorsion* » envisagées par certains membres du CNPF qui avaient brandi la menace d'un retrait. « *Il faudra cependant réfléchir très vite à cette question et poser des conditions à son maintien, avant, le cas échéant, de marquer des ruptures* », souligne-t-il.

هكذا من الأصل

Les députés du PC renoncent à s'opposer au budget de la défens

Le Sénat lève l'immunité de Xavier Dugoin (RPR

Le Guid du Pouv

Le FN tente de politiser les élections prud'homales

Martine Aubry annonce un projet de loi

Les syndicats dénoncent la présence, dans de nombreux départements, de listes suscitées par le Front national pour les élections prud'homales du 10 décembre. Martine Aubry, ministre de l'emploi, a annoncé, mercredi 12 novembre, le dépôt d'un projet de loi début 1998 destiné à *« prévenir toute tentative de dévoyer »* cette institution.

LE FRONT NATIONAL fait flèche de tout bois pour s'implanter dans l'ensemble des secteurs de la vie économique et sociale, et il est en train de donner une tournure très politique aux élections prud'homales, prévues le 10 décembre. Sous l'étiquette de la Coordination française nationale des travailleurs (CFNT), le parti d'extrême droite a constitué des listes dans de nombreux départements pour le collège des salariés, tandis que certains syndicats, notamment la CGT, estiment que dans certaines régions, le FN a infiltré de manière plus discrète le collège patronal.

Ce risque n'a pas échappé au gouvernement, même s'il a laissé aux partenaires sociaux le soin de déposer des recours devant les tribunaux d'instance quand ils le jugent nécessaire. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a estimé, mercredi 12 septembre, que *« les idéologies d'exclusion n'ont pas leur place dans les conseils de prud'hommes »*, et elle a annoncé que *« dès le début de 1998, le gouvernement présentera au Parlement un projet de loi permettant de mieux garantir la légitimité et la crédibilité de l'institution prud'homale »*.

Inaugurant les nouveaux locaux du conseil des prud'hommes d'Arras (Pas-de-Calais), le même jour, Elisabeth Guigou, ministre de la justice, a souligné que *« ceux qui entendraient dévoyer l'institution prud'homale, ou en faire une plate-forme politicienne, ne peuvent prétendre servir la justice »*. Sans citer le parti de Jean-Marie Le Pen, Mme Guigou a ajouté que *« le juge doit être impartial »* et que *« toute prise de position politique dans ses fonctions juridictionnelles constituerait une violation des obligations de sa charge »*.

A quelques jours du lancement par le gouvernement d'une campagne nationale destinée à limiter l'abstention (59,63 % en 1992), Mmes Aubry et Guigou ont appelé à une *« forte mobilisation »* afin que cette institution unique en Europe puisse exercer une justice de proximité sans être *« dénaturée »*. Ces déclarations *« ne règlent pas le problème »* pour le prochain scrutin, a noté Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, mercredi, devant l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS). *« La responsabilité des gouvernements précédent et actuel est engagée »* dans la mesure où ils n'ont pas pris – faute de temps, selon Mme Aubry et Mme Guigou – des mesures pour barrer la route à l'extrême droite.

RECOURS EN JUSTICE

M. Viannet a précisé que, selon un premier recensement effectué par son organisation, *« la CFNT a constitué des listes dans le collège salarié dans cent vingt et une sections, sur les trois cent vingt-six possibles, dont trente et une dans l'industrie, trente-deux dans le commerce, six dans l'agriculture, trente dans les activités diverses et treize dans l'encadrement »*. Il a précisé que la CGT allait déposer des recours devant les tribunaux d'instance *« en contestant le caractère syndical de ces listes »*, ajoutant que cette démarche se ferait *« dans l'unité par l'ensemble des organisations syndicales, ou par au moins deux ou trois organisations »*.

A Paris, la CGT, la CFDT, FO, la CFE-CGC, l'UNSA (dont la FEN) et le Groupe des dix (dont SUD) ont demandé à la préfecture, dans une lettre commune, le retrait d'une liste proche du FN qui présente des candidats dans la section encadrement. Ayant *« des preuves intangibles »* que le parti d'extrême droite est derrière cette liste, les six organisations ne peuvent *« accepter que des représentants d'un parti politique prônant le racisme, la xénophobie puissent se présenter lors d'une élection sociale »*.

La CFDT a elle aussi réagi, mercredi, à *« l'intrusion du FN dans cette élection »*. Michel Caron, secrétaire national, estime qu'*« il est grave qu'une force politique puisse ainsi afficher et utiliser les prud'hommes comme tremplin pour atteindre un objectif politique »*. La centrale cédétiste estime, comme la CGT, que *« cette situation était évitable »* si les gouvernements, alertés depuis plus d'un an, avaient su garantir l'impartialité des listes.

Jean-Michel Bezat

Un témoignage sur l'« armée parallèle » du FN

« Dominique », ancien militaire recruté par le service d'ordre du Front national, le Département protection-sécurité (DPS), confirme, dans *Libération* du 13 novembre, l'existence d'une *« armée parallèle »* au sein de celui-ci. Cette *« petite légion »*, appelée « G 11 », à laquelle il a été affecté, n'a aucune réalité légale mais regroupe, explique-t-il, *« un peu plus de deux cents personnes »*, *« tous des anciens "bérets rouges" ou "bérets verts" »* (anciens parachutistes ou légionnaires). *« Nous sommes mobilisables vingt-quatre heures sur vingt-quatre en cas de subversion intérieure et nous devons être capables de renverser un gouvernement en quarante-huit heures si Le Pen se fait descendre »*, raconte « Dominique ».

Ce « G 11 » opère en se mêlant aux manifestants, voire aux gendarmes mobiles, et *« travaille avec les commissaires »*. « Dominique » affirme enfin que le DPS rassemble des informations sur les organisations *« Ras l'Front et le Scalp* [Sections carrément anti-Le Pen] », sur les journalistes et écoute les communications téléphoniques au siège du parti.

M. Blondel dénonce la « trahison » de Mme Notat dans le conflit des routiers

ENTRE la fin du conflit des routiers, dimanche 10 novembre, et les élections prud'homales, le 10 décembre, le secrétaire général de FO, Marc Blondel, a trouvé une « fenêtre de tir » idéale pour dénoncer la CFDT, et surtout Nicole Notat. Du gros calibre pour une attaque... « ad feminam » où le « général » Blondel, qui avait déjà amusé la galerie sur ce thème, s'est, cette fois, surpassé dans le raffinement.

N'a-t-il pas été le *« cocu magnifique »* dans le conflit des routiers, lui demande *L'Événement du jeudi* (13-19 novembre) ? *« Je suis peut-être cocu*, répond-il. *Mais je suis en règle avec les mecs. Moi, mon boulot, ce n'est pas de faire l'amour avec les premiers ministres, que ce soit Juppé ou Jospin. D'abord, parce qu'ils sont mâles et que je ne suis pas homo* (...). *Mme Notat a maintenu la grève jusqu'à vendredi et cependant, elle savait qu'elle signerait. Ce syndicalisme là, je ne le pratique pas. Cela s'appelle de la trahison en rase campagne. »*

M. Blondel estime que *« les mecs savent qu'ils ont été bernés* (...). *Ils risquent de foutre le camp au FN. Voilà le boulot. L'apprenti sorcier, ce n'est pas moi, c'est Mme Notat »*. Puis il s'exclame : *« Ah, elle est courageuse, la saint-simonienne ! »*, allusion à la Fondation Saint-Simon où, pour les détracteurs de cette institution, se retrouve la fine fleur de la « pensée unique ». Mme Notat *« finira par devenir le syndicat officiel »*. M. Blondel avait déjà lancé cette accusation, lundi, au congrès de la fédération FO du bâtiment.

Jusqu'à présent, Mme Notat n'a pas réagi à ces attaques, tout en répondant à l'accusation de s'être montrée *« raisonnable »* pour obtenir un meilleur score aux élections prud'homales. *« Nous n'avons pas géré ce conflit différemment du fait de la campagne. Jouer à cela aurait été très risqué »*, a-t-elle déclaré, mercredi 12 novembre, à *La Voix du Nord*, ajoutant que sa centrale éprouvait *« une grande fierté »* d'avoir signé l'accord.

Depuis le soutien appuyé de la CFDT au « plan Juppé » sur la Sécurité sociale, le patron de FO ne perd pas une occasion de dénoncer la volonté de Mme Notat d'être *« l'interlocuteur privilégié »* des gouvernements successifs, un rôle qu'a joué FO pendant l'ère Bergeron.

Les critiques de l'attitude de Mme Notat dans le conflit des routiers n'en sont pas moins vives à l'intérieur de sa centrale comme à l'extérieur, tout en restant décentes. Le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, qui se garde souvent de porter des jugements sur ses homologues, n'en a pas moins jugé, mercredi, que la volonté affichée très tôt par la CFDT de signer avec le patronat des transports a été *« le coup le plus dur porté »* à la grève des routiers.

J.-M. B.

Le ministre de la fonction publique est prêt à proroger le congé de fin d'activité en 1998

M. Zuccarelli a annoncé qu'il déposerait un projet de loi sans attendre la tenue d'une éventuelle négociation salariale qui, selon lui, ne pourrait avoir lieu avant la fin décembre ou le début janvier 1998

LE MINISTRE de la fonction publique, Emile Zuccarelli, a poursuivi ses entretiens bilatéraux avec les sept fédérations de fonctionnaires, mercredi 12 novembre, en recevant l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes, qui regroupe la FEN et la FGAF) et la FSU. Il leur a fait une bonne surprise, en leur annonçant qu'il envisageait de déposer au Parlement, avant la fin novembre, un projet de loi permettant de proroger le congé de fin d'activité en 1998.

Réclamée par toutes les fédérations de fonctionnaires, cette mesure était considérée comme l'un des éléments de la négociation salariale que le gouvernement souhaite engager. En 1996, le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, en avait fait un accord à part entière. Le protocole instituant le congé d'activité pour 1997 avait été signé par toutes les fédérations sauf la CGT. Le dispositif transposait, de façon avantageuse, aux trois fonctions publiques, l'accord patronat-syndicats sur la cessation anticipée d'activité, dit « accord Unedic », du 6 septembre 1995. Ce dernier autorisait le départ à la retraite à partir de cinquante-huit ans (au lieu de soixante normalement) des salariés disposant de quarante annuités de cotisation et prévoyait qu'en échange l'entreprise devait embaucher des jeunes. Les fonctionnaires ont bénéficié de ce congé avec trente-sept annuités et demie de cotisation seulement. Quelque dix mille agents de l'Etat, quatre mille agents territoriaux et mille agents hospitaliers en ont profité, selon les premières estimations du ministère de la fonction publique.

PREUVE DE BONNE VOLONTÉ

Pour que la prorogation du congé de fin d'activité soit applicable au 1er janvier 1998, il faut que le Parlement l'ait adoptée avant la fin de l'année. Au risque de se priver d'un élément de négociation non négligeable, le ministre de la fonction publique a donc décidé de devancer l'échéance encore incertaine d'une négociation salariale. Il a en effet indiqué que, si cette négociation a lieu, elle ne se tiendra pas avant *« la fin décembre ou le début janvier »*. L'entourage du ministre a expliqué à certains syndicalistes qu'il valait mieux laisser passer les élections prud'homales du 10 décembre, car ces dernières inciteraient à une certaine surenchère. Pourtant, ces élections ne concernent nullement la fonction publique.

Les conseillers de M. Zuccarelli ont aussi affirmé qu'il valait mieux laisser passer le congrès de la FSU, prévu du 8 au 12 décembre à Toulouse. Mais les désaccords qui existent entre la FSU et son Syndicat national de l'enseignement technique (Snetaa) n'incitent pas non plus à la surenchère, le Snetaa ayant, sur les salaires, une position plus modérée que la FSU. Il est plus vraisemblable que le gouvernement veuille laisser passer la discussion du projet de loi de finances pour 1998 pour y voir plus clair. Malgré ces perspectives lointaines, l'annonce du ministre a été perçue comme une seconde manifestation de bonne volonté, après les propositions faites sur les bas salaires (*Le Monde* du 8 novembre).

Rafaële Rivais

SANTÉ PUBLIQUE Un premier bilan de la réforme de la santé en prison, mise en œuvre en 1994, a été établi par la direction des hôpitaux (DH). *Ce document fait état* d'une *« amélioration indéniable de la qualité des soins en prison »* mais signale cependant des points noirs. ● CES DIFFICULTÉS concernent le dépistage de la tuberculose, le manque de certains spécialistes, le non-respect du secret médical ou des lacunes dans la prise en charge et le suivi des sortants de prison. ● PSYCHIATRE au service médico-psychologique régional de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, Christian Sueur raconte son métier. Il dénonce les pressions visant à faire des médecins *« des agents de l'administration pénitentiaire »* et réclame *« une séparation des pouvoirs entre la justice et la santé qui mettrait fin aux nominations des chefs de service par le ministère de la justice »*.

La réforme de 1994 a permis une « amélioration » des soins en prison

Selon un bilan établi par le ministère de la santé, la meilleure qualité de la prise en charge médicale des détenus ne doit pas masquer la persistance de nombreuses difficultés et insuffisances

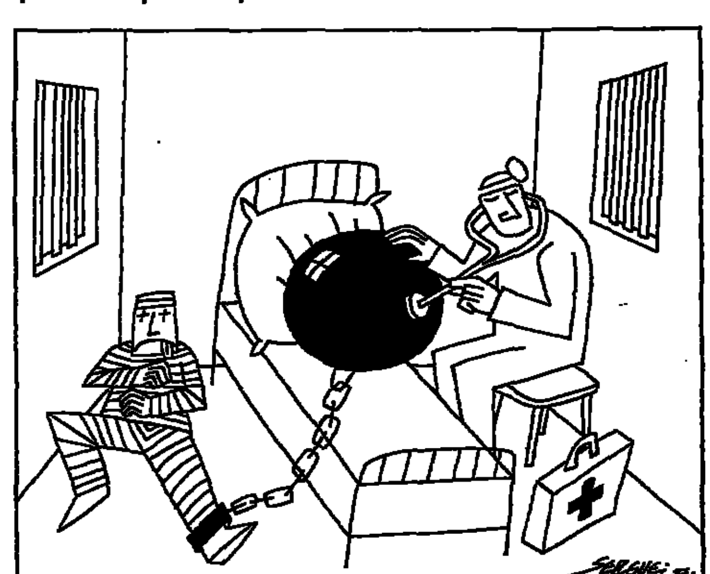
LA RÉFORME de la santé en prison est loin d'être achevée. Un premier bilan national de la mise en œuvre de la *loi du 18 janvier 1994* relative à la santé publique et à la protection sociale, qui a sonné le glas de la médecine pénitentaire en rattachant la gestion des problèmes sanitaires en milieu carcéral à la médecine de droit commun, a été établi par la direction des hôpitaux (DH). Elaboré à partir d'un questionnaire envoyé le 20 mars 1996 aux directions départementales des affaires sanitaires et sociales (Ddass), ce document, que *Le Monde* a pu se procurer, fait état d'*« une amélioration indéniable de la qualité des soins »*, mais relève une série de difficultés très concrètes dans l'application de la législation.

La DH précise que sur un total de 149 établissements pénitentiaires concernés – ceux dits du « programme 13 000 », où la santé relève d'entreprises privées, sont exclus du champ d'application de la loi – 139 protocoles de soins ont été signés avec 206 établissements publics de santé. Les unités de consultations et de soins ambulatoires (UCSA) créées par la réforme assurent désormais la prise en charge des patients.

Les motifs de satisfaction concernent la visite médicale d'entrée, qui est réalisée *« systématiquement »* et permet de dresser *« un réel bilan de santé »* des entrants, le *« renforcement notable des prestations de médecine générale et de soins infirmiers »*, *« la permanence des soins pour les urgences »*, qui est *« effective dans l'ensemble des établissements »*, la suppression généralisée des *« fioles »* (médicaments dilués distribués en cellule par les surveillants) et le recours croissant, dans *« la plupart »* des maisons d'arrêt et des centres de détention, à la possibilité laissée aux détenus de gérer eux-mêmes leurs traitements.

La DH met cependant quelques bémols à ce tableau globalement satisfaisant, qui vient confirmer les premières observations des administrations (*Le Monde* du 18 octobre 1996). Ainsi, à propos des médicaments, le rapport observe que *« les petits établissements à faible effectif infirmier ont des difficultés pour assurer la distribution* (...) *le week-end et les jours fériés »*. Il en allait notamment ainsi, au moment de l'enquête, à Fleury-Mérogis (Essonne), aux Baumettes (Bouches-du-Rhône), à Strasbourg et à Dunkerque. Par ailleurs, *« la gestion des psychotropes par les détenus suscite des réticences de la part de l'administration pénitentiaire »*, indique la DH. Les autorités carcérales redoutent en effet *« les risques de trafic et de stockage »* des molécules agissant sur le système nerveux central.

De nombreux points noirs sont encore relevés par le rapport de la DH. Le dépistage obligatoire de la tuberculose n'est pas toujours effectué dans les délais prescrits dans les établissements comptant moins de cent cinquante détenus, qui ne



disposent pas d'installations radiologiques. Au niveau des soins dentaires, la prise en charge est encore défaillante, avec des *« délais d'attente importants »*, qui varient de huit à quinze jours en moyenne et qui peuvent atteindre un mois ou plus dans certaines régions (Bretagne, Pays de la Loire, Haute-Normandie, Pas-de-Calais).

Le recrutement de certains médecins spécialistes pose également problème. Les prisons manquent cruellement de chirurgiens-dentistes et, dans une moindre mesure, d'ophtalmologistes et de dermatologues. *« Les difficultés de recrutement sont notamment liées à la rémunération à la vacation, très inférieure au paiement à l'acte antérieurement pratiqué »*, commentent les experts, qui préconisent *« un renforcement des équipes soignantes »*.

DÉFAUTS DE COORDINATION

Il en va de même pour les prestations psychiatriques, les observations récurrentes des Ddass concernant les *« difficultés de recrutement »* et *« l'insuffisance des temps de psychiatres et de psychologues »* au sein des services médico-psychologiques régionaux (SMPR). Il s'agit de *« faire face à la fréquence des pathologies mentales chez les détenus, qu'il s'agisse d'affections préexistantes ou de troubles réactionnels à l'incarcération »*, estime la DH, qui prône aussi *« le développement de la prise en charge, le plus précocement possible et de façon continue, des auteurs d'infractions sexuelles incarcérés, dont le nombre est estimé à 10 000 personnes au 1er janvier 1997 »*.

Des défauts dans la coordination des équipes soignantes sont aussi déplorés, notamment *« entre équipes somatiques et psychiatriques »* en Ile-de-France, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le Languedoc-Roussillon et en Auvergne. Le secret médical n'est pas toujours respecté, et dans certains établissements, *« en dehors des heures d'ouverture de l'UCSA, les clefs des armoires abritant* [les] *dossiers médicaux sont détenues par le personnel pénitentiaire »*. La présence des surveillants en consultation est *« souvent évoquée comme un obstacle »* à la confidentialité, et la DH note que *« le secret médical n'est pas très bien compris ni bien admis pour certaines pathologies (VIH, tuberculose) »*. Un *« accroissement sensible des consultations spécialisées, en milieu hospitalier comme en milieu pénitentiaire »*, a été observé, mais les visites à l'hôpital se heurtent parfois *« au contingentement des extractions* [de détenus] *en raison de la limitation des escortes de police »*. Par ailleurs, une certaine confusion des rôles est évoquée à propos de la surveillance médicale des détenus mis au quartier disciplinaire ou à l'isolement. Sur certains sites, *« la visite bihebdomadaire n'est pas toujours assurée »*, et *« il arrive que le médecin soit sollicité (...) pour fournir un certificat de compatibilité de l'état de santé du détenu avec la mise au quartier disciplinaire »*. Or cette mission ne doit pas incomber au médecin, qui *« ne peut délivrer que des certificats de contre-indication médicale au maintien dans le quartier disciplinaire »*, rappelle la DH. Le bilan fait enfin apparaître de graves lacunes dans la prise en charge des sortants de prison. *« Les UCSA ne connaissent pas les dates de sortie, ce qui rend difficile la délivrance des ordonnances et la transmission des informations utiles au suivi des soins en milieu libre »*, constate la DH, ajoutant que, *« dans la plupart des régions, les dispositions n'ont pas été prises pour organiser efficacement le suivi sanitaire »* des personnes élargies. La DH considère donc comme une priorité l'organisation d'un tel suivi, *« en coopération avec le service socioéducatif »* de l'établissement sanitaire.

Laurence Folléa

★ La revue médicale *Prescrire* publie un dossier-documentaire « Santé et prisons en France » avec l'essentiel des articles et études déjà parus sur le sujet. Editions Mieux prescrire, 83, bd Voltaire, 75011 Paris. Tél. : 01-47-00-94-45.

Des facteurs de risques cumulés

Les détenus cumulent de nombreux facteurs de risques sanitaires ; leur état tend à se dégrader plus vite que dehors. Selon l'inspection générale des affaires sociales, cela se traduit par *« une avance d'environ dix ans de la date d'apparition de certaines maladies »*. Trois pathologies lourdes sont concentrées en prison : les troubles mentaux, les affections autodestructrices (suicides, automutilation, grève de la faim) et les maladies infectieuses liées à la toxicomanie intraveineuse (tuberculose, hépatites, sida). La population toxicomane représente 15 % à 20 % de la population pénale en France.

● **Surmortalité.** Les experts constatent une surmortalité importante des détenus avant l'âge de 40 ans, de 278 % supérieure à la population générale chez les jeunes de moins de 20 ans et de 82 % supérieure chez les 20-39 ans.

● **Santé mentale.** Le taux de suicide des détenus est pratiquement dix fois plus élevé que celui de la population générale et les comportements d'autodestruction représentent environ 6 % à 16 % des besoins d'hospitalisation.

● **Maladies infectieuses.** Le nombre de prisonniers touchés par le virus du sida, en constante diminution, était de 2,3 % en 1995 (dix fois supérieur à celui de la population générale). Le taux de séropositivité reste trois à quatre fois plus élevé que celui observé en population générale. 1 113 prisonniers contaminés par le VIH ont été recensés en 1996, dont la majorité (62 %) présentaient une forme asymptomatique de l'infection. Le taux moyen d'incidence de la tuberculose a par ailleurs été estimé à 232 pour 100 000 détenus (contre 15,6 pour 100 000 habitants hors les murs).

● **Déontologie.** L'article 10 du code de déontologie médicale dispose notamment : *« Un médecin amené à examiner une personne privée de liberté ou à lui donner des soins ne peut, directement ou indirectement, serait-ce que par sa seule présence, favoriser ou cautionner une atteinte à l'intégrité physique ou mentale de cette personne ou à sa dignité. »*

Le rôle ambigu du médecin face à l'« entreprise de punition »

LE DOCTEUR Christian Sueur, psychiatre, travaille à mi-temps au service médico-psychologique régional de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne) depuis 1991. Il coordonne aussi l'antenne toxicomanie de l'établissement pénitentiaire et suit, hors les murs, les toxicomanes qui fréquentent l'Espace Parmentier, un centre de méthadone de Médecins du monde à Paris. S'il estime que la réforme de 1994 a entraîné *« sur Fleury, une nette amélioration, avec plus de moyens matériels et humains, des médecins plus ouverts, parfois plus compétents »*, son travail quotidien n'en a pas été bouleversé. Surtout, il n'a jamais cessé de s'interroger, de s'indigner.

Le docteur Sueur occupe, comme tous les soignants en prison, une fonction difficile parce qu'ambiguë. *« Dans le colloque singulier avec le patient, on est obligé de faire abstraction*, confie-t-il, *mais dès qu'on sort, on est dans la problématique de l'adaptation des sujets à l'entreprise de punition. »* Il se souvient qu'à son arrivée *« certains médecins se comportaient comme des agents de l'administration pénitentiaire. Une chose a changé avec la création des unités de consultations et de soins ambulatoires : aujourd'hui, on fonctionne tous sur le même modèle éthique et philosophique. »*

Le docteur Sueur reste vigilant. *« Il existe toujours une pression pour qu'on devienne des agents de l'administration pénitentiaire »*, fait-il observer, citant l'exemple du détenu en grève de la faim dont le rapport de situation établi par l'administration signale immanquablement qu'*« il sera présenté au médecin et au psychiatre »*. *« Si on refuse, on nous menace toujours avec la non-assistance à personne en danger*, explique le médecin, *mais je souhaiterai qu'on aille au moins une fois au procès, ne serait-ce que pour ouvrir le débat ! »*

ORGANISER LES RELAIS NÉCESSAIRES

Son métier, tout en nuances et en contradictions, consiste à soigner, non à traiter. *« Nous prenons soin des gens en état de souffrance, nous les aidons, mais nous ne traitons ni les origines ni les causes »*, précise-t-il. *« Les antidépresseurs, notre présence et la télévision servent à calmer les émeutes, mais cela ne figure pas dans nos missions »*, ajoute-t-il, farouchement attaché à l'article 10 du code de déontologie médicale. Le psychiatre se soucie aussi de la sortie de ses patients, essaye de *« les préparer à faire une psychothérapie dehors »* et organise les relais nécessaires.

Il soigne une file active de quatre-vingts à cent détenus – le bâtiment dont il a la charge en compte huit cents. Les patients demandent à le voir chaque fois par écrit et par surveillant interposé. *« Les patients n'ont jamais d'accès direct aux soignants*, dénonce-t-il. *De plus, les surveillants sont toujours présents à l'intérieur de l'infirmerie, où ils continuent de « mater» » Ils sont dans les locaux, les salles de soins. J'ai déjà vu des gradés compulser des dossiers médicaux. Il existe pourtant des dispositifs de sécurité qui permettraient une vraie confidentialité. »* Le docteur Sueur n'en a pas la preuve, mais il soupçonne une autre violation du secret médical : des écoutes téléphoniques auraient été posées sur la ligne de son service.

Christian Sueur déplore *« l'absence d'esprit critique et de remise en question de la plupart des soignants en prison. Nous sommes quand même dans un lieu concentrationnaire – c'est un fait, pas un jugement –*, dit-il, *où l'on peut se poser la question des traitements inhumains et dégradants, et pas seulement dans les quartiers disciplinaires. »* Le psychiatre refuse d'ailleurs de consulter dans ces quartiers, les « QD » dans le jargon carcéral.

Particulièrement au fait des problèmes de drogues, le docteur Sueur prescrit des produits de substitution à l'héroïne à certains patients toxicomanes. Il plaide pour que des seringues stériles soient mises à disposition de ceux qui s'intoxiquent intra-muros et réclame *« une séparation des pouvoirs entre la justice et la santé »* qui mettrait fin aux *« nominations des chefs de service par le ministère de la justice »* et impliquerait la signature unique des autorités sanitaires au bas des circulaires concernant la santé de détenus. *« Si on m'objecte quoi que ce soit*, conclut le médecin en colère, *je m'appuie sur la loi de 1994 pour répondre : ça, je peux le faire dehors, donc je peux aussi le faire dedans ! »*

L. F.

Les incendies mortels d'un pyromane « sans émotion »

LONS-LE-SAUNIER
de notre envoyé spécial

Les amateurs de mystère se consoleront peut-être avec le seul *élément encore inexplicable de la* quinzaine d'incendies qui ont éclaté à Moirans-en-Montagne (Jura) et dans la région entre le 29 novembre 1994 et le 4 février 1996, provoquant la mort d'une femme et d'un sapeur-pompier. Car si Serge Raffin, âgé de trente-six ans, reconnaît avoir allumé tous ces incendies, il est incapable d'en donner la moindre raison aux jurés de la cour d'assises du Jura réunis à Lons-le-Saunier depuis le mercredi 12 novembre. Certes, ce mystère paraîtra sans doute bien sordide à ceux qui avaient voulu croire à une série d'inflammations spontanées. A *l'époque, ils se partageaient entre* les scientifiques et les charlatans. Les premiers parlaient de surtensions, de champs magnétiques et *de micro-ondes provoqués par une* ligne électrique haute tension enterrée. Les seconds parlaient de tout : d'extraterrestres, de diablerie et de phénomènes paranormaux. Une seule chose les réunissait : ils en parlaient avec le même sérieux devant une presse complaisante.



PROCÈS

Puis il fallut redescendre sur terre. Les feux ont tous été allumés par un simple briquet tenu par un homme seul. *« La solitude est le maître mot de sa personnalité »*, note Danielle Sire, expert psychiatre, avant d'ajouter à propos de Serge Raffin : *« Nous avons cherché tous les éléments qui pouvaient donner un sens à ses actes, nous n'en avons trouvé aucun. »* La seule dominante de son caractère est *« une pauvreté intellectuelle et affective »* qui a conduit à une sorte d'*« abaissement du sens moral »* chez un homme qui *« n'éprouve pas vraiment de culpabilité ni même de remords »*. L'expert n'en dira pas plus. Pressée de questions, Mme Sire *reste dans son rôle* en rappelant à la cour : *« La justice attend un peu trop des experts psychiatres. Nous pouvons quelquefois donner un sens, mais nous ne pouvons pas répondre à toutes les questions. »*

Son confrère, le docteur Jean Riard, est bien plus catégorique. Volontiers opaque, il résume sa position brutalement, considérant que Serge Raffin est *« un rien dans lequel il n'y a rien »*. La phrase est d'autant plus maladroite que la présidente, Marie-Agnès Credoz, a la réputation de mener les débats avec un profond respect de la dignité de l'accusé. Sommés de s'expliquer, les experts s'en tirent par une série de phrases confuses que le magistrat ponctue par un glacial *« Ce n'est pas très compréhensible... »*. Pour faire bonne mesure, le spécialiste conclut que la personnalité de Raffin a *« altéré son jugement »*, mais qu'il ne s'agit pas d'une circonstance atténuante. En résumé, Raffin, *« qui n'a pas d'émotion »*, dispose *« d'un degré de conscience morale limité »* et ne correspond pas au profil psychiatrique d'un pyromane. S'il a mis le feu, c'est *« accidentel »*, et, sans donner d'autres explications, l'expert estime qu'il aurait tout aussi bien pu se diriger vers une autre forme de crime.

« ÇA ME TRAVAILLAIT »

« Je ne comprends pas tout, mais je pense qu'il y a du vrai dans ce qu'il dit », commente seulement Serge Raffin. Le coude sur le rebord du box, comme s'il s'agissait d'un comptoir, l'autre main sur la hanche, Raffin s'explique en prenant un air grave : *« Ça me cherchait déjà un peu avant les incendies. Ça me prenait une envie : il fallait que j'allume un feu. »* Plus tard, il ajoute : *« Ça me laissait tranquille et après ça revenait »* ; et, globalement, il estime : *« Ça me travaillait. »* C'est donc à cause de *« ça »* qu'il a mis le feu un peu partout, chez ses parents avec lesquels il vivait, chez des voisins, chez des cultivateurs et chez sa tante, qui mourra dans l'incendie à côté d'un sapeur-pompier venu la sauver.

Pendant plus d'une heure, avec une délicatesse et une patience remarquables, la présidente, l'avocat général, Marie-Christine Tarrare, et même son avocat, le bâtonnier Buffard, tenteront d'obtenir une amorce d'explication. En vain. Avec un naturel déconcertant, Serge Raffin dit qu'il mettait le feu et s'en allait tout de suite, sans même s'inquiéter de savoir si les flammes s'éteignaient ou se propageaient. Encouragés par la présidente, qui les laisse s'exprimer directement, les jurés posent de nombreuses questions et cherchent la faille. Mais Raffin reste toujours aussi hermétique, tout en donnant l'air d'un homme qui fait tous ses efforts pour répondre le mieux possible. D'ailleurs, *« ça »* ne le travaille plus. Il ajoute prudemment : *« Pas pour le moment. »*

Saura-t-on jamais pourquoi Annie Raffin est morte le 20 janvier 1996 ? A la barre, un jeune pompier volontaire ne se pose pas cette question. Il se souvient seulement que le sous-lieutenant Gérard David a voulu monter à l'échelle pour arracher cette femme aux flammes. *« Je tenais la corde : la "ligne de vie". Il est entré dans la pièce. Vingt secondes après j'ai tiré sur la ligne de vie. C'était coincé. »* Le corps de l'officier a été retrouvé à côté de celui de Mme Raffin. Mais le jeune sapeur-pompier, qui oublie de dire qu'il a été lui-même brûlé aux deux bras, rappelle que le sous-lieutenant a voulu monter à l'échelle à sa place et soupire : *« C'est grâce à lui que je suis toujours en vie. »*

Maurice Peyrot

M. Allègre souhaite déconcentrer les mutations des enseignants en 1999

Face à l'hostilité des syndicats, le ministre diffère d'un an la réforme

Le ministre de l'éducation nationale a annoncé, mercredi 12 novembre, que la déconcentration du « *mouvement national* », *qui organise les* changements de postes des enseignants du second degré, devrait intervenir en 1999, et non dès *1998 comme il avait été envisagé. L'hostilité de* la plupart des syndicats – neuf d'entre eux avaient écrit au ministre le 10 novembre – oblige *M. Allègre à calmer le jeu.*

LE MINISTRE de l'éducation nationale, Claude Allègre, ne déconcentrera pas, dès 1998, le « mouvement national » qui organise les mutations des enseignants du second degré. Répondant mercredi 12 novembre, à l'Assemblée nationale, à une question de Philippe Houillon (UDF, Val-d'Oise), M. Allègre a précisé : « *Il va sans dire que cette déconcentration, compte tenu de la lourdeur actuelle de la structure, ne peut pas se faire avant 1999, hélas ! Mais les réflexions sont en train.* »

Mardi 4 novembre, au cours d'une réunion avec les recteurs d'académie, M. Allègre avait pourtant fait état de sa volonté d'engager dès l'an prochain la déconcentration du mouvement, autrement dit une des formes de « *dégraissage du mammouth* », promis dès son arrivée au ministère. Pour ce faire, le ministre avait demandé aux recteurs de retarder le lancement de la procédure de mutations, qui débute en novembre pour se terminer en juin avec l'affectation des enseignants. Soumis à la pression syndicale dans leurs académies, quelques recteurs, sous prétexte de n'avoir pas tout à fait compris la demande, avaient sollicité une confirmation écrite de cet ordre.

L'ordre partait par télécopie l'après-midi même : « *Je vous confirme le message oral adressé aux recteurs ce matin, relatif aux opérations du mouvement 1998, à savoir ne pas procéder dans l'immédiat à la diffusion des notices individuelles pour aider à la saisie des demandes de mutation sur Minitel. Des consignes ultérieures vous parviendront.* » La note est signée « Pour le ministre et par délégation » du directeur des personnels enseignants, Georges Septours.

Une autre raison avait conduit M. Allègre à bloquer le « mouvement », attendu chaque année par plusieurs dizaines de milliers d'enseignants. Cette année, la direction des personnels enseignants avait apporté à la note de service habituelle – cent sept pages en 1996 au *Bulletin officiel*, comprenant les formulaires – des modifications négociées avec les syndicats. Elles portaient notamment sur le nombre de vœux que pouvaient formuler les enseignants – quinze au lieu de six – ainsi que sur des simplifications de procédure. Cette mutation nouvelle manière était destinée à prouver, selon certains syndicats, que l'on pouvait améliorer le mouvement actuel sans le « casser », c'est-à-dire le régionaliser.

Le procédé a déplu au ministre, qui a expliqué, dans sa réponse à l'Assemblée, qu'il avait « *différé une circulaire longue de soixante-dix pages pour la réduire à cinquante et la rendre lisible pour le plus grand nombre. A partir de là, des interprétations diverses se sont fait jour* ». Les syndicats restent donc dans l'expectative, sans savoir si la note de service définitive sera identique à celle qu'ils avaient négociée. Le SNES, premier syndicat du second degré et grand défenseur du « mouvement national », sur lequel il assoit sa puissance, a publié, mercredi 12 novembre, un communiqué pour noter que Claude Allègre avait « *reculé* » sur la déconcentration du mouvement en 1998 et maintient « *la demande commune de publication de la circulaire en l'état et d'ouverture d'une véritable concertation sur les enjeux de la gestion des enseignants* ».

Neuf syndicats d'enseignants avaient en effet écrit, le 10 novembre, une lettre de protestation au ministre pour s'insurger contre une déconcentration trop hâtive (*Le Monde* du 12 novembre). Le SE-FEN, très faiblement représenté dans le second degré mais fervent partisan de la déconcentration, avait fait cavalier seul, pour demander lui aussi au ministre de prendre le temps de mener à bien cette réforme.

Seule FO, qui « *exige le maintien du "mouvement national"* (...) *et s'oppose à toute forme de déconcentration* », avait refusé de se joindre aux huit autres signataires, trouvant le texte trop « *tiède* ». Le SGEN-CFDT, défenseur de la déconcentration depuis quinze ans et néanmoins signataire de la lettre, se dit aujourd'hui « *vigilant sur la parution de la circulaire sur laquelle il y avait accord* ». Jean-Michel Boullier, son secrétaire général, affirme être intervenu « *pour que sa parution ne tarde pas* ».

Claude Allègre a donc réussi, sur une réforme à laquelle seuls le SNES et les syndicats de la FSU résistent véritablement, à créer un front contre lui. « *Le ministre veut retomber sur ses pattes en nous faisant porter le chapeau comme d'habitude* », commente le SNES, qui déplore que personne ne sache encore si le ministère ne cherchera pas à glisser dans la circulaire des mutations « *des mesures préfigurant la déconcentration* », ni sa date de sortie.

La haute administration, quant à elle, est prête à ce changement qu'elle estime nécessaire « *mais pas dans des conditions pareilles* », comme le souligne un recteur : « *S'il nous l'avait dit en juillet, c'était faisable. Mais, maintenant, c'est matériellement et politiquement impossible.* »

Béatrice Gurrey

Les « gaspillages » d'un « système opaque »

Dans sa réponse, à l'Assemblée nationale, au député Philippe Houillon (UDF, Val-d'Oise), Claude Allègre s'est félicité, mercredi 12 novembre, de pouvoir « *dissiper des rumeurs, qui, comme les rumeurs, naissent on ne sait d'où* » à propos de la déconcentration des mutations des enseignants. « *La procédure centralisée conduit à des dysfonctionnements, à un gaspillage et surtout à maltraiter les enseignants qui ne comprennent pas un système trop opaque* », a déclaré le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Dans le cadre de la réforme de l'Etat et dans la continuité de l'action entreprise par Lionel Jospin, a-t-il poursuivi en substance, il souhaite donc déconcentrer pour « *rendre le système plus souple, plus juste, plus humain* ». « *Soyez sûr, Monsieur le député,* (...) *que cette déconcentration se fera dans le dialogue et la concertation.* » Les syndicats d'enseignants en attendent maintenant la démonstration.

Le nombre d'enfants en danger est en constante augmentation

Les enfants toujours plus maltraités

LES TYPES DE MALTRAITANCE (en %)

	FILLES	GARÇONS
VIOLENCES SEXUELLES	75	25
VIOLENCES PHYSIQUES	45	55
VIOLENCES PSYCHOL.	50	50
NÉGLIGENCES GRAVES	45	55

LEUR ÉVOLUTION (en nombre de cas)

	1994 (16 000 cas)	1995 (20 000 cas)	1996 (21 000 cas)	Évolution 1995-1996
VIOLENCES SEXUELLES	[illegible]	5 500	6 500	+ 18%
VIOLENCES PHYSIQUES	[illegible]	7 000	7 500	+ 7%
VIOL. PSYCHOL. NÉGLIG. GRAVES	[illegible]	7 500	7 000	– 6%

Source : ODAS, 1997

Le nombre d'enfants maltraités augmente régulièrement ; 45 % des mineurs concernés sont des garçons, contre 55 % de filles. Celles-ci sont notamment les principales victimes d'abus sexuels.

LE NOMBRE d'enfants en danger en France ne cesse d'augmenter. Depuis quatre ans, année après année, l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS) avance des chiffres toujours plus importants. Dans son cinquième rapport, rendu public mercredi 12 novembre, l'ODAS dénombre 74 000 enfants maltraités et en risque de maltraitance en 1996, soit 14 % de plus que l'année précédente. En 1995, les départements responsables de la protection de l'enfance avaient recensé 65 000 cas, contre 58 000 en 1994.

Cette augmentation est certes liée à un meilleur repérage des enfants en danger. L'onde de choc de l'affaire Dutroux en Belgique et celle de Cosne-sur-Loire en France, les campagnes de sensibilisation, la forte médiatisation de ces phénomènes, la meilleure formation des travailleurs sociaux et le recours plus aisé au Service national d'accueil téléphonique de l'enfance maltraitée (Snatem) ont contribué à révéler davantage de situations de maltraitance, notamment dans les cas d'abus sexuels.

Mais, pour les responsables de l'ODAS, cette explication ne suffit plus à expliquer la forte augmentation des cas constatés. Jusque-là en effet, les professionnels de l'enfance s'accordaient pour considérer que le voile se levait sur un sujet tabou. Or, « *l'augmentation du repérage et de l'observation n'explique que partiellement l'accroissement du nombre de signalements*, indique le rapport de l'ODAS. *Si l'augmentation avait pour seule cause des raisons techniques, elle se serait produite de façon homogène. Or, le nombre de signalements d'enfants maltraités augmente de 5 %, alors que celui d'enfants en risque augmente, lui, de 18 %* ».

La nuance est d'importance. Car, à la différence des années précédentes, l'augmentation enregistrée en 1996 ne concerne pas les enfants maltraités – qui ne sont « que » 1 000 de plus que l'année précédente –, mais les enfants en risque – ceux qui subissent des conditions de vie susceptibles de mettre en danger leur santé, leur sécurité, sans être pour autant maltraités. Par exemple, un enfant livré à lui-même est considéré comme en risque. « *Les commentaires qualitatifs des départements interrogés convergent tous dans le sens d'une persistance de la crise sociale et de l'émergence d'une crise identitaire qui fragilise les familles* », conclut le rapport.

Parmi les enfants effectivement maltraités, ceux victimes d'abus sexuels augmentent considérablement, passant de 5 500 en 1995 à 6 500 en 1996, soit une augmentation de 18 %. *A contrario*, les enfants victimes de violences physiques, de négligences graves ou de violences psychologiques ne sont pas plus nombreux d'une année sur l'autre. « *On a tellement mis le projecteur sur les abus sexuels que chacun, assistante sociale, enseignant, voisin, famille même, s'est focalisé sur cette forme de maltraitance* », a indiqué Marceline Gabel, responsable de ce rapport et par ailleurs secrétaire générale de la grande cause nationale sur la maltraitance.

« REPLI » DU TRAVAIL SOCIAL

Autre évolution importante mise en exergue par l'ODAS, le recours *de plus en plus fréquent* à la justice. Le nombre de saisines judiciaires concernant des enfants en danger a augmenté de 20 %, passant de 36 000 en 1995 à 42 000 en 1996. Aujourd'hui, 57 % des signalements font l'objet d'une saisine de la justice. Cette tendance est particulièrement marquée pour les enfants en risque. Pour la première fois, le nombre de saisines judiciaires les concerne autant que les enfants maltraités.

Ce renforcement de l'intervention judiciaire est contraire à l'esprit de la loi du 10 juillet 1989, qui privilégiait la protection administrative sur la protection judiciaire. « *Cette judiciarisation n'est pas propre à l'enfance en danger*, a indiqué Pierre Méhaignerie, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine et président de l'ODAS. *Il faut se méfier de ces excès. On attend aujourd'hui du juge qu'il règle tous les problèmes. Or son intervention est lourde de conséquences pour les familles et peut être longue du fait de l'engorgement des tribunaux.* »

Ce recours à la justice est aussi *analysé* par le rapport comme un certain « *repli* » du travail social en raison de la trop lourde charge des services ou de multiples incitations à la prudence. Ainsi, les travailleurs sociaux ont comme consigne absolue de transmettre à la justice toute affaire d'abus sexuel avéré ou présumé. C'est ce dernier terme de « présumé » qui pose problème dans la pratique.

Le renforcement de l'intervention judiciaire se vérifie aussi dans la prise en charge des enfants. Ainsi, l'augmentation du nombre global de placements ces cinq dernières années n'est dû qu'aux décisions du juge. Les placements administratifs n'ont en effet cessé de diminuer. « *Le recours systématique au juge peut marquer un recul dans l'efficacité du système de protection de l'enfance* », estiment les auteurs.

Michèle Aulagnon

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le juge d'instruction parisien Laurence Vichnievsky** a dénoncé dans un entretien accordé au *Parisien*, jeudi 13 novembre, « *la faiblesse des moyens humains mis à la disposition* » des magistrats dans l'affaire du Crédit lyonnais. Mme Vichnievsky est saisie d'un aspect marginal du dossier de la banque publique.

■ **Le président du tribunal correctionnel de Versailles a rejeté**, mercredi 12 novembre, la demande en référé de mise en liberté du docteur Xavier Dor, militant anti-IVG, et l'a renvoyée devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles. M. Dor, soixante-huit ans, fondateur de l'association anti-avortement « SOS-Tout-petits », a été mis en examen, dimanche 9 novembre, pour « *organisation de manifestation interdite en récidive légale* » et écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines).

■ **CONTRACEPTION : Martine Aubry**, ministre de l'emploi et de la solidarité, a annoncé, mercredi 12 novembre à l'Assemblée nationale, la relance d'une campagne sur la contraception. Mme Aubry a déclaré qu'elle veillerait à ce que « *le droit à l'avortement soit un vrai droit dans notre pays* ».

■ **SANTÉ : la mortalité est inférieure de 8 % en Ile-de-France** par rapport à la moyenne nationale, indique une étude réalisée par l'Observatoire régional de santé (ORS) d'Ile-de-France sur les années 1993-1994. « *La situation est un peu moins favorable* » en ce qui concerne les décès par cancer, précise le rapport.

هكذا من الاصل

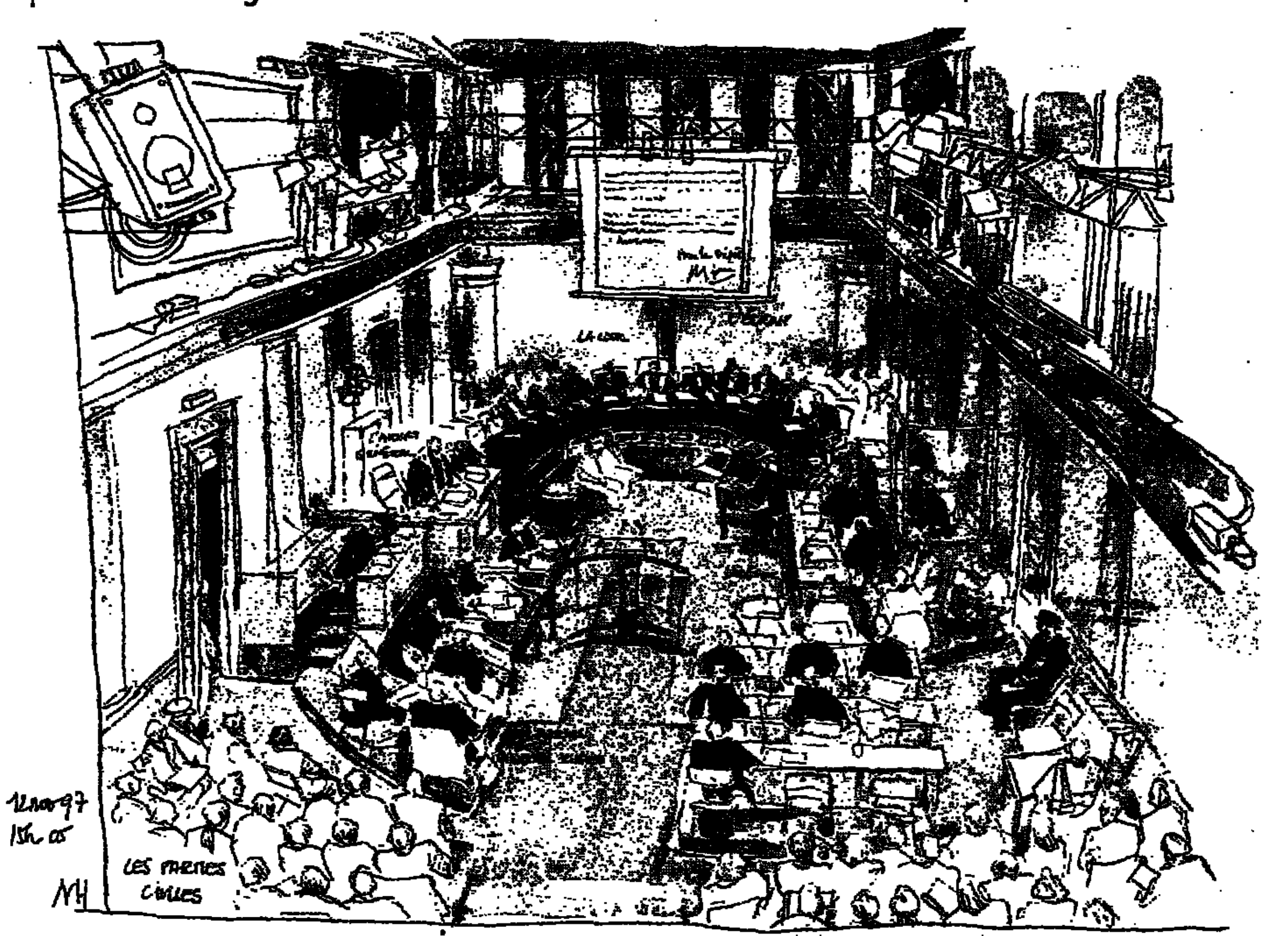
L'accusation produit des documents impliquant directement Maurice Papon

L'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, ragaillardi par quatre journées de repos, a cherché à relativiser l'importance de sa signature en réduisant ses interventions à une dimension purement administrative

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Manifestement, le pont du 11-Novembre a profité à l'accusé. Sa voix est claire, ses bras balaient avec aisance l'air de son box, sa mémoire est fraiche qui lui permet, les yeux fermés, de reprendre immédiatement ses interlocuteurs sur une date erronée. Ragaillardi par quatre journées de repos, Maurice Papon ferraille tout d'abord en tête-à-tête, mercredi 12 novembre, avec l'avocat général Marc Robert, qui a repris sa besogne là où, vendredi soir, il l'avait abandonnée. Inlassablement, le magistrat tente de se frayer un chemin dans le labyrinthe des responsabilités, entre bureaux et divisions, au sein de la préfecture de la Gironde. La question du jour : entre *1942* et *1944*, *Maurice Papon* avait-il un pouvoir sur la police ?

En l'absence de délégation spécifique confiée sur ce point à l'accusé par le préfet régional Maurice Sabatier, *l'avocat général s'appuie* au cas par cas sur des actes administratifs, ordres d'internement, de transfert du fort du Hâ au camp de Mérignac, de mise en œuvre de *moyens policiers, invariablement* signés : « Pour le préfet régional, le secrétaire général ». Et puis, au détour de sa démonstration, il cite une visite dans une prison. *« Le préfet avait vocation pour inspecter les locaux pénitentiaires,* observe Maurice Papon. *C'était en effet en mauvais état. Une expérience personnelle récente m'a permis de constater que ça n'a pas changé depuis. »*



Depuis la mezzanine des journalistes. L'écran est utilisé pour présenter les documents.

« AU NOM DU PRÉFET »

Et l'accusé, particulièrement alerte, courtois, voire ironique, de s'essayer à une définition de la police administrative – *« bureaucratique »* –, sous ses ordres, et de la police active – *« opérationnelle »* –, placée sous l'autorité du préfet et d'un intendant de police régional, le colonel Duchon, avec lequel, explique-t-il, il n'entretenait aucune relation hiérarchique. *« Si je lui donnais des instructions,* dit-il, *c'était toujours au nom du préfet régional. »*

Et ces ordres concernant l'évacuation de personnes hospitalisées, renchérit le magistrat ? *« Au nom du préfet régional. »* Et ces instructions à l'intendant de police pour surveiller les établissements hospitaliers ? *« Avec le colonel Duchon, on travaillait avec des clins d'œil qui ne se lisent pas sur les archives. »* Et ces ordres d'arrestation d'étrangers en infraction avec la législation ? *« Toujours au nom du préfet régional. Nous sommes en plein dans l'exercice de la police ad-mi-nis-tra-tive ».* Le ton, cette fois, est presque celui du grand-père, calé dans son fauteuil, sermonnant son petit-fils.

Puis il se lève : *« Ce qui m'étonne, c'est qu'on ne montre que des pièces signées par mes soins. On ne montre pas* [les centaines] *de papiers signés Boucoiran* [préfet délégué] *ou Chapel* [directeur du cabinet de Maurice Sabatier] (...). *Permettez-moi de vous dire avec franchise, monsieur l'avocat général : cette méthode risque de* [faire croire] *que je suis responsable de toute cette production. Or* (...) *il faut tout de même équilibrer les choses ! »* Puis, plus loin : *« Je vois très bien la tactique, c'est votre droit – peut-être même votre devoir –, mais elle est de nature telle quelle peut impressionner en mauvaise part l'opinion des jurés. »*

Mᵉ Jean-Marc Varaut, conseil de Maurice Papon, intervient. *« Tous les exemples que vous citez ne sont pas dans les poursuites ! Je demanderai qu'on verse l'intégralité des archives de l'intendant de police* (...). *Nous sommes actuellement comme des archéologues tentant de reconstruire la cité d'Alexandre à partir de quelques éléments. Vous ne donnez que ce que vous avez sélectionné ! »* Alors s'ensuit une querelle avec l'accusation qu'emportent un gros brouhaha puis le crissement de trois écrans géants qui se déroulent pour permettre, grâce à un système de rétroprojection, de visualiser des documents.

La « pelure » agrandie est celle de la copie d'une note signée par le secrétaire général, Maurice Papon, selon l'expression consacrée : « Pour le préfet régional ». Il est question de la mise en œuvre de la loi vichyste du 11 décembre 1942 imposant la mention « Juif » sur la carte d'alimentation et sur la carte ou le titre d'identité des juifs français et étrangers. Selon l'accusé, la note examinée contiendrait la preuve – implicite – que l'administration souhaitait *« garder la maîtrise de l'affaire ».*

LA PARTIE CIVILE S'EMPORTE

Alors qu'on tente encore de décrypter les explications sibyllines de Maurice Papon, Mᵉ Alain Lévy, pour la partie civile, s'emporte, rouge sang. *« On ne peut pas laisser l'accusé mentir à tout bout de champ ! On ne peut pas le laisser dire que la loi de décembre 1942 n'est pas une loi française ou qu'elle n'a pas été appliquée ! » « Serait-ce excessif ou incongru, monsieur le président, de demander à Mᵉ Lévy de retirer le mot de* "menteur" *qu'il a proféré »,* reprend calmement l'accusé. *« Certainement pas ! »,* coupe Mᵉ Lévy, qui renchérit en traitant Maurice Papon d'*« escroc »,* pour des motifs que la colère rend, sur le coup, difficilement saisissables. *« L'escroc, c'est vous. Je l'aurai dit et cela m'aura fait du bien. Mᵉ Lévy est indigne de figurer dans cette enceinte ! »,* s'insurge à son tour Maurice Papon, dont les propos se noient dans la rumeur.

Le président Jean-Louis Castagnède ramène le prétoire au dossier : le cheminement clair et précis d'un ordre d'arrestation et de transfert au camp de Drancy de quatre juifs hongrois, en mars 1943, pour lequel Maurice Papon, cependant, ne fait pas l'objet de poursuites.

Il détaille six étapes : 1) Le télégramme du ministère de l'intérieur au préfet régional le 21 mars, 14 h 58 : *« Urgent. Prière faire arrêter et conduire au camp de Drancy* (...) *avant mercredi 24 prochain : juif Bleuer, juif Katz, juif Gaspar, juif Braun » ;* 2) La lettre du 22 mars, à en-tête « Secrétariat général, service des questions juives », du préfet régional à l'intendant de police, signée « Pour le préfet, le secrétaire général » Maurice Papon : *« En exécution des instructions télégraphiques du ministère de l'intérieur, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire procéder à l'arrestation immédiate des juifs ci-après désignés » ;* 3) Les instructions du chef de service de la sécurité publique au commissaire central du 22 mars ; 4) Le rapport de l'inspecteur Jean Faure du 27 mars, qui rend compte de l'internement de deux des quatre *« sujets hongrois »* (*« Il ne dit pas juifs, lui »,* remarque le président) ; 5) Le « reçu » manuscrit lapidaire du commandant du camp de Drancy : *« Le 24 mars 1943, reçu de Bordeaux deux juifs » ; 6)* Le rapport du 1ᵉʳ avril de l'intendant de police au cabinet du préfet délégué Louis Boucoiran.

« A la vérité, je ne comprends pas le mécanisme de cette affaire », dit Maurice Papon, après un raclement de gorge. L'accusé soutient que la lettre du 22 mars, dont il est le signataire, n'est que *« la régularisation administrative »* de l'ordre adressé, selon lui, directement du ministère de l'intérieur à l'intendant de police. Il cite, à l'appui de sa démonstration, une lettre de Franz Luther, responsable du KDS (police de sûreté et de sécurité allemande), faisant état d'arrestations ayant eu lieu le 21 mars, soit le jour même du télégramme du ministère de l'intérieur.

« UN PORTE-PLUME INTELLIGENT »

Mais le président Castagnède semble demeurer sceptique sur le processus de « régularisation » invoqué. Et des parties civiles ne le croient pas, ajoutant, comme Mᵉ Michel Toubiana, *« ne pas comprendre très bien l'organisation matérielle des fonctions* [de l'accusé] ». Porte-plume ou responsable ? *« J'essayais d'être un porte-plume intelligent. Ce n'était pas toujours commode ».*

Alors c'est une avalanche de questions des avocats de la partie civile pour clore une journée sans fin. Mᵉ Alain Lévy, que M. Papon nomme désormais *« l'interpellateur »,* leste son intervention d'une tonne de documents que la cour d'assises épluchera au moment des faits. *« Je vois que vous avez lu tout le dossier... »,* remarque le président Castagnède.

Puis de nouveaux documents signés Maurice Papon, étrangers aux faits, sont versés aux débats : *« On saisit une lettre. Elle a la vertu d'avoir ma signature,* note Maurice Papon. *Et à partir de cela on généralise. C'est l'histoire de l'Anglais rouquin qui débarque dans le Pas-de-Calais et à partir duquel on dit que tous les Anglais sont rouquins. C'est du même tabac ! »*

Puis Mᵉ Klarsfeld s'apprête à poser des questions. Mais déjà Maurice Papon a rangé son stylo et plié ses lunettes, comme s'il voulait donner le signal de la fin de l'audience. *« Et alors ? »,* répond-il encore évasivement aux questions. Ou encore : *« C'est votre interprétation, gardez-la si elle vous arrange. »* Mᵉ Klarsfeld fait état de l'opinion des Allemands sur l'intendant de police Duchon, jugé par eux pro-Allemands. *« Ça m'est égal. J'ai vu son action contre les Allemands. Si c'est tout ce que vous avez comme documents à produire, vous pouvez les laisser dans votre serviette... »* Imperturbable, l'accusé a maintenant tendu la main pour enfiler son manteau.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Un examen médical hebdomadaire

Maurice Papon *« devra subir régulièrement, tous les mercredis soir, un examen médical complet »* à l'hôpital Haut-Lévêque de Pessac, près de Bordeaux, a annoncé l'un de ses avocats, Mᵉ Francis Vuillemin, à l'issue d'une visite de contrôle de son client à l'établissement hospitalier. Selon Mᵉ Vuillemin, les médecins *« n'ont pas estimé nécessaire »* de garder son client à l'hôpital, où il a été soigné du 23 octobre au 7 novembre pour une pneumopathie aiguë. Après cet examen, *« avec prise de sang »,* M. Papon a rejoint, mercredi 12 novembre en soirée, son nouveau domicile, une maison louée à une quinzaine de kilomètres de Bordeaux

Mᵉ Jean-Marc Varaut, un autre de ses défenseurs, a par ailleurs déclaré, mercredi, que l'accusé, âgé de 87 ans, est *« très fatigué »* et a ajouté craindre que le procès ne puisse aller à son terme. *« Ma grande anxiété, ce n'est pas l'issue de ce procès, la vérité est en marche. Mon anxiété, la sienne, c'est d'aller jusqu'au bout du procès »,* a dit Mᵉ Varaut.

Maurice Sabatier, le préfet prudent qui gardait plusieurs fers au feu

PORTRAIT

Sa stratégie : éviter en toute circonstance les difficultés avec les Allemands

S'IL EST un nom dont les assises retentissent sans cesse, à l'heure où l'on examine quels furent les pouvoirs réels de Maurice Papon à la préfecture régionale de Bordeaux, c'est bien de celui qui fut son supérieur et son mentor en politique : Maurice Sabatier. Le rêve le plus cher de ce spécialiste de droit musulman, de sensibilité radicale, né à Arzew en 1897, dans l'Algérie française, aurait été de devenir le résident général de sa terre natale.

En 1935, Maurice Sabatier a croisé Maurice Papon au ministère de l'intérieur, au cabinet du directeur adjoint des affaires départementales et communales. Les deux hommes s'apprécient. De ses relations avec Maurice Sabatier, M. Papon se souvient que *« des sentiments de confiance* les *unissaient jusqu'à un certain degré d'affectivité peu commune dans la froide administration ».* En février 1941, voici M. Sabatier secrétaire général pour l'administration. C'est là, à Vichy, que le rejoint pour la deuxième fois Maurice Papon. Du Sabatier de cette période, l'ancien sous-préfet résistant Valentin Abeille, dit « Colleone », écrit qu'il est *« un vieux fidèle de Laval, dépourvu de tout sens patriotique et toujours disposé à offrir ses services ».* Bien que la veuve de l'ancien directeur de cabinet de M. Sabatier, Jean Chapel, ait soutenu, lors de sa déposition aux assises, que la femme de M. Sabatier, Suzane Forestier « veuve Mayer », qu'il avait épousé en 1940, était juive, rien n'est jamais venu confirmer cette assertion.

Maurice Sabatier, en tout cas, avant de gagner Bordeaux, n'a pas manqué d'appliquer rigoureusement la législation antisémite dans les secteurs qu'il contrôlait. Dans *Servir l'Etat français,* Marc-Olivier Baruch cite ainsi une circulaire du 22 septembre 1941 signée par le « patron » de Maurice Papon, qui rappelle, entre autres, à ses fonctionnaires qu'*« en accord avec M. le commissaire général aux questions juives, aucun israélite, s'il ne bénéficie des exceptions expressément prévues par la loi, ne peut être employé à quelque titre que ce soit dans une administration ou un service public* (...) *ni même dans une entreprise subventionnée ».*

Mais Maurice Sabatier est aussi un personnage prudent, qui s'y entend pour conserver plusieurs fers au feu. Ainsi refuse-t-il que la très sensible direction du personnel soit placée sous son autorité, ce qui constituera, plus tard, un argument à décharge. Est-ce pour la même raison qu'il s'empresse, une fois nommé préfet régional de Bordeaux, le 5 mai 1942, de déléguer au tout nouveau secrétaire général de la préfecture de la Gironde, l'inévitable Maurice Papon, dès le 20 juin, sa signature pour toute les affaires où les Allemands sont au bout du chemin : l'occupation, les réquisitions, le ravitaillement et les carburants et les questions juives ? Un document de l'occupant rapporte en tout cas que M. Sabatier cherche par-dessus tout *« à éviter en toute circonstance des difficultés avec Marquet* [le maire de Bordeaux] *et les services allemands ».*

Bordeaux libérée, le comité départemental de libération (CDL) donne sur Sabatier l'avis suivant : *« Il semble que M. Sabatier ait appliqué avec moins de rigorisme les circulaires de Vichy. Toutefois, il est apparu comme un fonctionnaire absolument dévoué aux principes de Vichy. »* Maurice Sabatier aura en outre été à la tête d'une préfecture régionale qui détient de douteux records en matière de déportation. N'en a-t-on pas vu le préfet, le 20 août 1943, transmettre à son entourage les félicitations de Pierre Laval pour *« les résultats déjà acquis dans les opérations de la Relève »,* l'envoi de travailleurs français en Allemagne ? Opérations où *« la région de Bordeaux s'est classée parmi les trois meilleures ».*


24, rue Esprit-des-Lois, l'hôtel de Saige, siège de la préfecture de la Gironde en 1942.

« TECHNICIEN DE HAUTE VALEUR »

Gaston Cusin, le tout nouveau commissaire de la République, le même qui « repêchera » Maurice Papon après le départ des Allemands, évacue ces timides réserves. Sous M. Sabatier, écrit-il, *« les instructions de Vichy n'ont été appliquées qu'avec beaucoup de prudence, d'une manière feutrée ; les entreprises de la Milice, en particulier, ont été en partie neutralisées ».* Conclusion, qui en dit long sur les priorités qui sont désormais celle du « gaullisme d'Etat » : *« Ce technicien de haute valeur,* renchérit Cusin, *n'ayant pas démérité sous l'Occupation »,* il *« est susceptible de reprendre du service à bref délai ».* A un poste *« non politique »,* suggère tout de même la commission d'épuration de décembre 1944. L'ancien préfet régional nommé par Vichy, relevé par la Résistance à partir du 22 août 1944, finit donc par rejoindre le général Kœnig dans la zone d'occupation française en Allemagne. A sa retraite, il a le titre de conseiller d'Etat honoraire et la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Quand au matin du 20 octobre 1988, un an avant la mort de Maurice Sabatier, le conseiller à la chambre d'accusation de Bordeaux, François Braud, se rend à son domicile pour l'informer de son inculpation pour complicité de crime contre l'humanité, l'homme, prudent, proteste *« douloureusement »* sans comprendre. Il avait tellement été adopté par la population girondine, dit-il, qu'il avait même acquis *« une petite villa sur le bassin d'Arcachon ».*

Nicolas Weill



Les agences de l'eau sous le feu des critiques

Deux rapports inédits de la Cour des comptes et du Commissariat au Plan affirment que la gestion de ces structures, publiques mais autonomes, n'est à la hauteur ni des enjeux écologiques ni des sommes investies. Les experts soulignent l'urgence d'une réforme

MANQUE de qualité, pollutions persistantes, prix trop élevés : la question de l'eau est devenue aiguë en France. Après la gestion des collectivités locales et l'abandon d'une grande partie de leurs responsabilités à des compagnies privées, c'est le rôle des agences de l'eau qui est remis en cause. *« En 1991, un chiffrage avait estimé à plus de 2 millions le nombre de Français recevant une eau potable non conforme aux normes sanitaires européennes ; une nouvelle évaluation effectuée depuis a porté à 5 millions le nombre d'habitants concernés par une eau bactériologiquement non conforme et pouvant engendrer des effets immédiats sur la santé »*, écrit un prérapport de la Cour des comptes, non rendu public, tandis que le Commissariat général du Plan souligne dans un autre rapport inédit que *« le dispositif des agences (...) n'est pas organisé pour atteindre au moindre coût les objectifs de qualité et de quantité définis par les pouvoirs publics »*.

Depuis plus de trente ans, la France, pourtant, ne cesse de vanter son système de gestion de l'eau. Organismes décentralisés ayant compétence sur des bassins hydrographiques, les six agences ont la responsabilité de la préservation des ressources et de leur qualité. A ce titre, elles prélèvent sur chaque facture d'eau une redevance, supposée à la fois faire payer la rareté au consommateur et lui faire supporter le coût des dommages infligés. En contrepartie, prêts et subventions financent équipements d'assainissement ou moyens de dépollution.

ABSENCE DE TRANSPARENCE

Faible au départ, leur poids n'a cessé de se renforcer avec la montée en puissance parallèle de la décentralisation et des réglementations. Aujourd'hui, leur rôle dans la politique de l'eau est plus déterminant que celui du ministère de l'environnement, ne serait-ce que parce que, financièrement autonomes, elles échappent à toutes les coupes budgétaires. Les redevances, elles, *« ont été multipliées par 2,36 de 1988 à 1994, soit une augmentation moyenne de 22,7 % par an (...), alors que le prix de l'eau s'est accru en moyenne de 10 à 15 % »*, souligne la Cour des comptes.

Toutes les catégories ne sont pas égales devant ces taxes. Bien que puisant abondamment dans les ressources pour l'irrigation, et bien que source importante de pollution – les seuls éleveurs émettent une pollution brute estimée équivalente à celle de 254 millions d'habitants –, les agriculteurs ne participent qu'à hauteur de 2 % au financement de la politique de l'eau. Les industriels financent à hauteur de 47 %. Mais certaines pollutions industrielles sont systématiquement exclues des bases de calcul de l'imposition. L'agence Seine-Normandie, par exemple, qui compte la plus grande base industrielle avec la région parisienne, ne recense aucune pollution par les phosphores.

Au final, ce sont les consommateurs domestiques qui permettent les ajustements des budgets des agences. *« Le mode de taxation de la pollution domestique est de plus en plus déconnecté de la réalité de la pollution émise du fait des aléas dans les modes de calcul, ce qui a permis d'accroître la redevance pollution domestique bien au-delà de ce qu'aurait autorisé la seule évolution des différents paramètres »*, note la Cour des comptes. Le système est parfois d'une opacité totale. A quelques kilomètres de distance en Seine-et-Marne, Chambry et Villenoy paient, au titre de la redevance pollution, respectivement 2,45 francs et 5,20 francs par mètre cube consommé, sans que rien ne vienne justifier cette différence.

Un tel déséquilibre entre les différents consommateurs, une telle absence de transparence ont été rendus possibles par l'absence de contrôles, accusent les deux rapports. Contrairement à ce que prévoit la Constitution, le législateur n'est jamais appelé à se prononcer, ni même à vérifier l'action des agences ou le montant des taxes perçues. Tout se passe au sein de comités de bassin, lieu de concertation entre les différents acteurs de la politique de l'eau. A l'exception des organisations de consommateurs curieusement absentes, chaque groupe – collectivités locales, industriels, agriculteurs, personnalités qualifiées et très peu de représentants de l'Etat – est représenté et veille jalousement à ses intérêts. La dimension locale est essentielle : *« Les présidents des comités de bassin sont en règle générale des personnalités politiques de premier plan, président de région et ou ancien ministre »*, relève la Cour des comptes. Tous sont des élus de droite. La composition de ces comités, leurs méthodes de travail *« conduisent à rechercher des équilibres entre catégories d'usagers »* plutôt qu'à optimiser la politique de l'eau, remarque le Commissariat général du Plan : chaque catégorie essaie de retrouver sous forme d'aides le montant des redevances qu'elle a versées.

Ces pratiques ne permettent guère de gérer l'eau de façon efficace ni de remédier aux situations critiques. Selon le Plan, la qualité ne s'est améliorée, *« sur les paramètres classiques de pollution »*, que pour les grandes rivières et, dans une moindre mesure, pour les eaux littorales. En revanche, pour les petites rivières et les eaux souterraines, « [l']*état de méconnaissance est total* », souligne le Commissariat général du plan. Les pollutions nouvelles – pesticides, nitrates – commencent à peine à être prises en compte. Les points noirs, qui recensent les zones vulnérables, ne cessent, eux, de se multiplier.

« La conception (...) de l'efficacité [en termes économiques] *n'est pas celle qui fait référence auprès des acteurs de la politique de l'eau »*, ajoute le Plan. Marquées par les références du passé, les agences privilégient systématiquement les projets de grosses stations d'épuration, d'équipements lourds, qu'elles connaissent bien, au détriment des technologies propres ou des méthodes d'épuration individuelles avec, en parallèle, de nombreuses entorses sur le plan financier. Des projets qui ne devraient pas recevoir d'aides sont subventionnés, d'autres qui ne devraient avoir que des financements limités le sont au-delà des barèmes prévus. En 1984, l'agence Rhône-Méditerranée-Corse avait aidé, pour 218 millions, au financement de la station d'épuration de Marseille. Par la suite, elle décida de verser, de façon totalement dérogatoire, 45 millions supplémentaires correspondant *« aux travaux propres au site de Marseille »*.

Estimant que la gestion des agences n'est à la hauteur ni des enjeux écologiques ni des montants financiers investis, les deux rapports préconisent une réforme du système. Quitte à bousculer des avantages acquis, comme ceux des agriculteurs ou des pouvoirs locaux.

M. O.

Composantes du prix de l'eau en 1995

ASSAINISSEMENT 33%
EAU DISTRIBUTION 46%
FNDAE 1%
TVA 5%
14% REDEVANCE POLLUTION*
1% REDEVANCE PRÉLÈVEMENT*

Source : Commissariat au Plan

Des organismes très riches

● **ORGANISATION** : créées en 1964, les agences de l'eau couvrent le territoire national, à partir de six grands bassins hydrographiques : Adour-Garonne, Artois-Picardie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée-Corse, Seine-Normandie. Les comités de bassin, où siègent l'ensemble des acteurs de l'eau, sont les instances de décision des agences. L'Etat n'est que très peu représenté.

● **MISSION** : elles doivent veiller à l'ensemble de la politique de l'eau, recueillir les données sur l'ensemble des ressources, en surveiller l'utilisation, prévenir ou guérir les pollutions. Dans ce cadre, elles aident les collectivités locales, les industriels et les usagers à financer les différents équipements de dépollution ou de prévention. Leurs programmes d'investissements sont pluriannuels.

● **FINANCES** : théoriquement placées sous la tutelle du ministère de l'environnement, les agences sont riches et en réalité dotées d'une autonomie financière. En 1996, leur budget total s'est élevé à 10 milliards de francs. L'essentiel provient des redevances perçues auprès de tous les usagers, à l'exception des agriculteurs. En moyenne, celles-ci s'élèvent à 3 francs par mètre cube d'eau consommé, pour les usagers domestiques. Le remboursement des prêts consentis (souvent à taux zéro) leur assure le complément. L'agence Seine-Normandie, la plus importante, a un actif circulant dépassant les 4 milliards.

Conférence des présidents à Douai le 18 novembre

Le 18 novembre, à Douai (Nord), se tiendra la Conférence des présidents des organismes de bassin qui, depuis 1975, réunit chaque année les responsables des six agences de l'eau françaises. Présidée par Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, cette assemblée accueillera pour la première fois les présidents des quatre comités de bassin « Outre-Mer » (Guyane, Réunion, Martinique et Guadeloupe) dont la mise en place – prévue par la loi du 3 janvier 1992 sur l'eau – s'est achevée en 1996.

À cette occasion, Claude Gaillard, député (UDF-DL) de Meurthe-et-Moselle présentera les résultats d'une mission d'étude qui lui avait été confiée par Corinne Lepage en juillet 1996 –, alors qu'il était vice-président de l'Assemblée nationale –, sur la manière de promouvoir à l'étranger le *« modèle français de l'eau »*.

En Adour-Garonne, une puissance discrète

TOULOUSE
de notre correspondant

A Toulouse, le siège de l'agence de l'eau Adour-Garonne est en chantier depuis le début de l'année. Les travaux d'extension prévoient notamment la construction d'une salle de réunion pour le conseil d'administration. Pour l'heure, la nouvelle présidente, Marie-Françoise Mendez, reçoit dans le bureau du directeur. Nommée le 16 octobre, par décret du président de la République, elle est la première femme à présider le conseil d'administration d'une agence de l'eau.

Autre originalité, elle est écologiste déclarée. Membre du bureau national des Verts, cette proche de Dominique Voynet se retrouve à la tête d'un établissement public qui gère des sommes considérables : le VII[e] programme de l'agence prévoit d'injecter 4,6 milliards d'aides publiques en cinq ans (1997-2001). Adour-Garonne est pourtant l'une des agences plus « pauvres », malgré un territoire qui s'étend de la Charente aux Pyrénées. « Nous représentons un cinquième du territoire national et un dixième des budgets des agences », résume Jean-Pierre Poly, le directeur. M[me] Mendez « pèse » donc financièrement très lourd, sur une question très sensible, mais... presque personne ne la connaît.

Les agences de l'eau sont des puissances discrètes. Le dernier sondage réalisé – au téléphone par Publimétrie sur un échantillon de 626 personnes les 16 et 17 septembre – pour l'agence révèle que seulement 28 % des personnes interrogées connaissaient l'existence d'Adour-Garonne. C'est pourtant mieux qu'en 1990, quand seulement 12 % de l'échantillon avaient connaissance de cet établissement public créé voilà trente ans. *« C'est vrai que l'agence est mal connue*, reconnaît la nouvelle présidente, *j'ai pu le vérifier autour de moi depuis ma nomination. Il y a même des élus qui ignorent à quoi elle sert. »* Tous les maires qui ont été contraints de s'équiper d'une station d'épuration, ou de remettre leurs installations aux normes européennes, doivent pourtant savoir que l'agence peut les aider à financer ces travaux.

1,8 milliard a ainsi été distribué entre 1992 et 1996 dans les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement et le VII[e] programme prévoit un effort similaire jusqu'en 2001. Tout cet argent a pour but d'améliorer la qualité des eaux des fleuves et des rivières du bassin. L'agence intervient également auprès des industriels pour les aider à traiter leurs effluents, et plus récemment dans le monde agricole pour lutter contre les nitrates et la présence de pesticides dans l'eau.

Les cartes, piquetées de points noirs, éditées régulièrement par l'agence montrent que les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des sommes investies. Si les objectifs ont été atteints sur 146 points de mesure, 112 autres pastilles restaient l'an dernier en deçà des prévisions, pourtant raisonnables, établies en 1992. On dénombrait encore 13 points où les rivières sont classées de *« mauvaise qualité »*, sur la Garonne en amont de Toulouse ou la Charente à l'aval d'Angoulême, mais aussi sur l'Adour, la Vézère ou d'autres petits effluents mineurs.

« PARLEMENT DE L'EAU »

Pendant longtemps en Adour-Garonne, ces problèmes qualitatifs ont été masqués par une préoccupation plus quantitative. *« Le Grand Sud-Ouest a soif »*, déclarait Jean-François-Poncet (UDF) en 1988, lors de l'adoption du programme décennal de ressources en eau par le comité de bassin. Le sénateur de Lot-et-Garonne, qui préside ce *« Parlement de l'eau »* depuis de nombreuses années, fait figure de véritable « patron » politique du bassin.

Deux étés successifs de sécheresse finiront par convaincre que le déficit en eau du bassin, estimé à 600 milliards de mètres cubes, est bien la priorité numéro un. Un investissement de 3,3 milliards est programmé sur dix ans pour construire de nouveaux barrages et multiplier les lacs nécessaires à l'irrigation des terres agricoles. Il est réalisé pour moitié. Mais il ne sera vraisemblablement pas mené à terme : le VII[e] programme ne prévoit plus que 500 millions pour stocker 110 millions de mètres cubes supplémentaires. Dans les esprits, les priorités ont changé. Les sondages de l'agence montrent que, si les *« variations climatiques »* constituaient le problème principal aux yeux de la population en 1990 et 1992, la pollution est devenue depuis 1995 le souci majoritaire.

Le manque d'eau ne semble même plus inquiéter les 6,4 millions d'habitants du bassin, qui citent désormais au deuxième rang de leurs préoccupations l'augmentation du prix de l'eau. La facture a augmenté de 50 % entre 1991 et 1996. L'observatoire permanent du prix de l'eau potable de l'agence, créé en 1991, a calculé que le prix moyen de l'eau s'établissait désormais à 15,51 francs par mètre cube, très près de la moyenne nationale (15,90 francs). *« On passe d'une politique d'observation à une politique d'explication des prix »*, note le directeur de l'agence, Jean-Pierre Poly. L'agence elle-même doit expliquer sa responsabilité dans cette inflation.

Si les redevances qu'elle perçoit ne représentent que 13 % du total, celles-ci ont néanmoins suivi l'augmentation et discrètement doublé depuis 1992. Or les usagers contribuent pour 75 % à alimenter les caisses de l'agence, contre 23 % pour les industriels et 2 % seulement pour les agriculteurs. A la direction de l'agence, on a quelque peine à dire précisément combien chaque usager verse à Adour-Garonne : 45, 90 francs par an ? Tout dépend des coefficients que l'agence applique, selon que l'usager habite en ville ou à la campagne.

« Dans un bassin aussi rural que le nôtre, il faut faire attention à ne pas donner le sentiment que les villes paient pour la campagne », pondère le directeur. Si les urbains paient, de fait, davantage que les ruraux, c'est aussi parce que les efforts de l'agence se concentrent en milieu urbain, où les effluents d'activités artisanales peuvent se mélanger aux effluents domestiques. Le rapport du Commissariat du Plan dénonce toutefois la *« manipulation »* de ces coefficients par l'agence, qui apparaît *« motivée uniquement par un objectif de collecte de recettes »*, même s'il paraît légitime à l'agence de demander une plus grande contribution aux plus grands pollueurs ou préleveurs. L'agence avait également essayé de taxer les exploitants de gravières qui extraient des « granulats » des rivières.

Mais le Conseil d'Etat a estimé que cette nouvelle redevance était illégale. Elle a dû rembourser 4 millions à ces professionnels, qu'une commission scientifique locale préconisait pourtant de chasser définitivement du lit des rivières.

Stéphane Thépot

COMMENTAIRE

FAILLITE D'UNE POLITIQUE

La gestion de l'eau en France ne peut plus demeurer aussi opaque, inefficace, antidémocratique qu'elle est aujourd'hui. En passant au crible les pratiques des agences de l'eau, deux rapports, l'un de la Cour des comptes, l'autre du Commissariat au Plan, mettent en lumière les carences de tout un système,

5 millions de Français ne disposent toujours pas d'une eau correcte, alors que près de 100 milliards de francs ont été investis de 1992 à 1996 : on mesure la faillite des agences de l'eau, supposées être le bras armé de cette politique sur tout le territoire. Leur responsabilité est d'autant plus écrasante qu'elles avaient tous les moyens d'être un instrument économique moderne au service de l'environnement.

Pris dans les rets des contingences locales, elles ont préféré assurer leur survie, plutôt que d'exercer pleinement leur mission. Résultat : des procédures inflationnistes et inefficaces au détriment des usagers domestiques, grands oubliés du système.

L'Etat est largement responsable de cette dérive. Se réfugiant derrière la décentralisation, il s'est refusé à tout contrôle. Il ne peut plus aujourd'hui se désintéresser de ce qui est considéré comme un patrimoine national. Une réforme est urgente. Non pour mettre les agences sous la tutelle budgétaire de Bercy – ce qui reviendrait à hypothéquer l'avenir –, mais pour imposer un contrôle systématique du Parlement. Transparence et démocratie sont les seuls outils dont dispose le gouvernement pour restaurer la confiance des Français, sur une question devenue hypersensible.

Martine Orange

Le délégué aux restructurations de la défense à Lyon est remercié

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE, Alain Richard, vient de demander à Dominique Henry – le premier délégué aux restructurations de la défense en région Rhône-Alpes à la préfecture de Lyon, nommé en mars 1996 – de quitter ses fonctions. Il devrait réintégrer le cabinet de conseil en administration publique aux Etats étrangers. Au ministère de la défense, on explique cette décision par la volonté de M. Richard d'organiser des mutations parmi les titulaires des douze délégations régionales placées sous la responsabilité de Thierry Klinger.

هكذا من الاصل

NOMINATION

DANSE

Agnès Letestu a été nommée danseuse étoile du ballet de l'Opéra national de Paris, le 31 octobre, à l'issue d'une représentation du *Lac des cygnes* où elle interprétait le rôle d'Odette-Odile.

[Agée de vingt-six ans, Agnès Letestu est entrée à l'Ecole de danse de l'Opéra en 1983, est devenue membre du corps de ballet quatre ans plus tard, puis sujet en 1989. Cette même année, elle remporte le Grand Prix au concours de l'Eurovision des jeunes danseurs ; puis elle obtient, en 1990, la médaille d'or du prestigieux concours international de Varna (Bulgarie) et reçoit, en 1991, le prix du public de l'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris (Arop) et le prix du Cercle Carpeaux. Agnès Letestu était première danseuse depuis 1993. Dès 1992, Rudolf Noureev lui avait confié le rôle de Gamzatti dans *La Bayadère* ; elle a aussi été choisie notamment par Roland Petit (*Le Jeune homme et la Mort*), Merce Cunningham (*Points in Space*), John Neumeier (*Vaslaw*), Jerome Robbins (*Glass Pieces*).]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 7 novembre sont publiés :

● **Routiers** : un décret relatif au statut particulier du corps des délégués au permis de conduire et à la sécurité routière. Il est destiné à assurer un meilleur contrôle de l'accès à la profession de transporteur (*Le Monde* du 8 novembre) ; un décret modificatif relatif aux transports routiers de marchandises et à certaines infractions à la coordination des transports ferroviaires et routiers ; un avis du Conseil de la concurrence en date du 14 mars concernant un projet de décret relatif aux transports routiers de marchandises.

● **Enseignement privé** : un arrêté portant extension du régime de la sécurité sociale des étudiants aux élèves d'un établissement d'enseignement supérieur privé.

● **Travail illégal** : un arrêté relatif au renforcement de la lutte contre le travail illégal.

● **Dissolution** : un décret portant dissolution du conseil municipal de la commune de Taputapuatea (Polynésie française).

● **Surgelés** : un décret modificatif portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les aliments surgelés destinés à l'alimentation humaine.

Au *Journal officiel* du samedi 8 novembre sont publiés :

● **Service national** : une loi portant réforme du service national, la décision du Conseil constitutionnel, la saisine des sénateurs en date du 29 octobre et les observations du gouvernement en réponse à cette saisine.

● **Intérieur** : un décret modificatif relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur ; un arrêté portant organisation et attribution de la direction de la défense et de la sécurité civile ; un arrêté portant organisation interne de la direction de la défense et de la sécurité civiles.

● **Policiers** : trois décrets relatifs à l'attribution des indemnités de sujétions spéciales de police, pour exercice sur un poste difficile, et pour sujétions exceptionnelles, allouées à certains fonctionnaires actifs de la police nationale ; un décret portant attribution de l'indemnité pour charges d'habitation allouée à certains fonctionnaires affectés dans le ressort du secrétariat général pour l'administration de la police de Paris ; des arrêtés fixant le montant de ces indemnités.

● **« Vache folle »** : un arrêté suspendant la mise sur le marché de certains tissus animaux issus de ruminants et de produits les incorporant.

● **Alimentation** : un arrêté relatif aux additifs pouvant être employés dans la fabrication des denrées destinées à l'alimentation humaine.

● **International** : un décret portant nomination au conseil du Centre d'études prospectives et d'informations internationales.

● **Trésor** : la situation résumée des opérations du Trésor au 30 septembre 1997.

● **Enseignement privé** : un arrêté fixant le montant de la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des classes des établissements du second degré privés placés sous contrat d'association.

Au *Journal officiel* du dimanche 9 novembre sont publiés :

● **ENS** : un arrêté fixant les conditions d'admission à l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud.

● **Télécommunications** : un avis de l'autorité de régulation des télécommunications sur le projet de convention fixant les objectifs tarifaires pluriannuels de France Télécom.

Au *Journal officiel* daté lundi 10-mardi 11 novembre sont publiés :

● **Inscriptions électorales** : une loi relative à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales.

● **MUFF** : une loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier, la décision du Conseil constitutionnel la jugeant non contraire à la Constitution, la saisine du Conseil constitutionnel par plus de soixante députés, les observations du gouvernement en réponse à cette saisine.

● **Télécommunications** : un arrêté portant autorisation d'établissement d'un réseau ouvert au public en vue de l'exploitation de services de télécommunications ALT 8.

● **Education nationale** : un décret portant nomination d'inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale.

● **Déchets** : un avis du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, relatif à la nomenclature des déchets.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Florence MOTTE,
Philippe CARNIEL,
Quentin et Olivia
sont heureux de faire part de la naissance de

Charles, Raphaël, Victor,

à Paris, le 8 novembre 1997.

Emmanuelle et Mathias WARGON
ont la joie d'annoncer la naissance de

Hannah,

le 31 octobre 1997.

3, rue Jean-Menans,
75019 Paris.

Lionel et Cécile COTTU,
née LEJEUNE
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Maxime,

à Paris, le 11 novembre 1997.

Noces d'or

– Pour les cinquante ans de mariage de

Emile et Christiane LÉON,

Patrick et Christine,
leurs enfants,
leur souhaitent un bon anniversaire.

91210 Draveil.

Décès

– Henriette, Ariane, Aurélie, Anaïs, Pierre, Gilles et Melchior Ascaride,
Valentine, Madeleine et Robert Guediguian,
Michelle Galea,
ont le regret de faire part du décès de

Michel ASCARIDE,
alias Jean-Pierre GILLES,
homme de Marseille,
résistant FTPF,
auteur dramatique,

survenu le 8 novembre 1997.

*« Tu fus bien pénible,
mais on va beaucoup te regretter. »*

– Michèle Bézegu,
Et son fils, Samuel,
ont le regret de faire part du décès de

Jacques BÉZEGU,

survenu le 31 octobre 1997.

– L'équipe du vingtième secteur de psychiatrie de Paris,
Ses anciens collaborateurs de la maison de santé de Vieille-Eglise,
Et du centre hospitalier Sainte-Anne,
font part de leur douloureuse émotion à la suite de la disparition du

docteur Jean-François BUISSON.

Ayant eu la chance de travailler sous sa direction, ils ont bénéficié, tout au long de ces années, de sa compétence précise et étendue, de son indépendance d'esprit et de sa constante humanité.

Ils assurent sa famille et ses proches de toute leur sympathie.

– Sa famille,
Et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Georges HOLTZER,

survenu le 6 novembre 1997.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 10 novembre.

Famille Holtzer-Marret,
19 *bis*, rue Surcouf,
17450 Fouras.

– Ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Céline KAMMOUN.

Les obsèques auront lieu le vendredi 14 novembre 1997, à 12 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, square Auguste-Renoir,
75014 Paris.

– Le délégué régional,
Le personnel de la délégation Ile-de-France Est du CNRS,
Les personnels des laboratoires du campus CNRS de Villejuif,
ont la tristesse d'informer du décès de

Vincent MEISSONNIER,
ingénieur d'études,
administrateur du réseau télématique du CNRS de Villejuif,

survenu le 10 novembre 1997.

– M. et Mme Pierre Rozes
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Debrégeas
et leurs enfants,
Mme Françoise Pauthe-Baylancq
et ses enfants,
M. et Mme Eric Igonet
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Pauthe
et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Pauthe
et leurs enfants,
Mme Marie-Christine Bouilly
et ses enfants,
M. et Mme Dominique Pauthe
et leurs enfants,
Les familles Gadrat, Le Quiniou et Briquel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Louis PAUTHE,
née Elisabeth CARTIER,

survenu le 11 novembre 1997, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 15 novembre, à 14 h 30, en l'église de la Trinité d'Hossegor (Landes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Colette Peridont,
Jacques et Bénédicte Peridont,
ses enfants,
Nicolas, Florent, Pascal Peridont,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André PERIDONT,

survenu le 5 novembre 1997, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 14 novembre, à 15 h 30, en l'église Saint-Urbain, 1, place de la Liberté, La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine).

7, avenue des Vats,
92700 Colombes.
21, square de la Brèche,
92000 Nanterre.

– Le 11 novembre 1997,

Georges POTHIER

nous a laissés en ce monde soudainement, mais paisiblement, chez lui, entouré des siens. Vous pourrez lui témoigner votre amitié en nous rejoignant en l'église Saint-Charles de Montreuil, 125, rue des Ruffins, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), le vendredi 14 novembre, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu le même jour à Saint-Germain-des-Fossés (Allier), dans la sépulture de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à adresser à l'ordre de Médecins sans frontières (par chèque ou virement CCP 4060U Paris), 60638 Chantilly Cedex.

Mme Thérèse Pothier-Sigman,
Ses enfants,
Et petits-enfants.

*« Nous, oiseaux en ce monde,
Volant de tous côtés, nous passons.
Sur notre route il y a un piège,
Qu'on appelle la Mort.
Aucune peur n'en avons.
Ouvrant nos ailes, nous passons. »*
Seyid Seyfullah.

135, rue des Ruffins,
93100 Montreuil.

– Oran, Perpignan, Paris.

Marc et Marie-Françoise,
ses enfants,
Ludovic et Cyril,
ses petits-enfants,
Sa famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. François SALVADOR,

qui fut instituteur à Delmonte.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

71, avenue du Docteur-Netter,
75012 Paris.

– Mormoiron.

Mme Christiane Tassy, née Gros,
son épouse,
fait part du décès de

M. Paul TASSY,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année, à Mormoiron.

– Louisette Andjelkovic, Jeanne Charuet,
ses filles,
François et Frédérique Hirsch,
Olivier et Valérie Hirsch,
Catherine Hirsch,
Nicolas et Nathalie Charuet,
Cléo Charuet,
ses petits-enfants,
Thomas, Lola, Julie, Arthur,
ses arrière-petits-enfants,
Gérard et Annette Bénichou,
ses neveu et nièce
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Edouard TCHORZEWSKI,
médaillé de la Résistance,

survenu le 10 novembre 1997, dans sa quatre-vingt-treizième année, à Paris.

Parents et amis se réuniront le jeudi 13 novembre, au cimetière de Bagneux, où il sera inhumé.

Remerciements

– Mme Raymond Ferrando,
Et sa famille,
très touchées par les marques de sympathie, d'affection et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Raymond FERRANDO,

adressent leurs très sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– En ce neuvième anniversaire de la séparation, souvenons-nous de

Christiane GALLENCA,
professeur des universités.

*« Beauty's ensign yet
Is crimson in Thy lips
and in Thy cheeks. »*
W. Shakespeare.

Services religieux

– Mme Esther Mouyal,
M. et Mme Bernard Jessier
et leurs enfants,
font part des prières du mois qui seront dites à la mémoire de leur regretté

M. Haïm Henri MOUYAL,

le dimanche 16 novembre 1997, à 19 h 30, en son domicile, 14, boulevard de Courcelles, Paris-17e.

Conférences

– Conférence de **Jacques Rigaud** : **« La culture à l'épreuve de la mondialisation »**. *Maison de l'Unesco*, (salle IV), 7, place de Fontenoy, à 17 heures, mardi 18 novembre. Entrée gratuite. Métro Ségur, Cambronne ou École-Militaire, bus 49.

Débats

Cercle Bernard-Lazare
10, rue Saint-Claude, 75003 Paris,
le jeudi 13 novembre,
à 20 h 30.
« Le judaïsme libéral ».
Débat avec un de ses représentants.

– L'Association des historiens pour la promotion et la diffusion de la connaissance historique organise, lundi 1er décembre à 19 heures, dans la salle Médicis du Sénat (15 *ter*, rue de Vaugirard, Paris-6e), un débat animé par **Michel Tatu** ayant pour thème **« Bilan de la Révolution russe »**. Inscriptions et renseignements auprès de l'association (Tél. : 01-48-75-13-16).

Colloques

– **« La régionalisation de l'économie mondiale : Quels enjeux pour les agents privés et les décideurs publics ? »**, organisé par le Commissariat général du Plan au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 25, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, Paris-5e.

Lundi 17 novembre 1997, 9 h 30-18 heures.

Au programme : la régionalisation des pays émergents, les systèmes financiers régionaux, les conséquences sur les échanges internationaux, les organisations internationales face à la régionalisation.

Tél. : 01-45-56-50-84.

Communications diverses

**JOURNÉES INTERDIOCÉSAINES
d'entraide et d'amitié**
de Paris, Créteil, Nanterre, Saint-Denis
à la Maison diocésaine
8, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 Paris.

Les comptoirs sont ouverts les vendredi 14 et samedi 15 novembre 1997, dès 10 h 30, le dimanche 16 novembre, de 13 h 30 à 18 heures.

Vous y trouverez de nombreuses idées pour vos cadeaux de Noël.

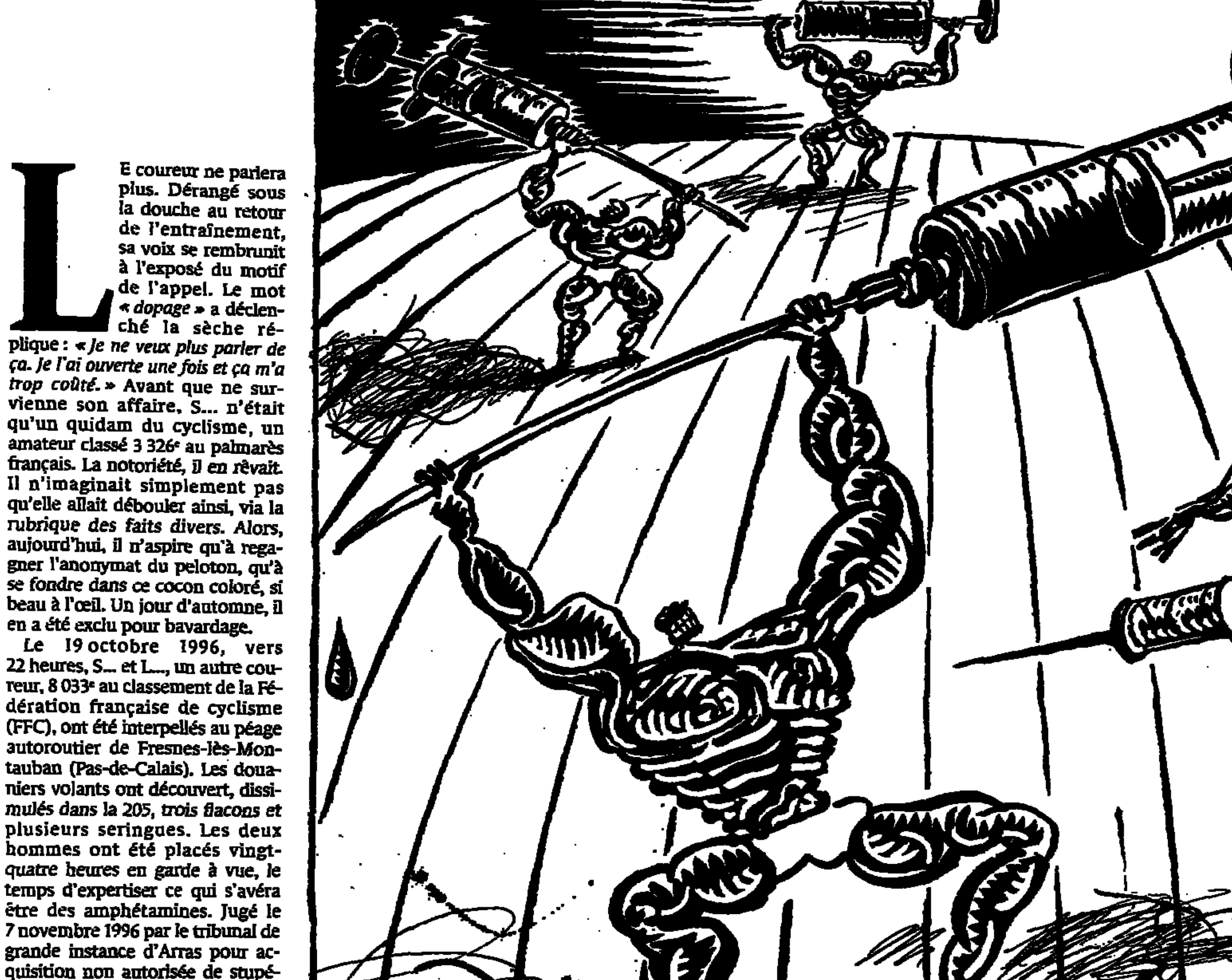
Déjeuner samedi 15 et dimanche 16.
Tournoi de bridge dimanche 16, à 15 h 15.

Renseignements, inscriptions aux déjeuners et bridge, tél. : 01-45-24-25-63.

Soutenances de thèse

– **Jean-Marie Fessier** a soutenu, le 9 octobre 1997, à l'université René-Descartes-Paris-V, faculté de médecine de Necker, sa thèse de doctorat : **« Problématique éthique de l'usage des informations de santé publique. »** Le jury, présidé par le professeur Christian Hervé et composé des professeurs Liliane Dusserre, François Grémy, Philippe Poitout, Dominique Bertrand, Marius Fieschi et Patrice Degoulet, directeur de recherche, lui a décerné la mention « très honorable » avec les félicitations.

– **Anne Rubinlicht-Proux** a soutenu à l'Ecole des hautes études en sciences sociales sa thèse de doctorat en sciences du langage (Centre de recherches sur les arts et littératures), sous le titre : **« Le droit saisi par la littérature »**. Le jury, composé de MM. Philippe Hamon, professeur à l'université Paris-III, Jacques Leenhardt, directeur d'études à l'EHESS (directeur de thèse), Yan Thomas, directeur d'études à l'EHESS, Michel Troper, professeur à l'université Paris-X (président du jury), lui a décerné la mention « très honorable ».



Les silences du dopage

Malgré la multiplication des contrôles positifs, les sportifs conservent une attitude ambiguë face au dopage. Pris en flagrant délit, ils nient souvent l'évidence. S'ils parlent, ils sont mis au ban de leur club ou de leur fédération

Le coureur ne parlera plus. Dérangé sous la douche au retour de l'entraînement, sa voix se rembrunit à l'exposé du motif de l'appel. Le mot *« dopage »* a déclenché la sèche réplique : *« Je ne veux plus parler de ça. Je l'ai ouverte une fois et ça m'a trop coûté. »* Avant que ne survienne son affaire, S... n'était qu'un quidam du cyclisme, un amateur classé 3 326e au palmarès français. La notoriété, il en rêvait. Il n'imaginait simplement pas qu'elle allait débouler ainsi, via la rubrique des faits divers. Alors, aujourd'hui, il n'aspire qu'à regagner l'anonymat du peloton, qu'à se fondre dans ce cocon coloré, si beau à l'œil. Un jour d'automne, il en a été exclu pour bavardage.

Le 19 octobre 1996, vers 22 heures, S... et L..., un autre coureur, 8 033e au classement de la Fédération française de cyclisme (FFC), ont été interpellés au péage autoroutier de Fresnes-lès-Montauban (Pas-de-Calais). Les douaniers volants ont découvert, dissimulés dans la 205, trois flacons et plusieurs seringues. Les deux hommes ont été placés vingt-quatre heures en garde à vue, le temps d'expertiser ce qui s'avéra être des amphétamines. Jugé le 7 novembre 1996 par le tribunal de grande instance d'Arras pour acquisition non autorisée de stupéfiants, les prévenus, âgés alors de vingt-six et vingt-deux ans, ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis et 2 000 francs d'amende.

Empreints de la solennité du prétoire, les deux accusés ont raconté sans détour leur histoire. Les minutes du procès, conservées au greffe du tribunal, en gardent le compte rendu : *« On se dopait aux amphétamines car on n'était pas en condition. C'est l'entraîneur* [NDLR : en fait, le soigneur de l'équipe, licencié et poursuivi lui-même en justice] *qui nous les a fait connaître. On a fait cinq voyages chez lui. Ça durait depuis février 1996. On se fait livrer par la Belgique. Avec un flacon, on fait trois mois. C'est pour l'hiver et le froid. Pendant cinq heures d'entraînement, ça aide. On concilie les études et le sport, c'est dur. On en prenait pour l'entraînement, pas pour les courses. »*

S... et L... couraient dans deux modestes clubs de la région quand ils décidèrent que le cyclisme était leur vie. Quelques résultats prometteurs les avaient encouragés dans cette disposition d'esprit. Les deux hommes s'inscrivirent donc à la section sports-études de Wasquehal, qui groupait les espoirs régionaux. En sautant de catégorie, ils touchèrent d'emblée leurs limites. *« Ils étaient trop justes,* raconte leur directeur technique. *Avant même cette histoire, nous avions décidé de les virer. »* Les honorables scolarités ne suffisaient pas à distraire des piètres performances sportives. C'est dans ces conditions que le soigneur belge de l'équipe vint leur offrir une solution.

« Je ne me suis pas dopé, je n'ai jamais été contrôlé positif », continue de soutenir S..., reprenant à son compte cette triste jurisprudence du sport : n'est coupable que celui qui a été pris. De fait, les deux protagonistes auraient pu échapper à toute sanction sportive s'ils n'avaient dérapé dans leur tentative de justification. *« Tout le monde prend des amphétamines chez les coureurs, même amateurs, ça aide à finir une course »*, ont-ils déclaré aux juges. Incriminer le plus grand nombre : dans le jargon judiciaire, cela s'appelle une défense de rupture. Dans le milieu sportif, *on dit* : cracher dans la soupe. Répercutés par la presse locale, ces propos ont valu à leurs auteurs un an de suspension pour *« atteinte à l'image du cyclisme »*.

La sanction fédérale devrait être bientôt levée. Le président du club est prêt à pardonner la *« petite bêtise »* de son protégé et à réintégrer S... Le banni a plus que payé sa faute. Il était tout près d'obtenir de sa commune un emploi-solidarité d'animateur sportif. La mauvaise publicité du procès a fait capoter l'embauche. S... a un DUT, mais pas de boulot. Durant la saison cycliste, il est venu plusieurs fois au départ des courses accompagner ses anciens coéquipiers. A vingt-sept ans, un cycliste discret peut encore espérer de beaux moments dans son sport.

Elodie Teyssier, elle, n'attend plus rien de l'aviron. Cela l'autorise à s'exprimer, même si la jeune fille de vingt-trois ans commence à se lasser de rabâcher une histoire d'adolescente. *« J'en ai assez de vivre dans le passé »*, avoue-t-elle. L'esprit de compétition, la quête de la victoire, le goût du dépassement de soi, qui l'animaient naguère, lui semblent être aujourd'hui les lubies d'une gamine. Sa combativité s'est émoussée au long d'une interminable croisade. S'y est substitué un profond dégoût de tout ça.

« C'était seulement le deuxième contrôle que je subissais. J'étais tellement nerveuse que j'ai mis deux heures à remplir le flacon. En plus, comme la porte des toilettes était ouverte pour éviter les tricheries, cela me bloquait encore plus. » Le 7 juillet 1991, à l'occasion d'une compétition, Elodie a été contrôlée positive à la nandrolone, stéroïde anabolisant popularisé par l'actualité (la substance vient d'être détectée dans les urines de plusieurs vedettes du football et du judo). La jeune fille n'était alors qu'un cas positif parmi les quelque trois cents dépistés chaque année en France. Simple championne nationale juniors d'un sport plutôt confidentiel, elle aurait dû subir sa suspension de deux ans dans la plus complète indifférence. *« Il ne faut le dire à personne »*, lui aurait d'ailleurs intimé un responsable national. La routine du dopage a généré bien des artifices pour maquiller une sanction. Une blessure diplomatique est si vite arrivée...

La famille Teyssier ne l'a pas voulu. Ne doutant pas de l'innocence de leur fille, les parents en ont appelé à la science des médecins spécialisés, puis à la clémence de la Fédération française des sociétés d'aviron (FFSA), avant finalement d'en référer à la justice ordinaire. L'affaire est passée devant un juge une première fois, sans convaincre. La contre-attaque n'a pas tardé. En 1995, Elodie a été citée comme témoin lors d'une plainte contre X... déposée par la fédération à l'encontre de Brigitte Berendonk. Dans un livre publié outre-Rhin, cette dernière critiquait les méthodes de l'ex-entraîneur de la RDA, devenu patron de l'aviron français après la chute du mur. L'ancienne athlète est-allemande reprochait à son compatriote de doper les sportifs à leur insu. Elle évoquait le cas d'Elodie à l'appui de sa démonstration. Une nouvelle fois, l'affaire se termina sur un non-lieu.

La championne en herbe s'entraînait deux fois par jour dans son club de Fumel (Lot-et-Garonne). *« L'aviron était une grande partie de ma vie. C'était le seul endroit où je réussissais quelque chose »*, dit-elle. Elodie n'est plus remontée dans une embarcation depuis ce jour où lui est parvenue la lettre recommandée l'avisant de son contrôle. Ce n'était là que le moindre déboire. *« Il y a eu les coups de fil anonymes, la rumeur qu'on a fait courir dans mon dos*, raconte-t-elle. *Deux ou trois ans après, les gendarmes ont même fait une descente à la maison. »*

Elodie Teyssier a perdu sa guerre. *« Je sais que je ne me suis pas dopée, mais je n'ai plus envie de me battre pour le démontrer »*, affirme aujourd'hui l'intéressée. Quant à l'aviron français, il ne s'est jamais aussi bien porté et a accumulé les médailles lors des derniers championnats du monde, en septembre à Aiguebelette (Savoie).

Récemment, l'équipe nationale a effectué un stage à Fumel. Deux rameuses sont entrées par hasard se faire épiler dans l'institut de beauté où Elodie est aujourd'hui esthéticienne. *« On s'est mises à parler. Je leur ai dit qui j'étais. Il y a eu un grand froid. Les filles auraient bien aimé partir, mais comme je n'avais pas fini elles ont dû rester. Pour briser le silence, je leur ai dit* : "OK, si on parlait d'autre chose ?" *»*

Quand il croise des culturistes dans les rues de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), Laurent Bocher ne va jamais plus loin que *« Bonjour, bonsoir »*. Il vit avec ses anciens compagnons de salle une sorte de paix froide, faite de suspicion. Il n'a pourtant jamais cité un nom, jamais lancé l'anathème contre quiconque, si ce n'est contre lui-même. *« Je me suis dopé de mon plein gré*, dit-il simplement. *J'étais un tricheur. J'ai fait une erreur phénoménale dont je prends la pleine responsabilité de A à Z. »* Dans l'hypocrisie qui entoure le dopage, une telle confession devient une provocation, un acte d'accusation même pour ceux qui nient jusqu'à l'existence du dossier noir.

> « J'ai un autre rôle à jouer. Mon but est de faire de la prévention. Qui peut mieux parler aux jeunes du sida que celui qui l'a ? »

Laurent Bocher mesure 1,57 mètre et en concevait naguère des complexes. Au début de l'hiver 1988, l'homme entre pour la première fois dans une salle de musculation et s'entiche aussitôt de gonflette. Malgré deux heures d'exercices quotidiens, les progrès sont lents. *« Je n'avais pris que 1 kilo. Je voyais des gars enfler deux fois plus vite. Je me doutais bien de la raison : j'ai fait une année d'études en pharmacie. Je suis allé voir mon médecin pour qu'il me prescrive des produits. Il a refusé et m'a mis en garde. Alors, je me suis renseigné dans la salle. Au bout de quatre ou cinq mois, j'avais gagné la confiance des autres. Un gars m'a alors donné le numéro de téléphone à Paris de quelqu'un qui vendait ce qu'il fallait. J'ai appelé et passé commande. Il m'a donné rendez-vous dans un parking souterrain de la capitale, où il a sorti la marchandise de son coffre. »*

La première cure de six semaines comporte une trentaine de boîtes qui constituent un cocktail d'anabolisants, de testostérone et d'autres substances censées limiter les effets secondaires. Au total, c'est une vingtaine de cachets plus les piqûres qu'il lui faut s'administrer chaque jour. Les résultats sont magiques. Laurent Bocher forcit à vue d'œil. *« J'ai alors décidé de faire de la compétition. Je voulais devenir comme dans les magazines. Tout le monde me regardait dans la salle. »* Les cures se succèdent. Il envoie désormais l'argent en poste restante et se fait remettre les colis par le même procédé. La note grimpe progressivement de 2 000 à 4 500 francs le paquet.

Laurent pesait 55 kilos en 1988 et en soulevait péniblement 40. En 1992, il faisait 73 kilos et pouvait en hisser 150 à bout de bras. Le boulimique décide alors de passer aux produits vétérinaires, plus efficaces et moins onéreux. *« Je prenais chaque semaine 10 millilitres de Boldone, un stéroïde anabolisant. C'est ce qu'on donne à un cheval en un mois et demi. J'avais des boutons et je devais prendre trois à quatre douches par jour pour me débarrasser de l'odeur que je sécrétais. »*

Puis il teste le Clenbuterol, un bêtastimulant. *« Je prenais en complément un médicament à l'usage des parkinsoniens afin d'éviter les tremblements qu'il provoque. »* En novembre 1992, le culturiste remporte la première compétition à laquelle il participe. Afin de « sécher » ses muscles, il a entrepris auparavant une cure de diurétique qui lui a fait perdre quinze kilos d'eau. L'accident mortel de Mohammed Benazizza, le champion du monde français, lors d'une compétition aux Pays-Bas, n'interrompt pas l'escalade. *« Je l'avais croisé une fois. C'était mon dieu. Il faisait 1,57 mètre, comme moi, et pesait 105 kilos. Dans la salle, on m'avait surnommé Momo, comme lui. Quand il est mort, j'ai dit :* "Arrêtez de m'appeler ainsi." *Mais j'ai continué à me doper. »*

Le 6 janvier 1993, Laurent Bocher s'écroule chez lui à son retour de l'entraînement. Il restera paralysé des membres inférieurs pendant quatre jours. Au médecin de garde intervenu en urgence, aux quatre autres praticiens qui l'examineront successivement à l'hôpital, il refusera de révéler les causes de sa défaillance physique. *« Ils ont fait des tas d'analyses et n'ont jamais rien trouvé, si ce n'est un taux anormal de protéines. »* Une semaine plus tard, à sa sortie de l'hôpital, il se confiera enfin à son médecin traitant. *« Bon, maintenant, tu as compris. Il faut que tu arrêtes »*, m'a-t-il dit. *« Le manque était terrible,* se souvient Laurent Bocher. *En septembre 1993, j'ai passé quinze jours en service psychiatrique afin de me sevrer. »*

Puis l'homme s'est caparaçonné dans son silence. *« Si je l'avais voulu, personne n'aurait jamais su ce qui m'était arrivé. Pourtant, je sentais le besoin de parler, de prévenir les jeunes des dangers. »* En avril 1995, il répond à un appel à témoigner de Canal Plus et lance le mois suivant l'ABCD (Association briochine contre le dopage). Pendant un an et demi, les menaces vont pleuvoir, puis se tarir. *« Je le répète, je n'ai jamais dénoncé personne. Le 11 avril dernier, j'ai passé quatre heures au commissariat. Les policiers voulaient que je donne des noms. J'ai refusé et je crois qu'ils ont compris pourquoi. J'ai un autre rôle à jouer. Mon but est de faire de la prévention. Qui peut mieux parler aux jeunes du sida que celui qui l'a ? »*

Laurent Bocher sillonne les écoles de Bretagne, et maintenant de France, pour raconter inlassablement son histoire. A trente et un ans, il réfléchit au scénario d'un court-métrage : ce serait le destin parallèle de deux hommes qui se dopent. *« L'un meurt, l'autre s'en sort. Un peu Momo et moi. »* Le chauffeur-livreur est devenu adepte du kick-boxing. Il est papa d'un petit Simon depuis le 11 octobre. *« J'espère en faire un sportif. Mais je le mettrai d'abord en garde contre certaines choses. »*

Benoît Hopquin
Dessin : Nicolas Vial

هكذا من الأصل

Communisme : retour à l'histoire

par Jean-Louis Margolin et Nicolas Werth

LES lecteurs du *Monde* n'ignorent pas la sévère controverse qui a opposé certains des auteurs du *Livre noir du communisme*, dont nous sommes, au rédacteur de son chapitre introductif, Stéphane Courtois. Rappelons seulement que les principaux points mis en cause par nous dans ce texte ont été :

– la centralité du crime de masse dans les pratiques répressives des communismes au pouvoir ;

– l'assimilation entre doctrine communiste et mise en application de celle-ci, ce qui fait remonter le crime jusqu'au cœur même de l'idéologie communiste ;

– l'affirmation qui en découle de la grande similitude du nazisme et du communisme, tous deux intrinsèquement criminels dans leur fondement même ;

– un chiffrage des victimes du communisme abusif, non clarifié (85 millions ? 95 ? 100 ?), non justifié, et contredisant formellement les résultats des coauteurs sur l'URSS, l'Asie et l'Europe de l'Est (de leurs études, on peut tirer une « fourchette » globale allant de 65 à 93 millions ; la moyenne – 79 millions – n'a de valeur que purement indicative).

On chercherait cependant en vain, dans le chapitre introductif comme dans le reste de l'ouvrage, la discussion serrée et approfondie que nécessiteraient des questions aussi complexes et délicates que la comparaison entre fascisme et communisme, ou la présence de potentialités terroristes dans la théorie marxiste elle-même. Nous n'entendons pas disqualifier ces indispensables questionnements. Mais, tout simplement, notre livre ne porte pas là-dessus.

Dans l'histoire des pratiques répressives du communisme, nous avons tenté, en historiens, de repérer points communs et différences, continuités et discontinuités, moments paroxystiques et périodes de ressac, espaces de barbarie et aires de semi-liberté. Nous nous sommes efforcés de contextualiser aussi précisément que possible ces expériences si diverses.

On n'y retrouvera pas à chaque page cette sanglante essence du communisme, une, indivisible et éternelle que Stéphane Courtois entend dénoncer. On y discernera par contre, et on y comprendra peut-être un peu mieux bon nombre des pires drames de ce siècle de fer, mais aussi, au-delà, ce que, des décennies durant, le tiers de l'humanité vécut d'insupportable.

On y trouvera également des éléments de réponse à l'incontournable interrogation : comment l'espoir vira-t-il au cauchemar ? Au terme des années de réflexion, individuelle aussi bien que collective, qui sous-tendent ce livre, nous pouvons avancer quelques pistes.

> Le « Livre noir du communisme » n'est pas une somme définitive, encore moins une Bible. Etape d'une indispensable réflexion, il aura rempli son but s'il stimule de nouvelles recherches, sans tabous, mais aussi sans préjugés

Le communisme au pouvoir fut partout antidémocratique et répressif ; il ne fut ni partout ni constamment massacreur. C'est que, à côté du projet initial commun, du « noyau dur » universel élaboré à partir de 1917, deux facteurs particuliers structurent les divers régimes. La tradition nationale est une première variable : la place de la violence, en particulier, n'est pas constante ; que l'idée d'Etat de droit soit presque absente en Asie, et vacillante en Russie, facilite les dérives totalitaires ; les millénarismes religieux peuvent être récupérés en redoutables prurits éliminationnistes et « purificateurs ».

L'insertion spatiale et temporelle précise est tout aussi déterminante : ainsi la puissance du communisme asiatique, son maintien au pouvoir aujourd'hui sont liés à sa captation réussie de la volonté de sauvetage national de peuples soumis au défi de l'Occident – et du Japon. L'intensité même de ce défi servit à justifier l'atmosphère de camp retranché soumis à la loi martiale, si sensible encore en Corée du Nord.

Le « temps mondial » a aussi son importance : que les Khmers rouges soient parvenus au pouvoir en 1975, au déclin de leur modèle maoïste, et non loin de « dragons » capitalistes en plein essor, rend sans doute compte de leur tragique fuite vers un hyper-volontarisme ; il leur fallait construire le communisme tout de suite, ou périr.

Mais le projet communiste n'a pas non plus la belle unicité qu'on lui prête souvent. La matrice en est certes le bolchévisme de pouvoir structuré en Russie pendant la période du « *communisme de guerre* » (1918-21). Cependant, pour l'Asie, le maoïsme exerça un profond remodelage : au pouvoir dès 1930-31 sur un fragment du territoire chinois, il y construisit aussitôt un appareil d'Etat complet, et inaugura des formes de répression aussi massives qu'originales (en particulier la « *rééducation* » généralisée, correspondant à un encadrement idéologique extrêmement contraignant) – avant donc la grande terreur stalinienne de 1937-38, seconde expérience fondatrice du totalitarisme soviétique.

En Europe de l'Est, à l'inverse, la fréquente importance de la tradition socialiste et marxiste pré-léniniste continua d'irriguer directement, plus ou moins discrètement, les sociétés et même les partis au pouvoir. Ces variations produisent des systèmes répressifs aux effets différenciés, non seulement quantitativement, mais aussi qualitativement : ainsi les persécutions sont en Chine plus étendues qu'en URSS, mais aussi relativement moins sanglantes, particulièrement en ce qui concerne les militants communistes.

De tout cela, il résulte que le crime de masse, s'il scande l'histoire du communisme, n'en remplit pas l'horizon entier. Il ne fut pas universel : on ne le distingue guère à Cuba, au Nicaragua ou dans certains pays de l'Europe de l'Est. Et là où il eut lieu, ce fut par « bouffées », temporellement circonscrites (sauf au Cambodge sous Pol Pot : est-ce un hasard si son régime s'effondra en moins de quatre ans ?) : une dizaine d'années au total en URSS (1918-22 ; 1930-33 ; 1937-38), une quinzaine en Chine (1946-55 ; 1959-61 ; 1966-68).

Il convient, de plus, de distinguer, parmi ces épisodes paroxystiques, les cas où l'intention « exterminationniste » est indiscutable (il s'agit bien sûr avant tout des exécutions), et ceux où sont plutôt engagés l'utopisme dogmatique, le prélèvement prédateur, l'incurie et le mépris de l'élite politique pour ce qui n'est pas elle : grandes famines de 1921-22 et de 1932-33 en Russie, de 1959-61 en Chine – à elles seules responsables de la moitié au moins de l'ensemble des victimes du communisme.

A quelle logique d'ensemble correspondent ces moments abominables, par-delà leurs différences ? En URSS comme en Chine se révèle une manière de « courbe en U » de la mortalité politique : un premier pic dans les années d'installation du régime ; une « trêve », relative et assez courte (NEP en URSS), qui précède un retour de l'horreur, d'abord sous la forme de *famines, puis sous celle de* « purges » massives.

Le premier flot de victimes, ce sont ceux qui résistent, ou qui pourraient résister au projet d'arasement de la société : les adversaires du régime – en Chine, par exemple, les élites traditionnelles des campagnes (propriétaires fonciers, paysans riches) et des villes (entrepreneurs, fonctionnaires, intellectuels).

Le second flot paraît plus difficile à expliquer : on a souvent recouru à son propos aux catégories de la psychologie collective (exaltation, dérapage dans l'irrationnel) ou individuelle (paranoïa d'un Staline, mégalomanie d'un Mao).

Loin de nous l'idée de nier toute pertinence à cette façon de voir : il est vrai que la disparition des deux autocrates met fin, définitivement, aux répressions de masse. Mais le secret, y compris de ce triomphe de la déraison, gît dans l'incapacité constitutive des idéocraties messianiques en place à accepter l'idée que tout n'est pas politique, et que la volonté correctement dirigée n'est pas toute-puissante.

Or, justement, avec l'échec économique de la collectivisation soviétique et des communes populaires chinoises, ce sont les choses qui se sont mises à résister : la « ligne juste » ne peut suffire à faire croître le blé et le riz. Cela, le Parti ne peut ni l'accepter, ni même le voir. D'où, dans un premier temps, la contemplation irritée de ceux qui meurent de faim, et qui le méritent sans doute puisque normalement ils n'auraient pas dû avoir faim. Et, ensuite, la recherche obstinée des hommes « coupables » de cette résistance du réel : au plan « théorique », cela donne l'« aggravation de la lutte des classes en période de construction du socialisme », lancée par Staline, reprise par Mao ; au plan concret, cela débouche sur la chasse aux « saboteurs » et autres « révisionnistes ».

Les victimes sont encore, par routine, les survivants de la première grande vague répressive. Mais leur dépossession, leur marginalisation sont désormais telles que, pour la vraisemblance, il convient de leur adjoindre des intellectuels et cadres compagnons de route, puis finalement des militants et des dirigeants du Parti.

La terreur est donc beaucoup moins ciblée, beaucoup plus généralisée que dans la première phase. Elle peut déboucher sur un massacre sans limites (Cambodge), sur un accès de totalitarisme anarchique (révolution culturelle), sur une auto-dévoration du Parti (grande terreur stalinienne).

Néanmoins, la fuite en avant, la redoutable tendance à l'emballement de cette terreur sans plus de vrai objet que de bornes finit par vacciner l'appareil communiste lui-même : globalement, il a bien plus à en craindre qu'à y gagner. D'où l'abandon définitif de semblables méthodes, et leur non-imposition en Europe de l'Est soviétisée ; la répression devient sélective et limitée, cependant que, inévitablement, l'idéologie se délite, jusqu'au cœur du régime.

Nous aurions aimé que semblables hypothèses aient pu être débattues dans le chapitre introductif. Mais le *Livre noir* n'est pas une somme définitive, encore moins une Bible. Etape d'une indispensable réflexion, il aura rempli son but s'il stimule de nouvelles recherches, sans tabous, mais aussi sans préjugés.

Jean-Louis Margolin *est agrégé d'histoire, maître de conférences à l'université de Provence.*
Nicolas Werth *est agrégé d'histoire, chercheur à l'Institut d'histoire du temps présent.*

AU COURRIER DU « MONDE »

ALLEZ EN BIRMANIE

Le Monde du 26 septembre a publié une page consacrée au tourisme en Birmanie dont il ressort que les touristes devraient s'abstenir de mettre ce pays à leur programme : visiter la Birmanie, c'est soutenir une junte militaire qui fait régner la terreur.

Tout le monde souhaite que la Birmanie connaisse le plus tôt possible un régime démocratique. Mais on peut ne pas être d'accord avec le boycottage recommandé notamment par M[me] Habbard. Les forces de changement en Asie du Sud-Est (comme dans la plupart des autres parties du monde) se situent dans les classes moyennes. Ce sont elles qui ont mis fin aux dictatures aux Philippines comme en Thaïlande. Ce sont elles qui étaient dans les rues de Bangkok en mai 1992 pour protester contre l'emprise des militaires et qui les ont fait reculer. Les classes moyennes sont encore d'importance modeste en Birmanie. Tout ce qui va dans le sens d'une accélération du développement contribue à créer les conditions pour qu'une démocratie émerge. Dans un pays qui a peut-être le plus fort potentiel touristique de toute l'Asie du Sud-Est, les revenus du tourisme peuvent contribuer de façon importante à la croissance de l'économie. De plus, par leur seule présence, les touristes diffusent l'image d'hommes libres, ce qui est déjà subversif pour une dictature. (...) La marée de touristes européens envahissant l'Espagne n'a-t-elle joué aucun rôle dans la chute du franquisme ?

La conclusion est simple : allez en Birmanie ! Peut-être à court terme renforcerez-vous le pouvoir en place. Mais, à plus longue échéance, vous contribuerez à le saper.

Jacques Giri
Malakoff (Hauts-de-Seine)

Tardive querelle d'Allemands

par Lilly Marcou

RÉDUISANT le communisme à *ses* seuls crimes, faisant fi du projet bolchevik d'émancipation – fût-il utopique – et niant les acquis d'un système dont l'actuel effondrement laisse à une bonne partie de la société une certaine nostalgie, Stéphane Courtois et son équipe s'enfoncent dans une impasse. Leur démonstration se cantonne à un Lénine terroriste et assassin qui n'aurait eu comme seul but que le pouvoir, et ce dans l'unique intention de tuer le plus de monde possible.

L'introduction et la conclusion de ce livre provocateur contiennent plusieurs loufoqueries dont la plus cocasse est celle du *« label antifasciste »* qui aurait pour unique fonction de masquer les crimes du communisme. Des milliers de gens se seraient laissés mourir dans le seul but de cacher les turpitudes communistes. Peut-on oublier les vingt millions de morts soviétiques sur le front de la seconde guerre mondiale, les martyrs de la Résistance et de la lutte des partisans en Europe, les sacrifices de toute une génération qui, par son combat, a contribué à la victoire contre le fascisme ? Peut-être faudrait-il conseiller à Stéphane Courtois, qui a dirigé la rédaction de ce *Livre noir* et qui écrit cette introduction insensée, d'imaginer ce que serait devenu le monde – et la France, entre autres – si Hitler avait gagné la guerre à la place de Staline.

Quand un historien, Nicolas Werth, se contredit dans un laps de temps aussi court, cela pose un réel problème de crédibilité

Par ailleurs, je refuse d'entrer dans les considérations suivant lesquelles les *« crimes de race »* et les *« crimes de classe »* se valent. D'autres avant moi, dont Primo Levi, le firent mieux que je ne le ferais. J'invite simplement ceux qui pensent que tout se vaut à revoir le film de Claude Lanzmann, *Shoah*, et à relire un autre *Livre noir*, consacré à l'extermination des juifs par les nazis dans les territoires occupés de l'URSS pendant la guerre (Acte Sud, 1995).

En fait, avec ce *Livre noir du communisme*, à douze années de distance, ses protagonistes – et surtout Stéphane Courtois – importent en France la querelle des historiens allemands des années 80. Il fait siennes les thèses d'Ernst Nolte, qui tente de banaliser le III[e] Reich, niant ainsi l'unicité du génocide perpétré par les nazis, Auschwitz n'étant pas pire que le Goulag. Beau cadeau offert, à l'heure du procès Papon, au Front national qui réclame à travers la bouche de son chef un Nuremberg du communisme.

Au-delà de ces rapides considérations historico-politiques, ce qui pose avant tout problème est la crédibilité des données et des chiffres avancés. C'est la contribution de Nicolas Werth qui demeure la plus troublante. Par ses travaux précédents, Nicolas Werth me semblait être un immense chercheur, un grand historien et surtout un honnête homme. Or, ici, Nicolas Werth contredit Nicolas Werth. Dans un livre publié avec Gaël Moullec, *Rapports secrets soviétiques, 1921-1991* (Gallimard, 1994, p. 90), il écrivait à propos des chiffres des victimes de la collectivisation : *« Plus de deux millions furent expulsés de leur exploitation. Plus d'un million huit cent mille furent déportés. Avec la grande majorité de ces paysans déportés, on créa les camps de travail forcé... La mortalité fut terrible. Trois cent mille à quatre cent mille paysans furent classés « contre-révolutionnaires » et une bonne partie d'entre eux furent fusillés. »*

Pour la période de la terreur stalinienne, Nicolas Werth avançait l'estimation, pour l'ensemble de la période 1934-1953, de deux millions de morts, dont peut-être un demi-million d'exécutions pour les deux années les plus terribles de la répression : 1937 et 1938. (« Goulag : les vrais chiffres » dans *L'Histoire*, septembre 1993). Le même Nicolas Werth nous livre aujourd'hui une estimation de vingt millions de morts. Quand un historien se contredit dans un laps de temps aussi court, cela pose un réel problème de crédibilité.

Phénomène de mode ou choix politique délibéré, ce *Livre noir* n'apporte rien sur le plan du savoir historique. Il prétend nous apprendre que Staline était le scrupuleux disciple de Lénine et que le régime issu de la révolution d'Octobre était répressif. Il y a toutefois une révélation de taille dans cet ouvrage singulier : il nous révèle que tous les chefs ou sous-chefs communistes furent, ou restent, des criminels...

***Lilly Marcou** est historienne.*

Le destin du bolchevisme ? Relisons Karl Kautski...

par Henri Weber

LA célébration du quatre-vingtième anniversaire de la révolution d'Octobre voit le retour du vieux procès fait au marxisme et, au-delà, à l'idéologie des Lumières : c'est le marxisme qui aurait produit le Goulag, c'est lui qui aurait rendu sourd et aveugle à la montée du totalitarisme stalinien.

Antistalinien de toujours, je voudrais rappeler à ceux qui se laissent abuser par cette accusation baroque que les premières analyses approfondies de la révolution bolchevique, en même temps que la condamnation la plus radicale de ses dérives probables, émanaient des théoriciens de la social-démocratie et non des penseurs conservateurs ou libéraux, et étaient faites d'un point de vue marxiste.

Ces analyses frappent aujourd'hui par leur acuité et leur précocité : pour ne nous en tenir qu'au principal dirigeant et théoricien de la II[e] Internationale, Karl Kautski, force est de constater que tout est dit à chaud, avant même la mort de Lénine, dans trois essais percutants : *La Dictature du prolétariat* (1918), *Terrorisme et Communisme* (1919), *De la démocratie à l'esclavage d'Etat* (1921). Il ne me paraît pas inutile d'en rappeler brièvement la teneur.

La prétention des bolcheviques d'édifier le socialisme dans le cadre de la Russie arriérée, écrit dès 1918 le « pape du marxisme », relève d'un volontarisme débridé et ne peut conduire qu'à la catastrophe. Elle représente une rupture radicale avec la démarche de Marx, qui enseigne qu'un peuple ne saurait sauter impunément les étapes nécessaires de son développement historique. Elle constitue une rechute dans le socialisme prémarxiste des utopistes et des conspirateurs du XIX[e] siècle, pour qui la volonté et la détermination du parti révolutionnaire suffisent à tout.

Le léninisme incarne l'adaptation régressive du marxisme à l'arriération du prolétariat russe, affirme Kautski, sa dégradation en « blanquisme ». *S'ils persistent dans leur* folle aventure, écrit-il dès 1918, les bolcheviques sont condamnés au sort de l'apprenti sorcier : les forces qu'ils ont libérées les détruiront, soit comme parti au pouvoir, soit comme parti socialiste ; lancés vers un but inaccessible, ils se verront acculés à l'alternative catastrophique : ou bien rester fidèles à leur filiation marxiste et se voir évincés du pouvoir, ou bien se maintenir au pouvoir, mais pour cela renier leur identité et se faire les agents d'un projet historique radicalement étranger aux idéaux du socialisme et aux intérêts du mouvement ouvrier.

Le processus historique objectif mis en branle par la révolution d'Octobre, poursuit le leader de la social-démocratie, c'est en effet l'avènement d'une nouvelle société d'exploitation et d'oppression, régressive à tous les égards par rapport au capitalisme démocratique moderne : économiquement, il s'agit d'un despotisme sans précédent ni égal.

L'étatisation de l'économie de l'empire des tsars, remarque encore Kautski, n'élimine pas le capitalisme, mais sa forme supérieure : *« celle qui déploie une grande productivité du travail et crée les conditions d'une existence supérieure du peuple. Elle laisse subsister et développe, au contraire, ses formes les plus lourdes et les plus douloureuses ».*

La collectivisation sans la démocratie peut en effet fournir la base économique des pires despotismes asiatiques étudiés par Marx. A côté du capitalisme d'Etat, mode de production dominant de la Russie soviétique, Kautski constate dès 1921 que des formes économiques encore plus archaïques célèbrent leur résurrection : le féodalisme et l'esclavage d'Etat. L'agriculture kolkhozienne, par exemple, n'est pas une agriculture socialiste, *« mais la rechute dans la vieille exploitation par corvée (...), le domaine corvéable étant propriété, non d'aristocrates de guerre, mais d'aristocrates communistes de guerre civile ».*

Loin d'accoucher d'une société sans classes comme le clament les bolcheviques, poursuit Kautski, la révolution d'Octobre induit une nouvelle division de la société soviétique en classes antagonistes : maîtresse de l'Etat et, par sa médiation, propriétaire collectif des moyens de production, la bureaucratie soviétique se comporte comme un exploiteur collectif du prolétariat et de la paysannerie. A la place du *« dépérissement de l'Etat »* et de la *« démocratie directe des conseils ouvriers »*, promis par Lénine, la révolution d'Octobre va engendrer un pouvoir despotique de type oriental.

« Cette folle expérience ne peut s'achever que par une effroyable culbute (...), même le plus grand génie ne pourrait l'éviter »

Ultraminoritaires dans le pays, les bolcheviques ne peuvent en effet imposer leur volonté que par la violence. En dispersant par la troupe, le 7 novembre 1917, l'Assemblée constituante démocratiquement élue, ils se sont engagés sur la voie de la contre-révolution thermidorienne : *« celle qu'emprunta Napoléon I[er] le 18 brumaire 1799, puis son neveu, le troisième Napoléon, le 2 décembre 1852, et qui consiste à régner à l'aide de la supériorité d'une organisation centralisée sur la masse inorganisée du peuple... ».*

La défaite du pouvoir soviétique ne serait donc pas celle de la révolution socialiste, mais celle de la contre-révolution thermidorienne, conclut Kautski. Pour lui, la classe ouvrière internationale n'a pas de pire ennemi que le stalinisme. De cette défaite, Kautski ne doute pas un instant. Le despotisme bureaucratique qui régit tous les rapports sociaux en URSS constitue selon lui une entrave absolue au développement des forces productives et à la stabilisation de la société.

Ce despotisme est adéquat aux sociétés stagnantes, vouées au culte de la tradition. Il est contradictoire avec une société en croissance, mue par la religion du progrès. Pressé par ses échecs, le pouvoir bolchevique est acculé à la fuite en avant jusqu'à la catastrophe finale. *« Cette folle expérience,* écrit-il en 1930, *ne peut s'achever que par une effroyable culbute (...), même le plus grand génie ne pourrait l'éviter. »* (*Le Bolchevisme dans l'impasse*, p. 21.)

D'autres leaders socialistes, ceux notamment de l'Internationale d'Amsterdam, dite « Internationale deux et demie », furent moins clairvoyants et plus complaisants à l'égard du bolchevisme. On sait que ce ne fut pas le cas de Léon Blum, dont le discours de Tours, en 1920, souligne lui aussi la mécanique despotique mise en branle par Lénine.

Le combat lucide et opiniâtre de la social-démocratie contre le stalinisme, comme, d'ailleurs, celui, symétrique, de Léon Trotski et des siens, attestent que le marxisme ne rend pas aveugle et sourd aux totalitarismes de gauche, bien au contraire.

***Henri Weber** est sénateur (PS) de la Seine-Maritime.*

هكذا من الأصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Dissidents du Vietnam

LE Vietnam s'ouvre, lentement. Comme si un siècle de profonds traumatismes pesait trop lourd encore et n'autorisait que des mouvements de convalescent. Depuis plusieurs années déjà, les investisseurs étrangers, notamment occidentaux, affluent. Le tourisme se développe. Le lancement de la politique du « Do Moi », *« le renouveau »*, en 1986, a donné un coup de fouet à une économie jusqu'à présent épargnée par la tourmente qui souffle sur les voisins du Sud-Est asiatique. Le Vietnam fête ce redressement : il accueille cette semaine le sommet de la francophonie, au cœur de Hanoï, dans un opéra, modèle Palais Garnier, remis à neuf pour l'occasion.

C'est peu de dire que les vénérables caciques du Parti communiste vietnamien, à commencer par le président Trân Duc Luong, éprouvent quelque fierté à inaugurer ainsi la première manifestation internationale que le pays ait jamais accueillie. Ils exultent. Sûrs d'eux-mêmes, des résultats qu'ils peuvent afficher – et qui ne sont pas maigres –, enfin, plus confortés que jamais par leurs voisins du Sud-Est dans le modèle de développement choisi : l'autoritarisme politique au service de la libéralisation économique. Ce ne sont pas les anciens ennemis, ceux du camp anticommuniste, Singapouriens, Malaisiens et autres qui vont démentir les apparatchiks de Hanoï : tout le monde se retrouve aujourd'hui sur la même « ligne », au nom de prétendues *« valeurs asiatiques »*.

Il n'en est que plus important de détourner, ne serait-ce qu'un instant, les projecteurs des festivités francophones pour les pointer sur un petit groupe de courageux Vietnamiens largement oubliés des médias : les dissidents. Politiques ou religieux, ils sont toujours la cible d'un Etat qui n'a pas déboulonné la statue de Lénine dans sa capitale. M. Vo Van Ai, président du Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme, estime à quelques milliers, *« 5 000 environ »*, le nombre de ses concitoyens emprisonnés pour leurs idées.

S'il n'y a pas, s'il n'y a plus, l'équivalent au Vietnam du *« laogai »* chinois (la version pékinoise du goulag), le pays compterait 159 *« camps de rééducation »* et prisons où mauvais traitements et tortures sont monnaie courante. Premières victimes, les bouddhistes restent la cible privilégiée d'un régime qui, en dépit de quelques ouvertures, reste crispé non sur des dogmes économiques mais sur une pratique léniniste du pouvoir.

Jacques Chirac a fait remettre, mercredi, à ses interlocuteurs d'Hanoï une liste de quarante prisonniers d'opinion que l'Union européenne veut voir élargis. Dans ses trois allocutions publiques du jour, le président n'a cependant pas jugé utile d'aborder les droits de l'homme. Il a dit à la presse qu'il préférait en la matière la discrétion, *« efficace »*, à *« l'arrogance »*, qui ne le serait pas. Il faut prendre M. Chirac au mot, juger cette tactique à ses résultats et, dans quelques semaines ou quelques mois, revenir à la charge avec cette liste des quarante.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Violences communistes à Marseille

MARSEILLE a été de tout temps l'une des villes de France où les luttes politiques prenaient le tour le plus violent ; on n'a pas oublié les rixes qui ont plus d'une fois avant-guerre opposé des bandes rivales. Jamais cependant ne s'étaient produits des incidents aussi dramatiques que ceux qui l'ont ensanglantée hier.

Ils illustrent les méthodes que le Parti communiste semble désormais décidé à employer. En face des agressions caractérisées que ses troupes ont commises hier et de l'exploitation qu'il entend en faire, il est indispensable que soient prises des mesures qui témoignent de la volonté du gouvernement de maintenir l'ordre et de ne pas céder à la menace. Que soit repris en main aussi un service d'ordre qui s'est laissé bien facilement déborder.

Depuis la Libération, et par étapes successives, les communistes avaient réussi à s'emparer de la mairie de Marseille dont ils avaient fait une sorte de place forte. Cependant, aux dernières élections, ils n'obtenaient que vingt-quatre sièges de conseillers municipaux contre vingt-cinq au RPF, neuf aux socialistes et cinq au MRP. Le candidat RPF, Me Carlini, fut élu maire à la majorité relative, les socialistes, à la grande colère des communistes, ayant refusé d'apporter leurs voix au député maire sortant, M. Cristofol.

L'irritation des communistes, contraints à abandonner une position importante, s'est traduite par une agitation larvée, qui cherchait manifestement la première occasion d'exploser. L'augmentation des tarifs des tramways lui en a fourni l'occasion.

(14 novembre 1947.)

Les Tchèques désenchantés par leur transition

« JE N'AI PAS MANIFESTÉ en novembre 1989 pour aboutir à ce genre de société, où la corruption est répandue, où seul un petit nombre d'avertis a vraiment profité des changements, où les services sociaux sont en pleine débandade et où les professeurs d'université, toujours moins payés que des ouvriers qualifiés, sont obligés d'aligner les petits boulots pour s'en sortir. » La réflexion désabusée de ce jeune universitaire praguois est peut-être exagérée, mais elle traduit aussi le malaise apparu cette année en République tchèque, près de huit ans après la *« révolution de velours »*.

C'est en partie la dévaluation, en mai dernier, de la couronne tchèque, attaquée par les spéculateurs, qui a provoqué le douloureux réveil. Après le *« miracle tchèque »*, sans doute proclamé avec trop de hâte par les libéraux au pouvoir, l'heure est venue d'envisager des mesures d'austérité, de reconsidérer le bilan de la transition. Chose révélatrice, les vacances à l'étranger, au ski dans les Alpes ou sur des plages méditerranéennes, auxquelles avaient pris goût de nombreux Tchèques avides de consommation et de voyages hors de l'ancien bloc de l'Est, sont soudain devenues plus chères, parfois inabordables. A Prague, des agences de voyage ont fait faillite en série cet été.

Les dramatiques inondations du mois de juillet (une cinquantaine de morts), avec leur cortège de maisons détruites, ont ajouté à la sinistrose. La reconstruction des habitations, coûteuse pour tout propriétaire tchèque moyen – dépourvu d'assurance contre les dégâts – pèse en outre sur les finances publiques.

La dégradation des résultats économiques (ralentissement de la croissance, déficit budgétaire, balance des paiements) est vivement ressentie. Elle se traduit par une crise sociale, marquée par une récente manifestation importante à Prague, à l'appel des syndicats. Elle nourrit aussi une crise de confiance dans les élites politiques, dont on regrette souvent dans les foyers tchèques, désormais, *« le manque de renouvellement »* : *« Depuis huit ans, ce sont toujours les mêmes ! »*

On s'interroge : l'arrivée sur la scène politique de Michael Zantovsky, ancien porte-parole de Vaclav Havel, apportera-t-elle la touche de nouveauté espérée ? Ou bien, suggèrent certains avec inquiétude, verra-t-on l'ambitieux directeur de *Nova*, la plus grande chaîne de télévision privée, racoleuse et sensationnaliste, prendre un jour les devants ?

La ville de Prague aurait presque un air de stagnation, du moins d'élan perdu. Le centre de la capitale tchèque, qui a connu dans les années 1991-1993 une véritable *« métamorphose »* liée au retour de la libre entreprise après cinquante ans de planification communiste, semble figé dans un commerce touristique tous azimuts, dont on voit parfois mal les retombées positives pour les services publics. Ici un nouveau fast-food s'installe, là une maternité ferme ses portes...

CRISE DE CONFIANCE

Sans doute la désillusion ambiante est-elle à la mesure des espoirs, longtemps entretenus, par les autorités de voir une transformation rapide et indolore. Le faible taux de chômage ne s'explique-t-il pas, en partie, par le manque de restructuration d'une industrie lourde portée à bout de bras par des subventions gouvernementales souvent passées sous silence ? Les privatisations de masse n'ont-elles pas masqué la prise de contrôle d'importants pans de l'économie par des banques d'Etat ?

La disparition « dans la nature » d'importantes sommes provenant de fonds d'investissement auquels des milliers de Tchèques avaient confié leurs *« coupons de privatisation »* a renforcé l'impression de tromperie. Cette morosité ne serait-elle, cependant, qu'un des symptômes d'une *« occidentalisation »* réussie du pays ? C'est ce qu'ont récemment soutenu deux sociologues tchèques, Peter Mateju et Jiri Vecernik, dans un article publié par l'hebdomadaire praguois *Respekt*. *« Les enquêtes* [d'opinion] *signalent une perte de confiance dans le gouvernement et les institutions. Mais il ne faut pas oublier que le niveau de confiance était exceptionnellement élevé dans toute la première phase du postcommunisme »*, notent-ils.

Depuis 1992, *« la demande de sécurité et de garanties sociales »* a augmenté peu à peu. *« En témoigne l'évolution de l'opinion, qui est passée au cours des cinq dernières années d'une préférence majoritaire pour "l'économie de marché sans adjectifs" chère à Vaclav Klaus* (le premier ministre libéral) *à un soutien massif à une "économie sociale de marché" »*.

« De plus en plus de gens expriment aujourd'hui des opinions, y compris politiques, qui correspondent à leur position sociale et professionnelle », poursuivent ces sociologues, qui veulent en conclure que *« les caractéristiques typiques d'une société occidentale moderne sont en train de se stabiliser chez nous »*.

Natalie Nougayrède

Les gens
par Kerleroux



Le prix Goncourt sous tutelle

Suite de la première page

On pouvait y lire une parodie de la chanson de Raymond Queneau *Si tu t'imagines* interprétée par Juliette Gréco : *« Si vous croyez que ça va durer, M'sieurs-dames, la farce des prix, ce que vous vous gourez, M'sieurs-dames, c'que vous vous gourez ! »* Les malotrus, menés par le poète Jean-Pierre Rosnay, ajoutaient : *« Nous dresserons contre vous des bataillons d'enfants roses et purs qui viendront jeter l'opprobre sur vos cendres à moins que vous ne démissionniez avant et fassiez amende honorable. (...) Chacune de vos minutes sera consacrée à la démolition systématique de votre citadelle de combines... »*

Pour en finir avec ce réjouissant rappel historique, on mentionnera une ultime anecdote. L'année – 1904 – où les jurés, réticents à l'idée de rencontrer les journalistes, leur firent dire, délicat euphémisme, par un maître d'hôtel : *« Le résultat est à la caisse. »*

A côté de ces spectaculaires manifestations de révolte, un observateur distrait pourrait penser que, cette année, les choses se sont passées au mieux. Alors que, à l'origine, l'académie Goncourt avait été créée contre l'Académie française et ses *« mascarades de mamamouchis »*, les jurés ne semblent-ils pas avoir enterré la hache de guerre contre les messieurs en habit vert en couronnant le même livre, *La Bataille*, de Patrick Rambaud ? C'est l'avis de Michel Tournier : *« Selon que l'on pense que notre vote est une façon de nous ranger au même avis que nos collègues, ou une manière de l'ignorer, de le considérer comme nul et non avenu, on peut prendre ce vote pour un hommage, ou pour un affront. Personnellement, j'opte pour la première hypothèse. »* Le même observateur, en lisant les communiqués de nos ministres ou anciens ministres, pourrait penser que tout est bien dans le meilleur des mondes. Catherine Trautmann estime que *« la reconnaissance du jury Goncourt vient couronner un auteur dont l'œuvre, déjà particulièrement aboutie, est un des éléments forts de notre littérature »*, et ajoute que *« les jurés du prix Renaudot ont fait, cette année encore, un choix qui réjouira tous ceux qui, dès son premier livre, ont su reconnaître en Pascal Bruckner l'un de nos meilleurs auteurs »*.

ASSAUTS DE POLITESSE

Que signifient ces assauts de politesse, ces manifestations d'entente courtoise entre la République avec un grand R et celle des lettres ? Que le rôle majeur des grands prix d'automne – exercer un véritable esprit critique et honorer la valeur littéraire – est occulté, relégué au rang des accessoires.

En revanche, un esprit curieux aurait noté que, lors de la proclamation du prix Goncourt par Didier Decoin, ce dernier a fait état du caractère *« très tendu »* des jurés, en raison de leurs *« responsabilités »* : *« On ne peut pas couronner n'importe quoi »*, *« il faut qu'on considère plus tard que c'était un choix digne »*.

Sans faire dire à quiconque ce qu'il n'a pas dit, la tentation est grande d'en déduire que quelque chose est peut être en train de changer au sein du jury Goncourt. Depuis quand ? Peut-être depuis que l'académie a élu, ces dernières années, de nouveaux membres, esprits indépendants refusant de servir d'alibis et décidés à se battre avec quelques anciens contre une situation qui n'est pas saine. Laquelle ? Est-il normal que l'équilibre des jurés penche aussi nettement en faveur de la même maison d'édition (Grasset), que l'un d'entre eux ait été « transféré » quelques jours avant le scrutin, que des auteurs se voient offrir en automne des marchés cyniques ?

MANŒUVRES ÉDITORIALES

Est-il convenable que les statuts de l'académie Goncourt n'aient pas évolué depuis le testament d'Edmond de Goncourt (modes de fonctionnement interne, critères de sélection) ? N'est-il pas illogique que la voix « départageante » du président s'exerce automatiquement lors des trois premiers tours de vote (à la majorité absolue) et qu'à partir du quatrième tour, où intervient la majorité relative, rien dans les statuts n'indique comment et dans quelles conditions doit être utilisée cette voix (une situation qui peut conduire les jurés à donner le Goncourt sans s'en apercevoir) ?

Combien de temps encore les prix littéraires seront-ils dictés par les manœuvres éditoriales (et des bénéfices y afférents), prisonniers d'un système clos dans lequel jurés, écrivains et lecteurs sont assignés à des rôles subalternes définis par les états-majors ?

Ce qui se passe depuis deux ans au Goncourt (l'accueil, au sein de l'académie, de membres étrangers, la décision de ne plus rien s'interdire même lorsqu'un auteur a été déjà couronné par un autre prix, la volonté d'oser primer un créateur encore inconnu, l'intention ferme de moderniser les règlements) trahit-il la prise de conscience de quelques jurés courageux, audacieux, qui auraient décidé de mener un combat pour libérer le prix de la tutelle des éditeurs, d'un éditeur tout-puissant au demeurant, tirant ici et là des fils en coulisse ?

Cette année, Marc Lambron (le candidat maison) n'est pas passé, et Patrick Rambaud fut un candidat de secours efficace pour Grasset. Mais demain ?

Jean-Luc Douin

RECTIFICATIFS

MICHEL DELEBARRE

Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article consacré au débat, au sein du Parti socialiste, sur la limitation du cumul des mandats (*Le Monde* du 23 octobre), Michel Delebarre n'est plus vice-président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. A la suite de son élection de député dans la 13e circonscription du Nord, il a démissionné, en juillet, de son mandat de conseiller régional.

CHANEL

La production totale annuelle d'huile de bois de rose destinée aux parfums est estimée à 50 tonnes par an et non à 500, comme nous l'avons écrit (*Le Monde* du 8 novembre) dans l'article consacré aux négociations entre Chanel et l'association Robin des Bois.

PROCÈS PAPON

Une coquille a déformé le sens d'un paragraphe du compte rendu du procès de Maurice Papon dans nos premières éditions du *Monde* du 13 novembre. Après le rappel de la déposition de l'historien Marc-Olivier Baruch, il fallait lire : *« Dans la foulée de cette déposition... »* au lieu de *« Dans la folie... »*.

ANTISÉMITISME D'ETAT

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans un article consacré à la législation antisémite de Vichy (*Le Monde* du 28 octobre), l'ordonnance allemande sur les juifs en zone occupée ne date pas du 7, mais du 27 septembre 1940. D'autre part, les lois de Nuremberg de 1935 définissaient comme *« juif »* intégral toute personne ayant trois grands-parents juifs. Etait *« métis »* au premier degré quiconque avait deux grands-parents juifs, et *« métis »* au second degré ceux qui avaient un grand-parent juif, et non l'inverse comme nous l'avions indiqué.

هكذا من الامل

BOURSE **Préoccupées par la crise financière en Asie, qui ne donne pas de signes d'apaisement, les places boursières continuent à perdre régulièrement du terrain un peu partout dans le monde. ● LES REBONDS sont rapidement effacés par des replis plus importants et les marchés semblent entrer dans une tendance durable de baisse. ● WALL STREET a ainsi enregistré, mercredi 12 novembre, son recul le plus important (– 2,08 %) depuis le choc du 27 octobre (– 7,2 %). Toujours mercredi, Francfort et Londres ont abandonné 1,92 % et 1,52 %. ● LA FRAGILITÉ des systèmes bancaires, l'impact de la crise en Asie sur la croissance dans le monde et sa contagion à l'Amérique latine inquiètent les économistes et les investisseurs. ● JEUDI 13 NOVEMBRE, dans la matinée, les marchés boursiers européens semblaient se stabiliser, et enregistraient des gains très limités de l'ordre de 0,1 %.**

Les marchés financiers ne se relèvent pas de la crise en Asie

Les reprises sont rapidement suivies de nouvelles baisses. La fragilité des systèmes bancaires, l'impact des turbulences asiatiques sur la croissance dans le monde et leur contagion à l'Amérique latine inquiètent les investisseurs

LA MOROSITÉ semble s'installer durablement sur les marchés boursiers *internationaux* : les reprises sont vite effacées par des baisses plus importantes. Les places américaines ont fortement baissé, mercredi 13 novembre. A Wall Street, l'indice Dow Jones a perdu 2,08 % (157,41 points), son plus important repli depuis le mini-krach du lundi 27 octobre. Les Bourses d'Amérique latine ont été plus touchées encore : Sao Paulo a perdu 10,2 % et Mexico 4,25 %. Jeudi, à l'ouverture, les marchés européens faisaient preuve d'une belle résistance. Francfort gagnait 0,07 % et Paris 0,12 %. Certains analystes attribuaient cette solidité au vif rebond du dollar face aux devises européennes (de 5,71 à 5,79 francs), un mouvement qui pourrait trouver son origine dans des interventions de banques centrales.

L'annonce, la veille, par la Réserve fédérale américaine (Fed) d'un *statu quo* sur ses taux directeurs n'avait pas réussi à redonner le moral aux investisseurs. Cette décision n'a pas constitué une surprise. Les analystes étaient persuadés que la Fed s'abstiendrait, par prudence, d'agir mercredi, de crainte de transformer les récentes turbulences boursières en krach. Si le président de la Fed Alan Greenspan a parlé d'un *« événement salutaire »* en évoquant la récente correction de Wall Street, il ne *souhaite pas pour autant endosser* la responsabilité d'un plongeon de la Bourse de New York.

INFLATION CONTENUE

De nombreux analystes continuent à penser que, afin d'empêcher l'apparition de tensions inflationnistes, la banque centrale *américaine* relèvera ses taux dès sa prochaine réunion, au mois de décembre, lorsque le calme sera revenu sur les marchés boursiers. D'autres se montrent plus optimistes et prévoient que la Fed n'agira pas avant le printemps prochain. C'est le cas de Ken Goldstein, *économiste du Conference* Board, un institut de conjoncture privé de New York, qui note que la hausse des prix demeure toujours très contenue avec une progression probable de l'indice des prix à la consommation d'un peu plus de 3 % en 1998, contre 2,4 % cette année.

Quelles que soient les perspectives monétaires, les opérateurs s'inquiètent surtout, aujourd'hui, des conséquences négatives que pourrait avoir, pour l'économie des Etats-Unis et pour les bénéfices des entreprises du pays, la crise monétaire et boursière en Asie du Sud-est.

Selon les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), celle-ci pourrait coûter jusqu'à 0,2 % de croissance en 1997 et en 1998 à l'économie américaine. Les dirigeants de General Motors ont affirmé, mercredi, que la faiblesse des marchés étrangers allait éroder les résultats du groupe. Ceux de Ford Motor Co. ont *précisé pour leur* part qu'ils n'étaient plus assurés de dégager des profits au Brésil. La contagion de la crise asiatique à l'Amérique latine, où les entreprises et les banques américaines sont très fortement implantées, constitue une source d'inquiétude supplémentaire pour les opérateurs. Au Brésil, les marchés ont mal accueilli la série de mesures économiques adoptées par le gouvernement afin de réduire le déséquilibre des comptes extérieurs du pays et de rétablir la confiance dans le real.

Enfin, les intervenants à Wall *Street craignent une poursuite* de l'affaiblissement du yen face au dollar, qui pénaliserait la compétitivité des entreprises américaines. Le billet vert est monté, mercredi, jusqu'à 126 yens, son cours le plus élevé *depuis six mois. Il se repliait légèrement*, toutefois, jeudi matin, à 125 yens, sur des rumeurs d'intervention. L'économiste américain Rudiger Dornbush avait estimé, il y a quelques semaines, que le dollar allait monter jusqu'à 140 yens, le Japon étant selon lui *« au fond à moitié mort »*. *« Le résultat,* avait-il prédit, *« c'est que le yen va plonger »*.

P.-A. D.

COMMENTAIRE

LA MENACE DE L'« OURS »

Le chahut s'est installé, depuis plusieurs semaines, sur les Bourses mondiales. Affaiblies *par la crise monétaire en Asie* du Sud-Est, déstabilisées par le *resserrement monétaire* surprise décidé par la Bundesbank, les places occidentales ont même frôlé, lundi 27 et mardi 28 octobre, le krach. Il a fallu l'intervention publique du président des Etats-Unis, soulignant la force de l'économie américaine, pour stopper l'hémorragie. *Dans les jours qui ont* suivi, le rebond des cours avait *même été* d'une telle violence qu'on avait pu croire que cet épisode n'était qu'un simple trou d'air, un accident sans conséquences.

Ce scénario optimiste ne se vérifie pas. Au cours des dernières séances, les Bourses mondiales se sont fortement repliées. *Sans panique, en bon* ordre, mais de façon régulière. *S'il se poursuivait* au cours des prochains mois, ce mouvement de baisse serait, pour les économies occidentales, une très mauvaise nouvelle, capable de saper la reprise en Europe et de mettre un terme au cycle d'expansion aux *Etats-Unis*.

Pour les investisseurs, mais *aussi pour les épargnants* et pour les entreprises, il est un synopsis pire qu'un krach : c'est celui, comme disent les spécialistes, d'un *« bear market »*, d'un marché sous l'emprise de l'ours, qui symbolise aux Etats-Unis l'orientation à *la* baisse des cours (le taureau, *bull*, représente la hausse).

Comme 1987 l'a démontré, les économies *peuvent rapidement* se remettre d'un krach : une fois *le fond touché*, le marché purgé, les opérateurs, grâce à *la remontée* des cours, reprennent espoir et retrouvent *confiance. Rien* de tel avec un *bear market*. Dans cette configuration, les valeurs ne cessent de se déprécier, sans à-coups, *mais* avec constance : la morosité et la déprime finissent par *s'installer* dans les milieux économiques et financiers. Il *n'est pas certain* qu'en ayant échappé à un krach boursier les économies occidentales se soient mises à l'abri du pire.

Pierre-Antoine Delhommais

De nombreuses banques sont très sérieusement menacées

LES GOUVERNEURS des banques centrales des dix pays les plus développés (G 10), *réunis* le 10 novembre à Bâle, sont parvenus à cette conclusion étonnante : la crise boursière *des dernières semaines « a été finalement plus bénéfique que dangereuse »*. Dans leur souci de rassurer, les grands argentiers ont peut-être tendance à prendre leurs désirs pour la réalité. Car les conséquences de la bourrasque financière commencent à se faire sentir sur les systèmes bancaires, notamment sur les plus fragiles, ceux d'Asie, mis à mal par la chute des monnaies locales, *la* baisse des marchés boursiers, *la* hausse des taux, les difficultés croissantes de refinancement *à l'étranger et enfin des crises* immobilières dont on ne mesure pas encore vraiment l'ampleur.

Illustration du danger : à la suite de rumeurs de faillite, les clients de l'International Bank of Asia (IBA) de Hongkong ont cédé à la panique, lundi 10 et mardi 11 novembre. Deux jours de suite, des déposants ont fait la queue dans la rue pour retirer leurs avoirs *aux guichets de l'IBA, dont le principal actionnaire*, avec 55 % du capital, est l'Arab Banking Corporation, basée au Koweït.

Il s'agit sans doute d'une simple péripétie. IBA a pu faire face aux retraits, et les autorités monétaires de Hongkong se sont empressées de lui apporter un soutien. Mais la panique souligne que le principal risque, après la dégringolade des marchés, se trouve aujourd'hui du côté du secteur bancaire. D'autres rumeurs de faillites imminentes *d'établissements de HongKong se répan*daient d'ailleurs, mercredi 12 novembre, dans les salles de marché. La forte hausse des taux dans le territoire a d'ores et déjà contraint plusieurs petites banques à cesser de distribuer des crédits.

Selon l'agence de notation Standard and Poor's, de nombreuses banques en Asie, mais aussi en Amérique latine, se retrouvent aujourd'hui dans une situation très délicate. Les pertes subies sur les marchés asiatiques *devront être couvertes au plus vite. « Si elles sont traitées rapidement et si les institutions les plus touchées sont soit fermées, soit fusionnées avec des banques en meilleure santé, il y a une chance pour que des banques plus fortes émergent de cette crise »*, explique Standard and Poor's.

L'indice boursier Topix, consacré aux valeurs bancaires japonaises, a touché son plus bas niveau depuis treize ans

Dans une étude rendue publique mercredi 12 novembre, le groupe d'investissement Peregrine, de Hongkong, évalue les créances douteuses des banques des neuf pays asiatiques les plus impliqués dans la crise (Thaïlande, Taiwan, Singapour, Philippines, Malaisie, Corée du Sud, Indonésie, Hongkong et Chine) à plus de 500 milliards de dollars (2 850 milliards de francs). Ce chiffre représente environ 20 % *de la totalité des crédits* dans ces neuf pays. *« Il va y avoir de mauvaises surprises sur la profondeur de la crise économique en Asie »*, souligne Andrew Leeming, responsable de la recherche bancaire de Peregrine.

Si les établissement des pays émergents sont les plus touchés et les plus fragiles, les banques des pays développés seront également affectées. Les établissements japonais sont considérés comme les plus vulnérables du fait, *à la fois*, de l'importance des créances douteuses (1 000 milliards de dollars) *restant dans leur bilan après l'explosion* au début des années 90 de la bulle spéculative immobilière et boursière et de l'importance de leurs engagements en Asie du Sud-Est. L'indice boursier Topix, consacré aux valeurs bancaires japonaises, a touché, au début de la semaine, son plus bas niveau depuis treize ans. Il a perdu 30 % en trois mois. La baisse de la Bourse de Tokyo est une catastrophe pour les établissements bancaires nippons, qui comptabilisent dans leurs *fonds propres les plus-values latentes* de leurs portefeuilles d'actions.

Avec un indice Nikkei à 16 000 points, au moins un tiers des vingt premières banques japonaises afficheraient des pertes. Ce serait le cas de plus de la moitié si le Nikkei descendait à 15 000 points. L'agence de notation IBCA souligne que, d'ores et déjà, six des plus grandes banques japonaises (Long-*Term Credit Bank of Japan, Yasuda Trust*, Nippon Credit bank, Daiwa Bank, Hokkaido Takushoku et surtout Fuki Bank) sont en situation de moins-values sur leurs portefeuilles.

Les établissements nippons se trouvent dans un cercle vicieux. La baisse de la Bourse a pour effet d'augmenter la surprime payée lors de leurs opérations de refinancement à *l'étranger (le « Japan Premium »)*, ajoutant à leurs difficultés. Selon Haruhiko Kuroda, chef du bureau des affaires financières internationales du ministère des finances, la surprime atteint désormais 0,19 à 0,22 point, alors qu'elle ne dépassait pas 0,07 point il y a deux semaines.

Si la situation des banques américaines n'a rien à voir avec celle de leurs homologues japonaises, elles n'en seront pas moins aussi affectées par la crise en Asie. Après la publication, par le *Wall Street Journal* du 3 novembre, d'une information faisant état d'une *perte, par la Chase Manhattan*, de 150 à 200 millions de dollars sur des opérations de marché, les agences de notation financière ont réaffirmé la solidité de trois des plus importants établissements américains (Chase Manhattan, Citicorp et BankAmerica).

S'il n'y a pas le moindre doute sur la santé des grandes banques de Etats-Unis, les analystes estiment dans leur grande majorité *que leurs bénéfices vont être entamés* à la fois par les pertes sur les opérations de courtage dans *les marchés émergents* d'Asie et d'Amérique latine et par le risque croissant sur les crédits accordés dans certains pays en crise économique et financière.

Les banques européennes ne sont pas non plus épargnées. Selon une étude publiée à la fin du mois d'octobre par la banque Morgan Stanley, *elles détenaient, à la fin de 1996*, plus de 150 milliards de dollars de créances *sur les pays et les entreprises d'Asie du Sud*-Est. Les établissements britanniques sont les plus engagés, à l'image de HSBC et Standard Chartered, qui réalisent respectivement 51 % et 67 % de leur résultat opérationnel en Asie.

Les banques néerlandaises, françaises, suisses et allemandes sont aussi concernées. La part de leurs engagements en Asie du Sud-Est, par rapport au total de leurs crédits, *s'échelonne entre 1 % pour l'UBS et 3 % pour* la Deutsche Bank. Du côté des françaises et selon Morgan Stanley, la BNP et la Société générale auraient accordé des prêts en Thaïlande, Malaisie, Indonésie et Philippines pour un total de respectivement 2,8 et 4 milliards de francs.

Eric Leser

Le Japon est devenu le pays faible de l'économie mondiale

TOKYO
de notre correspondant

L'indice Nikkei n'en finit pas de plonger. Les spécialistes s'attendent à ce qu'il « teste » bientôt le seuil psychologique de 14 000 points. Derrière *cette baisse* se profile une perte de confiance *dans* la gestion politique du Japon et dans les capacités de l'économie à se dégager de la phase de stagnation qu'elle traverse. Kabuto-cho, la Bourse de Tokyo, comme Wall Street ou d'autres places, « surréagit » sans doute aux prophéties des analystes *et d'une* presse qui provoque le pire à force *de le prédire*. Sa chute ne correspond pas à la puissance que conserve la machine productive nippone, mais elle va finir par aggraver ses difficultés et ses faiblesses. Elle risque d'entraîner l'ensemble de l'économie dans une spirale négative.

Pour l'instant, l'agence de planification se refuse à parler de *« dégradation »* de la conjoncture, estimant simplement que celle-ci *« marque le pas »*. Officiellement, la croissance japonaise tournera autour de 1 % en 1997. Mais les instituts privés révisent déjà leurs prévisions à la baisse. Une crise encore hypothétique de la seconde puissance économique du monde, et principale *exportatrice de capitaux*, ne manquerait pas de se faire sentir *sur les autres économies*. *« Le risque reste faible mais il existe »*, estiment certains analystes économiques.

Trois facteurs sont à l'origine de la chute du Nikkei. Tout d'abord, le constat que la politique de resserrement budgétaire au début de cette année, c'est-à-dire en période de récession encore rampante, *a eu pour effet d'« étouffer* dans l'oeuf » le redémarrage balbutiant de la fin de 1996. La crise financière asiatique a également joué, car elle risque d'alourdir le fardeau de mauvaises créances des banques, qui sont loin d'avoir apuré leurs comptes. Selon *l'OCDE*, la crise asiatique devrait faire perdre *0,4 points de PIB au Japon cette* année et l'année prochaine. Mais les banques nippones sont surtout exposées à Hongkong ou en Corée du Sud plus qu'en Asie du Sud-Est, où leurs engagements représentent une faible part du total.

DÉRÉGULATION DOULOUREUSE

Un dernier facteur a accentué le pessimisme ambiant : la crainte que les réformes du système financier ne pénalisent certains acteurs japonais. Le « lâchage », par les autorités financières, de Sanyo Securities, une *maison de titres* de moyenne importance qui a récemment *déposé son bilan*, a, *en* outre, été perçu comme l'indication *que les autorités entendaient* rompre avec la pratique de l'encadrement *des plus faibles par les* plus forts (« système du convoi »). En *d'autres termes*, la consolidation du système financier, ou « Big Bang », se fera dans la douleur : ce processus de dérégulation et de transparence des marchés est à l'œuvre depuis le début de l'année, à l'initiative du gouvernement Hashimoto.

Ce *« cocktail empoisonné »*, selon l'expression de l'analyste Ken*neth Courtis, de la Deutsche Bank*, est venu s'ajouter à un ingrédient négatif déjà existant : la faiblesse de la demande du secteur privé comme du secteur public en raison de l'absence d'initiative politique stimulatrice. Le premier ministre, *M. Hashimoto*, continue d'écarter le recours aux dépenses publiques *pour relancer l'activité*, faisant valoir que la réforme structurelle en cours doit être poursuivie, quitte à en subir temporairement les contrecoups.

Mais, si aucune mesure n'est prise pour enrayer la tendance actuelle à la Bourse, la chute du Nikkei est appelée à s'auto-entretenir. Les grands acteurs financiers, banques et compagnies d'assurance-vie, sont très *sensibles* à l'évolution des cours. Dans la situation présente, *elles vendent*, directement ou par l'intermédiaire *des marchés dérivés. Jusqu'à* la chute du Nikkei, elles comptaient *sur les plus-values latentes* de leurs actifs boursiers pour assainir *leurs comptes* et faire face aux ratios de solvabilité exigés par la *Banque des règlements internationaux* : or ces plus-values sont en train de fondre (de 8 000 milliards de yens, elles seraient tombées à 2 600 milliards pour les vingt premiers établissements – de 370 milliards de francs à 120 milliards de francs). Les banques vendent pour se prémunir contre une aggravation de leurs pertes sur leurs portefeuilles. *Seront-elles contraintes* aussi à vendre des bons du Trésor *américain, dont les Japonais* sont les plus gros détenteurs ? L'effet en serait déstabilisant sur l'ensemble des marchés mondiaux.

L'aggravation de la situation des banques est la conséquence la plus préoccupante de la chute boursière. *L'œil sur leur bilan, elles* reduisent leurs prêts aux petites et moyennes entreprises, parfois déjà fortement endettées, accentuant l'« atonie » économique. Depuis le début de l'année, on enregistre un nombre record de faillites de PME. Au cours des récessions précédentes, celles-ci avaient au contraire contribué à la reprise.

Chute de la Bourse, entretenue par une vente des actifs des banques, réduction du crédit entraînant *des faillites* et une chute de la consommation intérieure, perte de *confiance accrue* : les conditions d'un scénario réces*sionniste classique paraissent réunies*. Comment se dégager de ce *cercle vicieux ? Le gouvernement* n'a guère de marge de manœuvre. *Les taux d'intérêt sont déjà pratiquement* au plancher (0,5 %). La *seule possibilité serait de relâcher* la politique de rigueur budgétaire mise en œuvre à *contre-temps* : le relèvement de la TVA, l'abolition des réductions *spéciales d'impôt*, l'augmentation des cotisation de l'assurance-maladie, ont pesé sur la consommation.

Des voix s'élèvent contre l'entêtement du gouvernement à vou*loir assainir les finances publiques* alors qu'il ne cherche pas à régler avec la même *vigueur* le dossier des mauvaises dettes du secteur privé. Selon le *Nihon Keizai*, journal des milieux d'affaires, le retard pris dans l'apurement des séquelles de la « bulle spéculative » de la fin des années 80 serait à *l'origine de la chute du Nikkei. En* d'autres termes, le serpent de mauvaises créances se mordrait la queue : il serait l'une des causes de la chute des cours et, en même temps, sa première victime.

CERCLE VICIEUX

L'un des paradoxes de la situation économique nippone est que le pays ne manque pas de liquidités. Mais les particuliers ou les grandes entreprises exportatrices qui ont de bonnes trésoreries, n'investissent pas : les uns laissent *dormir leurs capitaux ; les autres* les placent à l'étranger. La seule *clef pour rompre le cercle vicieux* qui se met en place serait de favo*riser un recyclage de ces capitaux* dans l'économie nationale par des *incitations fiscales*.

M. Hashimoto est-il prêt à re*noncer à administrer au Japon*, qui visiblement le supporte mal, une rigueur budgétaire quasiment « maastrichtienne » ?

Philippe Pons

هكذا من الأصل

La baisse des actions WorldCom perturbe la fusion avec MCI

LA FUSION entre WorldCom et MCI ne sera peut être pas aussi facile que les deux exploitants téléphoniques américains ont bien voulu le dire. Tout dépendra de l'évolution des actions de WorldCom, qui propose aux actionnaires de MCI d'échanger chacun de leurs titres contre l'équivalent de 51 dollars d'actions nouvelles WorldCom. A une condition : que ses propres actions se situent entre 29 et 41 dollars pendant les vingt jours précédant l'acquisition. En deçà de 29 dollars, l'offre sera moins intéressante. Or, la valeur du titre WorldCom n'a cessé de baisser depuis l'annonce de l'opération. Mercredi 12 novembre au soir, elle dépassait légèrement 28 dollars. Les analystes attribuent ce recul aux incertitudes pesant sur cette opération : obtenir le feu vert des autorités réglementaires et antitrusts prendra notamment du temps. Si le cours du titre WorldCom devait continuer à plafonner, les actionnaires de MCI pourraient être enclins à donner de la voix.

BT CHERCHE DES PARTENAIRES

L'opérateur britannique BT, qui doit revendre à WorldCom les 20 % qu'il détient dans MCI, a confirmé, mercredi, sa volonté de prendre le contrôle total de Concert, la société de services de télécommunications aux entreprises, qu'il a créée avec MCI en juillet 1994. Le rachat des 24,9 % détenus par MCI ne se fera que lorsque la fusion MCI-WorldCom sera effective. BT affirme avoir des discussions avec d'autres opérateurs américains. Sans préciser lesquels. Certains analystes ont laissé entendre que BT pourrait être tenté de se rapprocher de son homologue Cable & Wireless, avec qui une fusion a été envisagée, sans succès, en 1996. Richard Brown, le directeur général de Cable & Wireless, a toutefois déclaré, mercredi, ne pas être en négociation avec BT. Il n'a pas exclu en revanche une alliance avec Global One, la société commune à Deutsche Telekom, France Télécom et l'américain Sprint, avec qui « *les discussions continuent* ».

Philippe Le Cœur

Disneyland Paris a accueilli 900 000 visiteurs de plus cette année

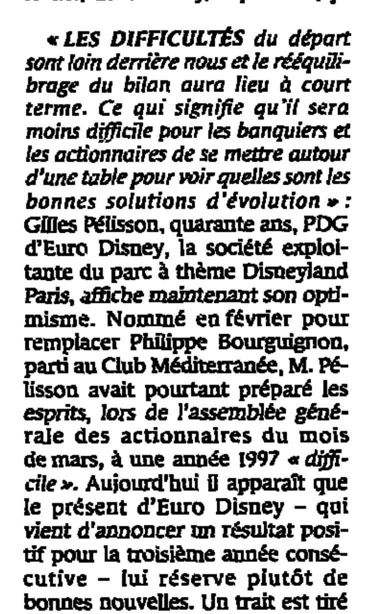
Gilles Pélisson, le nouveau PDG de la société d'exploitation du parc, affiche son optimisme avec des résultats en hausse de 7,5 % pour l'exercice 1996-1997

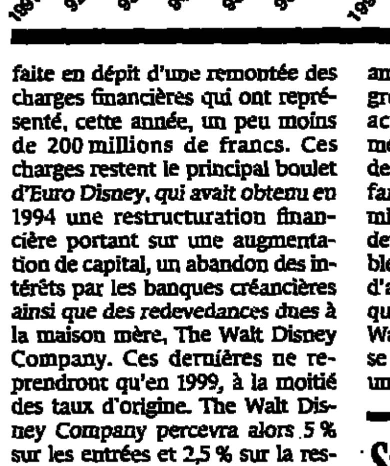
En un an, 12,6 millions de visiteurs se sont rendus à Marne-la-Vallée, confortant la position de première *destination touristique européenne* du parc Disneyland Paris. La société qui exploite le site, Euro Disney, a présenté, jeudi 13 novembre, des résultats positifs pour la troisième année consécutive, tirant ainsi un trait sur les *années noires* de 1992-1994. Pour l'exercice achevé au 30 septembre, le groupe de loisirs a réalisé un bénéfice net de 217 millions de francs, avec un chiffre d'affaires en hausse de 10,2 % à 5,5 milliards de francs. La clientèle francilienne a évolué favorablement, faisant du parc une destination de proximité, notamment grâce au lancement du « passeport ». Cet abonnement annuel a été vendu à plus de 30 000 habitants de la région parisienne. A proximité du parc, de nouveaux développements sont en préparation, dont l'ouverture, en 1998, de nouvelles salles de cinéma Gaumont.

« LES DIFFICULTÉS du départ sont loin derrière nous et le rééquilibrage du bilan aura lieu à court terme. Ce qui signifie qu'il sera moins difficile pour les banquiers et les actionnaires de se mettre autour d'une table pour voir quelles sont les bonnes solutions d'évolution » : Gilles Pélisson, quarante ans, PDG d'Euro Disney, la société exploitante du parc à thème Disneyland Paris, affiche maintenant son optimisme. Nommé en février pour remplacer Philippe Bourguignon, parti au Club Méditerranée, M. Pélisson avait pourtant préparé les esprits, lors de l'assemblée générale des actionnaires du mois de mars, à une année 1997 « *difficile* ». Aujourd'hui il apparaît que le présent d'Euro Disney – qui vient d'annoncer un résultat positif pour la troisième année consécutive – lui réserve plutôt de bonnes nouvelles. Un trait est tiré sur les années noires, de 1992 à 1994.

Pour l'exercice 1996-1997, qui s'est achevé le 30 septembre, le groupe de loisirs a réalisé un bénéfice net de 217 millions de francs, *soit une progression de 7,5 % par* rapport à son exercice précédent. Le chiffre d'affaires a augmenté de 10,2 % à 5,477 milliards de francs et le nombre de visiteurs a continué de progresser à 12,6 millions, contre 11,7 millions un an auparavant, confortant le parc dans sa position de premier « *monument* » visité en France, et première destination touristique européenne.

Les chiffres-clés du parc de loisirs





LE BOULET DES CHARGES

Les résultats annoncés jeudi 13 novembre traduisent non seulement une meilleure fréquentation du parc à thème, mais aussi une progression sensible du taux d'occupation des hôtels (78 % contre 72 %), une hausse des dépenses de la clientèle sur le site et une politique commmerciale plus agressive. La recette moyenne par chambre est passée de 1 018 francs à 1 042 francs, alors que chaque visiteur dépensait en moyenne 251 francs, contre 248 francs un an plus tôt.

Cette hausse du résultat s'est faite en dépit d'une remontée des charges financières qui ont représenté, cette année, un peu moins de 200 millions de francs. Ces charges restent le principal boulet d'Euro Disney, qui avait obtenu en 1994 une restructuration financière portant sur une augmentation de capital, un abandon des intérêts par les banques créancières ainsi que des redevedances dues à la maison mère, The Walt Disney Company. Ces dernières ne reprendront qu'en 1999, à la moitié des taux d'origine. The Walt Disney Company percevra alors 5 % sur les entrées et 2,5 % sur la restauration et les boutiques. La rémunération est fixée à 1 % sur les produits d'exploitation.

« Nous avons obtenu une forte augmentation de la fréquentation avec en même temps une croissance des dépenses par client sans casser les prix », se félicite Gilles Pélisson. Les prix d'entrée sont même repartis à la hausse – entre 5 et 10 francs de plus par billet suivant les saisons – tout en restant sous le seuil des 200 francs. Cette augmentation ne sera perceptible que chez les Franciliens, qui *« paient l'entrée seule, car, pour 70 % de nos clients, le prix intègre généralement le train ou l'avion, voire le car, ainsi que l'hôtel, la restauration et l'entrée du parc »*.

La vente directe et l'intégration du transport vont contribuer à améliorer la commercialisation. Le groupe a notamment passé des accords avec Iberia, qui permettent par exemple de diminuer de 15 % le coût du séjour pour une famille espagnole. Des accords mis en place à la fin de l'année dernière avec Eurostar, et véritablement entrés en service au mois d'avril, ont donné satisfaction : un quai d'embarquement spécial, à Waterloo, pour les voyageurs qui se rendent à Marne-la-Vallée, et un enregistrement pour l'hôtel à bord du train, permettant au passager de retrouver ses bagages le soir dans sa chambre, après une journée passée dans le parc.

Mais l'une des grandes nouvelles de l'année restera l'évolution très favorable de la clientèle francilienne, avec un taux de « *revisite* » de 67 %. Ce qui fait passer le taux de revisite général de 30 à 34 %. Disneyland Paris devient une véritable destination de proximité et le passeport annuel, pour sa première année, a connu un vif succès avec plus de 30 000 de ces abonnements vendus.

Gilles Pélisson croit beaucoup au développement de la destination de proximité, qui est notamment passée par le repositionnement du Disney Village, la zone d'animation située en dehors du parc. Gaumont y croit également puisqu'en 1998 le nombre des salles de cinéma qu'il y a installées passera de 8 à 15, auxquelles s'ajoutera une salle en trois dimension de type Imax.

« C'est important pour nous de bien réussir le développement parallèle de la destination touristique court séjour la plus attrayante d'Europe. On veut développer autour de nous un environnement agréable qui soit à mi-chemin ente la modernité et la qualité architecturale, et l'on veut tout faire pour que les gens s'y sentent bien. Il reste 1 300 hectares à développer pour arriver à la création de Val d'Europe, nouveau pôle urbain, et plus tard, pourquoi pas ?, à la création d'un second parc », confie Gilles Pélisson. A terme s'y installeront un centre commercial, une deuxième gare RER ainsi qu'une gare routière avec des programmes immobiliers comportant à la fois des résidences individuelles et des logements collectifs.

Pour l'année qui débute, il n'y aura pas de nouvelle attraction du type Space Mountain. *« L'obsession dans le monde des parcs à thème*, reconnaît Gilles Pélisson, *c'est de se dire : s'il n'y a pas de nouvelle attraction, qu'est-ce qui va se passer ? Chez Disney, on le voit bien avec l'expérience des parcs américains, le spectacle est d'une telle force avec un univers et un capital de personnages à exploiter que l'on peut réinventer des parades, créer de nouveaux spectacles qui sont eux mêmes des attractions »*. Pourtant, le groupe travaille sur de nouvelles attractions pour les années 2000 à 2002.

François Bostnavaron

Starwood rachète ITT Sheraton pour 13,4 milliards de dollars

LE FEUILLETON ITT Sheraton et l'interminable OPA qui, depuis le 29 janvier, opposait le sixième groupe hôtelier mondial à Hilton Corp. ont enfin trouvé une conclusion. C'est finalement Starwood Lodging, spécialiste américain de la promotion immobilière, qui rachètera ITT Sheraton au prix de 85 dollars par titre soit 10,2 milliards de dollars (*Le Monde* du 22 octobre).

A ce prix s'ajoutera une reprise de dettes de 3,2 milliards de dollars pour finalement porter le montant total à 13,4 milliards de dollars (79 milliards de francs). Le nouveau groupe gérera 650 hôtels dans 70 pays avec un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 10 milliards de dollars. En nombre de chambres, il devrait se retrouver au sixième rang mondial, derrière Marriot International.

La lutte pour le contrôle de Sheraton est passée à la *« vitesse supérieure »* le 20 octobre avec l'entrée en scène de Starwood. Hilton, premier sur la ligne de départ, avait proposé au mois de janvier 55 dollars par action ITT avant d'augmenter son prix à 70 dollars puis à 80 dollars. Starwood a tout de suite proposé 80 dollars par titre et a amélioré son offre vendredi 7 novembre à 85 dollars.

Rand Araskog, PDG de ITT Sheraton, a laissé monter les enchères jusqu'au dernier moment avant de se décider, mercredi 12 novembre, au cours de l'assemblée générale annuelle, en faveur du promoteur immobilier. Après dix-huit années passées à la tête du groupe, Rand Araskog gardera un siège au conseil d'administration et touchera un pactole de 55 millions de dollars.

Quant à Hilton, son PDG, Stephen Bollenbach, a précisé quelque peu dépité : *« Nous allons continuer à faire ce que nous avons toujours fait, acheter des hôtels les uns après les autres »*. Des analystes n'excluaient pas mercredi la possibilité de voir Starwood se séparer des casinos d'ITT pour financer son acquisition, donnant à Hilton l'occasion de ne pas se retrouver complètement les mains vides.

F. Bn

La banque CSFB rachète BZW à Barclays pour renforcer son pôle européen

LONDRES
de notre correspondant dans la City

En rachetant pour 100 millions de livres sterling (983 millions de francs), au groupe Barclays, les activités de courtage en actions et de conseil en fusions-acquisitions de la banque d'affaires BZW, l'établissement américano-suisse Crédit suisse-First Boston (CSFB) entend se faire une place sur le marché européen.

Depuis l'annonce, il y a un mois, du démantèlement de BZW, la direction de la Barclays était soucieuse de se séparer au plus vite de ces activités non rentables, une nouvelle structure, Barclays Capital Group, reprenant le marché obligataire, le change, les matières premières et le financement des entreprises. Cette précipitation, conjuguée au désintérêt des acheteurs potentiels, à l'exode des cadres et à la récente crise boursière, explique le prix peu élevé payé par CSFB.

« Nous voulons appartenir au peloton de tête dans chaque marché et dans chaque gamme de produits offerts » : à lire le dernier rapport annuel de CSFB, rattraper le retard sur Morgan Stanley, Goldman Sachs ou SBC Warburg était la priorité de la troisième maison de titres au monde. Produit de la fusion, en 1978, entre le Crédit suisse et la First Boston, cette banque d'investissements est l'un des acteurs les plus dynamiques sur le marché des euro-obligations, le conseil en acquisitions transeuropéennes et les produits dérivés. Les analystes citent également son savoir-faire dans les pays de l'Est, en particulier en Russie. Reste que la banque des Docklands avait gardé un profil par trop « américain » sur la première place boursière européenne.

« CSFB peut se targuer désormais d'un troisième marché domestique, celui de Londres, après ceux de New York et de Zurich, ce qui n'est pas négligeable. Mais BZW n'est pas suffisant pour jouer à armes égales avec ses rivaux. La firme doit viser plus haut, par exemple en rachetant une deuxième banque d'affaires européenne » : comme l'indique James Alexander, analyste bancaire auprès de Dresdner-Kleinwort Benson, le nouveau propriétaire d'une partie de BZW n'est pas au bout de ses peines.

Barclays, pour sa part, entend se recentrer sur la banque commerciale et la gestion de patrimoine. Le deuxième groupe de dépôts britannique n'exclut pas une fusion avec la National Westminster, le numéro trois, pour créer le leader du secteur devant Lloyds-TSB. Par ailleurs, sa direction entend développer la gestion de fortunes, les assurances et les plans retraite sur une base européenne, et compte étoffer son réseau d'agents en France, en Espagne ou en Irlande. Les experts londoniens excluent en revanche le rachat par Barclays d'une banque commerciale sur le continent (le Crédit lyonnais avait été récemment mentionné) en raison de la faible rentabilité et du manque de flexibilité du marché du travail.

Marc Roche

Les salariés pourront acquérir jusqu'à 7,44 % du capital du CIC

LE GOUVERNEMENT a remis, mercredi 12 novembre, à Philippe Pontet, président du groupe CIC, le texte du cahier des charges de la privatisation du groupe bancaire.

En fin de matinée, ce document était donné par la direction aux délégués syndicaux du groupe. Dans la trentaine de pages remises aux instances représentatives, l'Etat confirme la cession de 67 % du capital du groupe – le même pourcentage que lors de la précédente tentative de privatisation il y a tout juste un an. L'actuel propriétaire du CIC ne conservera pas pour autant les 26,09 % prévus lors du premier cahier des charges. En effet, les salariés devraient entrer en force dans le dispositif, une première pour une vente de gré à gré. Selon le texte communiqué mercredi 12 novembre, ils pourront acquérir jusqu'à 7,44 % du capital de la Compagnie financière de CIC, qui détient 100 % des onze banques régionales. Le GAN, quant à lui conservera « *au moins* » 20 % de sa filiale, afin de consolider les résultats.

PRIVATISATION FIN AVRIL

Le texte, très attendu, lance quasi officiellement la procédure pour la vente de gré à gré du groupe bancaire. Il reprend les grandes préoccupations des salariés, des présidents de banques régionales et de la direction du GAN. Ainsi, comme l'avait plusieurs fois souligné le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, et qui a été confirmé par un communiqué de Bercy, mercredi 12 novembre au soir, la privatisation *« devra se faire dans le respect de l'identité du CIC et de son ancrage régional. Sa spécificité en tant que groupe décentralisé de banques régionales sera ainsi préservée »*.

Pour le reste, le gouvernement a opté pour une démarche assez ouverte. Si les candidats à la reprise devront respecter les accords de bancassurance avec la filiale commune du GAN et du CIC, Socapi, ils seront jugés à l'aune des réponses qu'ils apporteront à une série de questions, notamment sur l'ouverture ou non, dans l'avenir, du capital des banques régionales, le maintien de leur propre réseau avec celui du CIC, leur politique sociale et, surtout, leur projet industriel ?

Le texte du gouvernement va désormais cheminer pendant plusieurs semaines. Bercy a donné jusqu'au 26 novembre aux instances représentatives pour remettre leurs observations. Publié début décembre au *Journal officiel*, le cahier des charges pourra alors être retiré par les candidats. Ce sera le premier test de l'intérêt réel que le CIC suscite. Compte tenu des délais de consultation des dossiers, les offres fermes devraient être connues vers la fin février.

Ce n'est qu'à cette date que la Commission de privatisation agréera ou non les candidats. Le prix sera un élément déterminant. Le CIC est inscrit dans les livres du GAN pour 14 milliards de francs. Les offres définitives seront déposées fin mars. Le groupe quittera le giron public fin avril. Les syndicats espèrent qu'ils seront associés, comme on leur a laissé entendre, à toutes les étapes de la procédure.

Babette Stern

DÉPÊCHES

■ **AIR FRANCE : le trafic devait être peu perturbé** par la grève, jeudi 13 et vendredi 14 novembre, grâce aux affrètements et au recours à des pilotes de réserve. Les vols annulés concerneront les destinations les plus desservies comme Bordeaux, Marseille, Montpellier, Nice, Madrid ou Londres mais tous les vols long-courriers devraient être assurés (renseignements au 0802-802-802). Plusieurs syndicats de pilotes de l'ex-Air Inter ont appelé à une grève de 48 heures, pour protester contre la prolongation jusqu'au 31 mars 1998, par arrêté du ministre des transports, de nouvelles conditions de travail des pilotes, qui avaient été instaurées à titre expérimental jusqu'à fin octobre.

■ **ALCATEL : le groupe français** a annoncé, mercredi 12 novembre, que le français Aerospatiale, les japonais Mitsubishi et Sharp, le canadien SPAR Aerospace et la Société régionale d'investissements de Wallonie ont rejoint le tour de table de son projet de réseau de satellites Skybridge, où figurent déjà Loral et Toshiba. Aerospatiale espère décrocher, avec sa plate-forme Proteus, une part significative de la construction des soixante-quatre satellites de la constellation en orbite basse qui fournira, à partir de 2001, des services multimédias aux professionnels.

■ **HONDA : le constructeur japonais Honda Motor** devait annoncer, jeudi 13 novembre, le rachat de la participation de 22 % de son concurrent français PSA dans la société chinoise Guangzhou Peugeot à Canton. Constituée en 1986, Guangzhou Peugeot a produit 100 000 modèles 504 et 505. L'usine ne fonctionne plus depuis plusieurs mois et PSA envisage de concentrer ses efforts en Chine sur sa nouvelle usine Citroën à Wuhan (centre).

■ **BASF et BAYER : pour la troisième année consécutive, les résultats des chimistes et pharmaciens allemands BASF et Bayer** atteindront de nouveaux sommets. Manfred Schneider, président de Bayer, a promis un bénéfice imposable record pour 1997, grâce à ses activités en Asie et sur le continent américain. BASF s'attend aussi à une « *amélioration* » de son bénéfice par rapport à 1996, année où il avait inscrit un record à 2,790 milliards de marks.

■ **TEXAS INSTRUMENTS : le groupe américain** a indiqué, mercredi 12 novembre, qu'il prévoit une croissance des achats mondiaux de semiconducteurs de 6 % en 1997 et entre 15 % et 20 % en 1998.

■ **SNCF : les nouveaux tarifs jeunes** (carte annuelle 12-25 et billet Découverte) ont entraîné pour cette clientèle une hausse de trafic de 11 %, avec 10 millions de voyages à prix réduit, et des recettes en progression de 4 % depuis le 1er juin.

■ **ROLLS-ROYCE : la société britannique Mayflower renonce à lancer une offre publique d'achat** (OPA) hostile sur le groupe Vickers qui détient Rolls-Royce. L'un de ses clients importants, BMW, favori pour le rachat de Rolls-Royce, a menacé de ne pas livrer de moteurs à Rolls-Royce pour équiper ses nouveaux modèles si le constructeur britannique était repris par Mayflower.

■ **MOBIL/BP : les deux compagnies ont annoncé** le 13 novembre un projet de restructuration de leurs activités communes de raffinage et production de lubrifiants en Europe, qui menacerait directement 460 emplois. La raffinerie britannique de Llandarcy (Pays de Galles) serait fermée et d'autres réductions de postes pourraient intervenir sur les sites français de Notre-Dame-de-Gravenchon et de Dunkerque ainsi qu'à Hambourg-Neuhof, en Allemagne.

France 3, le bon élève de la télévision publique, a des bleus à l'âme

Malgré les bons résultats d'audience de la chaîne, ses personnels sont victimes d'un malaise diffus et ont déposé un préavis de grève début décembre. Ils réclament une véritable vision stratégique et la résolution de problèmes catégoriels

DE MÉMOIRE de syndicaliste à France 3, il y avait plusieurs années que l'on n'avait pas vu cela : un préavis de grève déposé par toutes les organisations syndicales. La CFDT, la CGT, FO, la CFTC, le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) ont choisi la date du mardi 2 décembre pour appeler les personnels à cesser le travail.

« La société France 3 est en crise alors que ses résultats d'audience et le succès auprès du public n'ont jamais été aussi bons. L'ensemble des personnels constate que ces résultats sont gravement mis en danger par une direction qui refuse d'afficher sa stratégie et ses choix éditoriaux pour l'avenir », estiment les syndicats dans le préambule de leur préavis. Le 2 décembre est la date que Philippe Lévrier, leur directeur général, avait retenue pour réunir à Paris quelque quatre cents cadres de l'entreprise auxquels il voulait justement présenter son plan stratégique.

« Il ne suffit pas de dire qu'on a une bonne image. Encore faudrait-il la préciser et dire quelle stratégie la sous-tend », explique Patrice Christophe, responsable du SURT-CFDT, le syndicat majoritaire au sein de la chaîne des régions, pour justifier la liste d'une dizaine de revendications mises en avant par les syndicats, en campagne pour les élections prud'hommales et pour celles à l'intérieur de l'entreprise, où la CGT est en train de marquer des points au détriment de la CFDT. Ces revendications vont de la demande *« d'une déclaration de la politique générale pluriannuelle de la chaîne »* à des thèmes plus traditionnels, comme le temps de travail, l'emploi et les salaires. Les syndicalistes soulignent le décalage avec leurs confrères de France 2, mieux traités. Le président de France Télévision, Xavier Gouyou Beauchamps a promis de résoudre ce problème (*Le Monde* du 8 novembre).

« ORPHELINS »

Bizarrement, un des points qui préoccupe le plus les personnels de la chaîne – c'est-à-dire le passage aux nouvelles technologies numériques et ses conséquences sur l'organisation du travail – n'y apparaît pas en tant que tel. Il est vrai que, sur ce point, l'unité syndicale présente quelques faiblesses : alors que *la CFDT et le SNJ avaient accepté* de participer à l'Observatoire des métiers, lancé il y a deux ans par la direction sur ce thème, d'autres, la CGT notamment, avaient refusé. Aujourd'hui, ce travail est interrompu : *« Nous ne pouvons pas poursuivre les discussions sur ce thème tant que la direction n'aura pas précisé le type de chaîne et d'information qu'elle souhaite pour l'avenir »*, explique Xavier Haglund, un des responsables du SNJ.

Les syndicats réclament plus de précisions sur les conséquences en matière d'emploi et de qualifications. *« On veut que les améliorations de productivité servent à l'emploi et pas au renforcement de la trésorerie de l'entreprise »*, lance Charly Kmiotek, secrétaire général du syndicat CGT de l'audiovisuel public et privé.

Les responsables syndicaux s'interrogent sur la place respective des programmes et de l'information sur leur chaîne. La multiplication des *télévisions locales* fait craindre à certains une diminution de l'information régionale et ils notent une baisse de la production de magazines, documentaires et autres émissions de production. Ils craignent à terme de devenir une simple *« agence d'images »* et de perdre leur identité de chaîne. Au passage, les syndicats s'en prennent au gouvernement auquel cette grève s'adresse aussi. Ils protestent notamment contre les budgets 1998, qui *« ne permettent pas d'assurer les missions de service public de France 3 »*. Avec 2,5 % d'augmentation, la chaîne des régions est l'une *des plus mal loties*. Mais surtout, les syndicats déplorent la baisse de la part de la redevance qui est affectée à leur budget. Alors qu'en échange, la chaîne doit augmenter de près de 8 % les ressources qu'elle tire de la publicité.

Comme souvent, cet appel à la grève est le résultat d'un malaise diffus des personnels de cette chaîne, qui souhaitent sans doute être mieux récompensés de leur qualité de « bons élèves » de la télévision de service public. Notamment, ils se sentent orphelins de Xavier Gouyou Beauchamps, qui fut leur patron pendant la présidence de Jean-Pierre Elkabbach.

Depuis qu'il préside aux destinées de France-Télévision, Xavier Gouyou Beauchamps s'occupe moins d'eux. Le reproche *« d'absence de dialogue social »* fait à la *direction est sans doute lié à cela et* à la manière de faire un peu trop raide de Philippe Lévrier, un polytechnicien venu de Télédiffusion de France (TDF), plus soucieux d'organisation d'entreprise et d'organigramme que de « parlotes » syndicales.

Françoise Chirot

Le plus gros employeur de l'audiovisuel public

Avec 3 600 permanents et, selon les syndicats, plus de 5 000 occasionnels (cachetiers pigistes, contrats à durée déterminée), France 3 *est le plus gros employeur de l'audiovisuel public. Trois quarts des* effectifs travaillent en région et la chaîne emploie mille journalistes. Les personnels sont répartis dans treize directions régionales, vingt-quatre bureaux régionaux d'information (BRI) et vingt éditions locales. Créées en 1990, ces unités emploient de huit à neuf personnes et sont destinées à permettre un meilleur traitement de l'information de proximité autour d'une ville ou d'un bassin de population. Lors de sa création en 1972, France 3, qui s'appelait alors FR3, diffusait trois heures de programmes par jour ; aujourd'hui, elle en diffuse dix-sept heures.

Le bus, le train et le métro, nouvelle génération de support publicitaire

PARCE QU'ELLE AIME faire les choses en grand, la publicité investit les transports en commun. Après avoir « habillé » les autobus et décoré les trains, vient pour elle le temps des rames de métro bigarrées, c'est-à-dire dans quelques mois, selon Gérard Gros, directeur de la régie publicitaire de la RATP, en même temps que la Coupe du monde de football du 10 juin au *12 juillet 1998*.

Certaines stations de métro arboreront alors les couleurs de l'événement : *« Elles seront entièrement repeintes et réaménagées, des guichets aux céramiques murales en passant par les plafonds et même les poubelles »*, explique-t-il. Les rames elles-mêmes porteront les emblèmes de certaines entreprises partenaires.

Pour les annonceurs qui cherchent à se faire remarquer à tout prix, Metrobus, la régie publicitaire de la RATP, veut créer *« une nouvelle génération de supports »*. Son PDG estime qu'il est désormais nécessaire de *« troubler, au bon sens du terme, l'environnement que les gens ont l'habitude de rencontrer »*. D'où la promotion récente de ses « bus habillés » dans la presse professionnelle.

« FAIRE SENTIR UN UNIVERS »

Le premier à avoir testé ce nouveau véhicule publicitaire, en mai 1996, est le couturier Courrèges : cinq bus de lignes qui circulaient sur les Champs-Elysées et dans la rue du Faubourg Saint-Honoré avaient été entièrement peints en blanc et recouverts de pastilles de couleurs. Pendant quatre semaines, ils avaient arboré le slogan conçu par l'agence Euro RSCG Scher Lafarge : *« Toute femme plongée dans du Courrèges subit une importante poussée d'optimisme »*.

Une autre opération avait, dans le même esprit, maquillé des autobus sous des couches de margarine Planta Fin. On avait même *« distribué des petits déjeuners aux passagers »*, se souvient M. Gros. Si ces opérations ne passent pas inaperçues, leur nombre reste restreint, l'autobus publicitaire en étant encore à ses débuts.

Le train publicitaire est plus développé. France Rail, régie de la SNCF, loue depuis vingt-cinq ans des trains « spéciaux » à des entreprises pour des expositions itinérantes. Les sociétés Agfa Gevaert et Les Câbles de Lyon ont été les premières à ouvrir la voie, en 1972. Jusqu'ici relativement confidentielles ou réservées aux professionnels, ces opérations de communication s'orientent aujourd'hui vers le grand public.

La dernière opération de France Rail témoigne de ce nouvel axe : *quatre wagons aux couleurs d'Hercule*, le film de Walt Disney qui sortira le 26 novembre en France, sillonnent depuis un mois le réseau ferroviaire. Afin de *« faire sentir »* aux enfants *« l'univers du dessin animé »* avant son lancement. Parti de Calais (Pas-de-Calais), le train Disney a transité par dix-sept villes en France. Début ovembre, il quittait la Suisse pour l'Allemagne.

C'est la deuxième fois que Gaumont Buena Vista International (GBVI), filiale de Disney, fait prendre le train à ses films. *Le Bossu de Notre-Dame* avait déjà traversé la France il y a un an. Mais il *ne s'était arrêté* que dans une dizaine d'agglomérations. Les habitants, alertés par la presse et la radio locale, étaient invités à se rendre chaque jour dès 11 heures sur le quai n° 1 de la gare. Après avoir patienté, parfois plus d'une heure et demie, ils *« traversaient l'écran pour entrer dans l'univers d'Hercule »*. Le parcours d'une demi-heure environ retraçait, à travers onze espaces, la chronologie du film.

Pour ne pas décevoir leurs visiteurs – une gare ayant peu de points commmuns avec le chateau de la Belle au bois dormant –, les concepteurs ont multiplié les effets spéciaux et les jeux de miroirs. Il aura fallu un an de travail aux équipes de Walt Disney pour concevoir les décors. *« L'idée est qu'une fois monté, le public n'ait plus du tout l'impression d'être dans un train »*, explique l'un des responsables.

Plus de 110 000 Français auront visité le train d'*Hercule*, contre 85 000 en 1996 pour le train du *Bossu*. Mais en dépit du succès, il n'y aura pas de train publicitaire en 1998 pour le prochain film de Walt Disney, car *« l'idée n'est surtout pas de refaire chaque fois la même chose »*.

Florence Amalou

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : l'intersyndicale des *journalistes* (SNJ, CFDT, CGT, CFTC, CGC et SJ-FO) a appelé la profession à une journée d'action mardi 18 novembre. Des pétitions doivent être envoyées aux parlementaires, et des télécopies seront adressées au premier ministre *« jusqu'à la grève »*. Les représentants de la profession doivent rencontrer le premier ministre, *mardi 18 novembre*, pour réclamer le maintien de l'abattement fiscal de 30 % dont bénéficie la profession. L'Assemblée nationale a récemment voté la suppression progressive en quatre ans des abattements fiscaux professionnels réservés à *soixante*-douze professions, dont les journalistes.

■ **Milan Presse** lance un nouveau titre destiné aux enfant de trois ans, *Petites mains*. Ce bimestriel de trente-six pages est un magazine d'éveil créatif qui s'inscrit dans la lignée d'*Oxébo*, lancé en mai et destiné aux enfants de six ans. *La division* presse de l'éditeur toulousain Milan envisage une diffusion de 40 000 exemplaires.

■ **CÂBLE : Paul-Hervé Vintrou a été nommé PDG de la Compagnie générale de vidéocommunication (CGV)**, détenue majoritairement par Canal Plus. Paul-Hervé Vintrou, âgé de quarante-six ans, était depuis 1994 directeur délégué aux activités commerciales de la chaîne cryptée et directeur de la holding CGV depuis 1996. Il remplace Jean-Pascal Tranié.

هكذا من الأصل (sic)

■ **WALL STREET a fini par décrocher,** *mercredi, suivant la tendance amorcée* **sur toutes les places boursières. Le Dow Jones a clôturé en baisse de 157,41 points (– 2,08 %), à 7 401,32.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé en** *très légère baisse, jeudi 13 novembre.* **Après des pertes de début de séance, le Nikkei a abandonné 6,90 points (0,04 %), à 15 427,27 points.**

■ **LE MARCHÉ OBLIGATAIRE américain** *a retrouvé son rôle de valeur refuge.* **L'obligation du Trésor à 30 ans s'affichait mercredi à 6,11 %, contre 6,14 % lundi,**

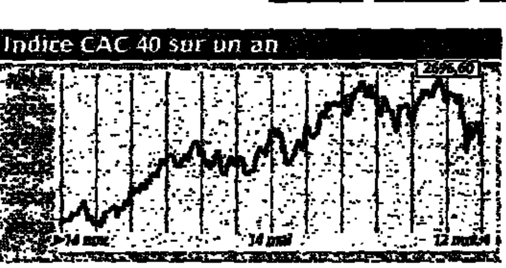
■ **LES PLACES D'AMÉRIQUE DU SUD ont fortement baissé mercredi. La Bourse de Sao Paulo a dégringolé de 10,2 %, suivie par Buenos Aires (– 4,89 %) et Mexico (– 4,25 %).**

■ **L'OR a ouvert à nouveau en baisse, jeudi, sur le marché international de HongKong, à 307,40-307,80 dollars l'once, contre 309,25-309,55 dollars la veille, en clôture.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘	↘	↗	↘	↘	↘	→	↘
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

Nouveau repli à Paris

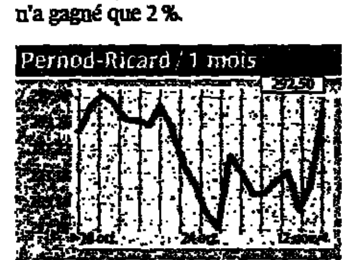


ENCOURAGÉE par l'appréciation du dollar au cours des premiers échanges, la Bourse de Paris a viré au vert, jeudi 13 novembre, peu après l'ouverture avant de retomber dans le rouge. En hausse de 0,19 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure un quart plus tard une perte de 0,43 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,16 % à 2 692,40 points. Le marché était moyennement actif avec un chiffre d'affaires sur le règlement mensuel de 2 milliards de francs dont 1,5 milliard de francs sur les valeurs du CAC 40. La veille, la place parisienne avait réussi à limiter ses pertes en fin de séance en perdant 0,12 % après avoir dans le courant de la séance reculé de 1,89 %.

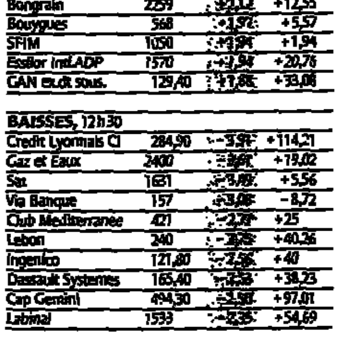
Le marché reste suspendu à l'intervention d'Alan Greenspan cet après-midi devant la commission bancaire de la Chambre des représentants à propos des retombées sur l'économie américaine de la tempête financière asiatique. Les statistiques américaines du jour sont la productivité et le coût unitaire du travail ainsi que la masse monétaire, en attendant la publication, vendredi, des statistiques des ventes au détail et des prix producteurs en octobre. Le *statu quo* monétaire aux Etats-Unis était attendu par les opérateurs mais a quand même rassuré les intervenants.

Pernod Ricard, valeur du jour

L'ACTION Pernod Ricard a enregistré la plus forte hausse de la séance, mercredi 12 novembre, à la Bourse de Paris. Le titre, qui n'entre plus dans la composition de l'indice CAC 40, s'est adjugé 8,1 %, à 292,50 francs, dans un marché de 456 000 transactions. La disparition de Paul Ricard, le fondateur du « *pastis de Marseille* », a relancé la spéculation sur l'avenir du groupe et sur une éventuelle OPA. Il s'agit aussi, aux yeux des analystes, d'un rattrapage après des baisses injustifiées liées à l'annonce de la sortie de la valeur du CAC 40. Depuis le début de l'année, l'action Pernod Ricard n'a gagné que 2 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

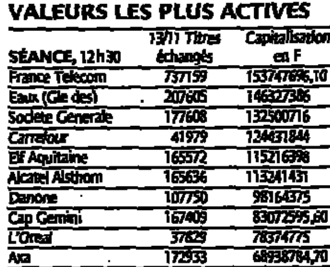


HAUSSES, 12h30	Cours au 13/11	Var. % 12/11	Var. % 31/12
Dacia France	603	+3,78	+33,40
Legris Indust.	206,90	+2,67	–5,30
Groupe GTM	351	+2,48	+46,25
Infogrames Enter.	628	+2,32	+38
Michelin	301,50	+2,30	+7,64
Bongrain	2259	+2,12	+12,55
Bouygues	568	+1,97	+5,57
SFIM	1050	+1,94	+1,94
Essilor Intl.ADP	1570	+1,94	+20,76
GAN ex.dt sous.	129,40	+1,86	+33,08



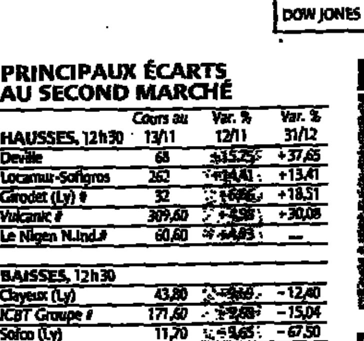
BAISSES, 12h30	Cours au 13/11	Var. % 12/11	Var. % 31/12
Credit Lyonnais CI	284,90	–3,91	+114,21
Gaz et Eaux	2400	–3,61	+19,02
Sat	1631	–3,18	+5,56
Via Banque	157	–3,08	–8,72
Club Mediterranee	421	–2,78	+25
Lebon	240	–2,75	+40,26
Ingenico	121,80	–2,56	+40
Dassault Systemes	165,40	–2,58	+38,23
Cap Gemini	494,30	–2,58	+97,01
Labinal	1533	–2,35	+54,69

VALEURS LES PLUS ACTIVES



SÉANCE, 12h30	13/11 Titres échangés	Capitalisation en F
France Telecom	737159	153747696,10
Eaux (Gle des)	207605	146327386
Societe Generale	177608	132500716
Carrefour	41979	124431844
Elf Aquitaine	165572	115216398
Alcatel Alsthom	165636	113241431
Danone	107750	98164375
Cap Gemini	167409	83072595,60
L'Oreal	37629	78374775
Axa	172933	68938784,70

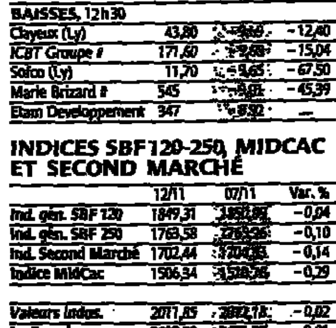
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



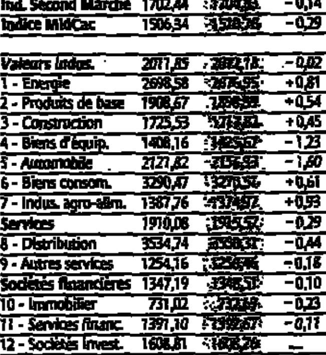
HAUSSES, 12h30	Cours au 13/11	Var. % 12/11	Var. % 31/12
Deville	68	+15,25	+37,65
Locamur-Sofigros	262	+14,41	+13,41
Girodet (Ly) #	32	+6,66	+18,51
Vulcanic #	309,60	+4,98	+30,08
Le Nigen N.Ind.#	60,60	+4,83	—

BAISSES, 12h30	Cours au 13/11	Var. % 12/11	Var. % 31/12
Clayeux (Ly)	43,80	[illegible]	–12,40
ICBT Groupe #	171,60	–9,88	–15,04
Sofco (Ly)	11,70	–9,65	–67,50
Marie Brizard #	545	–9,08	–45,39
Etam Developpement	347	–8,92	—

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

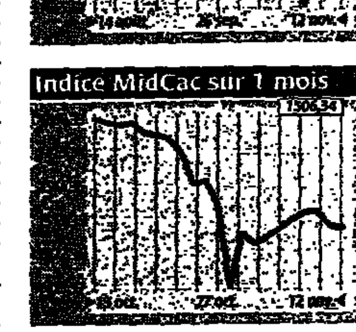


	12/11	07/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1849,31	[illegible]	–0,04
Ind. gén. SBF 250	1763,58	[illegible]	–0,10
Ind. Second Marché	1702,44	1704,83	–0,14
Indice MidCac	1506,34	[illegible]	–0,29



	12/11	07/11	Var. %
Valeurs indus.	2011,85	[illegible]	–0,02
1 - Energie	2698,58	2676,95	+0,81
2 - Produits de base	1908,67	[illegible]	+0,54
3 - Construction	1725,53	[illegible]	+0,45
4 - Biens d'équip.	1408,16	[illegible]	–1,23
5 - Automobile	2121,82	[illegible]	–1,60
6 - Biens consom.	3290,47	3270,56	+0,61
7 - Indus. agro-alim.	1387,76	[illegible]	+0,93
Services	1910,08	[illegible]	–0,29
8 - Distribution	3534,74	[illegible]	–0,44
9 - Autres services	1254,16	[illegible]	–0,18
Sociétés financières	1347,19	[illegible]	–0,10
10 - Immobilier	731,02	[illegible]	–0,23
11 - Services financ.	1391,10	[illegible]	–0,11
12 - Sociétés invest.	1608,81	[illegible]	—





Tokyo se stabilise

LA BOURSE de Tokyo a terminé la journée du jeudi 13 novembre sur une perte très limitée de 0,04 % et a effacé l'essentiel de son recul de début de séance à la suite d'une remontée du yen face au dollar. L'indice Nikkei a terminé en baisse de 6,90 points, à 15 427,27, après avoir plongé le matin à 15 083,22, ce qui constituait un plus bas depuis le 6 juillet 1995. Le billet vert a reculé en réaction à des rumeurs d'intervention de la Banque de Japon en faveur du yen.

Wall Street avait fini par décrocher, mercredi après-midi, suivant la tendance amorcée sur toutes les places boursières alors que les investisseurs restent préoccupés par la crise financière en Asie, qui ne donne pas de signes d'apaisement et qui éclabousse le Japon. L'indice Dow Jones des 30 valeurs vedettes a clôturé en baisse de 157,41 points (– 2,08 %), à 7 401,32, en raison des inquiétudes sur l'impact de la crise financière asiatique sur la performance des compagnies américaines, principalement les banques, la haute technologie et les multinationales. En Europe, l'indice britannique Footsie avait perdu 1,52 % et Francfort avait abandonné 1,92 %.

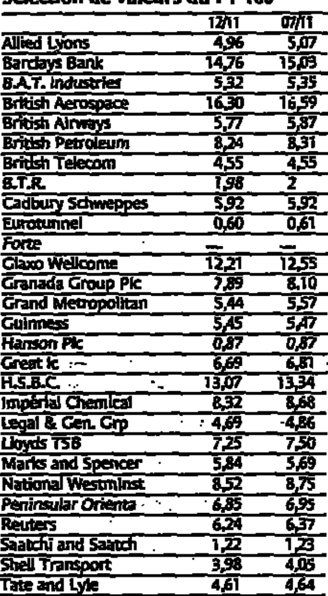
INDICES MONDIAUX

	Cours au 12/11	Cours au 07/11	Var. en %
Paris CAC 40	2675,54	2699,71	–0,90
New-York/DJ indus.	7492,43	7558,73	–0,88
Tokyo/Nikkei	15434,20	15867,20	–2,81
Londres/FT100	4711,80	4793,70	–1,74
Francfort/Dax 30	3659,27	3731,08	–1,96
Frankfort/Commer.	1225,49	1249	–1,92
Bruxelles/Bel 20	2787,50	2787,50	—
Bruxelles/Général	2277,09	2280,80	–0,16
Milan/MIB 30	1231	1231	—
Amsterdam/Gé. Cbs	577,80	582,50	–0,81
Madrid/Ibex 35	537,68	547,16	–1,76
Stockholm/Affarsal	2299,58	2299,58	—
Londres FT30	3090,30	3137,10	–1,51
Hong Kong/Hang S.	9607,91	10004,13	–4,12
Singapour/Strait t	1685,79	1684,10	+0,10

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

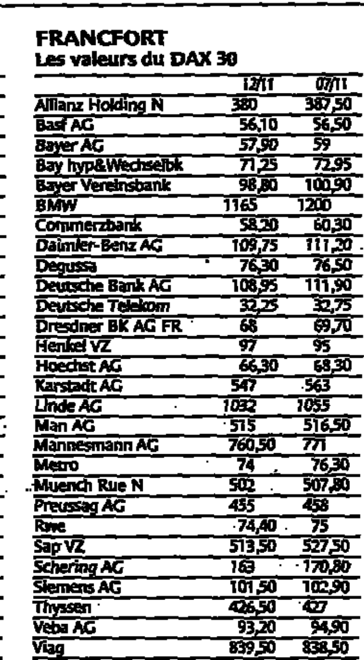
	12/11	07/11
Alcoa	66,06	69
Allied Signal	34,87	35,93
American Express	77,25	78
AT & T	46,75	48,31
Boeing Co	46,43	46,18
Caterpillar Inc.	44,50	47,93
Chevron Corp.	82,12	84,75
Coca-Cola Co	56,43	56,56
Disney Corp.	83,06	86
Du Pont Nemours&Co	59	60,50
Eastman Kodak Co	61,56	62,18
Exxon Corp.	58,87	59,81
Gén. Motors Corp.H	63	63,87
Gén. Electric Co	65,75	67,43
Goodyear T & Rubbe	60,68	61,43
Hewlett-Packard	58,87	59,62
IBM	96,68	98,93
Intl Paper	46,81	47,43
J.P. Morgan Co	109,37	114,06
Johnson & Johnson	58,37	60,56
Mc Donalds Corp.	46,37	45,56
Merck & Co.Inc.	86,93	88,68
Minnesota Mng.&Mfg	95,43	96,50
Philip Moris	40,93	41,56
Procter & Gamble C	71,68	72,31
Sears Roebuck & Co	45,50	46,06
Travelers	68,93	72,12
Union Carb.	43,93	44,75
Utd Technol	69,50	70,50
Wal-Mart Stores	37,93	37,12

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

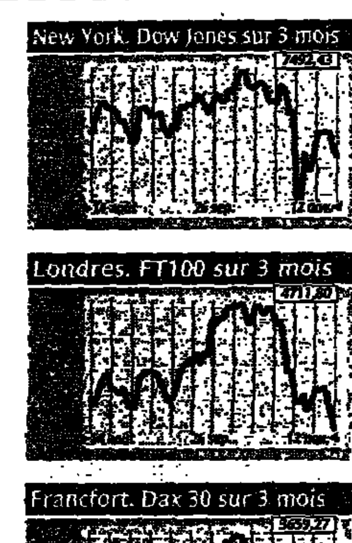


	12/11	07/11
Allied Lyons	4,96	5,07
Barclays Bank	14,76	15,09
B.A.T. Industries	5,32	5,35
British Aerospace	16,30	16,59
British Airways	5,77	5,87
British Petroleum	8,24	8,31
British Telecom	4,55	4,55
B.T.R.	1,98	2
Cadbury Schweppes	5,92	5,92
Eurotunnel	0,60	0,61
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,21	12,55
Granada Group Plc	7,89	8,10
Grand Metropolitan	5,44	5,57
Guinness	5,45	5,47
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,69	6,81
H.S.B.C.	13,07	13,34
Impérial Chemical	8,32	8,68
Legal & Gen. Grp	4,69	4,86
Lloyds TSB	7,25	7,50
Marks and Spencer	5,84	5,69
National Westminst	8,52	8,75
Peninsular Orienta	6,85	6,95
Reuters	6,24	6,37
Saatchi and Saatch	1,22	1,23
Shell Transport	3,98	4,05
Tate and Lyle	4,61	4,64
Zeneca	17,26	17,87

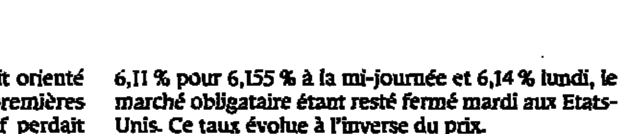
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	12/11	07/11
Allianz Holding N	380	387,50
Basf AG	56,10	56,50
Bayer AG	57,90	59
Bay hyp&Wechselbk	71,25	72,95
Bayer Vereinsbank	98,80	100,90
BMW	1165	1200
Commerzbank	58,20	60,30
Daimler-Benz AG	109,75	111,20
Degussa	76,30	76,50
Deutsche Bank AG	108,95	111,90
Deutsche Telekom	32,25	32,75
Dresdner BK AG FR	68	69,70
Henkel VZ	97	95
Hoechst AG	66,30	68,30
Karstadt AG	547	563
Linde AG	1032	1055
Man AG	515	516,50
Mannesmann AG	760,50	771
Metro	74	76,30
Muench Rue N	502	507,80
Preussag AG	455	458
Rwe	74,40	75
Sap VZ	513,50	527,50
Schering AG	163	170,80
Siemens AG	101,50	102,90
Thyssen	426,50	427
Veba AG	93,20	94,90
Viag	839,50	838,50
Volkswagen VZ	698	738



LES TAUX



PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→	↘	↘	↘	↘	↘
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français était orienté à la baisse, jeudi 13 novembre. Dès les premières transactions, le contrat notionnel du Matif perdait 32 centièmes, à 98,56. La veille, ce même contrat échéance décembre avait terminé sur un repli de 8 centièmes.

Sur le marché obligataire américain, l'obligation du Trésor à 30 ans, principale référence, s'affichait à 6,11 % pour 6,155 % à la mi-journée et 6,14 % lundi, le marché obligataire étant resté fermé mardi aux Etats-Unis. Ce taux évolue à l'inverse du prix.

Le marché obligataire a repris son rôle de place refuge face à la crise asiatique, alors que le déclin de Wall Street s'est accéléré après la décision attendue de la Réserve fédérale (Fed) de laisser ses taux directeurs inchangés.

Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an

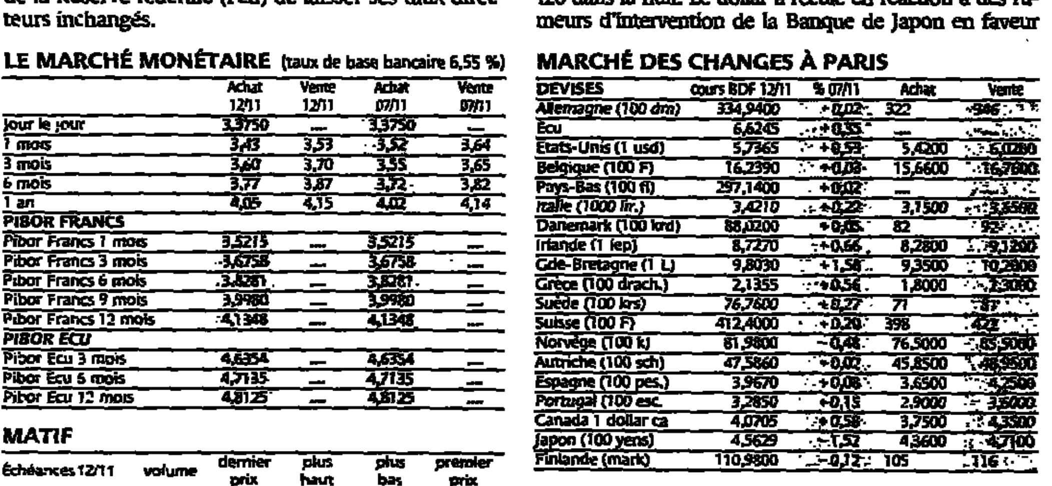
98,98 — 12 nov. — 14 mai — 12 nov.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 12/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	5,64	6,21	1,70
Allemagne	3,37	5,61	6,21	1,80
Grande-Bretagne	7,31	6,67	NC	2,80
Italie	6,88	6,25	6,78	2,60
Japon	0,48	1,87	NC	0,50
États-Unis	5,47	5,90	6,15	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 12/11	Taux au 07/11	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	–1,95	–1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	–2,18	–2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	–2,20	–2,05	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 12/11	Vente 12/11	Achat 07/11	Vente 07/11
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,43	3,53	3,52	3,64
3 mois	3,60	3,70	3,55	3,65
6 mois	3,77	3,87	3,72	3,82
1 an	4,05	4,15	4,02	4,14
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5215	—	3,5215	—
Pibor Francs 3 mois	3,6758	—	3,6758	—
Pibor Francs 6 mois	3,8281	—	3,8281	—
Pibor Francs 9 mois	3,9980	—	3,9980	—
Pibor Francs 12 mois	4,1348	—	4,1348	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	4,6354	—	4,6354	—
Pibor Ecu 6 mois	4,7135	—	4,7135	—
Pibor Ecu 12 mois	4,8125	—	4,8125	—

MATIF

Échéances 12/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Dec. 97	40702	98,98	99,06	98,90	98,94
Mars 98	2807	98,44	98,48	98,44	98,44
Juin 98	2	98	98	98	98
PIBOR 3 MOIS					
Dec. 97	12052	96,19	96,22	96,18	96,20
Mars 98	7641	95,89	95,92	95,86	95,92
Juin 98	2401	95,65	95,67	95,64	95,67
Sept. 98	1069	95,47	95,49	95,46	95,47
ÉCU LONG TERME					
Dec. 97	535	97,96	98,08	97,96	98,08
Mars 98	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 12/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 97	8378	2666	2687	2655	2673
Dec. 97	268	2670	2693	2670	2680
Mars 98	1	2708	2703	2708	2703
Juin 98	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

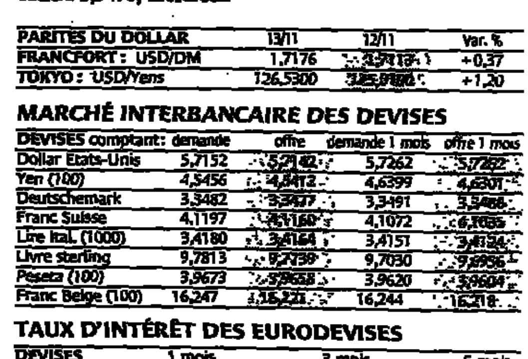
US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗	↗	↗	↗	↗
5,7365	1,7176	126,5300	3,3494	9,8030

Rebond du yen

LA SITUATION S'EST UN PEU INVERSÉE sur les marchés des changes par rapport aux derniers jours. Le dollar s'est ressaisi face aux monnaies européennes et perdait du terrain face au yen. La devise japonaise s'échangeait, jeudi 13 novembre dans la matinée, à 125,33 pour un billet vert après une poussée au-delà de 126 dans la nuit. Le dollar a reculé en réaction à des rumeurs d'intervention de la Banque de Japon en faveur du yen, mais aucune action de la banque centrale n'a été décelée. La devise américaine progressait, en revanche, face au franc, à 5,7878, et face au mark, à 1,7288, contre respectivement 5,7726 francs et 1,7236 mark dans les derniers échanges interbancaires mercredi soir à Paris. Enfin, le franc se maintenait sous la barre des 3,35 francs face au deutschemark, à 3,3478, jeudi matin, à Paris, contre 3,3490, mercredi.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 12/11	% 07/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,9400	+0,02	322	346
Ecu	6,6245	+0,35	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,7365	+0,53	5,4200	6,0280
Belgique (100 F)	16,2390	+0,08	15,6600	16,7800
Pays-Bas (100 fl)	297,1400	+0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4210	+0,22	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,0200	+0,05	82	92
Irlande (1 iep)	8,7270	+0,66	8,2800	9,1200
Gde-Bretagne (1 L)	9,8030	+1,58	9,3500	10,2800
Grèce (100 drach.)	2,1355	+0,56	1,8000	2,3080
Suède (100 krs)	76,7600	+0,27	71	81
Suisse (100 F)	412,4000	+0,20	398	422
Norvège (100 k)	81,9800	–0,48	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5860	+0,02	45,8500	48,9500
Espagne (100 pes.)	3,9670	+0,08	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2850	+0,15	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,0705	+0,58	3,7500	4,3500
Japon (100 yens)	4,5629	–1,52	4,3600	4,7100
Finlande (mark)	110,9800	–0,12	105	116



PARITES DU DOLLAR	13/11	12/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7176	[illegible]	+0,37
TOKYO : USD/Yens	126,5300	[illegible]	+1,20

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7152	5,7142	5,7262	5,7282
Yen (100)	4,5456	4,5412	4,6399	4,6301
Deutschemark	3,3482	3,3477	3,3491	3,3488
Franc Suisse	4,1197	4,1160	4,1072	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4180	3,4164	3,4151	3,4124
Livre sterling	9,7813	9,7739	9,7030	[illegible]
Peseta (100)	3,9673	3,9658	3,9620	3,9604
Franc Belge (100)	16,247	16,221	16,244	16,218

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,56	3,68	3,86
Eurodollar	5,58	5,62	5,76
Eurolivre	7,44	7,56	7,65
Eurodeutschemark	3,60	3,66	3,77

L'OR

	cours 12/11	cours 07/11
Or fin (k. barre)	58000	58000
Or fin (en lingot)	59500	59900
Once d'Or Londres	308,70	308,15
Pièce française(20f)	341	337
Pièce suisse (20f)	338	336
Pièce Union lat(20f)	338	338
Pièce 20 dollars us	2325	2305
Pièce 10 dollars us	1332,50	1332,50
Pièce 50 pesos mex.	2250	2190

LE PÉTROLE

En dollars	cours 13/11	cours 12/11
Brent (Londres)	19,57	19,53
WTI (New York)	20,50	20,54
Light Sweet Crude	20,47	20,46

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	13/11	12/11
Dow-Jones comptant	135,85	[illegible]
Dow-Jones à terme	144,17	143,75
CRB	242,65	242,61

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	1983,50	1948,50
Cuivre à 3 mois	1982,50	1964,50
Aluminium comptant	1603,50	1608,75
Aluminium à 3 mois	1639	1637,50
Plomb comptant	581,50	575,50
Plomb à 3 mois	595	594
Etain comptant	5657,50	5632,50
Etain à 3 mois	5650	5570
Zinc comptant	1177,25	1168,50
Zinc à 3 mois	1205,50	1187
Nickel comptant	6347,50	6172,50
Nickel à 3 mois	6320	6255

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	489,10	488,90
Platine à terme	—	390
Palladium	208,35	210,50
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	349,50	344,75
Maïs (Chicago)	276,50	274,25
Grain. soja (Chicago)	737,75	731,75
Tourt. soja (Chicago)	241,90	236,90
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	75,25	74,25
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1621	1614
Café (Londres)	1609	1662
Sucre blanc (Paris)	306,50	305
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	70,33	70,45
Jus d'orange (New-York)	81,25	83,85

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 13 NOVEMBRE

Liquidation : 21 novembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,27 %
CAC 40 : 2703,75

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	970	980	+ 1,03	980
Cr.Lyonnais(T.P.)	916	915	- 0,10	915
Renault (T.P.)	1765	1769	+ 0,22	1765
Rhone Poulenc(T.P)	2200	2198	- 0,09	2195
Saint Gobain(T.P.)	1280	1280	—	1280
Thomson S.A (T.P)	915	[illegible]	—	960
Accor	1013	1022	+ 0,88	1070
AGF-Ass.Gen.France	298,80	297,90	- 0,30	315
Air Liquide	886	889	+ 0,33	925
Alcatel Alsthom	688	686	- 0,29	770
Atos (ex.Axime) CA	728	737	+ 1,23	665
Axa	399,20	400,40	+ 0,30	400
Bail Investis.	765	759	- 0,78	770
Bancaire (Cie)	740	742	+ 0,27	750
Bazar Hot. Ville	530	535	+ 0,94	555
Bertrand Faure	368,90	368	- 0,24	388
BIC	397,50	394,90	- 0,65	408
BIS	492,50	490	- 0,50	490
B.N.P.	249	247,60	- 0,56	265
Bollore Techno.	729	726	- 0,41	800
Bongrain	2212	2259	+ 2,12	2270
Bouygues	557	568	+ 1,97	560
Bouygues Offs.	313	307,50	- 1,75	285
Bull	66,60	65,10	- 2,25	89
Canal +	998	996	- 0,20	1060
Cap Gemini	507	494,30	- 2,50	465
Carbone Lorraine	1540	1528	- 0,77	1690
Carrefour	2974	2964	- 0,33	3020
Casino Guichard	310,50	311,60	+ 0,35	305
Casino Guich.ADP	241,50	242,80	+ 0,53	265
Castorama Dub.(Li)	608	600	- 1,31	545
C.C.F.	324,70	330	+ 1,63	345
Cegid (Ly)	633	622	- 1,73	625
Cerus Europ.Reun.	32,75	32,45	- 0,91	38
Cetelem	615	611	- 0,65	640
CGIP	1860	1860	—	1890
Chargeurs	386,50	382	- 1,16	395
Christian Dalloz	710	717	+ 0,98	700
Christian Dior	595	599	+ 0,67	600
Ciments Francais	237	232,50	- 1,89	255
Cipe France Ly #	157	159	+ 1,27	178
Clarins	449,50	445,80	- 0,82	480
Club Mediterranee	433	421	- 2,77	420
Coflexip	671	679	+ 1,19	685
Colas	830	838	+ 0,96	890
Comptoir Entrep.	11,30	11,15	- 1,32	11,50
Comptoirs Mod.	2549	2519	- 1,17	2480
CPR	440	441	+ 0,22	460

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
Cred.Fon.France	63,20	63,50	+ 0,47	[illegible]
Credit Lyonnais CI	296,50	284,90	- 3,91	320
Cred.Nat.Natexis	322	326,70	+ 1,45	340
CS Signaux(CSEE)	190,20	190	- 0,10	197
Damart	3750	3780	+ 0,80	3790
Danone	904	917	+ 1,43	890
Dassault-Aviation	1262	1272	+ 0,79	1270
Dassault Electro	578	575	- 0,51	595
Dassault Systemes	169,70	165,40	- 2,53	185
De Dietrich	263	261	- 0,76	270
Deveaux(Ly)#	620	626	+ 0,96	635
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,85	45	- 1,85	49
Dexia France	581	603	+ 3,78	575
DMC (Dollfus Mi)	109,20	107,50	- 1,55	117
Dynaction	151,50	152	+ 0,33	164
Eaux (Cie des)	705	707	+ 0,28	665
Eiffage	255,90	250	- 2,30	265
Elf Aquitaine	698	698	—	755
Eramet	246,10	244	- 0,85	265
Eridania Beghin	862	860	- 0,23	840
Essilor Intl	1611	1605	- 0,37	1470
Essilor Intl.ADP	1540	1570	+ 1,94	1510
Esso	489	487,10	- 0,38	510
Eurafrance	2380	2355	- 1,05	2440
Euro Disney	7,40	7,50	+ 1,35	8
Europe 1	1138	1138	—	1250
Eurotunnel	5,75	5,70	- 0,86	5,50
Fimalac SA	472,50	471	- 0,31	510
Finextel	108,30	108	- 0,27	108
Fives-Lille	337	331	- 1,78	370
France Telecom	209,80	209,40	- 0,19	210
Fromageries Bel	4180	4100	- 1,91	4080
Galeries Lafayette	2750	2700	- 1,81	2800
GAN ex.dt sous	127	129,40	+ 1,88	134
Gascogne (B)	491	485	- 1,22	515
Gaumont #	400	397	- 0,75	380
Gaz et Eaux	2490	2400	- 3,61	2460
Geophysique	813	810	- 0,36	870
G.F.C.	515	517	+ 0,38	520
Groupe Andre S.A.	544	544	—	570
Groupe GTM	342,50	351	+ 2,48	370
Gr.Zannier (Ly) #	125,90	125	- 0,71	132
Guilbert	780	780	—	790
Guyenne Gascogne	1805	1780	- 1,38	1880
Hachette Fili.Med.	1015	1010	- 0,49	1040
Havas	372,70	375,70	+ 0,80	400
Havas Advertising	700	685	- 2,14	710
Imetal	639	640	+ 0,15	670
Immeubl.France	335	333	- 0,59	340
Infogrames Enter.	810	828	+ 2,22	820
Ingenico	125	121,80	- 2,56	114
Interbail	171,10	172,50	+ 0,81	166
Intertechnique	1210	1195	- 1,23	1430
ISIS	675	674	- 0,14	700
Jean Lefebvre	330	330	—	325
Klepierre	778	770	- 1,02	800
Labinal	1570	1533	- 2,35	1600
Lafarge	345	345,60	+ 0,17	395
Lagardere	165,40	165,30	- 0,06	172
Lapeyre	317,90	321,50	+ 1,13	350
Lebon	246,80	240	- 2,75	245
Legrand	1054	1050	- 0,37	1100
Legrand ADP	747	730	- 2,27	765
Legris Indust.	201,50	206,90	+ 2,67	200

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
Locindus	759	764	+ 0,65	765
L'Oreal	2070	2095	+ 1,20	2100
LVMH Moet Hen.	921	934	+ 1,41	1050
Marine Wendel	667	671	+ 0,59	660
Metaleurop	60	60	—	69
Metrologie Inter.	14,50	14,50	—	14,50
Michelin	295	301,50	+ 2,20	340
Moulinex #	125,50	125,70	+ 0,15	139
Nord-Est	113,70	113,20	- 0,43	125
Nordon (Ny)	386	380	- 1,55	415
NRJ #	800	791	- 1,12	875
Olipar	67	—	—	66
Paribas	407,50	413	+ 1,34	445
Pathe	1025	1040	+ 1,46	1050
Pechiney	233	231,20	- 0,77	275
Pernod-Ricard	292,50	291	- 0,51	275
Peugeot	636	644	+ 1,25	750
Pinault-Print.Red	2742	2752	+ 0,36	2609
Plastic Omn.(Ly)	655	654	- 0,15	610
Primagaz	440	431	- 2,04	420
Promodes	1840	1848	+ 0,43	1920
Publicis #	535	533	- 0,37	570
Remy Cointreau	97,70	99,50	+ 1,84	106
Renault	150,40	149,90	- 0,33	166
Rexel	1510	1525	+ 0,99	1550
Rhone Poulenc A	250,40	248,90	- 0,59	250
Rochette (La)	24,80	24,50	- 1,20	28
Rue Imperiale(Ly)	5520	5390	- 2,35	5620
Sade (Ny)	188	189	+ 0,53	185
Sagem SA	2720	2699	- 0,77	2880
Saint-Gobain	794	795	+ 0,12	875
Salomon (Ly)	511	508	- 0,58	510
Salvepar (Ny)	445	443	- 0,44	485
Sanofi	530	530	—	495
Sat	1690	1631	- 3,49	1550
Saupiquet (Ns)	520	515	- 0,96	560
Schneider SA	314,40	314,70	+ 0,09	350
SCOR	251,80	247,50	- 1,70	260
S.E.B.	679	687	+ 1,17	700
Sefimeg CA	351,90	348,10	- 1,07	365
SEITA	190	190	—	190
Selectibanque	67,20	67,10	- 0,14	70
SFIM	1030	1050	+ 1,94	1050
SGE	138	138	—	150
Sidel	338	338	—	345
Silic CA	768	775	+ 0,91	835
Simco	429	428,80	- 0,04	448
S.I.T.A.	1070	1062	- 0,74	1030
Skis Rossignol	106	104,20	- 1,69	111
Societe Generale	752	744	- 1,06	690
Sodexho Alliance	2774	2783	+ 0,32	2830
Sommer-Allibert	185	183,90	- 0,59	205
Sophia	227,90	228	+ 0,04	235
Spir Communic. #	339	336	- 0,88	400
Strafor Facom	380	375	- 1,31	400
Suez Lyon.des Eaux	593	599	+ 1,01	680
Synthelabo	689	690	+ 0,14	655
Technip	672	678	+ 0,89	700
Thomson-CSF	154,90	152,50	- 1,54	172
Total	619	619	—	680
UIF	395,50	392,20	+ 0,42	405
UIS	206,50	206	- 0,24	210
Unibail	562	566	+ 0,71	585
Union Assur.Fdal	652	658	- 0,30	660

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
Usinor	87,65	87,60	- 0,05	100
Valeo	364	370	+ 1,64	395
Vallourec	375,20	369,90	- 1,41	405
Via Banque	162	157	- 3,08	175
Worms & Cie	494,50	494	- 0,10	500
Zodiac ex.dt divid	1230	1235	+ 0,40	1280
Elf Gabon	1092	1083	- 0,82	1160

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	109,60	109,20	- 0,36	115
Adecco S.A.	1740	1690	- 2,87	2100
Adidas AG #	819	798	- 2,56	880
American Express	442,10	448	+ 1,33	485
Anglo American #	230	231,70	+ 0,73	265
Amgold #	255	252,30	- 1,05	320
Arjo Wiggins App.	17,45	16,95	- 2,86	19
A.T.T. #	276,40	270,20	- 2,24	290
Banco Santander #	152,50	153	+ 0,32	178
Barrick Gold #	109,50	103,10	- 5,84	140
B.A.S.F. #	188,70	192,70	+ 2,11	205
Bayer #	196,10	200	+ 1,98	225
Cordiant PLC	11,65	11,70	+ 0,42	13
Crown Cork ord.#	262	262,30	+ 0,11	270
Crown Cork PF CV#	240	[illegible]	—	275
Daimler Benz #	369,40	370	+ 0,16	430
De Beers #	130	128	- 1,53	160
Deutsche Bank #	366,80	364	- 0,76	400
Dresdner Bank	227	227	—	265
Driefontein #	36,15	35	- 3,18	39
Du Pont Nemours #	341,50	342	+ 0,14	380
Eastman Kodak #	358	357	- 0,27	385
East Rand #	1,41	1,40	- 0,70	1,46
Echo Bay Mines #	20	19	- 5	30
Electrolux #	459,20	450	- 2	510
Ericsson #	244,80	240,20	- 1,87	265
Ford Motor #	251	[illegible]	—	280
Freegold #	28,05	28	- 0,17	33
Gencor act.regr.	10,50	10,80	+ 2,85	14
General Elect. #	388,70	385	- 0,95	400
General Motors #	365,40	366	+ 0,16	428
Gle Belgique #	499	[illegible]	—	525
Grd Metropolitan	52,40	54	+ 3,05	57
Guinness Plc #	52,55	53,60	+ 1,99	57
Hanson PLC reg.	28,20	28,25	+ 0,17	30
Harmony Gold #	18,70	18,60	- 0,53	28
Hitachi #	41,75	41,05	- 1,67	51
Hoechst #	223	226	+ 1,34	250

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
I.B.M #	574	569	- 0,87	600
I.C.I #	87,95	87,50	- 0,51	89
Ito Yokado #	258,70	256,10	- 1	310
Kingfisher plc #	80	80,05	+ 0,06	82
Matsushita #	88,90	89,80	+ 1,01	105
Mc Donald's #	256	266,90	+ 4,22	280
Merck and Co #	508	507	- 0,19	565
Mitsubishi Corp.#	42	42,25	+ 0,59	54
Mobil Corporat.#	420	418	- 0,47	430
Morgan J.P. #	650	638	- 1,84	700
Nestle SA Nom. #	8060	8060	—	8340
Nipp. MeatPacker #	76	72,20	- 5	75
Nokia A	483,90	465	- 3,90	580
Norsk Hydro #	309,50	307	- 0,80	340
Petrofina #	2092	2147	+ 2,62	2240
Philip Morris #	235,20	235,60	+ 0,17	245
Philips N.V #	417	397	- 4,79	490
Placer Dome Inc #	78,40	75,95	- 3,12	112
Procter Gamble #	419	419,80	+ 0,19	425
Quilvest	310	305	- 1,61	315
Randfontein #	9,30	9,30	—	12,50
Rio Tinto PLC #	73	72,20	- 1,09	89
Royal Dutch #	298	297	- 0,33	320
Sega Enterprises	139	140	+ 0,71	142
Saint-Helena #	19,50	19,05	- 2,30	22
Schlumberger #	520	510	- 1,92	550
SGS Thomson Micro.	399,90	404,60	+ 1,17	465
Shell Transport #	39,90	39,20	- 1,75	42
Siemens #	339,20	338,80	- 0,11	385
Sony Corp. #	453,30	449,90	- 0,75	520
Sumitomo Bank #	52,20	55,05	+ 5,45	75
T.D.K #	451,40	430	- 4,74	495
Telefonica #	152	151	- 0,65	169
Toshiba #	23,10	23,30	+ 0,86	27
Unilever act.Div.#	326,80	324,40	- 0,73	325
United Technol. #	403	402,50	- 0,12	460
Vaal Reefs #	230	229,10	- 0,39	315
Volkswagen A.G #	3085	3073	- 0,38	3880
Volvo (act.B) #	152,20	[illegible]	—	167
Western Deep #	114	113,50	- 0,43	145
Yamanouchi #	132,80	132,40	- 0,30	155
Zambia Copper	14,95	14,80	- 1	16

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	116,21	0,345
CEPME 9% 89-99 CA#	107,35	2,296
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,649
CFD 9,7% 90-03 CB	119,20	7,685
CFD 8,6% 92-05 CB	118,08	6,621
CFF 10% 88-98 CA#	104,87	0,740
CFF 10,25%90-01CB#	114,65	6,984
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,45	4,243 o
CLF 9%88-93/98 CA#	101,02	7,151
CNA 9% 4/92-07	121,65	4,882 d
CRH 8,6% 92/94-03	114,85	7,348 ↑
CRH 8,5% 10/87-88#	105,06	6,008
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,06	6,583 o
EDF 8,6% 92-04 #	116,64	5,294
Finansder 9%91-06#	122,05	3,803 o
Finansd.8,6%92-02#	112,61	8,95%
Floral9,75% 90-99#	108,15	3,125 ↓
OAT 88-98 TME CA#	99,96	3,994

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
OAT 9/85-98 TRA	—	8,688
OAT 9,50%88-98 CA#	103,20	3,200
OAT TMB 87/99 CA#	99,94	2,218
OAT 8,125% 89-99 #	105,39	6,940
OAT 8,50%90/00 CA#	108,44	6,375
OAT 85/00 TRA CA#	102,50	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	112,34	8,795
OAT 89-01 TME CA#	—	3,698
OAT 10% 90-01 ecu	114,30	7,288
OAT 7,5%7/86-01 CA#	108,44	2,384
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,06	5,775
OAT 8,5% 87-02 CA#	114,77	8,337
OAT 8,50% 89-19 #	128,28	6,559
OAT 8,50%92-23 CA#	129,30	4,827
SNCF 8,8% 87-94CA	104,70	6,968
Suez Lyon.Eaux 90	961	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		50,65	53,15
Baccarat (Ny)		540	540
Bains C.Monaco	◆	512	512
Bque Transatlanti.	◆	174,50	174,50
B.N.P.Intercont.		800	781
Bidermann Intl.	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	◆	376,30	376,30
Champex (Ny)	◆	22,30	22,30
CIC Un.Euro.CIP		419,30	415,10
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2265	2265
Generali Fce Assur		1290	1289
Continental Ass.Ly.		526	528
Darblay	◆	506	506
Didot Bottin		775	775
Eaux Bassin Vichy	◆	2761	2760
Ecia		950	950
Ent.Mag. Paris	◆	1205	1205
Fichet Bauche	◆	38	38
Fidei		35,90	34,80
Finalens	◆	257	257
F.I.P.P.	◆	340,30	380,30
Fonciere (Cie)		610	592
Fonc. Lyonnaise #		709	710
Foncina #		495,10	506

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Francarep	◆	277	277
France S.A.	◆	1178	1178
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot	◆	1211	1211
G.T.I (Transport)		190	195
Immobail		143,10	143,10
Immobanque		625	605
Locamion (Ly)	◆	401,20	402,20 d
Lucia		50	50,10
Monoprix		310	324
Metal Deploye		354	351
Mors		5,40	5,10
Navigation (Nle)		129	129
Optorg		340	340
Paluel-Marmont		330	330
Exa.Clairefont(Ny)	◆	803	803
Parfinance		255	255
Paris Orleans		269,90	265,10
Promodes (CI)		1580	1580
PSB Industries Ly		505	508
Rougier #		343	341
Saga		120	120,10
S.I.P.H.	◆	350	350
Sofragi	◆	4820	4820
Taittinger		2820	2820
Tour Eiffel		297	295
Vicat		505	500
Caves Roquefort		1900	1850

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Elyo	◆	322	322
Finaxa		336,40	339
Gaillard (M)		1521	1522
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	150	150
Gd Moul.Strasbourg	◆	1725	1725
Hotel Lutetia		347	348,10
Hotels Deauville	◆	550	550
Immeubl.Lyon (Ly)	◆	568	568
L.Bouillet (Ly)	◆	300	300
Lloyd Continental	◆	9000	9000
Lordex (Ny)	◆	0,01	0,01 d
Matussiere Forest.		57	57
Moncey Financiere		2810	2671
M.R.M. (Ly)		400	391
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	104	104
Pechiney Intl		115	113
Poliet		500	503
Sabeton (Ly)		681	682
Samse (Ly)		877	876
Sechilienne (Ly)		1125	1102
Sucr.Pithiviers		3250	3250
Tanneries Fce (Ny)	◆	300	300
Teleflex L. Dupont		109	109
Union Gle Nord(Li)	◆	234	234

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	343	343
Commerzbank AG	209,90	209,90
Fiat Ord.	17,55	17,55
Gold Fields South	100	100
Kubota Corp.	18,80	18,80
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	41	41
Robeco	513	517
Rodamco N.V.	165,30	167
Rolinco	504	494
Sema Group Plc #	131	131
Solvay SA	339	339

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 NOVEMBRE

VALEURS		*Cours précéd.*	*Derniers cours*
Acial (Ns) #		42,05	41,20
AFE #		468	460
Argie #		314	315
Albert S.A (Ns)	◆	150	150
Altran Techno. #		1599	1620
Arkopharma#		300	300
Montaignes P.Gest.		1860	1895
Assystem #		197	202
Bque Picardie (Li)	◆	820	740
Bque Tarneaud(B)#		325,10	326
Bque Vernes	◆	170	170
Beneteau #		822	835
B I M P	◆	92,50	92,50
Boiron (Ly)		305	305
Boisset (Ly) #		738	748
But S.A.		263	275

VALEURS		*Cours précéd.*	*Derniers cours*
Cardif SA		800	794
C.E.E #		69,40	65,95
CFPI #	◆	380	380
Change Bourse (M)		220	225
CNIM CA#		187,50	186,20
Codetour		369	368,90
Comp.Euro.Tele-CET		259,40	250
Conflandey #		306	307
C.A. Hte Normandie		319	318
C.A. Paris IDF		730	729
C.A.Ile & Vilaine		300	300
C.A.Loire Atl.Ns #		276	269,10
C.A.Pas de Calais		545	545
C.A.du Nord (Li)		520	510
C.A. Oise CCI		326	325,80
C.A. Somme CCI		312	312
C.A.Toulouse (B)		424	435
Devanlay	◆	600	600
Devernois (Ly)		578	577
Ducros Serv.Rapide	◆	51	51
Emin-Leydier (Ly)#		422	402
Europ.Extinc.(Ly)#		387	380
Expand s.a		566	560
Factorem		643	655
Faiveley #		186	186
Finacor		63,20	63,20
Fininfo		700	705
Fructivie		622	622

VALEURS		*Cours précéd.*	*Derniers cours*
Gautier France #		251	250,10
Gel 2000		53	52,50
GEODIS #		316,40	313
GFI Industries #		1050	1050
Girodet (Ly) #		30	32
GLM S.A.		229,90	228,90
Grandoptic.Photo #		986	981
Cpe Guillin # Ly.		195,30	197
Kindy #		140	145
Guerbet		223	225
Hermes Internat.1 #		368,90	369,40
Hurel Dubois		700	720
ICBT Groupe #		190	171,60
I.C.C.		145	144,90
ICOM Informatique		490	479
Idianova		70	70
Int. Computer #		59	60
IPBM	◆	68	68
M6-Metropole TV		580	565
Manitou #		719	730
Manutan		369	388
Marie Brizard #		599	545
Maxi-Livres/Profr#		32,50	30
Mecelec (Ly)	◆	58	58
MGI Coutier #		259	258,90
Monneret Jouet Ly#		166,90	169
Naf-Naf #		71	71
Norbert Dentres.#		628	630

VALEURS		*Cours précéd.*	*Derniers cours*
NSC Groupe Ny		804	803
Onet #		860	860
Paul Predault #		135	135
P.C.W.	19	—	[illegible]
Petit Boy #		82,95	82,95
Phyto-Lierac #		213,90	212,90
Pochet		571	565
Poujoulat Ets (Ns)		218,90	223
Radiall #		635	635
Robertet #		992	1005
Rouleau-Guichard		262	257
Securidev #		103,50	104
Smoby (Ly)#		570	565
Sofco (Ly)		12,95	11,70
Sofibus	◆	363,80	363,80
Sogeparc (Fin)		350	355
Sopra #		529	530
Steph.Kelian #		64	61
Sylea		516	515
Teisseire-France		166,10	166,10
TF1		575	581
Thermador Hol. #		291	291
Trouvay Cauvin #		90,10	90
Unilog		787	775
Union Fin.France		552	560
Viel et Cie #		155,20	155,50
Vilmorin et Cie #		480	480,50
Virbac		445	432

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	28,80	28,80
Belvedere		638	637
BVRP		186	188
Coil		170	167,10
Electronique D2		755	738
FDM Pharma n.		208	195
Genset	◆	359	380
Guyanor action B	◆	10	10
High Co.	◆	153	153
Infonie		82	78
Joliez-Regol	◆	75	75
Mille Amis		46,50	46,50
Naturex	◆	71	71
Olitec		666	651
Picogiga	◆	200	200
Proxidis		16,45	17
R21 Santé		395	392,90
Stelax	◆	8,50	8,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Éridania-Béghin CI	◆	751	751
Crédit Gén.Ind.	◆	9,50	9,50
Générale Occidentale	◆	178	178
Sté lecteurs du Monde	◆	150	150
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 12 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		137,65	131,29
Agipi Actions (Axa)		112,37	107,02
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2453,84	2417,58
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14346	14346
Natio Epargne		2227,63	2205,57
Natio Oblig. M.T. C/D		858,25	849,75
Natio Ep. Croissance		3077,73	3015,50
Natio Ep. Patrimoine		133,74	131,12
Natio Epargne Retraite		155,56	152,31
Natio Epargne Trésor		11309,05	11286,48
Natio Euro Valeurs		986,52	967,16
Natio Euro Oblig.		1022,38	1012,26
Natio Euro Opport.		1029,80	1009,61
Natio Inter		1083,61	1062,36
Natio Opportunités		186,20	182,55
Natio Revenus		1116,76	1105,70
Natio Sécurité		11545,94	11545,94
Natio Valeurs		1309,55	1283,57
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		93381,76	93381,76
Oblig. tres caté.		*272,84*	265,08
CDC-GESTION — GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS			
Livret Bourse Inv. D PEA	◆	825,33	801,29
Nord Sud Dévelop. C	◆	2573,54	2568,40
Nord Sud Dévelop. D	◆	2431,71	2426,86
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		314,71	308,54
Patrimoine Retraite D		305,19	299,21
Sicav Associations C	◆	2442	2442
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19863,11	19863,11
Mutual. dépôts Sicav C		19434,16	19414,75
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA		274,35	268,97
Écur. Capitalisation C		253,78	253,78
Écur. Expansion C		83822,54	83822,54
Écur. Géovaleurs C		3481,15	3412,89
Écur. Investis. D PEA		218,71	214,42
Écur. Monépremière		11447,71	11447,71
Écur. Monétaire C		13150,26	13150,26
Écur. Monétaire D		12523,96	12523,96
Écur. Trésorerie C		322,80	322,80
Écur. Trésorerie D		310,26	310,26
Écur. Trimestriel D		2030,98	2030,98
Éparcourt-Sicav D		193,80	193,80
Géoptim C		12949,97	12758,59
Géoptim D		11895,07	11719,28
Horizon C		2207,99	2164,70
Prévoyance Écur. D		105,19	105,19
Sensipremière C		13402,47	13389,05
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12135,62	12111,40
Écur. Sécuripremière C		12107,63	12085,53
CNCA — INDOCAM Asset Management			
Amplia	◇	120893,82	120893,82
Atout Amérique		190,38	185,74
Atout Asie		87,54	85,40
Atout Futur C		772,47	753,63
Atout Futur D		727,18	709,44
Coexis		1960,83	1928,05
Dieze		2156,56	2128,51
Elicash	◇	959962,20	959962,20
Epargne-Unie		204,23	199,25
Eurodyn		2525,11	2463,52
Indicia	◆	1647,26	1606,70
Moné.JC	◇	12061,81	12061,81
Moné.JD	◇	11678,37	11678,37
Oblifutur C		552,71	543,47
Oblifutur D		529,61	520,76
Oraction		1517,34	1480,33
Revenu-Vert		1185,06	1165,25
Sévéa	◆	117,43	114,57
Synthésis		18345,22	18020,84
Uni Association	◇	121,80	121,80
Uni Foncier		1385,97	1352,17
Uni France		822,37	802,31
Uni Garantie C		1903,15	1872,34
Uni Garantie D		1455,61	1431,28
Uni Régions		1637,24	1597,31
Univar C	◇	312,59	312,59
Univar D	◇	299,58	299,58
Univers Actions		237,50	251,71
Univers-Obligations		249,17	245
CIC BANQUES			
Francic		143,05	138,88
Francic Pierre		137,08	133,09
Europe Régions		230,87	224,15
CIC PARIS			
Associc		1129,53	1129,53
Cicamonde		1511,38	1467,36
Converticic		392,54	386,74
Ecocic		1666,33	1617,80
Mensuelcic		*10086,91*	9987,84
Oblicic Mondial		3897,77	3840,17
Oblicic Régions		1182,52	1165,04
Rentacic		161,98	159,59
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1386,96	1373,23
Lion 20000 C	◆	17305,74	17305,74
Lion 20000 D	◆	16191,06	16191,06
Lion Associations C		11115,48	11115,48
Lion Associations D		11115,48	11115,48
Lion Court Terme C	◆	26672,83	26672,83
Lion Court Terme D	◆	24185,25	24185,25
Lion Plus C	◆	1576,36	1545,45
Lion Plus D	◆	1503,70	1474,22
Lion Trésor	◆	2464,56	2440,16
Oblifion	◆	2158,71	2137,34
Sicav 5000		694,06	680,45
Slivafrance		1160,15	1137,40
Slivam	◆	577,97	566,64
Slivarente	◆	246,12	241,29
Slivinter	◆	786,05	770,64
Trilion	◆	5121,73	5056
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2335,78	2289,98
CM Option Dynamique		130,19	128,42
CM Option Equilibre		260,50	257,60
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		157,24	153,36
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		925,09	925,09
Créd.Mut.Ep.Ind.C		137	133,33
Créd.Mut.Ep.J		23153,20	23153,20
Créd.Mut.Ep.Monde		1599,09	1556,29
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1885,05	1848,09
Créd.Mut.Ep.Quatre		1094,54	1073,08
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		101,87	100,86
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		558,16	534,12
Saint-Honoré Capital		20034,12	19450,60
St-Honoré March. Emer.		758,82	726,14
St-Honoré Pacifique		645,98	618,16
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◆	1847,52	1847,52
Stratégie Actions	◆	1101,06	1058,71
Stratégie Rendement	◆	1983,46	1921,03
LA POSTE			
Amplitude Amérique		113,89	111,11
Amplitude Europe C		164,80	160,78
Amplitude Europe D		162,04	158,09
Amplitude Monde C		989,27	965,14
Amplitude Monde D		943,77	920,75
Amplitude Pacifique		90,79	88,58
Elanciel D PEA		175,71	171,42
Émergence Poste D PEA		148,52	144,90
Géobilys C		675,58	665,60
Géobilys D		639,20	629,75
Kaleis Dynamisme		1077,22	1056,10
Kaleis Équilibre		1061,58	1040,76
Kaleis Sérénité		1034,91	1024,66
Latitude C		149,86	149,86
Latitude D		136,53	136,53
Oblitys D		623,74	614,52
Plénitude D PEA		199,53	194,66
Poste Gestion C		15018,82	15018,82
Revenus Trimestr. D		5245,39	5193,46
Solstice D		2351,98	2346,11
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38355,76	38355,76
Actimonétaire D		30387,77	30387,77
Cadence 1 D		1057,66	1047,19
Cadence 2 D		1046,74	1036,38
Cadence 3 D		1048,68	1038,30
Capimonétaire C		414,55	414,14
Capimonétaire D		374,05	373,68
Sogeoblig C/D		9298,70	9206,63
Interoblig C		7461,47	7387,59
Intersélection France D		703,06	689,27
S.G. France opport. C		2000,53	1961,30
S.G. France opport. D		1909,76	1872,31
Sogenfrance C		1936,39	1900,58
Sogenfrance D		1678,74	1645,82
Sogépargne D		297,82	294,87
Soginter C		2341,60	2295,88
Fonds communs de placements			
Favor D		1351,35	1324,85
Sogeliance D		1695,33	1679,04
Sogenfrance Tempo D		220,69	216,36

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS L'équipe de France de football s'est imposée (2-1), mercredi 12 novembre, à Saint-Etienne, *sur la pelouse du stade Geoffroy-Guichard, face à l'Ecosse, lors d'une terne rencontre amicale pourtant destinée à* roder la sélection nationale avant la Coupe du monde 1998 (10 juin-12 juillet). ● PIERRE LAIGLE et YOURI DJORKAEFF ont marqué les deux buts français, *alors que l'Ecossais Gordon Durie* avait permis aux siens de revenir à la marque en fin de première mi-temps. ● LE JEU de l'équipe de France a, une fois de plus, déçu les supporters, qui *ont sifflé la sortie des Bleus.* ● AIMÉ JACQUET a reconnu que le public était *« roi »*, mais a avancé que les conditions de jeu (pelouse grasse, pluie) et la saison très longue des internationaux expliquaient le niveau décevant de la partie. ● LE 28 JANVIER 1998, pour leur prochain match, les Bleus inaugureront le Stade de France de Saint-Denis en affrontant l'Espagne.

Face à l'Ecosse, l'équipe de France a raté son dernier match de l'année

Le jeu pratiqué par l'équipe d'Aimé Jacquet et les deux buts signés Pierre Laigle et Youri Djorkaeff n'ont pas convaincu le public de Saint-Etienne, qui s'attendait à beaucoup mieux à sept mois de la Coupe du monde 1998. Les Bleus ont donc quitté le terrain sous les sifflets

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyé spécial

Mais à quoi diable peut bien servir un match amical de l'équipe *de France ? Médusé, le public de* la partie qui opposait, mercredi 12 novembre, à Saint-Etienne, les Tricolores *à la sélection* d'Ecosse se pose encore l'insondable question. Réveillé par le dernier coup de sifflet de l'aimable arbitre, Antonio J. Lopez Nieto, le spectateur se demandait *pourquoi il avait été convoqué là.* Sitôt écrasé le dernier bâillement, avant que le marchand de sable ne vienne achever un travail amplement mâché, il pouvait se plaindre qu'on l'ait fait veiller si tard pour des clopinettes. Au moins ces deux mi-temps ennuyeuses n'ont-elles pu contribuer à troubler son sommeil.

FOOTBALL

Voilà une victoire supplémentaire pour l'équipe de France (2-1). *Un match de plus avant* la Coupe du monde. Un match de moins, dirait-on plutôt d'ailleurs, tant le spectateur coche ces rencontres sans enjeu comme un prisonnier sur le mur de son cachot les jours qu'il a déjà tirés. Privé des pous*sées d'adrénaline de la compéti*tion, le public se transforme en assemblée d'esthètes qui s'intéressent uniquement à la beauté formelle du produit. Mercredi soir, force est de constater qu'il y avait à redire. Les spectateurs ne s'en *sont pas privés, qui ont sifflé une* nouvelle fois l'équipe nationale.A Saint-Etienne, l'équipe de France n'a pensé qu'à elle. Pour reprendre le jargon du football, elle a joué perso.

Le but de Pierre Laigle (35[e] min), *le penalty généreux* transformé par Youri Djorkaeff (77[e] min) n'empêcheront pas les 19 500 amateurs de football présents (prix des places de 50 à *170 francs) de penser qu'ils étaient* de trop. Un entraînement à huis clos aurait été plus approprié pour les exercices mécaniques répétés sur la pelouse du stade Geoffroy-Guichard. On n'ameute pas un stade, la presse et la télévision *pour leur imposer des figures* imposées.

ELLE A JOUÉ PERSO

Il y avait, ce soir-là, par trop d'application à respecter les consignes tactiques. Sur la pelouse *traînaient trop de bons élèves* pour qu'on s'amuse. Laurent Blanc, Marcel Desailly et Lilian Thuram ne quittaient pas leur poste en défense. Pierre Laigle et Ibrahim Ba ne déviaient jamais de leurs minces couloirs latéraux. *Lilian Laslandes et Stéphane Gui*varc'h, les deux attaquants testés en pointe, se cantonnaient chacun à sa portion des dix-huit mètres adverses. Même Zinedine Zidane *était incapable de mettre un brin* d'imagination dans tout ça. Entré dans les vingt dernière minutes, Youri Djorkaeff, l'indiscipliné, le vilain canard d'Aimé Jacquet, n'y est pas plus parvenu.

La France n'avait pas rencontré l'Ecosse depuis le 11 octobre 1989, au Parc des Princes, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 1990. A l'époque, les Tricolores l'avaient emporté 3-0. Mais, au bout du compte, ce sont les représentants des Highlands qui *avaient gagné le billet pour l'Italie.* Braves Ecossais qui ne s'embarrassent pas de falbalas technico-tactiques, comme l'a démontré le but de Gordon Durie (36[e] min), à la construction magnifiquement dépouillée – ballon délivré sur *mesure, à une touche de balle,* devant des défenseurs français interdits.

Ils sont près de 40 000 licenciés dans ce bout d'île, parmi lesquels le sélectionneur, Craig Brown, a choisi ses bonshommes. A son équipe, mercredi, il a donné des maillots numérotés de un à onze. Le football écossais, c'est bête comme chou, mais ça se qualifie sans faillir depuis 1974 (à l'exception cependant d'un raté, en 1994) pour le Mondial. *« L'équipe de France est riche d'individualités et joue avec un excellent niveau technique et tactique. Elle reste pour moi une des favorites de la prochaine Coupe du monde »*, estimait Craig Brown, qui vient d'un pays où les gens sont polis. L'ennui est que les discours entendus côté français après la partie étaient à peine plus modestes. *« Les Français ont fait de belles choses »*, trouvait ainsi Aimé Jacquet avant d'admettre : *« On a eu des difficultés à réaliser ce qu'on avait décidé. »*

DE PRÉCIEUX ENSEIGNEMENTS

France 2 diffusait à la même heure la série *L'Instit.* TF 1 poursuivait, elle, la saga du Professeur. Le sélectionneur national distillait une énième fois son football en éprouvette. A la fin du match, joueurs et entraîneurs affirmaient avoir tiré de précieux enseignements de cette heure et demie d'étude. En revanche, au fond de la classe et en haut des tribunes, on n'avait entravé que couic à la leçon. Et c'est là sans doute le plus grave grief qui puisse être fait aux acteurs de ce match : ils laissent à *penser qu'il existerait une forme* supérieure de football, quasi scientifique, qui échapperait à la sagacité du vulgum pecus. Cette version opaque du sport le plus populaire serait, nous dit-on, la plus aboutie. Bref, l'hiatus grandit *entre le tacticien national et le* public.

A Geoffroy-Guichard, les spectateurs n'avaient pas tous un *diplôme d'entraîneur du troisième* degré. Mais les années d'excellence (Aimé Jacquet y contribua d'ailleurs, comme joueur) vécues dans le chaudron des Verts ont inculqué aux Stéphanois de solides bases footballistiques. L'équipe de France a *déçu*, mercredi, 19 500 connaisseurs. Les Tricolores *se plaignaient d'être mal* accueillis par les Parisiens du Parc des Princes. Alors, ils ont fui en province. Mais le 11 octobre, contre l'Afrique du Sud, ils ont *désespéré Lens et sa crème de* public. Mercredi, ils se sont attiré l'ire de Saint-Etienne, pourtant gorgée de passion pour le ballon rond. Pour sa prochaine rencontre, le 28 janvier, contre l'Espagne, la sélection tricolore investira un stade flambant neuf du côté de Saint-Denis (Seine-*Saint-Denis). On attend* 80 000 personnes au baptême. Il serait bon de ne pas le gâcher.

Encore un match à Marseille (contre la Norvège), et puis... loin des yeux, loin du cœur, Aimé Jacquet devrait ensuite achever la *préparation de l'équipe de France* à l'étranger (Russie, Suède, Finlande et stage au Maroc). Il trouvera quelque réconfort au souvenir de la sélection de 1958, qui connut le même désaveu public lors de ses matches de préparation, avant de briller lors de la Coupe du monde en Suède. *France 97, long préambule à* France 98, s'achève donc avec un goût aigre-doux. Pour avoir testé une quarantaine de joueurs, Aimé Jacquet se trouve désormais à la tête d'une escouade de football américain. Malheureusement, le *jeu de la balle au pied prévoit* qu'on aligne seulement onze joueurs sur le terrain et vingt-deux sur la liste concoctée en vue d'un Mondial. Il devra donc choisir, sans se tromper.

Benoît Hopquin

Pour Aimé Jacquet, « le public est roi »

● **Aimé Jacquet** (sélectionneur national) : *« Nous sommes déçus de ne pas avoir réalisé une bonne prestation. Mais cette équipe écossaise a joué très regroupée défensivement et nous avions du mal à évoluer sur cette pelouse de Geoffroy-Guichard très grasse. Nous avons manqué de spontanéité. Nous n'avons pas réussi à emballer ce match. J'aurais souhaité, par exemple, plus de frappes. C'était un match très difficile. Il y a eu du bon et du moins bon. Statistiquement, la saison 1997 est plutôt bonne. Le public nous a sifflé. Il est roi. C'est sans doute qu'il n'était pas content. »*

● **Youri Djorkaeff** : *« C'est toujours désolant de sortir sous les sifflets. Mais ce n'est pas la motivation qui a manqué. Le problème n'est pas là, mais plutôt dans la communication avec le public. Il faut qu'il comprenne que nous sommes en phase de préparation, d'essais, nous ne sommes pas dans les conditions de matches de qualification. Ils attendent de la tension, du suspense, du spectacle. On ne peut pas leur donner cela, nous sommes en préparation. »*

● **Didier Deschamps** : *« L'Ecosse est qualifiée pour la Coupe du monde, elle a donc de la qualité. Il y avait peu d'espaces, et il n'était pas évident de développer notre jeu. Je ne pense pas que les sifflets du public en fin de match soient une bonne solution. La Coupe du monde débute le 10 juin. Ce n'est pas la peine de s'affoler avant. »*

● **Lilian Thuram** : *« Nous avions décidé de faire un très bon match mais on ne peut pas dire que l'équipe de France ait évolué à un très haut niveau. Le terrain était glissant et il y a eu pas mal de fautes techniques. »*

Le match de trop

Aimé Jacquet avait demandé que l'équipe de France soit une priorité en cette année de *préparation* à la Coupe du monde de football. Force est de constater qu'il n'a pas encore convaincu. Sans parler ouvertement d'une rencontre de trop, plusieurs joueurs ont évoqué le lourd calendrier pour expliquer leur *manque de motivation*. *« Nous jouons un match tous les trois jours depuis deux mois, ce France-Ecosse ne tombait pas très bien. La Coupe du monde, c'est encore loin »*, constatait Zinedine Zidane. *« Il ne faut pas oublier que chacun a son championnat »*, avançait Fabien Barthez. *Tous les joueurs* voyaient dans le prochain rendez-vous, fixé au mercredi 28 janvier 1998, face à l'Espagne, un tournant dans la préparation. *« Ça reste des matchs amicaux*, insistait Lilian Thuram. *Pour élever vraiment le niveau, il faut un match à sanction. »*

■ **L'Arabie *saoudite*** *s'est qualifiée* pour la Coupe du monde 1998 grâce à sa victoire (1-0) sur le Qatar, mercredi 12 novembre, lors d'un match du groupe A de la zone Asie. Vingt-quatre pays ont déjà leur billet pour la France. Huit places restent encore à pourvoir.

La pelouse du Stade de France roussie par les tondeuses

PAS DE MALADIE cryptogamique, pas de photosynthèse contrariée, pas de remontées d'hydrocarbures. Jean-Pierre Leboucher, ingénieur-conseil consultant du Stade de France, est formel : le pelouse qu'il surveille n'est victime d'aucune affection complexe. *Si elle présente depuis maintenant une* dizaine de jours une couleur jaune du plus mauvais effet (*Le Monde* daté 9-10 novembre) qui avait attiré l'œil de Michel Platini et de Fernand Sastre, coprésidents du Comité français d'organisation (CFO) du Mondial 98, lors de la visite du président de la Fédération internationale de football (FIFA), Joao Havelange, il est en le seul responsable.

« Nous avons répandu un substrat baptisé Lavaterr (NDLR : un mélange de roches volcaniques et de sable de quartz broyé) *sur le terrain au cours d'une opération classique de sablage après défeutrage et aération*, explique-t-il. *Ailleurs, on emploie du sable de rivière. Ici, à ma demande, nous avons utilisé du Lavaterr afin de ne pas dénaturer le substrat qui supporte la pelouse. Léger, ce matériau reste plus longtemps à la surface. Aussi, quand les tondeuses sont entrées en action, leurs lames ont été vite émoussées par les grains durs. Du coup, elles ont broyé les feuilles du gazon plutôt que de les couper. Blessées, ces dernières ont roussi. »*

UN EFFET VISUEL MALHEUREUX

Le mystère est dissipé et les inquiétudes avec. *« Les feuilles sont brûlées sur un centimètre*, détaille Jean-Pierre Leboucher. *Evidemment, sur 9 000 m², cela provoque un effet visuel malheureux. Un simple brossage suffit à l'atténuer, mais, après trois ou quatre tontes, tout aura disparu. Dans trois semaines, il n'y paraîtra plus. Au printemps, en pleine végétation, cela aurait pris cinq ou six jours. En automne, les cycles sont ralentis, et les feuilles se renouvellent moins vite. En tout état de cause, le pelouse sera prête pour le match que le Variétés club de France jouera contre les ouvriers du chantier, le 19 novembre. »*

Jean-Pierre Leboucher prévient : *« La prochaine opération de ce type – sablage au Lavaterr suivi d'une tonte – aura lieu au mois de mars 1998. Elle aura les mêmes effets, mais le printemps accélèrera la pousse et l'aspect de roussi disparaîtra presque aussitôt. Et puis, forts de cette leçon, nous répandrons moitié moins de matériau pour que le passage des tondeuses ne blesse pas trop les feuilles. »* A l'annonce du phénomène, les soupçons s'étaient portés sur le toit du Stade de France, accusé de priver la pelouse de soleil. Mais les architectes et les spécialistes de la *société des Gazons de Fontainebleau*, prestataire de service, avaient refuté cet argument.

La dernière inquiétude concernait le sous-sol du site. Dès 1994, Gaz de France, qui y exploita une usine, se faisait confirmer par un audit que le terrain était victime d'une pollution importante par goudrons et hydrocarbures. A force de travaux coûteux (plus de 200 millions de francs), on prévient les risques : fragilisation du béton, infiltration de produits polluants, propagation d'odeurs nauséabondes. Pour la pelouse, Jean-Pierre Leboucher précise qu'une nappe de PVC couvrant un système de drainage spécial a été installée à 80 cm sous le sol afin de prévenir toute remontée nocive. Et, lorsqu'on insiste, il assène, définitif : *« Je sais que ce n'est pas ça. »*

Michel Dalloni

DÉPÊCHES

■ **TENNIS : le numéro un mondial, l'Américain Pete Sampras**, a retrouvé son tennis pour battre le Britannique Greg Rusedski (6-4, 7-5), mercredi 12 novembre, aux Masters de Hanovre (Allemagne) et se relancer dans une compétition qu'il avait entamée de manière calamiteuse en s'inclinant la veille *contre l'Espagnol Carlos Moya. Pour* assurer sa qualification, Pete Sampras doit maintenant venir à bout de l'Australien Patrick Rafter.

■ **la Française Nathalie Tauziat** a été éliminée au premier tour du tournoi de Philadelphie (Etats-Unis), mercredi 12 novembre, par l'Américaine Lindsay Davenport, qui s'est imposée en deux sets (6-3, 6-3).

■ **VOILE : Sébastien Magnen**, trente et un ans, sur *Karen Liquid*, a remporté la Mini-Transat en solitaire, en terminant troisième de la deuxième et dernière étape de cette épreuve réservée aux voiliers de 6,50 mètres, mercredi 12 novembre, à Fort-de-France, en Martinique. Cet architecte naval a franchi la ligne d'arrivée en troisième position derrière le vainqueur de l'étape, Thomas Coville, sur *Zurich*, et Pierre-Marie Bourguinat, sur *Loi et Vin*. Les organisateurs sont sans nouvelles depuis six jours de Claudio Gardossi. *Le dernier contact* avec le navigateur italien avait été établi le 6 novembre par la balise qui signale automatiquement la position de l'embarcation. Son bateau, *Jasmine*, se trouvait alors à près de 1 000 milles de la ligne d'arrivée. Ses proches ont indiqué qu'ils étaient *« assez tranquilles » car aucun signal d'alarme n'a été lancé* et que les conditions météorologiques sont bonnes.

■ **LOTO : les tirages n° 91** du Loto effectués mercredi 12 novembre ont donné les résultats suivants :

● **premier tirage** : 5, 9, 18, 23, 27, 49, numéro complémentaire 36. Rapports pour six bons numéros : 6 909 210 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 22 855 F ; pour cinq bons numéros : 2 930 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 154 F ; pour quatre bons numéros : 77 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 20 F ; pour trois bons numéros : 10 F.

● **second tirage** : 4, 14, 18, 24, 28, 30, numéro complémentaire 32. Rapports pour six bons numéros : 5 002 535 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 103 155 F ; pour cinq bons numéros : 4 270 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 250 F ; pour quatre bons numéros : 125 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 28 F ; pour trois bons numéros : 14 F.

Daniel Goldin, administrateur général de la NASA

« La fusée européenne Ariane a obligé les industriels américains de l'espace à se surpasser »

En visite en France pour quatre jours, le patron de l'Agence spatiale américaine définit sa conception des relations avec l'Europe : compétition et coopération sont complémentaires, le partenariat peut être bilatéral et ne pas passer par l'Agence européenne. La conquête de Mars, forcément internationale, doit offrir des retombées scientifiques et économiques et répondre à des critères financiers et de sûreté stricts.

« Quel est le but de votre voyage en France ?

– Je pense que la France joue un rôle important dans le domaine spatial. Il est donc important que nos deux pays précisent leur position et leurs intentions, voient quels sont les domaines dans lesquels ils vont coopérer et ceux où ils entreront en compétition. Les nations ont des intérêts différents. Chacune d'entre elle doit mettre en avant ses priorités. Il y aura donc toujours des domaines où prévaudra une compétition pacifique. C'est sain et cela profite aux deux partis : le fait que les Européens et la France aient développé la fusée européenne Ariane a, par exemple, obligé les industriels américains de l'espace à se surpasser. Mais il reste une large place à la coopération. Les chercheurs français nous ont ouvert la voie, il y a des siècles. J'attends beaucoup de cette visite. Nous devons travailler ensemble, pour le bénéfice de nos deux peuples.

» C'est dans cet esprit qu'ont lieu mes conversations. Je dois rencontrer le ministre de la recherche, Claude Allègre, des membres du cabinet ou des conseillers du président Chirac et du premier ministre, des parlementaires, les responsables du CNES [Centre national d'études spatiales], des industriels du domaine spatial et les membres de l'Académie des sciences. Mon séjour s'achèvera par une visite des installations du centre technique du CNES à Toulouse.

– Vous vous êtes rendu en Italie début octobre et vous quitterez Paris pour Bonn dimanche. Dans ces pays, vous rencontrez les responsables et les industriels du domaine spatial. Certains vous accusent de vouloir diviser pour régner en Europe.

– Dès mon arrivée, mardi 11 novembre, je me suis rendu au siège parisien de l'ESA [Agence spatiale européenne]. J'y ai rencontré Antonio Rodotà, le directeur général, et son équipe. Il était très important pour moi de comprendre la vision qu'a l'Europe de son programme spatial. M. Rodotà m'a exposé ses objectifs, et nous sommes tombés d'accord sur la nécessité de continuer à coopérer. Nous devons nous revoir en janvier. Notre partenariat est solide, fondé sur le respect mutuel.

» Nous sommes également tombés d'accord sur la nécessité pour les Etats-Unis de pouvoir travailler aussi avec les nations européennes, considérées comme des partenaires à parts égales. La coopération bilatérale est importante, elle aussi, à condition qu'elle se fasse ouvertement et sur des bases claires. Le programme Topex-Poséidon de satellite d'observation océanographique franco-américain est un modèle du genre. Il a été à l'origine de percées scientifiques de premier ordre. En ce qui concerne la station spatiale internationale, il est essentiel pour nous de travailler avec l'ESA. Mais peut-être des coopérations bilatérales sont-elles possibles avec des pays européens, en astrophysique ou dans le domaine des sciences fondamentales.

– L'industrie américaine s'intéresse vivement au CRV, le véhicule de secours de la future station internationale Alpha. Avez-vous toujours l'intention de le développer en coopération ?

– Nous avons commencé à l'étudier seul, puis avec des techniciens français et européens, qui nous ont apporté des idées intéressantes. L'Europe possède une compétence technique. Je pense que si nous travaillons avec elle, le CRV sera meilleur et moins cher. Les détails de cette coopération ne sont pas encore fixés, mais nous aimerions mener ce programme avec l'ESA, sur un pied d'égalité.

– Quelle est la situation de la station Alpha aujourd'hui ?

– La construction en orbite va commencer en 1998, dans huit mois. Les Etats-Unis, l'Europe, le Japon, le Canada et la Russie vont lancer près de 500 tonnes de matériel dans l'espace. Ils vont entreprendre la construction du plus grand projet technologique international de toute l'histoire pacifique de cette planète...

– En raison des difficultés financières des Russes, qui doivent lancer le premier élément, la date de mise en service a été retardée de dix-huit mois et le coût majoré de 600 millions de dollars (environ 3,42 milliards de francs), sur un total de 17,4 milliards de dollars...

– Les Russes ont des problèmes de financement. Ils ont retardé leur part de programme et le coût a augmenté, mais d'un montant relativement faible en pourcentage du budget total.

» Nous avions le choix au départ : devions-nous prendre le risque de travailler avec les Russes ? Pendant près de cinq décennies, la planète a été au bord de la guerre nucléaire. Les Russes ont changé leur gouvernement, et il était nécessaire qu'ils rejoignent le projet de station internationale. Nous savions que cela poserait des problèmes, mais le jeu en valait la chandelle. Nous les soutenons. Dix-huit mois de délai pour aider à construire un monde meilleur, c'est peu.

– Vous proposez aux Européens une coopération pour l'exploration de Mars. Les services de la NASA viennent de publier une étude préliminaire pour l'envoi d'hommes sur la planète rouge vers 2010. Des experts européens doutent que cela soit possible aussi rapidement, et certains évoquent une « manœuvre » pour détourner l'Europe de programmes où ils risqueraient d'entrer en compétition avec les Etats-Unis...

– Laissez-moi vous dire que ce n'est pas la NASA, mais le gouvernement américain et ceux des autres pays qui décideront du lancement éventuel de ce genre de mission. Nous avons dépensé 5 % du budget fédéral américain pour envoyer des hommes sur la Lune. Mais c'était durant la guerre froide. Les temps ont changé. La conquête martienne ne sera possible que sur une base internationale, et si son coût est dix fois inférieur aux premières estimations.

» Avant de la lancer, nous devons nous assurer, avec nos partenaires, que quatre critères sont remplis : est-ce intéressant sur un plan scientifique ? La sûreté des équipages sera-t-elle assurée ? Est-ce financièrement acceptable ? Est-ce rentable d'un point de vue technologique et économique ? Les recherches menées à bord de la station internationale Alpha pourront aider à répondre à ces questions. »

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour


DANIEL GOLDIN



La part de l'Europe

La visite de Daniel Goldin à Paris a été l'occasion de passer en revue, avec son homologue européen, Antonio Rodotà, les programmes que l'Agence spatiale américaine (NASA) et l'Agence spatiale européenne (ESA) réalisent en coopération. Partenaire important des Etats-Unis pour l'assemblage de la future station spatiale internationale Alpha (ISS), l'Europe fournit pour ce programme de 17,4 milliards de francs un module de laboratoire scientifique et technologique polyvalent (COF) et un véhicule de transfert automatique (ATV) destiné au transport du fret que lancera Ariane-5. Entre 1998 et 2003, l'ESA devrait à ce titre participer à 16 des 47 vols qui permettront l'assemblage en orbite de la station.

D'autre part, l'agence vient de fournir aux Russes le système de gestion de données (matériel et logiciel) qui doit assurer les fonctions de guidage, de navigation et de gestion de la station. Enfin, Daniel Goldin et Antonio Rodotà ont débattu de Mars, en particulier d'une possible coopération sur Mars-Express, un projet de sonde martienne européenne qui devrait lancer en 2003 un « orbiteur » et quatre minimodules d'atterrissage.

Les budgets spatiaux dans le monde

Le budget spatial américain est sans commune mesure avec ce que le reste du monde investit dans ce secteur. Voici, pour le cabinet d'expertise Euroconsult, les chiffres pour 1996 :

● **Etats-Unis : programmes civils de la NASA** (National Aeronautics and Space Administration) : 12,9 milliards de dollars (environ 73,5 milliards de francs), alors que 13,5 milliards de dollars ont été demandés pour l'année fiscale 1998. Programmes militaires (Departement of Defense et autres) : 14,1 milliards de dollars.

● **Russie : programmes civils de la RKA** (Agence spatiale russe) : 465 millions de dollars. Programmes militaires : 165 millions de dollars (estimation).

● **Europe : programmes civils de l'ESA** (Agence spatiale européenne) et des pays européens : 5,1 milliards de dollars, dont 3,7 milliards de dollars pour l'ESA. Programmes militaires : 1,1 milliard de dollars.

● **France : programmes civils :** 1,8 milliard de dollars. Programmes militaires : 775 millions de dollars.

Des traces de radioactivité dans les champignons sauvages

CONTRAIREMENT à des bilans officiels, certaines cueillettes de champignons dépassent la limite européenne de radioactivité fixée à 600 becquerels par kilogramme (Bq/kg). C'est ce qu'affirme une étude de la commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRII-RAD) effectuée pour le mensuel *Ça m'intéresse*. Selon le laboratoire, les analyses effectuées confirment la quasi-disparition du césium 134, caractéristique des dépôts du nuage de Tchernobyl, mais révèlent une contamination persistante par du césium 137, provenant à la fois de Tchernobyl et des essais nucléaires aériens des années 50 et 60. La contamination est sensible, poursuit la CRII-RAD, dans l'est de la France et dans le Mercantour (Alpes-Maritimes), où des échantillons de pieds de mouton – *Hydnum repandum* – et de petits-gris – *Tricholoma terreum* – ont été mesurés à 1 275 et 3 000 Bq/kg. La commission rappelle que si certaines espèces comme la coulemelle, le coprin chevelu, le rosé des près et la morille, sont faiblement contaminés, d'autres comme le petit-gris, le bolet à chair jaune, la nonette voilée, le laqué améthyste, le tricholome équestre et la chanterelle en tube ont une forte capacité d'extraction et de concentration du césium.

DÉPÊCHES

■ **PROPULSION : la Société européenne de propulsion (SEP),** constructeur des moteurs d'Ariane, vient de réussir une série de sept essais visant au développement du moteur cryogénique Vulcain-2. Cette nouvelle version du moteur Vulcain, qui équipe actuellement Ariane-5, devrait permettre au lanceur lourd européen d'augmenter rapidement ses performances en orbite (5,9 à 6,8 tonnes) de 850 kilos supplémentaires. Huit autres essais sont prévus dans le cadre du programme Ariane-Evolution qui doit donner lieu à une mise en service de ce nouveau moteur en 2003.

■ **ESPACE : un problème mécanique à bord de la sonde** américaine Mars Global Surveyor va entraîner un retard d'un an de sa mission, annonce la NASA. Une pièce fracturée sur une charnière de l'un des panneaux solaires de la sonde contrarie les manœuvres de freinage atmosphérique destinées à abaisser son orbite. Mars Global Surveyor, qui devait commencer la cartographie de la planète Rouge le 15 mars 1998, ne pourra le faire qu'à partir de la mi-mars 1999. Ces difficultés risquent d'entraîner un surcoût de plusieurs millions de dollars. Elles auront cependant un côté positif, affirment les scientifiques de la NASA, car la sonde pourra étudier la surface de Mars depuis des angles imprévus...

هكذا من الاهمال

La grisaille s'installe

UN TEMPS CALME, favorable aux nuages bas et aux brouillards s'est installé pour quelques jours sur la France. Les régions méditerranéennes et les Alpes bénéficeront toutefois, vendredi, d'un soleil généreux. Les températures seront juste dans les normes de saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps sera sec, avec un ciel partagé entre nuages et éclaircies. Quelques gouttes seront possibles sur les côtes. Il fera au maximum 9 à 12 degrés.

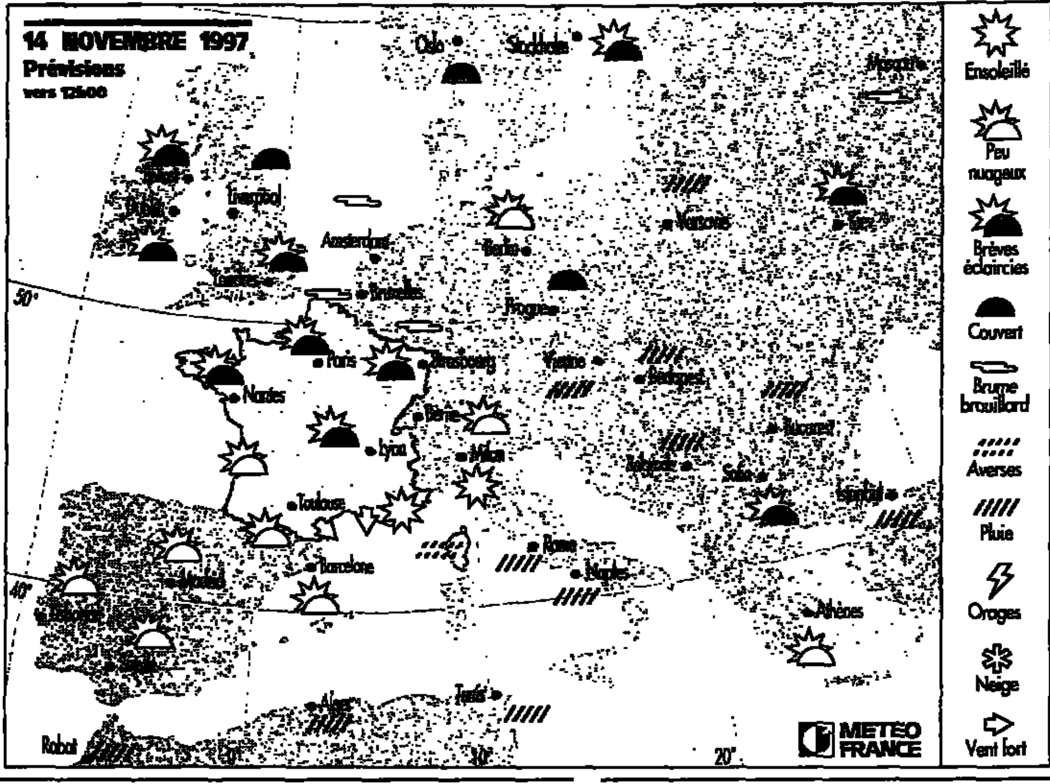
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les brouillards et la grisaille domineront la journée en toutes régions. On peut espérer quelques éclaircies, bien timides dans l'intérieur, un peu plus affirmées près des côtes.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. –Un ciel gris, parfois accompagné de brouillards, se maintiendra toute la journée ; les chances de trouées seront faibles. Les températures seront fraîches, ne dépassant pas 5 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Nuages bas ou brouillards rendront la matinée grise. De belles éclaircies se développeront ensuite. Les températures remonterontl'après-midi de 11 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur ces régions, brouillards ou nuages bas domineront en plaine, avec des espoirs d'éclaircies l'après-midi. Dans les Alpes,le soleil devrait s'imposer dès le matin. Les températures seront conformes aux normales, plafonnant entre 8 et 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Corse, le ciel sera incertain, avec des passages très nuageux accompagnés d'un peu de pluie. Sur toutes les autres régions, le soleil brillera sans partage, mais avec un petit peu de tramontane et de mistral (rafales jusqu'à 60 km/h). Les températures seront de saison, avec 14 à 16 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 14 NOVEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/29 C	KIEV	5/9 N	VENISE	6/12 S	LE CAIRE	18/26 S
				POINTE-A-PIT.	24/31 P	LISBONNE	15/18 N	VIENNE	4/6 P	MARRAKECH	13/22 S
				ST-DENIS-RÉ.	22/27 N	LIVERPOOL	7/13 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/22 C
				EUROPE		LONDRES	4/12 S	BRASILIA	20/26 P	PRETORIA	17/26 P
				AMSTERDAM	5/9 C	LUXEMBOURG	4/6 C	BUENOS AIR.	13/24 S	RABAT	16/21 N
FRANCE métropole		NANCY	1/6 C	ATHENES	14/18 N	MADRID	11/16 N	CARACAS	25/28 P	TUNIS	12/21 P
AJACCIO	10/16 P	NANTES	3/11 S	BARCELONE	11/17 S	MILAN	5/13 S	CHICAGO	1/5 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	7/13 S	NICE	7/15 S	BELFAST	5/11 C	MOSCOU	3/8 C	LIMA	18/24 C	BANGKOK	26/33 N
BORDEAUX	4/12 S	PARIS	3/10 C	BELGRADE	5/13 N	MUNICH	-2/6 C	LOS ANGELES	13/16 S	BOMBAY	25/32 C
BOURGES	2/9 N	PAU	4/12 S	BERLIN	3/6 N	NAPLES	10/15 S	MEXICO	10/23 S	DJAKARTA	27/32 N
BREST	6/13 C	PERPIGNAN	6/15 S	BERNE	1/4 N	OSLO	1/5 C	MONTREAL	-7/-2 S	DUBAI	21/27 N
CAEN	4/11 C	RENNES	2/11 N	BRUXELLES	4/8 C	PALMA DE M.	12/20 N	NEW YORK	3/8 P	HANOI	24/29 N
CHERBOURG	3/11 C	ST-ETIENNE	2/8 N	BUCAREST	6/15 P	PRAGUE	-2/5 C	SAN FRANCIS.	12/16 P	HONGKONG	21/27 S
CLERMONT-F.	1/9 S	STRASBOURG	1/8 C	BUDAPEST	6/11 C	ROME	10/15 S	SANTIAGO/CHI	6/23 S	JERUSALEM	15/25 N
DIJON	2/9 C	TOULOUSE	3/12 S	COPENHAGUE	4/7 N	SEVILLE	15/20 N	TORONTO	-2/2 P	NEW DEHLI	12/25 S
GRENOBLE	0/9 S	TOURS	2/10 C	DUBLIN	7/12 C	SOFIA	7/15 S	WASHINGTON	6/11 P	PEKIN	2/12 S
LILLE	1/8 C	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	2/7 N	ST-PETERSB.	5/8 P	**AFRIQUE**		SEOUL	7/16 N
LIMOGES	4/11 S	CAYENNE	24/31 P	GENEVE	2/7 N	STOCKHOLM	2/7 N	ALGER	16/21 C	SINGAPOUR	26/31 N
LYON	3/9 N	FORT-DE-FR.	25/31 S	HELSINKI	3/8 C	TENERIFE	15/20 S	DAKAR	25/30 S	SYDNEY	19/28 P
MARSEILLE	6/14 S	NOUMEA	22/27 N	ISTANBUL	13/19 S	VARSOVIE	4/9 P	KINSHASA	23/27 P	TOKYO	16/21 P

Situation le 13 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 15 novembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ESPAGNE.** Marriott Lodging annonce l'ouverture, au printemps 1999 sur l'île de Majorque, d'un hôtel de loisirs de 150 chambres et d'une résidence en « temps partagé » de 240 appartements. Développé en coopération avec un promoteur espagnol, ce projet sera implanté sur le terrain d'un golf 18 trous, à environ 18 kilomètres au sud-est de l'aéroport de Palma. En Europe, Marriott exploite 76 hôtels (dont celui de Paris) et ouvrira, d'ici à la fin 1998, des établissements à Bucarest, Londres et Manchester.

■ **THAÏLANDE.** La Thai propose d'aller faire ses achats pour les fêtes de fin d'année en Thaïlande grâce à un forfait Paris-Bangkok à partir de 3 390 F A/R, un prix valable jusqu'au 15 décembre et qui inclut également un A/R domestique au choix permettant de découvrir, par exemple, les plages ou le Triangle d'or. Renseignements au 01-44-20-70-80.

VENTES

Les dessins d'Antonio, illustrateur de mode, aux enchères à Paris

APRÈS AVOIR fait l'objet d'une exposition au Musée des arts décoratifs de Paris, Antonio Lopez, dit « Antonio » (1943-1987), dessinateur de mode, aura les honneurs d'une vente aux enchères à Drouot Montaigne, où seront proposés deux cent dix dessins. Réalisés entre 1979 et 1986, ils étaient destinés aux magazines de mode internationaux pour illustrer les créations des grands couturiers.

Originaire de Porto Rico, Antonio fait des études à New York, puis entre en 1960 dans un journal de mode réputé, le *Women's Wear Daily.* Il connaît très vite une grande notoriété et travaille simultanément pour d'autres publications (*Vogue, New York Times Magazine, Playboy,* etc.). Du milieu des années 60 à sa mort, son travail et sa personnalité marquent l'univers de la mode et de la publicité. En 1967, Hélène Lazareff, directrice de *Elle*, le fait venir à Paris, relançant en France l'illustration de mode, genre chassé par la photographie.

Ses premiers dessins pour *Elle* portent l'influence du pop art, le mouvement new-yorkais dont il est issu, qui cherche la source de son expression dans la réalité, l'environnement matériel, les productions de l'industrie. Proche d'Andy Warhol (qui avouait *« si je pouvais dessiner comme lui »*...), Antonio puise son inspiration dans ce qu'il voit, ses amis, son milieu, et prend ses distances par rapport à la tradition des illustrateurs de mode, qui préféraient composer une fiction idéalisée.

Il maîtrise un style fluide, dynamique, et utilise des techniques très diverses : crayons, fusains, encres, gouaches, photos, collages. Les mouvements qu'il imprime à ses créations apparaissent presque comme une mise en scène, complétée par le contraste et l'harmonie des couleurs.

Dans une vente à New York l'année dernière, un dessin au pastel et à l'aquarelle d'Antonio a été adjugé à 10 000 francs. Les estimations annoncées ici varient entre 6 000 et 10 000 francs selon la beauté du dessin et le soin apporté aux détails : les modèles au crayon noir bien finis valent plus que des croquis en couleurs aux formes ébauchées. Dans cette galerie de portraits féminins, certains sont simplement esquissés, le visage réduit à un ovale marqué d'une petite bouche (très pop art), d'autres traités d'une manière plus approfondie donnent de l'importance au regard.

Toutes ces élégantes portent les modèles de Dior, Givenchy, Kenzo, Saint-Laurent, etc. La plupart des œuvres proposées à la vente étaient destinées à *Vogue Etats-Unis,, Italie* ou *Allemagne*, les autres au *New York Times*, à *Vanity* et aux parutions françaises *Rive gauche* et *Marie-Claire*. Une série de vingt-cinq dessins, exécutés pour *Marie-Claire* en mars 1983, est bien représentative des créations d'Antonio, avec des femmes dessinées dans le détail, posant avec décontraction, parfois comme saisies au vol avec une expression particulière, hors des normes du dessin de mode habituel.

Catherine Bedel

★ **Drouot Montaigne, lundi 24 novembre. Exposition samedi 22 novembre de 14 heures à 20 heures et dimanche 23 novembre de 11 heures à 20 heures. Etude Tajan, 37, rue des Mathurins, 75008 Paris, tél. : 01-53-30-30-30.**

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Paris,** hippodrome d'Auteuil, jusqu'au lundi 17 novembre, de 11 heures à 20 heures, 100 exposants, entrée 50 francs.
● **Péronnas** (Ain), salle polyvalente, samedi 15 et dimanche 16 novembre, de 9 heures à 19 heures, 35 exposants, entrée 15 francs.
● **Le Bouscat** (Gironde), Salon de l'hermitage, du samedi 15 au lundi 17 novembre, de 10 heures à 19 h 30, 40 exposants, entrée 25 francs.
● **La-Roche-sur-Yon** (Vendée), parc des expositions, samedi 15 et dimanche 16 novembre, de 10 heures à 19 heures, 100 exposants, entrée 20 francs.
● **Vichy** (Allier), palais du lac, samedi 15 et dimanche 16 novembre, de 11 heures à 19 heures, 40 exposants, entrée 20 francs.
● **Châteauneuf-du-Pape** (Vaucluse), place de la Renaissance, samedi 15 et dimanche 16 novembre, de 10 heures à 19 heures, 35 exposants, entrée 16 francs.

BROCANTES

● **Nuits-Saint-Georges** (Côte-d'Or), rue de la Berchère, samedi 15 et dimanche 16 novembre, 37 exposants, entrée 15 francs.
● **Beauvais** (Oise), espace Saint-Quentin, samedi 15 et dimanche 16 novembre, 80 exposants.
● **Strasbourg** (Bas-Rhin), parc des expositions de Wacken, samedi 15 et dimanche 16 novembre, de 10 h 30 à 19 heures, 200 exposants, entrée 25 francs.
● **Limoges** (Haute-Vienne), parc des expositions, samedi 15 et dimanche 16 novembre, 120 exposants.

COLLECTIONS

● **Voujeaucourt** (Doubs), bourse aux armes, Acropolis Parc, samedi 15 et dimanche 16 novembre, 50 exposants, entrée 20 francs.
● **Redon** (Ille-et-Vilaine), Salon du livre ancien, maison des fêtes Bellevue, samedi 15 et dimanche 16 novembre, 35 exposants, entrée 20 francs.
● **Saint-Martin-le-Vinoux** (Isère), bourse autos-motos, gymnase municipal, samedi 15 et dimanche 16 novembre, 25 exposants, entrée 15 francs.
● **Croix** (Nord), Salon des coquillages et minéraux, salle Dedecher, samedi 15 et dimanche 16 novembre, 40 exposants.
● **Illzach** (Haut-Rhin), Salon de la bande dessinée et du cinéma, espace 110, samedi 15 et dimanche 16 novembre.
● **Le Havre** (Seine-Maritime), Salon du livre ancien, palais de la bourse, samedi 15 et dimanche 16 novembre, 20 exposants, entrée 20 francs.
● **Châtellerault** (Vienne), Bourse minéraux et fossiles, salle C. samedi 15 et dimanche 16 novembre, 18 exposants, entrée 5 francs.
● **Dourdan** (Essonne), Festival de la bande dessinée, centre culturel René-Cassin, samedi 15 et dimanche 16 novembre, 40 exposants, entrée 10 francs.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97252

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■					
III			■									
IV							■		■		■	
V				■								
VI						■						
VII			■								■	
VIII				■				■				
IX		■					■					
X						■				■		

HORIZONTALEMENT

I. Pousse pour l'emporter. – II. Dedans quand tout va mal. On peut se faire des briques en la cuisant. – III. Descendu. Un travail à prendre avec des pincettes. – IV. De justesse. – V. Enthousiasme espagnol. Laisse entrer le greffier. – VI. Pousse à l'extrême. Assurez la prise. – VII. Au bout de la prairie. Peignit de couleurs violentes. – VIII. Moyen de transport prohibé. Une voie prise à contresens. Quatre sur six. – IX. Particules chargées. Bien stable sur son fondement. – X. Poli comme un roi. Ses coups ne sont pas forcément désagréables. En première position.

VERTICALEMENT

1. Mise en sac, elle complique la situation. – 2. Sottes, il n'y a pas de quoi en faire un plat. – 3. Le cuivre. Démonstratif. A gauche pour un charretier. – 4. C'est déjà du passé. Le rubidium. Accord au nord. – 5. Prenaient leurs distances. – 6. Le troisième tourna à l'horreur. Un homme au hasard. – 7. Habitant de l'Erythrée. – 8. Assure les bons départs sur route et sur piste. Marque de dégoût. – 9. Une partie dans la partie. Sans fondement. – 10. Mettrais en place. – 11. Fait la queue. Dans la gamme. Attaqua le système nerveux. – 12. Une fois fixé, il ne faudra pas le rater.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97251

HORIZONTALEMENT

I. Acuponctrice. – II. Loterie. Apex. – III. Pliantes. Ont. – IV. Ill. Er. Comté. – V. Nées. Amateur. – VI. Santon. Eri (ire). – VII. St. Gueuse. Ie. – VIII. Téra. Milieu. – IX. Eteint. ONU. – X. Suzeraínetés.

VERTICALEMENT

1. Alpinistes. – 2. Colle. Têtu. – 3. Utiles. Rez. – 4. PEA. Sagaie. – 5. Orne. Nu. Nr. – 6. Nitrate. Ta. – 7. CEE. Moum. – 8. Scansion. – 9. Ra. Ot. Elne. – 10. Ipomée. IUT. – 11. Centurie. – 12. Extérieurs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 40

En collaboration avec  Réunion des Musées Nationaux

Les princes ibères

AU COURS des années 1860-1880, dans la province d'Albacete (Espagne), des centaines de sculptures furent trouvées sur le site du Cerro de los Santos, la « colline des saints » : elles sont les premiers témoignages de la civilisation antique de l'Espagne, celle que l'on reconnaît comme ibère. La découverte de la *Dame d'Elche*, en 1897, donnait une impulsion nouvelle à toute l'archéologie espagnole.

Les sculptures les plus anciennes connues datent de la fin du VIe siècle, les plus récentes remontent au Ier siècle avant J.-C.

En pierre ou en bronze, le guerrier à cheval est magnifié tout au long de l'histoire des Ibères.

Cavalier d'El Salobral, Ve -IVe siècles avant J.-C. Ex-voto en bronze à la cire perdue, hauteur 5,5 cm Musée du Louvre, dépôt au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Actuellement à Paris, au Grand Palais, pour l'exposition « Les Ibères » jusqu'au 5 janvier 1998.

PHOTO RMN

Il symbolise, entre autres, ceux qui détenaient le pouvoir, de puissants personnages appartenant à la classe des princes.

La *Dame d'Elche* a été achetée par la France et exposée au Musée du Louvre. Elle est aujourd'hui au Musée archéologique national de Madrid. Quand fut-elle rendue à l'Espagne ?

● Après la première guerre mondiale.
● Pendant la seconde guerre mondiale.
● Lors de l'avènement du roi Juan Carlos en 1975.

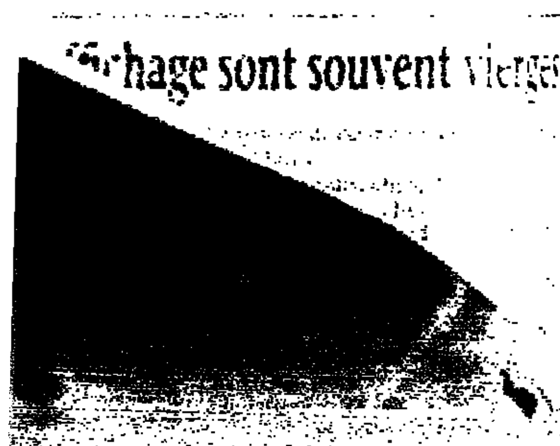
Réponse dans *Le Monde* **du 21 novembre.**

Solution du jeu n° 39 publié dans *Le Monde* **du 7 novembre**
C'est la cantatrice Pauline Viardot, femme de Louis Viardot, directeur du Théâtre italien de Paris, qui offrit au Musée instrumental des instruments extra-européens.

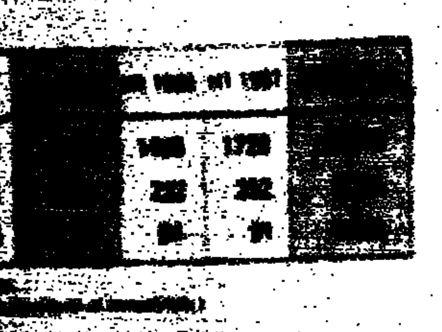
هكذا من الأصل

…imer la monarchie

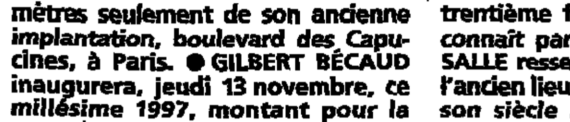
…ncapable de présenter des listes …ront aux urnes le 14 novembre



…hage sont souvent vierges



هكذا من الأصل



CHANSON Après cinq ans de menaces et une forte mobilisation des professionnels du spectacle, l'Olympia *renaît* des gravats, entièrement reconstruit à quelques mètres seulement de son ancienne *implantation*, boulevard des Capucines, à Paris. ● GILBERT BÉCAUD inaugurera, jeudi 13 novembre, ce *millésime 1997*, montant pour la trentième fois sur une scène qu'il *connaît par cœur*. ● LA NOUVELLE SALLE ressemble à s'y méprendre à l'ancien lieu mythique, qui avait fêté *son siècle le 12 avril 1993* : décor rouge et noir, plafond bleu nuit, *2 000 fauteuils plutôt rustiques*, loupiotes au balcon. Les rares « trahisons » ne se remarquent pas au premier coup d'œil : régie modernisée, scène plus vaste, loges neuves. ● *C'EST* à l'extérieur que les changements sont les plus grands, dans ce quartier de l'îlot Edouard-VII, entièrement *rénové*.

La communauté artistique fête avec Bécaud la renaissance de l'Olympia

La salle mythique du boulevard des Capucines, à Paris, a été reconstituée à l'identique. Elle reçoit, pour sa réouverture, l'un des artistes la connaissant le mieux, Gilbert Bécaud, qui s'est transformé, en attendant l'inauguration, en guide d'exception du music-hall rénové

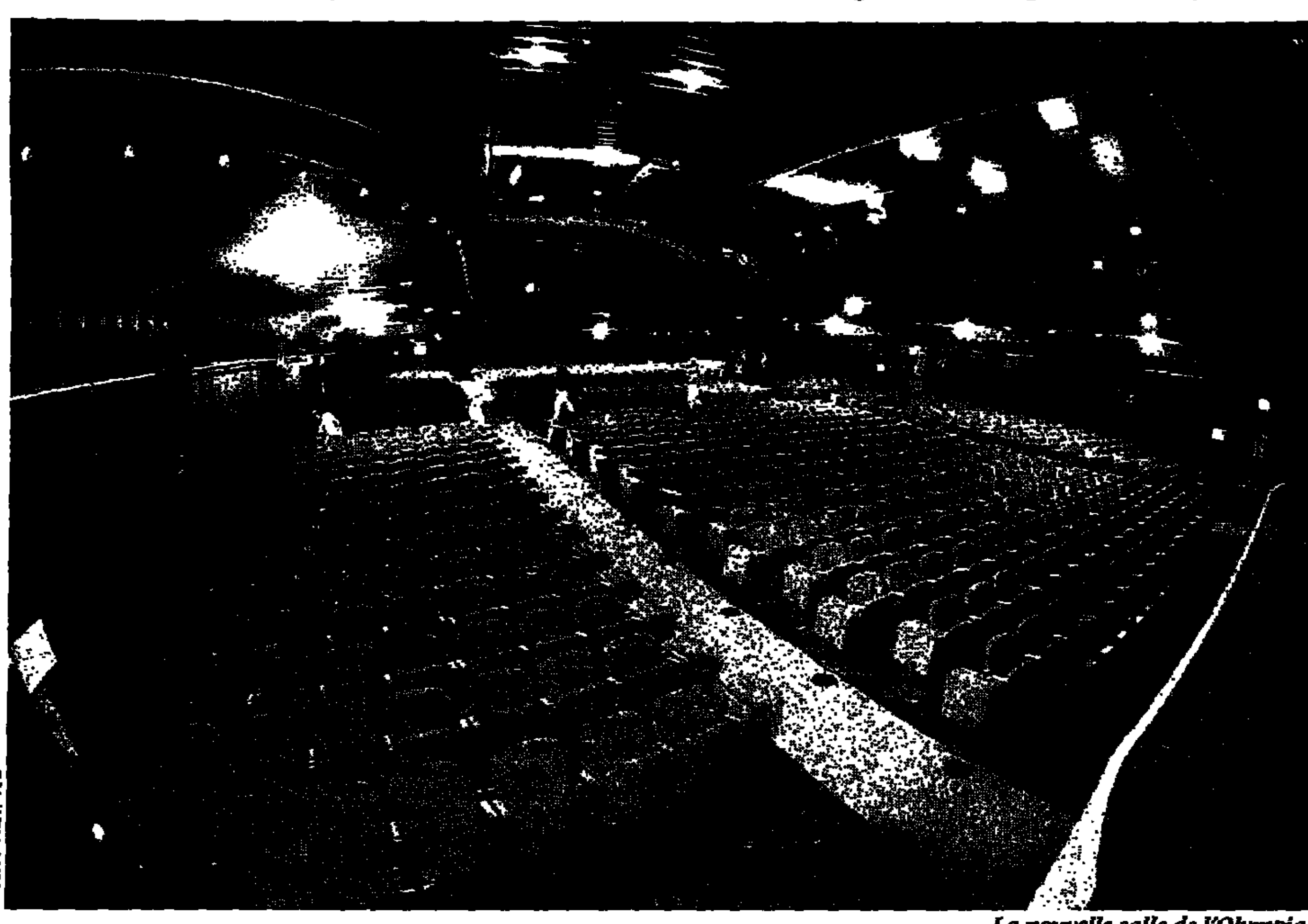
EN 1993, l'Olympia, le plus célèbre des music-halls parisiens, salle vénérée par les artistes du monde entier, a eu cent ans. Quatre ans plus tard, il renaît des gravats, après une opération de rénovation de grande envergure, celle de tout un quartier du cœur de Paris, l'îlot Edouard-VII, dans lequel il s'insère. Rouge et noir, avec plafond bleu nuit, fauteuils tirant vers le rustique et *loupiotes* bleu-blanc-rouge accrochées à la bordure du balcon : l'Olympia, entièrement détruit, *entièrement* reconstruit six mètres plus bas, n'a pas changé. Il doit sa pérennité à une *intense* mobilisation des milieux artistiques et à l'instance de classement que Jack Lang, alors ministre de la culture, prit le 7 janvier 1993, au grand dam du propriétaire des murs, sinon de l'âme du théâtre, la Société générale. *Après cinq années de torture, six* mois de fermeture et la menace d'une réfection ratée, à l'image de *Bobino, salle* mythique de la rue de la Gaîté massacrée par la spéculation immobilière, l'Olympia rouvre ses portes. Intact.

Maître des lieux du moment, Gilbert Bécaud organise les visites pour la presse et la télévision *avant le grand jour de la réouverture*, le jeudi 13 – un chiffre qui porte chance – novembre. Veste de tweed, pantalon gris, « Monsieur 100 000 volts » est ici chez lui. La sensation de rentrer dans ses meubles – dans ses pantoufles, pourrait-on dire si Bécaud n'était pas Bécaud –, tel un père de famille revenant de voyage. Il va monter *sur la scène de l'Olympia* pour la trentième fois. Bécaud, qui inaugura la nouvelle formule de la salle en février 1954 en vedette américaine de Lucienne Delyle, aura suivi le chantier de près. Il avait *des idées, nées de ses phobies d'artiste* ; il les a transmises à l'architecte Anthony Béchu. Comme son *« rayon d'or »* : cette intrusion de la lumière du jour, captée très haut par une lucarne, diffusée par un système de miroir, tombe en faisceau sur un petit carré découpé dans les anciennes planches de l'Olympia et incrusté au bas de la nouvelle scène.

Cette relique, du même tonneau qu'une autre qui a été préservée au balcon, fut, à n'en point douter, foulée par Bécaud, *mais aussi par* Mistinguett, Edith Piaf, Ella Fitzgerald, Samson François, les Beatles, les Rolling Stones, Johnny et Sylvie, Dalida et Sarah Vaughan. Elle fut effleurée par Oum Kalsoum, *arpentée en long et en large* par Henri Dès. *« Bruno* [Coquatrix], *Edith* [Piaf] *peuvent emprunter mon rayon d'or pour descendre de là-haut et venir boire un coup avec nous. Ils sont chez eux. Quand ils arrivent en bas, je les étreins »*, dit Bécaud, les bras grand ouverts. Une idée encore, presque superstitieuse, recette antitrac pour affronter *« une salle qui n'a jamais fait de cadeau »* : un petit bout de fil électrique terminé par un domino sans utilité, qui pendouillait *depuis toujours dans le coin gauche* de la scène. *« Anthony Béchu l'a remis à la même place. Il ne fallait pas que l'on change le goût, l'âme de cette salle. Refaire l'Olympia*, dit Bécaud, *c'était comme trimballer une chapelle. J'ai demandé de la souplesse dans les nouveaux fauteuils, qu'on puisse encore en casser quelques-uns. Quand on la casse, une salle peut se vexer. Tout cela est une question d'ondes. »*

Dans les couloirs, sur le chemin des loges toutes neuves, des bancs usés, récupérés dans les boyaux étroits qui servaient d'accès aux anciennes loges, où Lionel Hampton lisait la Bible, où Barbara installait ses coussins, ses châles, et que Marlene Dietrich faisait repeindre en beige, ont été placés en gardiens du temple. Bécaud n'a pas l'impression d'essuyer les plâtres, mais de cajoler une convalescente prête pour une seconde jeunesse, après une opération délicate. *L'Olympia a la vie dure*, et la souplesse chevillée à l'histoire. La salle, dit-on chez les Coquatrix – Paulette, l'épouse de Bruno ; Patricia, la fille ; Jean-Michel Boris, le neveu, directeur des lieux – allait tomber d'elle-même, frappée de vétusté. La voici toute neuve. Avec une scène à la mesure des grandes tournées mondiales et des sonos princières, une entrée élargie et presque hollywoodienne, une gueule amène dont on se demande, au-delà de la première représentation, *quelle part de mensonges* et d'authenticité elle cachera... L'Olympia, millésime 1997, est *une fidèle reproduction* de lui-même.

Bruno Coquatrix avait du flair et du *culot*. Juste après Bécaud, *il invita*, en 1954, Brassens débutant et Trénet déjà star. En février 1955, Gilbert Bécaud, sex-symbole de l'époque, se produisit en matinée, un jeudi. Coquatrix eut l'idée d'offrir des entrées gratuites pour les étudiants. Ils furent trois mille à se presser aux portes. A la fin du concert, *« on a retrouvé des centaines de fauteuils réduits en purée et une honorable quantité de petites culottes sur la scène. Et puis chacun avait emporté un souvenir de cet excellent moment : un strapontin, une photo Harcourt, un morceau de tapis... »*, raconte Jean-Michel Boris (dans *28, boulevard des Capucines*, de Jean-Michel Boris et Marie-Ange Guillaume, Editions Acropole). Edith Piaf, elle, cassait des verres ; au tomber du rideau, *« une poursuite éclairait un instant sur ses pieds et les débris de verre, avant de s'éteindre »*. Les bords de scène élimés écornaient le bois noir du plateau ; aux murs, les peintures s'écaillaient ; dans la salle, le velours des fauteuils était usé.



PASCAL VILA / VSD

La nouvelle salle de l'Olympia.

LIEU VITRINE

Un soir passe une mite en vol plané dans les sunlights. Raymond Devos est en scène : *« Voilà une mite qui veut me bouffer mes effets »*, lance-t-il. La réplique restera dans le sketch. La salle habite l'artiste, l'artiste se nourrit des accrocs, profite des imperfections et des hasards, des craquements d'escaliers et des fantômes de Loïe Fuller ou de Paul Anka. Car l'Olympia était une salle qui misait gros. *Bruno Coquatrix, symbole* d'une époque moderniste, celle du 33 tours, du jazz américain, du yéyé, au même titre qu'Eddy Barclay, en avait fait la vitrine splendide des variétés.

Petit à petit, les salles de music-hall parisiennes ont toutes, sans exception, renoncé à leurs prérogatives de producteurs de spectacle pour se réfugier dans la location, comme le Palais Omnisports de Bercy ou le Zénith. Le fil d'or d'affection qui reliait le public, la salle (et son directeur) aux artistes, s'est effiloché. La sœur jumelle de l'*Olympia va devoir prouver* qu'elle sonne bien, digne héritière de son double. En retrouvant la *santé physique, assurée qu'elle est* que *« plus aucun technicien*, dit Bécaud, *ne tombera du ciel à cause d'une trappe usée »*, il faut espérer qu'elle aura le pouvoir de changer les règles d'un jeu cruel : les salles mythiques, faute d'investissements financiers, n'auront bientôt plus plus leur mot à dire sur le choix de leurs hôtes.

Véronique Mortaigne

Une salle en trompe-l'œil

TOUT A CHANGÉ pour que rien …e change. La nouvelle salle de …Olympia a gardé son entrée, 28, …oulevard des Capucines, à Paris, …es couleurs, rouge, bleu et noir, sa …uge – 2 000 places – et son vo…me. La disposition des sièges, à …orchestre comme au balcon, est …entique. Le bâtiment s'est pour…nt enfoncé dans le sol de … mètres. Il s'est éloigné du boule…rd et s'est rapproché de la rue …umartin. Sa charpente métal…que, montée sur ressorts pour …aler les vibrations du métro, est …tièrement neuve. L'unique mor…au authentique du vieil Olympia …n bout de scène de 30 cm² –, soi…eusement protégé par un Plexi…s, est encastré au milieu du bal…n, comme une relique. Le reste … neuf.

…Deux ans de travaux, six mois de …meture et 90 millions de francs, … été nécessaires pour mener à …n l'opération pilotée par l'archi…te Anthony Béchu et l'agence …le-Urquijo-Marcola. *« Le navire a gardé sa forme, son nom, son équipage*, indique l'architecte. *Il retrouvera, je l'espère, les mêmes passagers. »* Ces derniers ne seront pas dépaysés. La célèbre entrée aux étoiles scintille sur le boulevard. Ils emprunteront le grand couloir dont la longueur (35 mètres au lieu de 18) et la pente ont été gommées par une habile perspective ralentie et un système de sas. Ils ne seront pas dépaysés, non plus, par le foyer, beaucoup plus vaste, qui a conservé son ancien bar, auquel on a ajouté un double à la hauteur des balcons. L'architecte l'a pourvu d'un décor néo-cinquante.

L'ancienne salle de billard qui s'ouvre également sur le foyer est un chef-d'œuvre de « faux-vrai ». Inscrite à l'Inventaire supplémentaire *des Monuments historiques*, elle a été déplacée et remontée. Du coup, grâce à Anthony Béchu, mais sous le contrôle de Denis Froidevaux, architecte du patrimoine, elle a retrouvé une « authenticité » qu'elle n'avait peut-être jamais connue. De marron, elle est devenue bleue et la surface de son décor de *céramique a doublé*. Au fil du temps, une partie des faïences avait disparu, un escalier et une mezzanine avaient été créés. *« On avait une ancienne coupe de la salle pour nous guider*, souligne l'architecte. *Sa teinte originale a été retrouvée sous un épais badigeon chocolat. »* Il a quand même fallu faire preuve d'imagination et réinventer certains tableaux en carreaux de céramique. Désormais, cette salle d'essai, dotée d'une petite scène, est prête pour accueillir une centaine de spectateurs.

FAUTEUILS TOUJOURS DURS

Au premier coup d'œil, la grande salle n'a pas bougé : il faut avoir une bonne mémoire pour remarquer que le pendillon noir a disparu, au-dessus du rideau rouge. Les fauteuils de l'orchestre, *également* rouges, ont été restaurés, ceux du balcon remplacés. Ils sont toujours aussi durs. La régie, discrète, est, bien sûr, *modernisée*. Ce qui se remarque à peine, c'est la nouvelle ampleur de la scène (18 mètres de haut au lieu de 14), dotée d'un gril, et son ouverture portée de 8 mètres à 18 mètres.

Côté coulisses, les transformations sont plus voyantes. *Les loges* ont été refaites, plus grandes, plus confortables ; les dégagements sont plus fonctionnels. Le petit salon Coquatrix *a pourtant réussi à* garder son canapé et ses fauteuils cannés. Le bar Marylin a été pieusement reconstitué. Les affiches *qui le tapissaient entièrement* n'ayant pu être décollées, le décor des murs a été reproduit photographiquement. *L'effet est curieux.*

Les abords mêmes du music-hall revendiquent leur modernité – *mais on est là « hors champ »*. Les camions semi-remorques peuvent désormais pénétrer au cœur de l'îlot et décharger leur cargaison au cul de la scène. Les régies télévisées pourront stationner ici au lieu d'encombrer la rue Caumartin. C'est sur cette rue que l'administration de l'Olympia a gagné une série de bureaux et une entrée des artistes digne de ce nom. Reste la qualité acoustique de la salle. Sera-t-elle à la hauteur de l'ancienne ? Les premiers récitals nous le diront. Car si l'art du trompe-l'œil existe, on n'a pas encore inventé celui du « trompe-oreille ».

Emmanuel de Roux

…e la Société générale à la Foncière lyonnaise

…a Société générale, propriétaire de l'îlot Edouard-VII où se trouve …lympia, a vendu pour 2,15 milliards de francs cet ensemble qui …uvre 1,5 hectare à la Société foncière lyonnaise (SFL), une filiale de …ssureur britannique Commercial Union (*Le Monde* du 16 sep…mbre). La SFL est déjà propriétaire du Louvre des antiquaires.

…a vente ne sera effective qu'à l'achèvement des travaux de l'îlot, …vu pour la fin 1998. Le réaménagement de cette portion de quar…, avec ses rues, ses places et ses *jardins*, porte *sur 55 000 m² : des* …eaux, mais *aussi* des logements et des commerces, sans compter …lympia, le Théâtre Edouard-VII et des parkings. En revanche, la …ciété générale entend rester propriétaire du fonds de commerce l'Olympia, qui est loué aux héritiers Coquatrix.

Un music-hall plus que centenaire

● **En 1888,** Joseph Oller, inventeur *du Pari mutuel et du Moulin rouge*, installe dans un terrain vague de la rue Basse-des-Remparts (la rue *Edouard-VII aujourd'hui) une sorte* de grand huit en bois, copié sur celui de Blackpool, une plage populaire de l'Angleterre *minière*. Par crainte des incendies, la préfecture de police interdit le divertissement.

● En riposte, Oller charge l'architecte Léon Carle et le décorateur Marcel Jambon de construire un music-hall tout en fer. Le 12 avril 1893, la Goulue inaugure le nouveau bâtiment avec Loïe Fuller, danseuse serpentine.

● En 1898, Emile et Vincent Isola, prestidigitateurs nés à Blida, en Algérie, reprennent l'Olympia. C'est le temps des attractions-frisson : l'acrobate américain Diavolo vole à moto, Begessen casse des assiettes, Fregoli invente le transformisme *moderne*.

● **En 1905,** les frères Isola achètent la Gaîté-Lyrique et les Folies-Bergère. *Ils sous-louent* l'Olympia, où sont organisées en 1910 les premières projections de cinéma, en *matinée. En 1911*, l'Olympia est confié à Jacques Charles, revuiste réputé. La salle est restaurée dans un genre très distingué, soies ivoire et mandarine, fauteuils moelleux et ascenceur pour les décors. Yvonne Printemps et Mistinguett brûlent les planches.

● **Après la guerre 1914-18,** Paul Franck, un comédien-mime, prend la direction de la salle. Jacques Charles a fait naufrage dans les tranchées. *Pendant dix ans, tous les* grands noms du music-hall français viennent chanter à l'Olympia : *Giorgius, Marie Dubas, Damia, Félix* Mayol, Lys Gauty.

● **Le 31 mai 1929,** l'Olympia fait des adieux provisoires au music-hall, *genre en déclin et qui cède le pas au* septième art. Pour sa reconversion en une salle de cinéma de mille neuf cents places, l'Olympia fait peau neuve. La scène est *épargnée* – elle restera la même jusqu'en avril 1997.

● **En 1952,** Bruno Coquatrix, ancien technicien, compositeur , directeur de la Comédie-Caumartin, s'installe en nouveau locataire. Pendant deux ans, il continue à mêler cinéma et attractions.

● **Le 5 février 1954,** l'Olympia nouvelle formule ouvre ses portes avec Lucienne Delyle, Aimé Barelli, les Craddocks, les Ballets d'Andalousie et Gilbert Bécaud. Coquatrix inaugure bientôt l'ère des variétés.

Blois accueille un rassemblement fantasque des arts modestes

Une tentative de mise en scène d'objets ordinaires

BLOIS
de notre correspondant

Bons de fromage La Vache sérieuse (1950) ; bobines de fil représentant les coiffes des provinces de France ; capsules utilisées par les particuliers dans la réalisation de rideaux ; mappemonde éditée par les huiles Dulcine Huilor (l'achat d'une bouteille donnait droit à un petit voilier sérigraphié sur une tablette de métal à disposer le long de l'équateur) ; clown porte-pailles Pschitt (1960) ; et quelques-uns des deux à trois mille cadeaux-surprises offerts par la lessive Bonux. Les arts modestes s'exposent à Blois. Un collectionneur languedocien, Bernard Belluc, a prêté ses trésors. Charles Pasqua et Arthur Rimbaud ont donné leur bénédiction...

La préfiguration d'un « Musée international des arts modestes » (MIAM), présentée au Musée de l'objet que dirige Pierre-Jean Galdin à Blois, est placée à l'ombre de ces deux figures tutélaires. Collectionneur d'objets napoléoniens, Charles Pasqua possède une armée de grognards de céramique peinte sortis de l'atelier de Belluc ; et il travailla chez Ricard, grand pourvoyeur d'articles publicitaires. Rimbaud ? Précurseur quand il proclame : *« J'aimais les peintures idiotes, dessus de portes, décors, toiles de saltimbanque, enseignes, enluminures populaires »* (*Une saison en enfer*).

JEU DE DÉFINITIONS

Premier essai de définition des arts modestes : au croisement de la peinture idiote, de la figurine de collection et de la casquette Ricard. Définition scientifique : le mot serait né en 1988. Une fillette, sortant du Musée d'art moderne, demande si elle pourra *« revenir au Musée d'art modeste »*. Le mot est adopté par la tribu.

Le jeu des définitions commence : des choses qui auraient à voir avec l'enfance, la gratuité, le commerce et l'industrie, le jeu, l'inachevé, l'incertain, la mièvrerie, la pauvreté, le mauvais goût, l'accumulation, le bon marché, le bonheur... Les frères di Rosa, Frédéric Roux, Jean Seisser et quelques autres s'attachent à cartographier les champs de l'art modeste : baigné par l'océan de la création, au loin des postes de douane des arts contemporain et classique, un pays frontalier et fédérateur des royaumes des arts naïf, brut, publicitaire, forain, décoratif, saint-sulpicien...

Les 20 000 et quelques objets serrés dans d'anciennes vitrines du muséum sont une part infime des collections amassées par Bernard Belluc, empereur du capharnaüm qui règne au-dessus de Montpellier. Belluc, réincarnation du Petit caporal, ami et voisin de Joseph Delteil, apôtre de « l'objectothérapie », découvre un jour de 1981 sa véritable mission : *« Puisque j'étais voué, comme tout un chacun, à crever, à défaut de mon âme, c'est la mémoire de ma génération que j'allais m'appliquer à rendre immortelle. »* Et d'emblée, dans son palais de Facteur Dada, il rêve à *« un lieu idéal, plus qu'un musée, la maison de monsieur Tout-le-monde. La culture au vivant pour les vivants, pour la masse, le peuple enfin concerné et honoré. Enfin reconnus et fêtés les constructeurs de tours Eiffel en allumettes, reconnus et fêtés tous ces artistes obscurs qui œuvrent pour l'industrie de la pacotille et colorient ainsi notre vie de tous les jours »*.

A Blois, le peintre Hervé di Rosa a décoré le sol d'une fresque de bonshommes et d'animaux mythiques et adjoint quelques vitrines de ses propres collections, plus récentes : robots transformables, figurines McDonald's, Musclors et Superman. En lisière du pavillon, les arts modestes poussent leurs tentacules en pays voisins : des enseignes de coiffeurs ghanéens. Un Picabia de son époque chromo, une odalisque en canevas ; du brut, du naïf et de l'enfantin. Tout ça fait un embryon de musée. Un musée de madeleines de Proust à 100 sous. Un musée où Perec retrouverait ses *Choses*, ces petits riens qui disent le temps. Collections de marque-page à lectures multiples : la mémoire et la nostalgie, l'univers visuel de l'enfance, une esthétique et une anthropologie du quotidien et du populaire.

Le projet « MIAM » naît de la rencontre des frères di Rosa avec Bernard Belluc et navigue en Languedoc, d'où sont originaires la plupart des artistes impliqués. Mais nul ne sait encore où il pourra jeter l'ancre. Et Blois peut aussi y prétendre : entre le Musée de l'objet et le château d'Auguste Poulain, fondateur de la chocolaterie aux images, on pourrait imaginer quelque chose. Forcément modeste ? Richard di Rosa n'en est pas sûr : *« Sublimer l'éphémère... est-ce si modeste que cela, finalement ? »*

J. B.

★ Musée de l'objet, 6, rue Franciade, 41000 Blois. Tél. : 02-54-78-87-26. Le samedi et le dimanche, de 14 heures à 18 heures, ou sur rendez-vous. 15 F. Jusqu'au 30 avril 1998.



FRANÇOIS DELEBECQUE

L'art modeste, un art qui joue avec les choses de l'éphémère.

TROIS QUESTIONS À...

PIERRE-JEAN GALDIN

1 De quand date le projet « MIAM » accueilli au Musée de l'objet de Blois, dont vous êtes le directeur ?

Le projet remonte à l'an II ! L'abbé Grégoire, créateur du Muséum et évêque constitutionnel de Blois, écrivait : *« Si le XVIe fut chez nous celui de l'érudition, le XVIIe celui du goût, le XVIIIe celui de la philosophie et des sciences, le XIXe les verra descendre des hautes théories à tous les détails qui peuvent perfectionner l'industrie et multiplier les jouissances de l'homme. »* L'abbé visionnaire aurait pu imaginer que le XXe siècle inventerait le matériau de cette démocratisation, le plastique, et sa production massive, qui dotera les sociétés occidentales à l'aube des années 50 *d'une infinité d'objets et d'images.*

2 A quoi bon l'intervention d'artistes au « MIAM » puisque l'objet d'art modeste appartient au quotidien ?

Le « MIAM » veut avoir un regard qui questionne l'art et le monde. Pas le regard de l'institution, mais celui de l'artiste. Parce qu'il n'y a pas d'articulation réelle de ces milions d'objets sans un projet artistique. Dans ce travail expérimental à Blois, Hervé Di Rosa ancre une vision multiculturelle. Il déplace un art populaire hors du jugement esthétique, il tente de ne pas le détourner, de ne pas l'instrumentaliser. L'intervention de Di Rosa est nécessaire comme sont nécessaires la réflexion de Frédéric Roux autour des biches de céramique ou le travail de Raymond Hains sur la synchronicité et la mémoire.

3 *Qu'est-ce que le « regard art modeste » ?*

Jean Seisser en donne une approche dans les *Cahiers de l'art modeste* : *« L'absence de regard critique, d'esprit de dérision, d'efforts culturels »*, une attitude où *« l'émotion et l'affectif priment dans l'immédiateté du quotidien et en marge de toute spéculation intellectuelle »*. Les arts modestes forcent l'art à maintenir le destinataire dans le processus de production, à ne pas oublier le sens de la circulation des objets. Le « MIAM » serait un musée où la connaissance et le plaisir immédiat feraient bon ménage. Ça nous changerait de la vie de tous les jours.

Propos recueillis par Jacques Bugier

DÉPÊCHES

■ **VITROLLES : le président du Sous-Marin de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), Pierre Jacques,** a remis, mercredi 12 novembre, sur le parvis de la mairie, les clés du local municipal qu'il occupait depuis trois ans à un huissier mandaté par la municipalité FN, qui a rompu la convention la liant au café-musique le 15 octobre. *« Nous ne voulons pas d'une guéguerre avec la mairie sur ces locaux qui sont municipaux et nous avons donc décidé d'acquérir d'autres locaux dans le centre-ville »*, a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse. M. Jacques a toutefois précisé qu'il irait *« au bout »* des procédures judiciaires en cours.

■ **CINÉMA : la société Gaumont a réalisé un chiffre d'affaires** consolidé hors taxes de 1,483 milliard de francs sur les neuf premiers mois de 1997, en hausse de 84,2 % par rapport à 1996 (804,89 millions de francs).

■ **PATRIMOINE : l'architecte de Chaillot, Jean-Jacques Meyfredi, lance un appel à témoins** concernant l'incendie qui a affecté le bâtiment le 22 juillet, endommageant le Musée des monuments français et détruisant en grande partie la Cinémathèque française. Toute personne susceptible d'avoir remarqué quelques détails inhabituels avant le déclenchement de l'incendie est priée de bien vouloir prendre contact avec M. Meyfredi. Tél. : 01-45-04-77-70 ; télécopie : 01-45-03-12-96.

■ **ASSEMBLÉE NATIONALE : Laurent Fabius, président de l'Assemblée, a annoncé le 12 novembre,** à la faveur de la discussion sur le budget de la culture, l'organisation de deux expositions ouvertes au public en 1998, sur le thème des « Révolutions de 1848 » et de « Sport et démocratie ». Le Prix de l'Assemblée nationale sera relancé et une Journée du livre politique aura lieu le 4 avril. Ernest Pignon-Ernest et Hervé Télémaque réaliseront deux timbres pour l'Assemblée.

■ **PHOTOGRAPHIE : Eric Larrayadieu a obtenu le prix SCAM 1997** pour *Jours incertains*. Ce travail documentaire sur les intérieurs et les habitants de grandes cités, publié aux éditions Point du jour, sera projeté, mardi 18 novembre à 20 heures, à la Vidéothèque de Paris (Forum des Halles).

Les écrivains anti-Front national ont rendez-vous à Toulon

TOULON
de notre envoyée spéciale

Deux fêtes du livre ont lieu en parallèle à Toulon, les 14, 15 et 16 novembre. La première, intitulée « Fête départementale du livre », accueille, sur les stands d'une douzaine de libraires du Var, trois cents auteurs et les grands éditeurs nationaux et provençaux. La seconde, celle organisée par la mairie Front national, baptisée « Fête de la liberté du livre et de la francophonie », n'a pas, à ce jour, de liste d'auteurs invités à rendre publique. Annoncée pour une autre date cet automne, elle est venue se caler en même temps que la Fête départementale.

Entre le port de Toulon, où se tiendra le Salon grand public, et la place de la Liberté, où s'installera la manifestation des livres d'extrême droite, il y a moins de dix minutes à pied. Mais la rupture est totale entre le conseil général du Var, présidé par Hubert Falco (UDF), et la mairie de Jean-Marie Le Chevallier.

En 1996, ce dernier avait croisé le fer avec les éditeurs et les libraires qui avaient invité l'écrivain Marek Halter au Salon du livre. Jean-Marie Le Chevallier n'avait pas jugé cet hommage *« opportun »*. A la suite de cette déclaration, les maisons d'édition s'étaient retirées, suivies peu à peu par les libraires. Hubert Falco s'était engagé à organiser une vraie fête du livre cette année.

La Fête départementale du livre a choisi le thème de l'aventure et du voyage et demandé leur parrainage à deux explorateurs : Jean Malaurie, premier Français à conquérir le pôle Nord en 1951 et directeur de la collection « Terre humaine », chez Plon ; et Laurence de la Ferrière, auteur de *La Femme de l'Antarctique* (1997), qui a atteint le pôle Sud en janvier.

TROIS CENTS AUTEURS

Une exposition est consacrée aux grands auteurs de la collection « Terre humaine », une autre aux « voyageurs de l'impossible ». La linguiste Henriette Walter tiendra une conférence sur le thème de son dernier livre, *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs* (Laffont). Des débats sont prévus, sur « la géographie dans le roman », « l'aventure éditoriale en Chine » ou encore « le besoin d'écriture des femmes de pêcheurs de Méditerranée ».

Le reste de l'actualité littéraire, pour les adultes et les enfants, sera illustré par les quelque trois cents auteurs invités. Patrick Rambaud, lauréat du prix Goncourt pour son roman *La Bataille*, a accepté de venir du début à la fin du Salon, sur le stand de la librairie Gaïa, qui accueille les auteurs de Grasset. Pascal Bruckner, lauréat du prix Renaudot pour son roman *Les Voleurs de beauté*, sera à ses côtés. Gaïa reçoit un autre auteur de la même maison, un certain François Léotard. Le président de l'UDF signera, dimanche, son livre *Pour l'honneur*.

Des écrivains connus sont attendus sur le port de Toulon : la romancière Jeanine Boissard, auteur de *Bébé couple* ; Paula Jacques avec son tout dernier roman, *Les Femmes avec leur amour* ; le collaborateur du *Canard enchaîné*, Yvan Audouard, avec *Provence* et ses nombreux ouvrages consacrés à cette région ; Rachid Boudjedra, pour ses *Lettres algériennes* ; Benoîte Groult et son *Histoire d'une évasion* ; le scientifique Boris Cyrulnik (*L'Ensorcellement du monde*), etc. Parmi les Toulonnais hostiles au Front national, citons Simon Nézard, écrivain qui préfère se définir comme *« juif sépharade »* plutôt que comme pied-noir, éducateur en prévention, auteur d'ouvrages sur la gastronomie nord-africaine.

Alice Congrès, l'organisateur choisi par le conseil général à la suite d'un appel d'offres, a prévu des animations inhabituelles dans un Salon du livre, comme des concours de pétanque ou de dictée. Quatre auteurs se verront décerner un prix consistant... en leur poids de vin.

Ce Salon départemental veut être à la fois une fête populaire régionale, avec ses jeux et ses concours, et une manifestation politique contre le Front national. Parmi les invités plus politiques, l'ex-secrétaire d'Etat à la francophonie, Margie Sudre, devrait veiller à ne pas laisser le Front national piétiner son ancien domaine.

Jean-Marie Le Chevallier a cherché à inviter des écrivains d'Afrique et d'« *Indochine* ». Hors de la sphère des éditeurs et des auteurs de l'extrême droite, notamment les journalistes de la presse proche du Front national, il ne semble pas que la mairie ait réussi à attirer grand monde. Elle ne voulait, en tout cas, donner aucun nom avant l'ouverture du Salon.

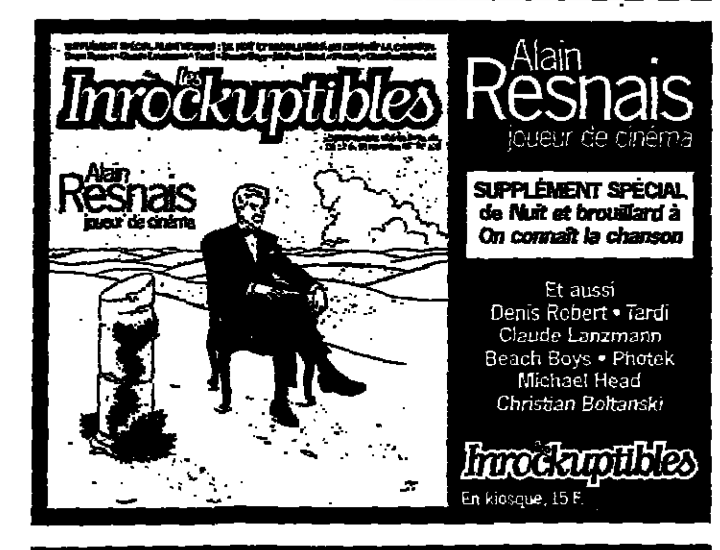
Les relations entre les libraires toulonnais et la mairie sont des plus mauvaises : après leur boycottage de la fête de Jean-Marie Le Chevallier en 1996, ceux qui fournissaient la mairie en papeterie et en livres pour les écoles et les bibliothèques ont perdu le marché. Ils se sont engagés à ne pas s'y rendre cette année. La nouvelle librairie d'extrême droite, Anthinea, n'a pas été invitée par la mairie, qui espérait travailler avec des professionnels plus neutres. Un changement de dernière minute reste possible.

Catherine Bédarida



Le rugbyman Daniel Herrero contre l'extrême droite

Avec *Petites histoires racontées à un jeune du Front national*, Daniel Herrero, ancien « minot » (enfant) des HLM de Toulon, veut faire œuvre pédagogique. Invité vedette de la Fête départementale du livre, le rugbyman présente cet ouvrage qui vient tout juste de paraître aux Editions du Rocher (150 p., 79 F.). C'est son premier livre politique, après une série de récits consacrés à *La Passion ovale* (1990). Une quinzaine de conversations imaginaires avec un « minot » adhérent du FN forment la trame de l'ouvrage. Sur un ton amical, mais avec une argumentation ferme, le sportif démonte les clichés racistes et les fausses recettes miracle de l'extrême droite.







هكذا من الاعمال

Les drôles d'aphorismes de Brigitte Fontaine, chantre d'un monde désenchanté

La chanteuse est à l'Auditorium des Halles avec Areski Belkacem, sous la direction de Jacques Higelin

A Paris, Brigitte Fontaine partage la scène de l'Auditorium des Halles, avec Areski Belkacem, qui a composé la quasi-totalité des musiques de son dernier album *Les Palaces*. Dans cette salle froide et bétonnée, la chanteuse met une mi-temps pour conquérir son public, et elle-même. Après l'entracte, « l'artiste en devenir », comme dit d'elle Areski Belkacem, éclate vraiment, crachant des mots doux et susurrant des violences sucrées.

BRIGITTE FONTAINE, à l'Auditorium des Halles, Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris-1er. Mº Les Halles. A 20 h 30, sauf dimanche, jusqu'au 22 novembre. Tél. : 01-42-36-13-90. 125 F.

Pour Brigitte Fontaine, l'armistice signifie d'abord qu'il y a eu guerre. La repentance, le pardon sont au goût du jour mais ne l'aveuglent aucunement : ils ne sont pas de son bord. On prend Brigitte Fontaine pour une femme sombre et mystérieuse, alors qu'elle est illuminée et lucide. *« Il fait froid dans le monde/Ça commence à se savoir/Et il y a des incendies qui s'allument dans certains/Endroits »*, écrivait-elle dans *Comme à la radio*, alors que la France méditait les effets de mai 68 – l'intégrale des textes de ses chansons vient de paraître aux Editions Christian Pirot.

Près de trente ans plus tard, on a retrouvé Brigitte Fontaine en scène, le soir du 11 novembre, aux côtés de deux artistes qui l'ont toujours accompagnée : Jacques Higelin, metteur en scène de son nouveau spectacle ; Areski Belkacem, son compagnon de vie et de musique, une fois encore aux percussions. Ils abordent les plaisirs des *Palaces*, titre de son dernier album (paru chez Virgin), ouvrage rêveur et aéré, sans, dit-elle, qu'elle n'ait jamais franchi les portes de ces établissements luxueux.

Elle habite l'île Saint-Louis, à Paris, comme Georges Moustaki, chanteur à la barbe blanche, *« le père de Pamina, le grand-père de Mozart »*. Elle se moque affectueusement de lui dans le roman qu'elle vient de publier aux Editions de l'Ecarlate, *La Limonade bleue* : blessé d'amour, Toni, le héros, ne dort pas depuis deux jours. Le médecin *« recommande de lui passer sans arrêt du Moustaki »*. Il dort. C'est cela, Fontaine : une femme capable de livrer un roman en forme de précis de l'ambiguïté sexuelle et de dire clairement ce qu'elle pense du monde comme il va. Sous les carreaux de faïence, les terrasses fleuries et les plus dodus des rocking-chairs se cachent l'ordure et les propriétaires. Valse. Fontaine s'amuse, elle danse : *« La grande vie dans les palaces, talons muets sur les tapis, jardins anglais après l'amour. »* Pour la circonstance, Jacques, Areski et Brigitte se sont adjoint un quatuor à cordes, un peu mode, pas trop utile. Mais la chanteuse a bien mérité un peu d'éclat, elle a droit aux violons, à une salle plus grande que celle du Café de la danse, où elle avait pourtant battu des records d'effervescence en 1996.

Les décors, colonnes grecques, meubles anciens, lanternes, ressemblent comme deux gouttes d'eau à ceux du précédent spectacle. Ils étonnent donc moins. La tonalité musicale, rock électrique enrichi de hip-hop, de techno, s'est adoucie. Les ballades se promènent comme il se doit (*Chat*, *Hollywood*, *L'île*, en hommage à celle où elle vit). Il eût fallu davantage de moyens pour rendre l'atmosphère onirique, manière *Blue Velvet*, du dernier album. Brigitte Fontaine est habillée en rouge sang, costume façon papier japonais, robe moulante avec coiffe adéquate. Elle n'est pas triste, juste parfois attristée par la connerie, et pourquoi pas la sienne, jugée à l'aune de la normalité (*Conne* : *« Au niveau du concret, je suis archi-tache/Je ne sais même pas jouer/ De la guitare électrique »*). Son spectacle commence pourtant par une chanson lumineuse, *Que la vie est belle*, le premier titre du nouvel album, brodée par Areski sur des motifs orientaux, éclatante d'une joie conquérante.

> « Si vous pensez avoir enfin trouvé la solution, eh bien, une bonne nuit de sommeil, et il n'y paraîtra plus »

Brigitte Fontaine n'est pas une spécialiste du premier set. Il lui faut du temps pour vaincre son public, et elle-même. La salle de l'Auditorium des Halles est difficile, froide, bétonnée, son acoustique est détestable. Les artistes ici convoqués font parfois des miracles (Jean-Claude Vannier, Jean Guidoni...). Les conditions sont adverses pour l'auteur du *Train deux mille cent dix*, élue Grand Prix de la chanson française en 1996, héritière pop de Catherine Sauvage, qui devait trouver une salle de cette jauge et s'y installer suffisamment longtemps pour confirmer son retour après des années de bouderie. Ce sont les Japonais qui l'ont ramenée sur le devant des scènes en s'enthousiasmant pour son tube hallucinatoire, *Les Nougats* – dès les premières mesures, la salle est debout, comme à l'habitude. Brigitte Fontaine résiste, absorbe. Elle n'a raté aucun des bouleversements modernes de la musique populaire, le freejazz, le rock, la techno, la sono mondiale, elle ne va pas manquer celui de la consolidation de sa propre carrière. Elle est pourtant intimidée.

Et puis la voilà, après l'entracte, bras ouverts, dans l'attitude de l'oiseau prenant son envol, jouant la comédie, crachant des mots doux, susurrant des violences sucrées (*Ali*, profession de foi en la beauté métissée, la bâtardise et l'arsouille), arpentant la scène d'un pas de laboureur et proférant quelques jolis aphorismes sur un ton amusé : *« Si vous pensez avoir enfin trouvé la solution, eh bien, une bonne nuit de sommeil, et il n'y paraîtra plus. »* Areski est à la grosse caisse. Ensemble, ils viennent de tenir une conversation maritale aussi drôle que celle de la marquise et de son valet à propos des écuries du château : un immeuble fragile vient d'exploser, *« parce que, de toute façon, il n'y a que des familles d'ouvriers, des étrangers et quelques improductifs »*. Tandis qu'ils tombent du quinzième étage, ils s'expliquent sur la combustion : *« Areski, excuse-moi. – Oui, quoi ? – Pardon, mais je pense à un truc ! On ne va pas mourir dans une minute ? – Brigitte, tu es fatigante ! – Pardon. »*

V. Mo.

TROIS QUESTIONS À...
ARESKI BELKACEM

1 Pour vous qui êtes son compagnon à la scène et en ville, qui est Brigitte Fontaine ?

Alors, là... Une personne unique, une artiste en devenir. Je ne peux la comparer à personne ni lui trouver une place définie. Ce n'est pas par hasard que nous avons mis autant de temps à en arriver à l'album *Palaces*. Elle disait : *« Ne faisons que ce que nous avons envie de faire. »* Il fallait rencontrer les formes adéquates, les inventer. C'est elle qui a été l'instigatrice de cette histoire. Elle a eu raison. Brigitte n'a pas utilisé le free jazz, le rock, et tout le reste pour faire des expériences, mais pour nous ouvrir des voies à nous-mêmes.

2 Elle a dit : *« On parle d'une Française qui a épousé un Algérien, et c'est une Bretonne qui a épousé un Kabyle. »* Qu'en pensez-vous ?

Elle est très bretonne, il ne faut jamais insulter la Bretagne devant elle. Moi, je suis né de parents kabyles, alors, oui, elle a raison. Les musiques méditerranéennes ont, disons, une résonance en moi. Mais c'est à la Vieille Grille à Paris que tout a commencé. Nous reprenons *C'est normal*, une chanson écrite il y a vingt-cinq ans pour une pièce de théâtre, *Encore, encore*. J'avais peur qu'elle ait vieilli, mais en la chantant, nous nous marrons toujours autant.

3 L'album *Les Palaces*, dont vous avez composé toutes les musiques sauf deux, signées Higelin et Bashung, vous plaît-il ?

Il est l'aboutissement d'un parcours parfois très difficile, parce que têtu. Le parti pris premier de l'album était celui des harmonies, des mélodies, bâties comme la chanson *Les Palaces*, une sorte de standard boiteux et très amusant, avec des cordes, de l'air. Puis, un jour, Brigitte nous a donné le texte de *Que la vie est belle*. Il y en avait pour près de vingt minutes. On l'a coupé. Un matin, à l'aube, en trois heures, j'ai composé une musique très modale, méditerranéenne. Je n'y croyais pas. Et puis si. Parce qu'on était allé là où on voulait.

Propos recueillis par Véronique Mortaigne



SORTIR

STRASBOURG

Emmanuel Kant Comédie
de Thomas Bernhard, mise en scène de Jean-Louis Martinelli.
Comme son titre l'indique, *Emmanuel Kant* met en scène Emmanuel Kant sur un paquebot qui le mène en Amérique avec sa femme et son perroquet Friedrich. Qu'importe si le philosophe n'a jamais quitté Königsberg et s'il n'a jamais été marié. La vérité, comme toujours chez Thomas Bernhard, réside dans la mauvaise foi... Mise en scène par Jean-Louis Martinelli, la pièce, jouée pour la première fois en France, est interprétée par Jean-Marc Bory (rôle-titre).
Théâtre national de Strasbourg. 1, avenue de la Marseillaise, 67. Du 12 au 22 novembre, 20 heures. Le 16 à 17 heures. Relâche le lundi. 100 F et 140 F. Tél. : 03-88-24-88-24.

VILLEURBANNE

L'Eveil du printemps
de Frank Wedekind, mise en scène d'Yves Beaunesne.
C'est l'histoire d'une course contre le temps : celle des adolescents et de leur désir de vivre, vite, ici et maintenant. Cette pièce de jeunesse de Frank Wedekind, qui fit scandale à sa création, dans les années 1890, traverse le temps comme une eau vive, difficilement domptable. Au TNP de Villeurbanne, elle est mise en scène par Yves Beaunesne, un des jeunes talents d'aujourd'hui.
Théâtre national populaire-Villeurbanne, 8, place Lazare-Goujon 69. Le 13 novembre à 19 h 30, 142 F. Jusqu'au 6 décembre à 20 h 30, les mercredi et jeudi à 19 h 30, le dimanche à 17 heures. Relâche le lundi. 178 F. Tarif réduit les 15, 16, 19, 23, 27 et 30 novembre, 4 et 6 décembre : 142 F. Tél. : 04-78-03-30-30.

PARIS

Trio Close Erase,
Sophia Domancich Trio
Dans le cadre des concerts organisés par le bureau du jazz de Radio-France sous la responsabilité de Xavier Prévost, successeur d'André Francis, deux visions du jazz avec les Norvégiens de Close Erase et la formation de la pianiste Sophia Domancich.
Dans les deux cas, la liberté des formes est mise à l'épreuve du renouvellement avec talent.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. Le 13 novembre à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Actrices
de Ventura Pons (Espagne, 1 h 40), avec Nuria Espert, Anna Lizaran, Merce Pons, Rosa Maria Sarda.
Alien, la résurrection (*)
de Jean-Pierre Jeunet (Etats-Unis, 1 h 44), avec Sigourney Weaver, Winona Ryder, Ron Perlman, Dan Hedaya, J. E. Freeman, Drad Dourif.
Les amateurs
d'Alan Taylor (Etats-Unis, 1 h 32), avec William Forsythe, Vincent Gallo, Adam Trese, Frances McDormand.
Drancy avenir
d'Arnaud des Pallières (France, 1 h 24), avec Aude Amiot, Thierry Bosc, Anne-Lisa Nathan.
Extasis
de Mariano Barroso (Espagne, 1 h 33), avec Javier Bardem, Federico Luppi, Silvia Munt, Daniel Guzman, Leire Berrocal.
Mange ta soupe
de Mathieu Almaric (France, 1 h 15), avec Jean-Yves Dubois, Jeanne Balibar, Adriana Asti, Laszlo Szabo.
On connaît la chanson
d'Alain Resnais (France, 2 h), avec Pierre Arditi, Sabine Azéma, Jean-Pierre Bacri, André Dussollier, Agnès Jaoui, Lambert Wilson.
(*) Film interdit aux moins de douze ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

VERNISSAGES

Vincent Chhim
Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-61-19-07. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 13 novembre au 6 décembre.
Emil Schumacher, Lee Ufan
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Conférences sur la situation de l'art en Allemagne les 15 et 16 novembre. Fermé lundi. Du 13 novembre au 4 janvier. 28 F et 38 F ; gratuit pour les moins de treize ans.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Vincent Van Gogh ou le suicidé de la société
d'Antonin Artaud, mise en scène d'Anne Delbée, avec Emmanuel Barrouyer, Anne Delbée, Michaël Denard, Jean-François Guillet, Ophélie Orecchia.
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. Le 13 à 21 heures. Tél. : 01-44-54-53-06. 80 F et 120 F.
Du sexe de la femme comme champ de bataille
de Mateï Visniec, mise en scène de Michel Fagadau avec Judith Ellison et Liana Fulga.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 13 à 20 h 30. Tél. : 01-53-23-99-19. 60 F et 80 F.
Andreas Haefliger (piano)
Beethoven : *Sonate pour piano op. 31 nº 2 « La Tempête »*. Brahms : *Sonate pour piano op. 5.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. Le 13 à 18 h 45. Tél. : 01-40-49-47-17. 80 F.
Itzhak Perlman (violon), Bruno Canino (piano)
Mozart : *Sonate pour violon et piano.* Schubert : *Fantaisie pour violon et piano.* Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 47 « A Kreutzer ».*
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. Le 13 à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 100 F à 380 F.
Tower of Power
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. Le 13 à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 157 F.
Charles Lloyd Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 13 à 20 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

DERNIERS JOURS

16 novembre :
Dans la compagnie des hommes
d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Luc Bideau, Jacques Bonnaffé, Carlo Brandt, Gilles David, Jean-Yves Dubois et Michel Aumont.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. 19 h 30, mardi ; 20 h 30, du mercredi au samedi ; 15 h 30, dimanche. Tél. : 01-44-62-52-52. 110 F à 160 F.
16 novembre :
Measure for Measure (en anglais stf)
de William Shakespeare, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Helen Blatch, Paul Brennen, Tony Cownie, Harry Gostelnow, Jim Hooper, Jayne McKenna, Peter Moreton, Oscar Pearce, Danny Sapani, Lise Stevenson, Stephen Ventura et Roger Watkins.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.*
16 novembre :
Eloge de l'ombre
de Junichiro Tanizaki, mise en scène de Jacques Rebotier, avec Dominique Reymond, Ivan Stochl et Karin Waehner.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 1 h 20. De 80 F à 140 F.

هكذا من الاهمال

EN VUE

■ L'Agence spatiale russe a donné son feu vert au cinéaste **Iouri Kara** pour tourner, en apesanteur, un film d'amour et d'espionnage. Selon le metteur en scène, à la recherche d'acteurs, **Emma Thompson** craindrait qu'un séjour dans l'espace l'empêche d'avoir un enfant et **Gérard Depardieu** serait trop corpulent pour les sièges du module. *« Je sais que John Travolta et Tom Hanks ont toujours rêvé de devenir astronautes »*, espère encore M. Kara, qui, en attendant, a fait subir des tests bio-médicaux à une vedette de variétés quinquagénaire et au médium **Anatoli Kachpirovski**. *« Sur Mir, ils vomiront pendant quinze jours, et ne pourront jouer leurs scènes d'amour »*, prévient le cosmonaute **Alexandre Polechtchouk**.

■ Les infirmières de l'hôpital d'Orlando (Floride), où a été transporté le bébé découvert en parfaite santé, samedi 8 novembre, dans des toilettes de Disney World, l'ont donc appelé **Princesse Jasmine**, du nom d'un des personnages d'*Aladin*, un dessin animé de Disney.

■ La direction du Moulin Rouge, outrée par des machinistes et des éclairagistes en grève qui occupaient, samedi 8 novembre, le plateau en arrière de la scène où les danseurs en paillettes étaient en train d'évoluer, a fait soudain lever le rideau pour démasquer les manifestants devant le public. Le spectacle froufroutant a continué, à la manière de **Jean Renoir**, avec, en toile de fond, les ouvriers assis en rond.

■ Cet été, à l'occasion d'un rassemblement de fanfares aux Pays-Bas, les carabiniers de Tor di Quinto, en Italie, avaient serré trop fortement les queues de leurs chevaux dans des bandages. Depuis elles se sont nécrosées et, à l'automne, il a fallu les couper. Le Codacons, une association de défense des consommateurs, rappelle que *« cet appendice est vital pour ces animaux d'un point de vue éthologique et pour protéger les orifices naturels des mouches et des moustiques »*. Il poursuit en justice *« les coupables de ces atrocités »*, bien que, de son côté, **Norberto Capozello**, colonel, commandant le régiment des carabiniers à cheval, ait exprimé *« son grand déplaisir pour ce qui est arrivé aux chevaux qui, dans sa caserne, sont pourtant mieux traités que les hommes »*.

■ *« Soldats, il vous suffira de dire : j'étais à Austerlitz* (les Moldaves bâtiront un hypermarché et un parking sur le champ de bataille – 15 000 morts, noyés ou blessés –, qui, déjà, avait été « profané » par la construction d'une autoroute flanquée d'une station-service et d'un centre de restauration rapide), *pour que l'on vous réponde : voilà un brave. »*

Christian Colombani

Le Sommet de la francophonie vu d'Afrique

Le quotidien ivoirien « Fraternité Matin » ironise sur la tenue de cette réunion à Hanoï et affirme que le sort de la francophonie se jouera sur les autoroutes de l'information

EN AFRIQUE de l'Ouest, le Sommet de la francophonie, qui commence vendredi 14 novembre à Hanoï, n'est évoqué que par la presse d'Etat. Au Burkina Faso, au Sénégal ou en Côte d'Ivoire, les journaux gouvernementaux respectent le cahier des charges tacite qui veut qu'ils annoncent et relatent les déplacements de leurs dirigeants. La présence des présidents Compaoré, Diouf ou Bédié au Vietnam garantit ainsi un minimum d'écho à cette réunion. Mais la cause elle-même ne suscite guère de passions, les journaux indépendants ou d'opposition préférant traiter des problèmes de chaque pays.

On peut quand même deviner un certain trouble quant à l'avenir du français en Afrique. L'éditorialiste du quotidien gouvernemental ivoirien *Fraternité Matin* fait remarquer que le sort de la francophonie se jouera sur les autoroutes de l'information. Après avoir constaté que les trois quarts des francophones vivent en Afrique, le journaliste demande *« comment brancher les plus démunis »*, et en appelle à l'aide technologique et financière de la France. Un refus, fait-il remarquer, mettrait en péril la vie même du français, et il conclut : *« si le français meurt, nous serons des assassins. Soit. Mais la langue de Molière n'est* [pas] *la langue maternelle des tirailleurs linguistiques que sont Kouadio, N'Diaye et Makaya* [patronymes répandus respectivement en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Congo], *ils ne sauraient être convaincus de matricide »*. Sur le mode ironique, le morceau est lâché. Les trois quarts des francophones potentiels sont africains, mais combien d'entre eux pratiquent effectivement le français ? Dans des pays comme la Côte d'Ivoire et le Cameroun, où aucune langue véhiculaire n'a émergé, le français reste un outil de communication indispensable d'une communauté à l'autre. Mais le bamanan au Mali, le wolof au Sénégal et le moré au Burkina Faso dominent, alors que le français est ignoré en dehors des grandes villes

LE RENDEZ-VOUS DE LA SOLIDARITÉ

– un phénomène accentué par le recul de la scolarisation dans les années 80. Dans bien des villages, seul l'instituteur le pratique, et il alphabétise des enfants dans une langue qu'il n'ont jamais entendue ailleurs qu'à l'école. L'idée de dispenser l'éducation de base en langue nationale fait d'ailleurs des progrès, et connaît un début d'application au Mali.

Les élites intellectuelles et économiques restent pourtant tournées vers la France, fût-ce pour lui reprocher les mauvaises manières qu'on leur a faites au cours de la décennie écoulée, de la baisse du nombre des étudiants africains accueillis dans les universités françaises à la réduction du budget de la coopération. Le même *Fraternité Matin* exprime cette relation ambiguë dans un autre éditorial. Cette fois, l'auteur ironise sur la tenue de ce Sommet de la francophonie chez les vainqueurs de Dien Bien Phu, et énumère les retournements linguistiques dont les mouvements anticoloniaux ont fait l'objet, rappelant entre autres qu'un *« émeutier ivoirien »* est devenu *« sage de l'Afrique »*.

Thomas Sotinel

DANS LA PRESSE

LA CROIX
Bruno Frappat

■ Partout où le communisme a exercé le pouvoir, l'inhumanité a régné. Et elle règne là où le communisme est encore au pouvoir : Chine, Cuba, Corée du Nord. *(...)* Comment se fait-il qu'on doive user d'infinies prudences rhétoriques pour rapprocher, dans leurs effets sinon dans leurs fondements, les deux totalitarismes qui ont meurtri ce siècle et nié l'homme ? Le fait que l'URSS ait contribué à la victoire sur le nazisme a imposé l'idée, chez de nombreux Européens, que le soviétisme fut un mal relatif et le nazisme un mal absolu. L'occultation et le tabou sur la comparaison des deux systèmes proviennent d'un malentendu sur l'essence du communisme. Celui-ci a été compris comme une utopie positive pour les « opprimés » et les faibles alors que le nazisme fut l'utopie des « forts ». Cruel malentendu, car, aux racines du communisme, ne figurent ni la fraternité ni l'amour universel mais la revanche visant à inverser l'oppression. Le nazisme et le communisme ont vérifié, au détriment de l'humanité, ce qu'enseigne toute l'Histoire : quand une utopie veut imposer sa radicalité sur terre, elle ne peut le faire (ou le tenter) qu'en passant en force. Par la terreur et la mort.

LE NOUVEL OBSERVATEUR
Françoise Giroud

■ S'il est un anniversaire que l'on n'a pas envie de célébrer, c'est bien celui de la révolution soviétique. Mais comment, pourquoi la plus belle des utopies, porteuse de tant de rêves, a dérivé en un monstrueux massacre, cela continue à fasciner les historiens, singulièrement ceux qui, à quelque moment de leur vie, ont été communistes. Certains continuent d'ailleurs de nier que les horreurs soviétiques aient été consubstantielles au communisme et gardent leur foi en on ne sait au juste quoi, un genre de Canada Dry du breuvage d'origine. Marx sans les Soviets.

LA CHAÎNE INFO
Pierre-Luc Séguillon

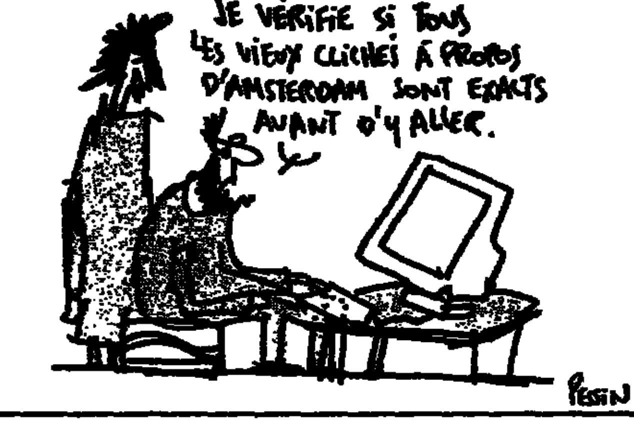
■ Chaque jour qui passe confirme l'habileté politique de Lionel Jospin et sa capacité à exploiter au mieux les opportunités qui lui sont offertes. Et chaque jour qui s'écoule démontre un peu plus la débilité politique d'une certaine droite et son étrange aptitude à donner occasion au premier ministre de faire, à son profit, la différence. *(...)* Les élus UDF ont collectivement fourni au premier ministre, sur un plateau d'argent, l'occasion inespérée de distinguer le PCF d'un monde communiste disparu, désormais confondu avec un tragique passé, de renforcer la cohésion de sa majorité et de son gouvernement, de conforter l'aile rénovatrice de son allié communiste et de se concilier plus encore Robert Hue.
Comble de la sottise politique, cette question a été posée à la veille d'un conseil national du PCF consacré à un premier bilan de la participation des communistes au gouvernement. Son secrétaire national, Robert Hue, risquait d'y être malmené par une partie de ses troupes promptes à souligner les reculades ou les trahisons de Jospin, notamment sur l'Europe. Eh bien, grâce à l'UDF, Robert Hue est maintenant en meilleure position pour affronter le parlement de son parti. La déclaration passionnée de Lionel Jospin a comblé d'aise les communistes. Elle a désarmé les plus sceptiques d'entre eux.

www.channels.nl

Un site interactif et multimédia permet de circuler dans Amsterdam en prenant les tramways ou le métro

***AMSTERDAM**, qui soigne son image d'avant-gardisme décontracté et rêve de s'imposer* comme la capitale européenne de l'Internet, ne pouvait pas se contenter de pages web ordinaires. *Le site touristique bilingue* (anglais-néerlandais) The Channels propose une visite à la fois pratique et ludique, qui exploite les capacités interactives et multimédia d'Internet sans exiger de logiciels spécifiques ni de manipulations complexes.

Pour choisir son point de départ, le voyageur virtuel clique sur une carte interactive : la gare centrale, le quartier chaud, le Rijksmuseum, le zoo... Pour les indécis, l'ordinateur sélectionne un endroit au hasard. Dès lors, la visite s'organise comme si l'on était sur le terrain : *« Vous êtes sur la rue van Baerle. Vous pouvez marcher en direction de la place du Musée, du parc Vondel ou de la rue Ferdinand-Bol »*. Chaque lieu est décrit par un texte court, illustré de photos. En outre, des informations sont disponibles sur les rues voisines et leurs boutiques, restaurants, hotels, coffee-shops, ou salons de tatouage. Quelques hôtels prennent des réservations en ligne, tandis que les pages des coffee-shops se contentent de recréer l'ambiance avec des diaporamas et de la musique.



Pour changer de quartier, il suffit de monter dans un tramway. En cliquant sur le numéro d'une ligne passant à proximité, on se retrouve (en photo) à l'intérieur du tram, où l'on est attendu par une liste de destinations, toujours conforme à la réalité. On peut aussi prendre le métro dans les mêmes conditions. On sait toujours où l'on se trouve, grâce à un point rouge baladeur situé sur une petite carte, en coin d'écran. *Pour ceux qui savent où ils* vont, The Channels propose une *option Taxi, permettant de tricher* en sautant vers n'importe quel *point d'Amsterdam, ainsi qu'un ré*pertoire thématique classique.

La visite ne serait pas complète sans une rencontre avec les autochtones, ou à défaut avec d'autres touristes de passage. Une petite fenêtre donne accès à un canal de dialogue en temps réel, qui est assez actif. En général, on y trouve un étonnant mélange d'anglais et de néerlandais, assez impénétrable pour le non-initié.

The Channels a déjà mis en chantier des sites similaires pour Utrecht et Nijmegen, ainsi que pour l'aéroport de Schiphol, où l'on entend en direct des extraits de communication entre les pilotes et la tour de contrôle...

Xavier de Moulins et Yves Eudes

SUR LA TOILE

PETITS PLATS

■ Le nouveau *site gastronomique* français Réception France va travailler en collaboration avec des chefs prestigieux comme Georges Blanc, Bernard Loiseau ou Marc Meneau, qui proposeront des chroniques sonores enregistrées en français et en anglais, et expliqueront leurs recettes grâce à des séquences vidéo. – *(AFP.)*
www. receptionfrance.com

NIUE VEND SES ADRESSES

■ L'île polynésienne de Niue, qui s'est vu attribuer sur Internet le code national « .NU », a décidé de créer une société, NU Domain, pour vendre des adresses Internet à l'étranger. Contrairement aux organismes équivalents de nombreux pays, trop bureaucratiques ou engorgés de demandes, NU Domain offre un service rapide, bon marché et sans formalités, qui a déjà trouvé des clients en Europe, en Asie et aux Etats-Unis. Personne ne craint d'être pris par erreur pour un résident de Niue, une île-Etat pratiquement inconnue. Les néo-Niuéens virtuels ont imaginé des adresses de sites adaptées à cette terminaison, qui se prononce comme *new* (nouveau) en anglais.
www.nic.nu

Des images « insoutenables »

par Alain Rollat

C'EST QUOI, une image « insoutenable » ? Selon la définition qu'en a donnée, mercredi soir, Patrick Poivre d'Arvor en ouvrant son journal, il s'agit d'une image sur laquelle il est *« difficile d'enchaîner »*. Il voulait parler d'images que TF 1 venait à peine de recevoir en provenance d'une contrée d'Asie centrale adossée à la Chine qu'on appelle le Kirghizistan, à ne pas confondre avec l'Ouzbékistan, le Kazakhstan et le Tadjikistan, les trois autres anciennes provinces de feu l'empire soviétique qui l'enserrent.

Ces images montraient de jeunes êtres des deux sexes vivant en meute, nus et affamés, dans un mouroir qui se disait orphelinat pour enfants handicapés. Ils ressemblaient encore à des enfants bien que la cruauté ambiante les ait réduits à l'animalité. La caméra effarée filmait leurs corps décharnés qui s'accroupissaient aux coins de pièces vides comme les chiots apeurés s'accroupissent au fond de certaines vitrines. On leur servait la pâtée dans des bols en fer-blanc. Les uns l'avalaient assis par terre, d'autres se mettaient à table. Les plus grands volaient la pitance des plus petits, qui ne protestaient pas. Ils se réservaient aussi les miettes, qu'ils ramassaient une à une à même le sol.

C'étaient des images sans son. Aucun mot articulé ne sortait de ces visages déformés. Ils avaient perdu l'usage de la parole. Une femme au visage flou, qui semblait les surveiller, communiquait avec eux par gestes. Survolant ce nid de jeunes morts-vivants qu'on disait fous, la caméra cherchait en eux quelques parcelles d'humanité. Il en restait des traces en effet. Ficelé dans une camisole de linge blanc, d'où n'émergeaient que sa tête et ses deux jambes squelettiques, l'un de ces enfants aux yeux bridés offrait à la caméra un sourire épanoui comme un tournesol au soleil. Il voyait peut-être un ange.

C'étaient des images *« expurgées »*, précisa PPDA. Les images *« insoutenables »* sont donc des images édulcorées pour les rendre digérables pendant le dîner. Ces images, ajouta-t-il, résultaient d'un voyage entrepris au Kirghizistan par l'épouse du président des Etats-Unis. Elle avait promis de livrer là-bas *« deux millions de dollars de médicaments »*. Les images *« insoutenables »* sont donc des images qui s'édulcorent encore mieux quand on les lave avec de l'argent.

Des dollars de Hillary Clinton au trou du Crédit lyonnais, il n'y avait qu'un enchaînement *« difficile »* à faire. *« Difficile »*, mais somme toute logique. *« Faisons-le quand même »*, proposa PPDA. Ce que nous fîmes. Ce que vous fîtes, n'est-ce pas ? Qu'est-ce qu'une image *« insoutenable »* pour nos consciences de plomb ?

هكذا من الأصل

JEUDI 13 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Le Seigneur de l'aventure ■ De Henry Koster (Etats-Unis, 1954, 90 min). Ciné Cinémas
20.30 Les Bricoleurs ■ De Jean Girault (France, 1962, N., 95 min). Festival
20.35 The Phantom Light ■ De Michael Powell (Grande-Bretagne, 1934, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
20.35 Josepha ■ ■ De Christopher Frank (France, 1981, 115 min). TMC
20.40 Smoke ■ ■ De Wayne Wang (Etats-Unis, 1994, 105 min). Canal +
20.40 Les Amants ■ ■ De Louis Malle (France, 1958, N., 90 min). Canal Jimmy
20.50 Cosa Nostra ■ Δ De Terence Young (France - Italie, 1972, 130 min). France 3
20.55 Sans toit ni loi ■ ■ D'Agnès Varda (France, 1985, 100 min). Téva
21.00 La Guerre de Troie ■ De Giorgio Ferroni (France - Italie, 1961, 120 min). Histoire
21.00 Le Roi du tabac ■ ■ De Michael Curtiz (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 115 min). Paris Première
21.30 La Machine à explorer le temps ■ ■ De George Pal (Etats-Unis, 1960, 100 min). Disney Channel
21.50 Ciel rouge ■ De Robert Wise (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
22.00 Rendez-vous ■ ■ D'André Téchiné (France, 1985, 85 min). Ciné Cinémas
22.15 Point limite zéro ■ De Richard Sarafian (Etats-Unis, 1971, v.o., 95 min). Canal Jimmy
22.15 Avant l'orage ■ De Milcho Manchevski (Fr.- GB - Macé., 1994, v.o., 115 min). RTBF 1
22.25 Scènes de ménage dans un centre commercial ■ ■ De Paul Mazursky (Etats-Unis, 1991, 95 min). RTL 9
22.30 Brooklyn Boogie ■ ■ De Wayne Wang et Paul Auster (Etats-Unis, 1995, 80 min). Canal +
23.25 Le Rideau déchiré ■ ■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1966, 125 min). Ciné Cinémas
0.00 L'Habit vert ■ De Roger Richebé (France, 1937, N., 110 min). RTL 9
0.10 Casanova ■ ■ ■ D'Alexandre Volkoff (France, 1927, N., muet, 135 min). Arte
0.40 Les Comédiens ■ ■ De Georg Wilhelm Pabst (Allemagne, 1941, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 et 22.00, 22.35, 23.15, 23.55 Débat. Les Jeunes et la Violence. Arte

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal +
20.05 Temps présent. Les jeunes et l'alcool : Le piège de l'ivresse. Les armes secrètes de Saddam. TSR
20.55 Envoyé spécial. Une famille en or. Les cantines scolaires. Les oreilles d'or. Les mères de Russie. France 2
22.20 Faxculture. Invités : Daniel Pennac ; Thierry Mingot ; Valérie Favre ; Catherine Gfeller. TSR
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Mourir à Verdun. Histoire d'une hécatombe. Histoire
23.35 ▶ Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Yves Berger, portrait. Sacrés sauvages. Victor Pelevine. Home Video. France 3
0.30 Saga-Cités. L'Europe intégrée. France 3
1.05 Le Cercle du cinéma. France 2

DOCUMENTAIRES

20.35 Caza. Planète
20.55 Les Jeunes et la Violence aux Etats-Unis. Arte
21.00 Nitaskinan au pays des Atikamekws. Planète
21.30 *Quand la violence fait école.* Arte
22.00 Carnets de prison. [2/2]. Planète
22.05 Une ville à risques, Hambourg. Arte
22.45 Guerre à la délinquance. Arte
23.10 *Des hommes dans la tourmente.* De Gaulle *versus* Pétain. Planète
23.10 Jordi Savall. A la recherche de l'authenticité. France Supervision
23.20 Scènes de chasse dans une petite ville de l'ex-RDA. Arte
0.00 Les Figures de la foi. [1/3]. Brigitte de Suède. Histoire

SPORTS EN DIRECT

14.00 et 19.45 Tennis. *Masters messieurs.* Eurosport
18.30 Basket-ball. Euroligue : Efes Pilsen Istanbul - Limoges. Eurosport
1.20 Hockey sur glace NHL. Philadelphie - Colorado. Canal +

MUSIQUE

20.00 Orquestra de plectro de Cordoba. Muzzik
21.00 Elijah : A Celebration. Muzzik
22.55 Concert à la basilique de Reims. Paris Première
23.50 Programme 5, Montreux 88. Muzzik
0.00 Le Messie, de Haendel. France Supervision

THÉÂTRE

20.45 Lorenzaccio. D'Alfred de Musset. Mise en scène de Georges Lavaudant. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.50 Les Armes de la séduction. O De Rick King. M 6
22.05 *Pierre qui roule.* De Marion Vernoux. Festival
22.25 L'Homme aux deux épouses. O De Peter Werner. TF 1

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de trafic. M 6
20.35 Les Envahisseurs. Les sangsues. Disney Channel
20.35 *Julie Lescaut.* Cellules mortelles. RTBF 1
20.45 Les Bœuf-carottes. La Manière forte. TF 1
23.00 Code Quantum. Panique à bord. Série Club
23.10 *Un privé nommé Stryker.* Un jour de retard. France 2

NOTRE CHOIX

● 20.55 Téva
Sans toit ni loi
Une jeune vagabonde est retrouvée morte de froid dans un fossé. De Paris au Midi de la France, ceux qui l'ont rencontrée le long des routes parlent d'elle. L'ont-ils comprise ? Maîtrise de la composition des plans, du jeu des couleurs, de la mise en scène. Agnès Varda porte sur la marginalité un regard froid mais pas détaché lorsqu'il s'agit de rallier les gens « normaux ». Superbe interprétation de Sandrine Bonnaire. – *J.S.*

● 1.00 France 3
Tranches de ville : Hanoï
A l'occasion du 7e Sommet de la francophonie, qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement des pays utilisant le français à Hanoï du 14 au 17 novembre, « Espace francophone », le magazine de Dominique Gallet et Mona Makki, qui fête sa 350e édition, invite à découvrir la capitale du Vietnam.
La promenade ne se limite pas à suivre les innombrables vélos qui sillonnent la ville. La balade se poursuit à travers parcs, lacs et jardins, et traverse des artères très anciennes – rues de la Soie, du Chanvre ou du Pont-en-Bois.
Le reportage s'attarde sur quatre personnages – un écrivain, un médecin acupuncteur, un professeur de musique, une étudiante – qui parlent beaucoup de la France. Mais hormis peut-être celui de la jeune étudiante, ces portraits n'apportent que peu de renseignements sur le mode de vie des francophones de Hanoï.
Pendant la durée du sommet, « Espace francophone » propose en outre cinq émissions spéciales de 13 minutes chacune, coproduites avec la télévision vietnamienne VTV. Diffusion aux alentours de 1 heure du matin... – *Pa.L.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.35 Le Résultat des courses.
20.45 Les Bœuf-carottes. La Manière forte.
22.25 Made in America. O L'Homme aux deux épouses, de Peter Werner.
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.40 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.25 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Point route.
20.55 Envoyé spécial. Une famille en or. Les cantines scolaires. Les oreilles d'or. Les mères de Russie.
23.05 Expression directe. RPR.
23.10 Un privé nommé Stryker.
0.45 En fin de compte.
0.50 Journal, Météo.
1.05 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Cosa Nostra ■ Film Δ de Terence Young.
23.10 Soir 3.
23.35 ▶ *Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?* Yves Berger, portrait. Sacrés sauvages. Victor Pelevine. Home Video.
0.30 Saga-Cités. L'Europe intégrée.
1.00 Espace francophone. Tranches de ville : Hanoï - La 350e.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : MC Solaar, Addam Yash.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Soirée Brooklyn.
20.40 Smoke ■ ■ Film O de Wayne Wang.
22.30 Brooklyn Boogie ■ ■ Film O de Wayne Wang et Paul Auster.
23.55 Basket-ball. Euroligue.
1.20 Hockey sur glace NHL.

ARTE

19.00 The Monkees. [42/58].
19.30 7 1/2. Les harkis à la recherche d'une identité.
20.00 Contacts. Don McCullin. Sophie Calle.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Soirée thématique. Zappe ta haine : les jeunes et la violence.
20.55 Les Jeunes et la Violence aux Etats-Unis.
21.25 et 22.00, 22.35, 23.15, 23.55 Débat.
21.30 Quand la violence fait école.
22.05 Une ville à risques, Hambourg.
22.45 Guerre à la délinquance.
23.20 Scènes de chasse dans une petite ville de l'ex-RDA.
0.10 Casanova ■ ■ ■ Film muet d'Alexandre Volkoff.

M 6

18.05 *Sliders,* les mondes parallèles.
19.00 FX, effets spéciaux : la série. Mauvaise influence.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Les Piégeurs.
20.35 *Décrochages info, Passé simple.*
20.50 Les Armes de la séduction. Téléfilm O de Rick King.
22.40 Body Snatchers : L'invasion continue. Film Δ d'Abel Ferrara.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 ▶ Lieux de mémoire.
22.10 For intérieur.
23.00 Nuits magnétiques. [2/3].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Prokofiev, Schnittke, Chostakovitch.
22.30 Musique pluriel.
23.07 En musique dans le texte. Œuvres de Wolf, Hahn.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Festival Chostakovitch.
22.25 Les Soirées... (suite). *Œuvres de Schubert, Schumann, von Dohnanyi.*

VENDREDI 14 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

13.30 Les Pirates du rail ■ De Christian-Jaque (France, 1937, N., 85 min). Festival
14.10 Les *Quatre Malfrats* ■ De Peter Yates (Etats-Unis, 1972, 100 min). Ciné Cinémas
15.25 Le Mariage de Chiffon ■ De Claude Autant-Lara (France, 1941, N., 105 min). Ciné Cinéfil
15.50 In the Soup ■ ■ D'Alexandre Rockwell (Etats-Unis, 1992, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
17.00 Les Bricoleurs ■ De Jean Girault (France, 1962, N., 95 min). Festival
17.10 La Tour de Londres ■ *De Rowland V. Lee (Etats-Unis, 1939,* N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
18.40 Les Comédiens ■ ■ De Georg Wilhelm Pabst (Allemagne, 1941, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
20.30 La Fosse aux serpents ■ ■ D'Anatole Litvak (Etats-Unis, 1948, N., 110 min). Ciné Cinéfil
***21.00 Made in America* ■** De Richard Benjamin (Etats-Unis, 1992, 110 min). Ciné Cinémas
22.20 Le Voyage fantastique (No Highway in the Sky) ■ De Henry Koster (Grande-Bretagne, 1951, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
22.50 The Snapper ■ ■ De Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1992, v.o., 95 min). Ciné Cinémas
23.05 Hommes, femmes, mode d'emploi ■ De Claude Lelouch (France, 1996, 118 min). Canal +
23.30 La Sentinelle ■ ■ D'Arnaud Desplechin (France, 1992, 140 min). Arte
0.00 Vacances explosives ■ De Christian Stengel (France, 1956, N., 95 min). Ciné Cinéfil
0.20 ▶ Le Visage du plaisir ■ ■ De José Quintero (Grande-Bretagne, 1961, v.o., 100 min). France 2
0.25 Le Passage ■ ■ De René Manzor (France, 1986, 85 min). Ciné Cinémas
0.50 Les Abysses ■ ■ De Nico Papatakis (France, 1962, 100 min). RTL 9
1.05 Guantanamera ■ ■ De Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio (Cuba, 1995, v.o., 100 min). Canal +
1.35 Les Cousins ■ ■ De Claude Chabrol (France, 1958, N., 110 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.35 Parole d'Expert. Invitée : Brigitte Lahaie. France 3
14.00 ▶ Gaïa : Spécial sommet de la francophonie au Vietnam. La Cinquième
14.30 Le Sens de l'Histoire. 14-18 : la Grande Guerre. La Cinquième
15.00 De l'actualité à l'histoire. Un budget de gauche. La francophonie. Histoire
17.00 *Le Magazine de l'Histoire.* Best of. Histoire
18.00 Stars en stock. William Holden. Dustin Hoffmann. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec J.-M. Verne ; Laetitia Piat. Canal+
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Mourir à Verdun. Histoire d'une hécatombe. Histoire
20.00 Temps présent. Les enfants de l'Oncle Hô font du business. TV 5
20.05 C'est la vie ! Un prénom encombrant. TSR
20.50 Thalassa. L'Ombre du géant. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. La presse d'investigation. Invités : Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde* et Alain Gerber. ELF et le Congo. Invités : Antoine Glaser et Patrice Yengo. Histoire
21.55 Faut pas rêver. Suisse : Le jet de Genève. France : A la foire aux ânes. Ile de Man : Le parlement. Invité : Alain Doutey. France 3
22.50 Bouillon de culture. Un plus un égal deux. Avec Robert Guédiguian et Arianne Ascaride ; Jean-Marie et Jemia Le Clézio ; Aline Schulman ; François Weyergans. France 2
23.00 Sans aucun doute. TF 1
23.20 ▶ *Les Dossiers de l'Histoire.* Sigmund Freud, l'invention de la psychanalyse. [1/2] : Les commencements. France 3

DOCUMENTAIRES

17.30 La Peau dure. Planète
18.00 Les Grandes Aventures du XXe siècle. Les grandes cités de l'antiquité. *La Cinquième*
18.30 Le Monde des animaux. Bisons de Pologne. La Cinquième
18.30 Michel Legrand. Planète
19.20 Histoires de la mer. [4/13]. Le danger est mon métier. Planète
19.45 Retrouver Oulad Moumen. Planète
20.00 Les Figures de la foi. [1/3]. Brigitte de Suède. Histoire
20.35 Quand sonnent les crotales. Canal +
20.35 Mars, la planète rouge. Planète
21.00 Norodom Sihanouk, roi cinéaste. TV 5
21.00 Jazz Memories. [1/2]. Memphis Slim. Muzzik
21.25 Une saison au soleil. Planète
21.55 Le Bambi africain. Disney Channel
22.00 Le Grand Jeu, URSS/USA : 1917-1991. [1/6]. 1917 - 1938 : Les raisins de la colère. Histoire
22.05 ▶ Grand format. Planète CNN. Arte
22.20 Femmes, une histoire inédite. [6/6]. Echos du futur. Planète
22.55 Narcisse aux chiens. Eugène Savitzkaya. RTBF 1
23.00 Les Origines de la musique. [3/3]. Mythes et réalités. Muzzik
0.30 Esclaves de Michel Ange. [1/2]. France Supervision

SPORTS EN DIRECT

13.00 Snowboard. Slalom géant messieurs à Tignes. Eurosport
14.00 et 19.30 Tennis. Masters messieurs (4e jour). Eurosport
21.30 Patinage artistique. Trophée Lalique. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Festival d'Antibes. Michel Petrucciani. France Supervision
18.00 Les Huguenots. Mise en scène de John Dew. Muzzik
21.00 Gilbert Bécaud à l'Olympia. France Supervision
22.00 Maintenance Shop Jazz. Bill Evans Trio no 1. Muzzik
22.55 *Sadko. Mise en scène* de Alexei Stepaniuk. Paris Première
23.00 Placido Domingo à Covent Garden. France Supervision
23.50 Leinsdorf dirige Wagner. Muzzik
0.40 Chostakovitch. *Le 3e Quatuor.* Muzzik

TÉLÉFILMS

18.35 La Secte. De Rod Hedden. Ciné Cinémas
18.35 Pierre *qui* roule. De Marion Vernoux. Festival
20.30 Le Serre aux truffes. De Jacques Audoir. Festival
20.30 City Killer. De Robert Michael Lewis. RTL 9
20.45 La Peur de s'endormir. De Mark Schlichter. Arte
20.50 ▶ Harcelée. O De Nicolas Cuche. M 6
22.05 Nanou ou Gaëlle. De Christine François. Festival
23.15 Jeux dangereux. De Lawrence Lanoff. TSR
23.25 Une mère en danger. O De Sam Irvin. M 6
23.45 Tendres mensonges. D'Anson Williams. Téva

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de déjà vu. M 6
20.25 Star Trek. Au bout de l'infini. Canal Jimmy
20.50 *L'Instit. Le Chemin des étoiles.* TSR
20.55 Susan ! La belle et le rocker. Téva
20.55 Maigret et la vieille dame. France 2
21.20 Columbo. Le Chat de M. Seltzer. RTBF 1
21.30 L'Homme de nulle part. Jeunesse illusoire. Canal +
21.55 Bottom. He's Out (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Twin Peaks. Episode no 6 (v.o.). Série Club
22.30 Two. A trop souffler sur les braises. M 6
22.30 Dream On. Le piano (v.o.). Canal Jimmy
0.35 Profit. *Forgiveness (v.o.).* Canal Jimmy
1.20 Une fille à scandales. Tel est pris qui croyait prendre (v.o.). Canal Jimmy
1.45 New York Police Blues. La nouvelle (v.o.). Canal Jimmy
4.05 Spin City. Un après-midi de chien (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ *Accord parental* indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision *ainsi qu'une sélection des programmes* du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 0.30 France Supervision
Les Esclaves de Michel-Ange

Mystères d'une œuvre contrariée

ABORDER L'ŒUVRE de Michel-Ange, c'est rencontrer un art brûlant de complexité. Dans son documentaire, *Les Esclaves de Michel-Ange*, Martin Fraudeau se livre à un exercice subtil en levant un coin du voile sur une des créations légendaires de l'artiste. Mieux, il fait partager les conflits intérieurs de ce génie tourmenté et sa passion pour le nu masculin.

Le film s'ouvre sur des images des deux sculptures. La caméra explore les statues, s'approche puis recule. L'œil tourne autour du marbre. Et profite d'un langage cinématographique au service de l'acuité du regard. « *L'esclave mourant est nu, alangui. Les yeux clos, un léger sourire au lèvres, il a l'air de dormir. (...) L'esclave rebelle porte un pagne pour tout vêtement. Les efforts qu'il fait pour se libérer des courroies qui l'enserrent font saillir sa musculature.* » L'oreille écoute avec délectation un commentaire savant truffé d'explications claires et pertinentes. Texte délicieusement accompagné d'une musique douce et enivrante qui met le téléspectateur en état de contemplation.

La relance mutuelle image-texte aiguise les sens et invite à découvrir le travail de création de Michel-Ange. Le passage de la matière à la forme. Pour l'artiste, l'art de la sculpture commence avec le choix du marbre, d'une teinte ivoire ou ambrée, comme pour évoquer la chair. Après un long travail d'esquisses dessinées, limes, sillons, ciseaux, marteaux, viennent dégrossir puis polir la pierre. Le résultat est édifiant : les formes des *Esclaves* combinent la sveltesse de l'homme à la sensualité corpulente de la femme.

Comme bon nombre de sculptures de Michel-Ange, l'œuvre est restée inachevée. Martin Fraudeau évoque les multiples raisons invoquées. Cet état d'inachèvement tiendrait à des circonstances matérielles, temporelles, ou à une obsession de la perfection, inaccessible. Quatre siècles plus tard, le mystère plane encore autour de ce « phénix » de la Renaissance et de l'Italie réunies.

Karine Nakache

★ Autres diffusions : samedi, 15.10 ; dimanche, 11.15.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 TF 1 Jeunesse.
17.10 Savannah.
18.00 Paradis d'enfer.
18.30 Mokshû Patamû.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.45 Les Enfants de la télé.
23.00 Sans aucun doute.
0.50 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
15.00 Dans la chaleur de la nuit.
15.50 La Chance aux chansons.
17.00 Des chiffres et des lettres.
17.30 et 22.45 Un livre, des livres.
17.40 Friends.
18.05 C'est l'heure.
18.50 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, L'image du jour, A cheval, Météo, Point route.
20.55 Maigret. Maigret et la vieille dame.
22.50 Bouillon de culture. Un plus un égal deux.
23.55 En fin de compte.
0.00 Journal, Météo.
0.15 Ciné-club.
0.20 ▶ Le Visage du plaisir ■ ■ Film de José Quintero (v.o.).

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.35 Au bout de l'angoisse. Téléfilm de Chris Thomson.
16.10 Côté jardins.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 *Un livre, un jour.*
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.55 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. L'Ombre du géant.
21.55 Faut pas rêver. Suisse : Le jet de Genève. France : A la foire aux ânes. Ile de Man : Le Parlement.
23.05 Soir 3.
23.20 ▶ *Les Dossiers de l'Histoire.* Sigmund Freud, l'invention de la psychanalyse. [1/2] Les commencements.
0.20 Libre court. Morte Ultima Ratio.
0.30 Cap'tain Café.
1.20 Espace francophone.
1.35 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Pondichéry, dernier comptoir des Indes. Film de Bernard Favre.
15.10 L'Aventure des roses.
16.00 Le Journal du cinéma.
16.10 Mort subite. Film de Peter Hyams.
17.55 Les Simpson.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Alpha, Philippe Thorenton.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Quand sonnent les crotales.
21.30 L'Homme de nulle part.
22.10 Flash infos.
22.15 Manga, Manga.
23.05 Hommes, femmes, mode d'emploi ■ Film de Claude Lelouch.
1.05 Guantanamera ■ ■ Film de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 ▶ Gaïa. *Le sommet francophone du Vietnam.*
14.30 Le Sens de l'Histoire.
15.30 SOS ozone.
16.20 La France aux mille villages.
16.50 Cellulo.
17.20 Allô la terre. [3/3].
17.35 *Qu'est-ce qu'on mange ?* [9/26].
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Les Grandes Aventures du XXe siècle.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. La francophonie, à quoi ça sert ?
20.00 Brut.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir. Portrait de Guillaume Ngefa (Zaïre).
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Peur de s'endormir. *Téléfilm de Mark Schlichter.*
22.05 ▶ Grand format. Planète CNN.
23.30 La Sentinelle ■ ■ Film d'Arnaud Desplechin.
1.50 Le Dessous des cartes.

M 6

13.30 La Revanche de Jennifer. Téléfilm de Guy Green.
15.15 et 1.05 Boulevard des clips.
16.05 Hit machine.
17.25 M6 Kid.
18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 FX, effets spéciaux : la série.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Mister Biz.
20.35 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 ▶ Harcelée. Téléfilm O de Nicolas Cuche.
22.30 Two.
23.25 Une mère en danger. Téléfilm O de Sam Irvin.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. [5/5].
20.30 Agora. Pierre Lepape.
21.00 Black and Blue. La batterie buissonnière.
22.10 Fiction. *Morphine, de Mikhaïl Boulgakov.*
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Prélude.
20.00 Concert franco-allemand. Œuvres de Murail, Sibelius, Moussorgski.
22.30 Musique Pluriel. *Narcissus et Eco, de Correqia.*
23.07 Jazz-club. Le Caratini Jazz Ensemble.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 ▶ Les Soirées. Robert Casadesus, piano.
22.30 Les Soirées... (suite).

هكذا من الاصل

Le Monde

VENDREDI 14 NOVEMBRE 1997

Les mecs

par Pierre Georges

MARC BLONDEL pense épais et parle gras. C'est sa nature, pas une seconde, mais la première. Quand il règle ses comptes, ou croit les régler, il insulte, il use d'un langage de charretier, de métaphores sexistes ou machistes. Il choisit d'être ce qu'il paraît, profondément vulgaire.

Dans un entretien à *L'Evénement du jeudi*, le secrétaire général de Force ouvrière s'en est pris, une fois de plus, une fois encore, à Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT. Et en quels termes ! Un vrai numéro de beauf syndical en bretelles. Il s'agissait pour lui de répondre à une question, un peu provocatrice, de notre consœur Béatrice Jérôme sur le conflit des routiers. Et voici ce que cela a donné.

Question : *« Nicole Notat a obtenu, sans vous, un accord avec les patrons des chauffeurs-routiers. Et peut se targuer d'avoir fait lever le blocus. Ce n'est pas la première fois que vous passez pour le "cocu magnifique" ».*

Réponse : *« Je suis peut-être cocu, comme vous dites. Mais je suis en règle avec les mecs. Moi, mon boulot, ce n'est pas de faire l'amour avec les premiers ministres, que ce soit Juppé ou Jospin. D'abord parce qu'ils sont mâles et que je ne suis pas homo. Ou alors, j'aurais envie d'être reçu dans les salons, ce dont je me fous (...). »*

Amis du club des syndicalistes-poètes et mecs, bonjour ! Surtout quand une telle sortie s'accompagne, à la réponse suivante, de hautes considérations du type : *« Du coup, les patrons ont pu dire :* "On vous l'accorde", *alors qu'ils nous l'ont mis dans le trou de balle avec l'aide de Mme Notat. »*

Sans autre commentaire. Simplement, un rappel. Il y a deux ans, en décembre 1995, lors des grèves de fonctionnaires, Nicole Notat avait été, sur une manifestation, violemment prise à parti par des syndicalistes anonymes en désaccord avec la ligne CFDT. Ces braves gens l'avaient insultée, traitée de *« collabo »* et, déjà, de *« Notat couche-toi-là »*, promise à être *« tondue »* dans les plus brefs délais. Les incidents avaient fait quelque bruit. Ils furent, du bout des lèvres, qualifiés de *« regrettables »*, par Marc Blondel, qui s'empressa d'ajouter que ces incidents *« provenaient quand même, il ne faut pas l'oublier, des prises de position de la secrétaire générale de la CFDT depuis plusieurs mois »*.

En somme, regrettables mais parfaitement compréhensibles. Tout était déjà dit. Et l'entretien accordé à *L'Evénement du jeudi* ne fait que le confirmer : l'exemple venait bien d'en haut de FO, de chez les *« mecs »*, de chez les *« pas homo »*. Parler dur, parler « couillu ». Un autre syndicaliste de FO, le patron de la Fédération des transports, Roger Poletti s'y est employé récemment. Roger Poletti qui fut, dans l'imaginaire journalistique du conflit, ce que Lino Ventura resta au *Salaire de la peur*, a, lui aussi, parlé bravement. Se prenant, face au ministre communiste, pour le brave général Custer confronté aux méchants Indiens, il eut pour Canal Plus ce mot : *« Un bon communiste est un communiste mort. »* Là encore, sans commentaires.



Une association prévoit d'expérimenter sur l'homme un vaccin à virus vivant contre le sida en 1999

Les professeurs Luc Montagnier et Peter Piot contestent cette initiative

LE DOCTEUR Charles Farhing, l'un des responsables de l'Association internationale des médecins spécialisés dans le traitement du sida (Iapac), a annoncé le 11 novembre, à Washington, que les premières expérimentations humaines d'un nouveau vaccin contre le sida, constitué d'un virus vivant génétiquement modifié, sont programmées pour 1999. Le docteur Farhing a aussi précisé que la première phase de ces expérimentations impliquerait dans un premier temps, durant un ou deux ans, cinq volontaires (dont il pourrait faire partie), avant d'être rapidement élargie à une cinquantaine de personnes.

« Si ce vaccin est efficace, nous aurons un vaccin protecteur contre le sida dans dix ans. Sinon, nous n'en aurons peut-être jamais », a déclaré ce médecin, lors d'une conférence de presse. Bien que des essais avec un virus vivant *« atténué »* aient déjà été réalisés sur une centaine de singes, le docteur Farhing estime que la communauté scientifique *« a besoin de données sur l'homme »*. Il a indiqué que son association souhaitait conduire cette expérimentation de manière officielle et demanderait, pour cela, l'agrément de l'administration américaine. Pour autant, il a ajouté que, si cet agrément n'était pas accordé, les essais seraient conduits ailleurs que sur le sol américain. L'Iapac réunit 5 500 personnes, pour la plupart des professionnels de santé, dans 42 pays.

Ce vaccin sera constitué d'un virus mis au point et expérimenté sur des primates de l'université Harvard, à Boston (Massachusetts), par le docteur Ronald Desrosiers. A la différence des autres modèles vaccinaux, constitués de fragments du virus, il s'agit ici d'un virus dont le potentiel infectieux a été réduit par soustraction de certaines fractions du patrimoine génétique. Les responsables de l'Iapac, qui avaient révélé en septembre la teneur de leur initiative (*Le Monde* du 24 septembre), annoncent aujourd'hui avoir reçu les candidatures de centaines de volontaires séronégatifs, parmi lesquelles celle d'un médecin père d'un enfant mort du sida.

« DESPERADOS »

L'hypothèse d'une expérimentation vaccinale à partir d'un virus vivant a toujours suscité les plus vives oppositions chez les meilleurs spécialistes de virologie. Outre le risque d'infection, une telle vaccination pourrait provoquer diverses affections, notamment de nature cancéreuse. *« Il n'est pas possible de tenter une telle expérimentation chez l'homme, car elle est beaucoup trop dangereuse*, a déclaré au *Monde* le professeur Luc Montagnier. *Il s'agit là d'une initiative de "desperados" ou de personnes en manque de publicité. Elle est d'autant moins justifiée qu'il existe d'autres possibilités vaccinales. Il faut ajouter que l'on prend ici le risque de "vacciner" des personnes séronégatives qui pourront ensuite transmettre le virus. »*

« Peut-être faudra-t-il un jour expérimenter un tel vaccin sur l'homme, mais pas avant d'avoir épuisé toutes les autres possibilités, nous a déclaré, pour sa part, le professeur Peter Piot, directeur général d'Onusida. *Il faut aussi savoir que des publications à venir établissent que ce type de virus, génétiquement modifié, demeure infectieux. Nous avons, sur ce thème, mis en place un groupe de réflexion chargé de définir les règles éthiques dans le domaine des essais vaccinaux en sachant que la plupart des essais vaccinaux devront être conduits dans le tiers-monde. »*

Jean-Yves Nau

Le rapport sur l'amiante est rendu public

Cette étude de l'Inserm évalue à 1 950 le nombre des décès en 1996

QUALIFIÉ de *« nul »* par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, le rapport de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) consacré aux effets sur la santé des principaux types d'exposition à l'amiante vient d'être finalement publié. Une synthèse en avait été diffusée en juillet 1996, à la veille de l'interdiction définitive de l'amiante en France, intervenue le 1er janvier 1997. L'étude de l'Inserm évaluait à 1 950 le nombre de décès liés à l'amiante en France en 1996 (*Le Monde* du 3 juillet 1996).

Il reste que la publication de l'intégralité du document a beaucoup tardé. Au point que la revue scientifique britannique *Nature* a affirmé récemment que Claude Allègre avait donné des *« instructions »* au directeur de l'Inserm, Claude Griscelli, afin de bloquer ce texte. Le ministre de la recherche s'en est défendu – *« Pourquoi voudriez-vous que je me sois opposé à la diffusion d'un texte de médiocre qualité ? »*, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse –, avant de s'attaquer violemment à l'étude de l'Inserm, qui, selon lui, aurait été *« taillée en pièces par le Research Council canadien »*.

Renseignements pris, le rapport français a effectivement fait l'objet d'une étude critique demandée par les autorités canadiennes à la Société royale du Canada. Mais les remarques adressées sont loin d'avoir la violence des épithètes employées par le ministre français. Les premières remarques canadiennes portent sur la toxicité des différentes fibres d'amiante. Elles visent particulièrement le chrysotile, principale fibre d'amiante produite au Canada. Pour les Canadiens, le risque de mésothéliome (un cancer spécifiquement attribué à l'exposition à l'amiante) *« par exposition au chrysotile est probablement surestimé par l'Inserm »*. Marcel Goldberg, l'un des rédacteurs du rapport français, reconnaît qu'effectivement, pour cette affection particulière, le chrysotile est probablement moins toxique que l'amosite et la crocidolite, d'autres fibres amiantées, *« Mais le risque pour le cancer du poumon est du même ordre »*, souligne-t-il.

Cette défense d'une production nationale n'est cependant pas le cœur du débat, qui réside dans la question, toujours épineuse, des faibles doses, et qui se retrouve aussi dans le nucléaire. M. Allègre résume ainsi la querelle : le rapport de l'Inserm *« confond hautes doses et basses doses, ce qui est complètement différent. Connaissant la grave maladie qu'est la silicose, refuseriez-vous d'emmener un enfant sur une plage parce qu'il pourrait respirer la silice du sable ? »*

> « Connaissant la grave maladie qu'est la silicose, refuseriez-vous d'emmener un enfant sur une plage parce qu'il pourrait respirer le silice du sable ? »
> Claude Allègre

Existe-t-il un seuil en deçà duquel des matières réputées toxiques à haute dose n'ont plus de potentiel nocif pour l'individu ? *« Jamais on ne pourra trancher*, estime Marcel Godberg. *La méthodologie le plus appropriée, pour mettre en évidence un éventuel accroissement du risque, lorsqu'on atteint les valeurs réglementaires des expositions professionnelles, consisterait à suivre des cohortes de 325 000 personnes présentant ces conditions d'exposition pendant soixante ans ! »* Un protocole difficile à mettre en place ! Les épidémiologistes doivent là affronter un problème classique de « puissance statistique ».

Les effets pourraient, certes, concerner un grand nombre de personnes si l'on se rapporte à des populations importantes. Mais ils sont statiquement trop faibles (en deçà des marges d'erreur) pour être observés avec certitude. Pour Etienne Fournier, toxicologue à l'hôpital Fernand-Widal (Paris) et auteur d'un rapport de l'Académie de médecine sur l'amiante, *« l'extrapolation linéaire à zéro »* retenue par l'Inserm aboutit à un nombre de cancers induits *« imaginaires »*. Comme Claude Allègre, il évoque la parabole de la silicose et des enfants sur la plage.

Les victimes de l'amiante refusent cet argument. Le Comité anti-amiante de Jussieu et l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante ont déposé, en octobre 1996, une plainte pour *« publication et diffusion de fausses nouvelles »* contre le rapport du groupe de travail de l'Académie de médecine. De son côté, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques notait récemment que le travail de l'Académie de médecine ne lui paraissait pas *« du même niveau d'exigence et de qualité »* que l'expertise de l'Inserm, qu'il qualifiait d'*« exemple à suivre »*.

En dépit des contestations dont il fait l'objet, le modèle linéaire, sans seuil, reste le seul instrument retenu par l'ensemble des organismes de réglementation chargés des évaluations quantitatives du risque. Les experts canadiens en donnent d'ailleurs acte à leurs collègues de l'Inserm. *« Ce n'est peut-être pas le modèle le plus réaliste, mais c'est le plus prudent, celui qu'il convient d'adopter en matière de santé publique »*, admet Michel Camus, épidémiologiste à l'institut Armand-Frappier (Montréal), qui a « révisé » le rapport canadien.

Hervé Morin

★ L'expertise collective est publiée aux éd. Inserm, 101, rue de Tolbiac, 75013 Paris, 434 p., 100 F.

M. Le Pen obtient gain de cause contre un journaliste

LES ÉDITIONS PLON et un journaliste, Nicolas Domenach, l'un des auteurs du livre *Le Roman d'un président*, ont été condamnés, lundi 10 novembre, par le tribunal correctionnel de Paris à 40 000 francs d'amende chacun pour diffamation envers Jean-Marie Le Pen. Maurice Szafran, le second auteur de cet ouvrage, a été mis hors de cause pour une question de procédure.

M. Le Pen reprochait aux deux journalistes de lui avoir prêté des propos antisémites. Le tribunal a comparé l'enregistrement de cet entretien avec les notes prises par les auteurs et jugé que les paroles prêtées à M. Le Pen *« ne sont pas authentiques »*. Le sujet d'un prétendu *« complot juif »*, écrit-il, n'avait pas été abordé par le chef de file du FN mais *« par les journalistes eux-mêmes, revenant à la charge à plusieurs reprises »*. Le tribunal souligne que M. Le Pen n'a, à aucun moment, prononcé le mot *« juif »* et que ce *« procédé déloyal »* est *« contraire à toute déontologie du journalisme »*.

■ **ESPACE : la 102e fusée Ariane-4** a été lancée avec succès, mercredi 12 novembre à 22 h 48 (heure de Paris), du centre guyanais de Kourou. Elle a mis sur orbite deux satellites de télévision : Sirius-2, pour la société suédoise NSAB, et Cakrawarta-1, pour la société indonésienne Media Citra Indostar. Il s'agit du 30e vol consécutif réussi du lanceur européen *(lire aussi page 25)*.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 13 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

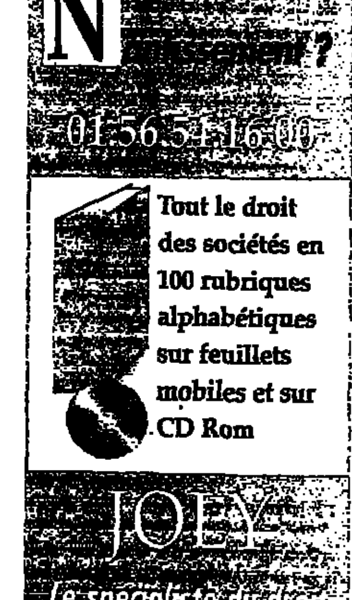
Tokyo Nikkei	15427,27	−0,04	−20,32
Hong Kong index	9720,78	+1,17	−27,73

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 13/11	Var. en % 12/11	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2701,95	+0,20	+16,68
Amsterdam CBS	845,09	+0,07	+30,37
Bruxelles	14741	+0,43	+39,45
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3672,92	+0,65	+34,75
Londres FT 100	4730,40	+0,21	+14,86
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	21847	+0,49	+39,18
Zurich SMI	5449,60	+0,29	+38,24

Tirage du *Monde* daté jeudi 13 novembre : 496 204 exemplaires. 1





هكذا من الأصل

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Crimes exemplaires » de Max Aub
page II



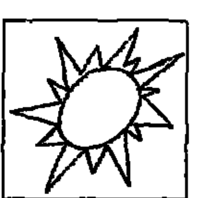
HERVÉ PRUDON
page III

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 14 NOVEMBRE 1997

LE CLÉZIO
Un recueil de textes d'Amérindiens et un récit de voyage pour révéler une fraternité universelle
page IV

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VII





AKG/PHOTO

Freud dans le texte

Hors de l'hagiographie et des interprétations, Ilse Grubrich-Simitis restitue dans sa réalité le père de la psychanalyse

Elisabeth Roudinesco

Membre de l'International Psychoanalytical Association (IPA), responsable chez Fischer Verlag depuis 1963 de l'édition des œuvres de Freud, amie d'Alexander Mitscherlich et praticienne active d'une *« science de l'édition »*, Ilse Grubrich-Simitis est devenue, au fil des années, la plus grande spécialiste mondiale de l'œuvre freudienne. On lui doit notamment un magnifique album (*Sigmund Freud : lieux, visages, objets*, Gallimard, 1979) ainsi que la découverte d'un inédit de 1915, *Vue d'ensemble des névroses de transfert* (Gallimard, 1986), auquel elle a ajouté un remarquable commentaire montrant que Freud fut sans cesse habité par le projet contradictoire d'élaborer une nouvelle théorie du psychisme sans jamais renoncer à un modèle biologique à la fois darwinien et lamarckien.

Quand on parle aujourd'hui de *« retour au texte de Freud »*, on emploie volontiers le mot *« texte »* au singulier et l'on songe à Jacques Lacan et à sa grande relève de la conceptualité psychanalytique commencée vers 1950. Véritable réinterprétation de l'ensemble d'un système de pensée, ce retour lacanien avait pour objectif de redonner vigueur à une clinique et à une théorie dont le caractère subversif avait fini par se dissoudre au fur et à mesure de la transformation de la psychanalyse en une pratique de masse soumise à un idéal corporatiste.

Bien qu'elle vise aussi à éveiller l'amour pour le texte freudien, Ilse Grubrich-Simitis propose une lecture très différente de celle de Lacan. Dans ce magistral *Retour aux manuscrits*, elle utilise le mot *« texte » (Texten)* au pluriel. Elle y inclut non seulement toutes les formes possibles de textualité freudienne mais aussi le travail conceptuel, littéraire et éditorial auquel Freud s'est livré sur ses propres textes.

Elle étudie donc un nouveau Freud, un Freud en train d'écrire et de penser avec des mots, en train de fabriquer des phrases pour mettre ses idées en forme. Mieux encore, Ilse Grubrich-Simitis nous fait découvrir un Freud inconnu, un Freud non pas révisé ou manipulé selon les canons actuels de l'antifreudisme, non pas interprété comme celui des écoles psychanalytiques, mais restitué dans sa différence même, dans sa réalité ou sa matérialité, un Freud dépouillé de son hagiographie d'un côté, de ses interprétations de l'autre. D'où la référence à Francis Ponge : *« Pendant l'étude des documents autographes*, écrit Ilse Grubrich-Simitis, (...) *l'orientation qui me venait à l'esprit fut* Le Parti pris des choses (...). *Si seulement il existait un parti pris des textes aussi intense qu'objectif »*, une manière de *« faire parler les documents eux-mêmes pour que la pensée de Freud puisse se manifester avec une nouvelle vigueur »*. Découpé en trois parties, l'ouvrage relate l'histoire des entreprises éditoriales de Freud, puis celle de son activité créatrice. Il se termine par un plaidoyer pour la réalisation d'une édition future, enfin correcte, de son œuvre complète en allemand. Passant d'une approche externe à une plongée dans l'expérience intime de l'écriture, Ilse Grubrich-Simitis dresse le portrait saisissant d'un Freud non seulement immergé dans le travail de la langue, mais déjà conscient de la pérennité de son œuvre, capable aussi bien de conserver pour la postérité les traces écrites d'une élaboration conceptuelle que de masquer ou de détruire les textes qui le gênent.

Soucieux de la formidable puissance que représente pour son mouvement l'existence d'une maison d'édition indépendante, il devient lui-même éditeur, d'abord en créant plusieurs revues, puis en fondant, en 1918, grâce à l'argent de son ami hongrois Anton von Freund, l'*Internationaler Psychoanalytischer* Verlag (Editions psychanalytiques internationales ou Verlag) qui aura pour tâche de publier un grand nombre d'ouvrages d'inspiration psychanalytique, à commencer par les siens.

C'est dans ce cadre que ses disciples viennois réalisent entre 1923 et 1934 la première édition de ses œuvres complètes, les *Gesammelte Schriften* (douze volumes). Ils choisissent un classement thématique et, obéissant à l'injonction du maître, ils écartent ses premiers écrits qualifiés de *« préanalytiques »* : vingt-deux articles publiés entre 1877 et 1886 et portant sur la neurologie, la physiologie et la cocaïne, ainsi qu'un livre consacré à l'aphasie (1891). Engagé dans un combat pour la diffusion de sa doctrine, Freud ne souhaite pas, à cette époque, favoriser la lecture de textes qui n'ont rien à voir avec l'actualité de la psychanalyse.

Considéré par Freud comme son « enfant », le Verlag aura, malgré ses difficultés financières, un rayonnement intense

Le déferlement du nazisme transforme la situation de la psychanalyse en Europe. Détruit à Leipzig en 1936, puis à Weimar et à Vienne en 1938, le Verlag sera définitivement liquidé en 1941. La quasi-totalité des praticiens d'Europe centrale et orientale émigrent alors aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, et le mouvement devient anglophone. La langue allemande disparaît des congrès et des publications en même temps que la culture freudienne est bannie de l'ancien monde germanique où elle s'était épanouie.

Exilé à Londres, Freud commente le désastre qui s'abat sur lui : *« Après soixante-dix-huit ans*, écrit-il, *dont plus de cinquante ans de travail acharné, j'ai dû quitter ma maison, j'ai assisté à la dissolution de la société scientifique que j'avais fondée, à la destruction de nos institutions, à la reprise en main de notre maison d'édition par les envahisseurs, à la confiscation et à la mise au pilon des livres que j'avais écrits et j'ai vu mes enfants chassés de leur métier. »*

Néanmoins, refusant de se résigner, il fonde, juste avant sa mort, une nouvelle maison d'édition qui prend la suite du Verlag, Imago Publishing Company. Sa première mission sera de publier la première édition chronologique, en langue allemande, de ses œuvres complètes, la fameuse *Gesammelte Werke* (dix-sept volumes, 1940-1952). Les textes préanalytiques n'y figurent pas, et aucun appareil critique ne l'accompagne. Jamais Imago Publishing n'atteindra la puissance de l'ancien Verlag, puisque les disciples sont désormais éparpillés en une vaste diaspora avec ses Instituts de formation, ses lieux de publication, etc.

Dans un tel contexte, l'œuvre de Freud n'est plus lue en allemand mais en anglais, d'autant que son disciple James Strachey a décidé de consacrer sa vie à l'élaboration d'une traduction, qui fera autorité dans le monde entier : *The Standard Edition of the Complete Psychological Works of Sigmund Freud* (vingt-quatre volumes, 1953-1974). Elle n'inclut pas les textes préanalytiques mais comporte un appareil critique jamais égalé.

C'est alors qu'entre en scène Gottfried Bermann Fischer. Chassé d'Allemagne par le nazisme, il a rencontré Freud à Vienne en 1938 avant de s'exiler à Stockholm où il a fondé la maison d'édition qui porte son nom.

FREUD. RETOUR AUX MANUSCRITS. Faire parler les documents muets (Zurück zu Freuds Texten. Stumme Dokumente sprechen machen),
d'Ilse Grubrich-Simitis.
Traduit de l'allemand par Johanna Stute-Cadiot et René Lainé,
PUF, 411 p., 250 F
(en librairie le 28 novembre).

Lire la suite page X

Picaresque Landero

Pathétiques, cinq personnages s'inventent des destins. Mais, à la croisée des mirages, éclate le drame

Jean-Luc Douin

GENTILHOMMES DE FORTUNE (Caballeros de Fortuna)
de Luis Landero.
Traduit de l'espagnol par Françoise Rosset
Gallimard, 316 p., 140 F.

C'est un village où il ne se passe jamais rien. Un village de théâtre, habité par des gens qui semblent condamnés à rester spectateurs de la vie dont ils auraient rêvé. Le rideau va tomber brutalement sur ce décor urbain qui se délabre, sur ces personnages qui s'inventent des destins grandioses pour conjurer la désespérante médiocrité de leur emploi du temps. Au dernier acte, au carrefour des passions, lorsque les désirs flamboyants de cinq des habitants se seront télescopés en un crescendo d'opéra, il y aura mort d'homme. Un sale coup de pistolet, et un pantin disloqué sur la chaussée. Etendue sur le dos, la victime, innocente, reste, nous dit le romancier, *« d'une beauté céleste »*. La scène, peut-être, est un songe. Un de plus. Avec son rythme liturgique, et ses longues phrases en renfort, dont le passé simple virevolte entre ironie et mélancolie, l'Espagnol Luis Landero honore la tradition picaresque de ses pairs et leur âme de Don Quichotte.

Né en 1948, fils de paysan, guitariste de flamenco et philologue, il avait dépeint les délires d'un petit employé minable s'inventant mille identités dans *Les Jeux tardifs de l'âge mûr* (Gallimard, prix Méditerranée 1992). Livre fou sur les imaginaires d'un imposteur, un existentialiste poétisant sa vie, qui évoquait la manie des dédoublements de l'Onetti des *Vies brèves* et la frénésie du Pessoa du *Livre de l'intranquillité* à se sculpter une statue étrangère à son être. En un pacte insensé qu'ils ont conclu avec l'image que leurs renvoient les miroirs, les héros pathétiques de ce deuxième roman se proposent eux aussi de *« transformer l'irréel en un phénomène quotidien »*. En pied de nez aux routines, ils promettent de *« tuer la peau de l'ours à la saint-glinglin »*.

Un chœur antique – une demi-douzaine de désœuvrés alignés sur un banc de pierre – commente les vies minuscules de ces ratés qui se bâtissent des empires dérisoires. Paradoxalement, la banalité de leurs trajectoires s'esquive derrière les anecdotes homériques et les morceaux épars de leurs biographies légendaires. La magie des récits qu'ils inspirent les maquillent, les transcendent, les immortalisent en acteurs régionaux. Hétéroclite distribution. L'esprit *« plein d'images asiatiques, de grincements de bateaux et de barrissements d'éléphants »*, Don Julio, bonnetier, admirateur d'Ortega y Gasset et d'Alexandre le Grand, déambule dans les rues, en quête de sujets d'étonnement. Il se projette en maire, surgissant au balcon de l'hôtel de ville, saluant, le V de la victoire à chaque main, haranguant la foule à coups de phrases redondantes. Il croit avoir le don charismatique d'apaiser les querelles, et se métamorphose en chroniqueur local retraçant les splendeurs et décadences de la bourgade. Salopette rapiécée et yeux candides, l'adolescent caractériel Esteban se demande d'où vient le vent et où vont les araignées, avant de se piquer d'être milliardaire pour épouser Sofia, la fille du potentat du coin. Avec ses airs pensifs de prince de conte de fées, Luciano, l'enfant de chœur que sa mère abîmée dans les vertiges mystiques a voué au séminaire, brûle d'amour pour Amalia, la nouvelle institutrice, qui l'initie au chant grégorien et le barbouille de rouge à lèvres.

Amalia rêve d'énigmes la nuit et se parle dans sa glace en se faisant de petites grimaces espiègles. Professeur à la retraite, Belmiro, enfin, aura passé sa vie dans la solitude et le culte des livres, avant de déclarer la guerre aux souris et sa flamme à Amalia.

Avec ses costumes foncés, son nœud papillon et ses bretelles élastiques, il s'asseoit à son bureau, met ses lunettes à monture d'acier, vérifie le niveau d'encre de son stylo, la pointe de ses crayons, la position de sa lampe... et se plonge dans ses lectures. Cet homme qui prend des notes pour une œuvre qu'il n'écrira jamais est le mauvais génie d'un Landero dont les rêves copieux sont imprimés pour longtemps.

هكذا من الاصل

le feuilleton

de Pierre Lepape

Cent raisons d'occire



« Pourquoi ont-ils tué ? » A partir de cette interrogation, Max Aub a composé un brillant exercice de style doublé d'une réflexion morale. Un éclat de diamant parmi une œuvre qu'il serait temps de redécouvrir

CRIMES EXEMPLAIRES
(Crimenes ejemplares)
de *Max Aub*.
Traduit de l'espagnol
par Danièle Guibbert,
Phébus, 128 p., 89 F.

Polonais comme Jan Potocki ou Tchèque comme Milan Kundera, Argentin comme Hector Bianciotti ou Cubain comme Eduardo Manet, les écrivains originaires de pays non francophones et qui ont néanmoins illustré la langue française forment une nombreuse et brillante légion étrangère. Ne comptons même pas l'époque où le français était l'idiome naturel des lettrés, de Glasgow à Moscou et de Lisbonne à Stockholm, quand Frédéric II interdisait que, sauf aux chevaux, on parlât allemand à la cour de Prusse. Depuis deux siècles, malgré la vague montante des nationalismes – et à cause d'elle, en partie –, malgré l'affaiblissement de la France, notre langue est demeurée la *« terre d'accueil »* – selon la juste expression d'André Brincourt – de romanciers, de poètes et de penseurs qui l'ont fertilisée (1).

Mais le mouvement inverse s'est également produit. Nos histoires littéraires demeurent discrètes à l'extrême sur les écrivains d'origine française qui ont été contraints de trouver ailleurs leur port d'ancrage linguistique. Exilés, ils sont considérés comme des déserteurs ; et on leur fait payer par le silence le prix de leur abandon. Ne remontons pas aux huguenots de Nîmes ou du Poitou chassés vers la Hollande ou vers la Prusse par la révocation de l'édit de Nantes et, pour rester dans notre siècle, prenons le cas de Max Aub.

Il est né à Paris en 1903. Sa mère était française, son père citoyen allemand. Mais déjà tant français de cœur que lorsque survint la guerre de 1914, il refusa de porter la livrée du Kaiser pour combattre ses voisins de Moncornet, dans l'Oise, où il possédait une jolie maison de campagne. Traître à Berlin, il faisait néanmoins partie de l'ennemi à Paris : il dut fuir. Au hasard : en Espagne, à Valence, où il s'installa avec sa famille. Voilà Max Aub déraciné, contraint d'affronter une société espagnole dont il se sent exclu mais dont il se veut, bon gré mal gré solidaire. Solidaire, il se jette avec fureur dans l'étude de la langue et de la civilisation espagnoles. Il choisit même, pendant dix ans, entre 1920 et 1930, d'exercer le métier de voyageur de commerce afin d'acquérir une connaissance intime du pays, de ses parlers et de ses habitants. Entre deux campagnes de vente, le représentant lit, écrit, dévore les revues européennes d'avant-garde, correspond avec la *NRF*, se lie à Dali, à Buñuel, à Garcia Lorca (2).

Mais il demeure un marginal, un compagnon de route. Même les intellectuels très européens de la *Revista de Occidente*, la revue d'Ortega y Gasset, ne le reconnaissent pas pour l'un des leurs : pas assez élitiste, trop attiré par les problèmes vulgaires de l'humanité ordinaire, trop sensuel pour bien goûter aux joies ineffables de l'esprit. Les aristocrates de la pensée ortéguienne ne lui serrent la main que du bout des doigts. Il veut faire tomber les barrières ; ils cultivent l'isolement et l'incommunicabilité. Triste ironie de l'histoire, c'est dans la guerre civile que Max Aub va trouver, un moment, cet enracinement refusé. C'est elle aussi qui sera le centre de la part dominante de son œuvre littéraire, les romans regroupés sous le titre collectif du *Labyrinthe magique*. Aub est le coscénariste du film de Malraux, *L'Espoir* ; c'est lui encore qui persuade son ami Picasso de peindre une fresque pour le pavillon espagnol de l'exposition internationale de Paris, en 1937 : *Guernica*. Max Aub est de retour en France : représentant culturel de la République espagnole à Paris, il est enfin parvenu à marier sa patrie d'origine et sa patrie d'adoption. Pour peu de temps : en 1939, lorsque Franco triomphe à Madrid, Aub est arrêté à Paris sous l'accusation, combien fallacieuse, de communisme. Vichy l'expédie dans les camps de concentration pour « étrangers rouges » du sud de la France. Il s'en évade en 1942 et parvient à gagner le Mexique. C'est là qu'il écrira, jusqu'à sa mort en 1972, l'essentiel de son œuvre : romans, nouvelles, théâtre, essais, poèmes, scénarios.

On excusera la longueur de ce rappel biographique. Elle tient à l'épais silence qui entoure en France la vie et l'œuvre de Max Aub. Bien étrange censure ! Avant que Phébus ne décide de republier *Crimes exemplaires*, plus un seul livre d'Aub ne figurait au catalogue des ouvrages disponibles. Même le plus célèbre d'entre eux, celui qui fit scandale et polémique, *Jusep Torres Campalans*, publié au Mexique en 1958 et qu'Alice et Pierre Gascar traduisirent pour Gallimard trois ans plus tard. Campalans avait l'allure d'un canular. Max Aub présentait sur le ton docte et morne des monographies spécialisées, l'œuvre d'un peintre catalan, ami de Picasso. Présentation agrémentée comme le veut le genre d'une copieuse et savante documentation : photos de l'artiste en compagnie des grands créateurs de son époque, nombreuses reproductions de tableaux, extraits critiques, catalogues préfacés. Certains experts – ou réputés tels – s'y laissèrent prendre, alors que Jusep Torres Campalans était tout droit sorti de l'imagination de Max Aub, de sa réflexion ironique sur certaines dérives de l'art pictural – et des dérives certaines du discours de la critique. Une œuvre d'hygiène donc, en même temps qu'une véritable étude d'histoire de l'art. Dans l'actuelle polémique sur la peinture contemporaine, le livre de Max Aub manque.

Crimes exemplaires manquait aussi. Paru au Mexique en 1956, ce petit livre avait été traduit en 1981. Il avait reçu cette même année le prix de l'humour noir. Cette distinction n'avait pas empêché son éditeur français de mettre peu après la clef sous la porte. La même mésaventure se reproduisit en 1990 aux éditions Cent pages. Jean-Pierre Sicre, le patron de Phébus, n'est heureusement pas superstitieux. La défaillance de certains de ses confrères et le manque de curiosité des autres lui permettent d'inscrire à son catalogue un livre rare, un bijou précieux. Un exercice de style – ou, comme on dit plus pompeusement : une expérience littéraire – joint à une réflexion morale.

L'exercice de style repose sur la brièveté de la forme. Dans ce petit volume, Max Aub confesse une bonne centaine d'assassins. Pourquoi ont-ils tué ? Leur réponse tient parfois en une ligne, rarement en plus de vingt : *« Je l'ai tué parce que j'étais sûr que personne ne me voyait. »* Ou encore : *« Il était plus intelligent que moi, plus riche que moi, plus généreux que moi, plus grand que moi, plus beau que moi ; il s'habillait mieux, parlait mieux. Si vous ne trouvez pas que ce sont là des excuses, c'est que vous êtes fous. J'ai longtemps pensé à la manière de me débarrasser de lui mais j'ai fait mal en l'empoisonnant : il a trop souffert. Cela je le regrette, j'aurais aimé qu'il meure d'un coup. »* Chaque raison de tuer est ainsi concentrée dans l'instant d'un geste, dans l'éclair d'une pulsion meurtrière, comme le roman de toute une vie qui se laisse saisir le temps d'un éclair. Comme dans ses grands romans, Max Aub, plutôt que de circonscrire son récit à l'analyse de quelques personnages et profiter ainsi des illusions de la profondeur, préfère multiplier à l'infini les histoires, jouer sur les surfaces, faire proliférer les perspectives. A l'auteur solidement installé au centre de sa toile et tirant au moment choisi les ficelles de ses personnages, il préfère, lui le sans patrie, lui le déraciné, la position du promeneur ou celle de l'errant qui collectionne les visages, attrape un bout de conversation, fait son miel d'un regard, d'une confidence, d'un morceau d'article découpé dans un journal. Vérité du multiple plutôt que de l'un, toujours ambiguë, toujours changeante, jusqu'à ce que le crime ne la fige dans sa fatalité et sa mortelle stupidité : *« Ceux qui ont peur de mourir ne méritent pas de vivre. Ceux qui craignent la mort n'ont pas la foi. Et qu'ils apprennent enfin qu'un autre monde existe ! Seul Allah est grand ! »*

Humour noir, si l'on veut, que ces variations précises et imperturbables sur la motivation de tuer son prochain. Humour de styliste qui aiguise la pointe et envenime le dard, à la manière de Swift ou à celle de Borgès. Humour de moraliste qui ne laisse pas son lecteur oublier que lui-même, parfois, s'il avait pu tuer sans craindre d'être pris... Mais Max Aub pousse plus loin encore la suggestion : tous ces assassins qui, bravaches ou piteux, donnent la « raison » de leur crime, ne sont que de pâles reflets individuels de la criminalité légale, proclamée, sanctifiée, revendiquée sur les tribunes, glorifiée dans les journaux officiels : *« Je l'ai tué parce qu'il était plus fort que moi »*, déclare l'un. *« Je l'ai tué parce que j'étais plus fort que lui »*, reprend l'autre. Et un troisième : *« Je l'ai tué parce qu'il était de Vinaroz. »* Les *Crimes exemplaires* réfractent en images multiples le crime exemplaire de la guerre d'Espagne.

Crimes exemplaires est un petit chef-d'œvre, un éclat de diamant à travers lequel Aub fait jouer les lumières les plus subtiles de sa langue espagnole, comme par revanche. Il faudrait maintenant traduire ses grands romans de la guerre civile, si riches, si novateurs, si personnels. Sauf en France, on les connaît partout : *Champ clos, Champ ouvert, Champ sanglant, Histoires vraies* et *Ce ne sont pas des histoires*. Avis aux éditeurs.

(1) *La Langue française, terre d'accueil*, d'André Brincourt (Le Rocher, 1997, 129 F.)
(2) Un livre d'entretiens de Max Aub avec Luis Buñuel a paru en 1991 chez Belfond, préfacé par Jean-Claude Carrière et traduit par Lucien Mercier (372 p., 145 F.)

Le dictionnaire de la civilisation du goulag

Entré au PC polonais en 1927, Jacques Rossi fut agent du Komintern pendant dix ans avant d'être arrêté en 1939. De ces années d'internement, il a tiré un ouvrage remarquable d'érudition qui dévoile le système concentrationnaire soviétique

LE MANUEL DU GOULAG
de Jacques Rossi.
Version française adaptée du texte russe par l'auteur en collaboration avec Sophie Benech et Véronique Patte, préface de Nicolas Werth, Cherche-Midi, 334 p., 145 F.

Les témoins vivants, survivants, sont des gens gênants. D'ailleurs, les analystes sérieux, ceux qui écrivent l'histoire, ceux qui la jugent, se méfient d'eux sous prétexte, dit-on, qu'ils manquent... d'impartialité. Est-il vraiment préférable d'attendre qu'ils soient nonagénaires, ou morts, pour prendre en compte leur expérience ? Un témoin peut-il écrire en historien l'histoire qu'il a vécue ? La question est d'actualité.

A quatre-vingt-huit ans, Jacques Rossi est un de ces témoins uniques, inévitables, têtus, doués d'une mémoire, d'un esprit encyclopédique particulièrement remarquables, qui imprègnent son *Manuel du Goulag*. Non pas une autobiographie douloureuse ou rancunière, mais un dossier solidement documenté sur le système concentrationnaire soviétique qui fera date. Comme le restent trois livres, inoubliables, d'Evguenia Guinzbourg *(Le Vertige, Le Ciel de la Kolyma)*, Margarete Buber-Neumann (*Prisonnière de Staline et d'Hitler*), Varlam Chalamov (*Récits de Kolyma*)... Avant toute chose, Rossi refuse qu'on le traite de *« victime »*. Même si l'on sent toujours le regret d'un idéal. *« Ce n'est pas le Parti qui m'a trompé. C'est moi qui étais un imbécile. J'ai participé à ce mensonge. Ce que j'ai eu, je l'ai mérité. »* Le sarcasme, c'est sa manière de faire son autocritique.

Au cours de dix-neuf ans de camp (*plus cinq d'assignation à résidence*), 1937-1961, le *zek* Jacques Rossi s'était fait la promesse, dès qu'il serait en liberté, de démasquer la substance d'un système destiné à broyer les hommes. Au début des années 70, le sigle Goulag (*Glavnoïé OUpravlenié LAGuerei*, Direction générale des camps) était à peu près inconnu, interdit, et le serait resté encore quelque temps si, après le suicide de sa dactylo, Alexandre Soljenitsyne n'avait été obligé, en toute hâte, en 1974, de divulguer le manuscrit de son *Archipel*. Une vérité qui fit crier à l'anticommunisme.

Le *Manuel du Goulag*, qui paraît enfin en français, est un ouvrage d'une formidable érudition qui recense l'histoire, la géographie, l'économie, les lois écrites et non écrites, le vocabulaire, les dictons et les argots, etc., de la civilisation goulaguienne. *« La connaissance du Goulag est fondamentale pour l'étude du totalitarisme communiste. Las, pas un seul soviétologue n'y a fait un stage ! »*, prévient, narquois, l'auteur dans son avertissement liminaire. Et il précise : *« Je considère comme inutile de chercher à savoir lequel des totalitarismes, dans notre siècle, fut le plus barbare, dès lors que tous deux ont imposé la pensée unique et laissé des montagnes de cadavres. »*

Quiconque s'intéresse à l'histoire du communisme soviétique, et plus largement à l'histoire de ce temps, sera fasciné par la lecture de cet ouvrage scientifique, didactique, sarcastique, toujours concret, qui offre la particularité d'être l'œuvre d'un homme remarquable, d'un seul homme, dont l'itinéraire a quelque chose d'absurdement exemplaire (*Le Monde* du 26 juillet 1996). Un croyant, un serviteur zélé du communisme, qui avait choisi de consacrer sa vie à œuvrer à la création d'une société idéale, égalitaire, multinationale. Il ne se doutait pas, cet internationaliste professionnel, que la multinationalité, c'est au Goulag qu'il la trouverait ! Puisque, à côté de multiples nationalités de l'URSS, se retrouvaient notamment des Allemands, des Polonais, des Baltes, des Roumains, des Tchèques, des Hongrois, des Yougoslaves, des Albanais, des Anglais, des Américains, des Turcs, des Afghans, des Grecs, des Chinois, des Coréens, des Japonais, des Français aussi.

Né en France, élevé à Varsovie par son beau-père polonais, il était devenu membre du Parti communiste polonais clandestin à dix-sept ans, en 1927. Contacté par le Komintern à cause de ses talents de polyglotte, il va circuler à travers le monde sous de fausses identités, jusqu'à Shanghaï en 1932, pour transmettre des documents si secrets qu'il n'en connaît pas le contenu. Ou bien on lui commande de « s'établir » en agent dormant : étudiant aux Beaux Arts à Munich, aux Langues O à Paris (en chinois, ourdou, hindi), avec des passages réguliers à la maison mère de Moscou. En octobre 1937, envoyé en Espagne derrière les lignes de Franco avec un émetteur clandestin, il est soudain rappelé sans explication au *« village »*. C'est le temps de la grande purge. En 1939, après deux ans dans les prisons de Moscou, condamné à huit ans de camp de redressement, on l'envoie à Norilsk, la ville-Goulag fondée sur ordre de Staline près du Ienisseï, au nord du cercle polaire. En 1948, on lui fabrique une nouvelle peine de vingt-cinq ans qui l'aurait mené jusqu'en 1973 si Staline n'était pas mort. Libéré en 1956, envoyé en relégation à Samarcande, il tentera sans résultat d'entrer en rapport avec l'ambassade de France, qui l'ignore. *« Après une grève de la faim, on m'a permis en 1961 de partir pour la Pologne. J'y suis resté jusqu'en 1978, chargé de cours à l'Université. »* Il établit des milliers de fiches, consulte la *Pravda* depuis 1917, rencontre d'anciens détenus, retrouve dans les bibliothèques polonaises les statistiques et les règlements du régime concentrationnaire tsariste qui ont disparu en Russie. Revenu en France en 1986, il cherche un éditeur. Sans succès. (1)

Nicole Zand

Ce *Manuel*, il l'a écrit en russe, avec une connaissance exceptionnelle, presque gourmande, de la langue et de ses jargons, de ses lois et de ses sigles, reconstituant patiemment la structure d'une machinerie énorme qui, selon lui, comme une toile d'araignée, sous-tend tout le système. *« Le Goulag, c'est le fondement même du régime soviétique*, explique-t-il. *Pas un dérapage. C'est le laboratoire secret où l'on faisait des expériences sur des cobayes humains pour obtenir une société idéale au garde-à-vous et à pensée unique. »* Grâce à l'accumulation de détails pratiques, de rapprochements linguistiques, juridiques, historiques, un certain nombre de définitions apportent une information inédite sur les organismes administratifs, sur les prétextes d'inculpation, sur la hiérarchie des détenus, politiques et droits communs, sur la vie quotidienne (habitat, nourriture, hygiène, travail, distractions, évasions, suicides, etc.). Ainsi les mots *« arrestations massives »* et *« exécutions massives »*, qui égrènent chronologiquement les étiquettes accolées aux différentes vagues de répression, racontent d'une autre manière l'histoire du pays : mencheviks, sociaux-révolutionnaires, saboteurs, marins de Kronstadt, basmatchs, trotskistes, koulaks, popes, espions japonais, défaitistes, déserteurs, cosmopolites, sionistes, assassins en blouse blanche...

Pour l'édition française – présentée aussi clairement que possible avec annexes, bibliographie chronologique, index bilingue –, l'auteur a remanié entièrement le texte original, supprimant des articles qui ne présentaient qu'un intérêt strictement linguistique pour ne conserver que 1 300 entrées, avec leur transcription en russe. Celle-ci offre souvent des rapprochements éloquents mais intraduisibles : par exemple le sigle STON de la « Prison à destination spéciale des Solovki », qui signifie « gémissement » ; ou bien le sigle TFT, « Travail physique pénible », d'où semble dériver du mot *toufta* (triche, travail fictif, rapport falsifié), notion incontournable étant donné *« l'impossibilité de survivre sans triche, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des barbelés »*. Ou bien encore tout ce qui a trait aux femmes (qui constituent moins de 20 % de la population pénitentiaire) : *maroussia* ou *macha*, qui désigne *« n'importe quelle femme ; la maîtresse d'un truand ; un homosexuel »* ; *Galina Borissovna*, qui désigne, à cause de ses initiales, la police politique, Guépéou ou KGB ; *paracha* (tinette), diminutif du prénom Prascovia. D'autres sont effroyables, comme le mot « vache », qui, *« dans l'argot des truands, est un novice à qui on propose de participer à une tentative d'évasion pour le manger si les vivres viennent à manquer »* !

Jacques Rossi avait montré, sous la forme des puissantes mini-nouvelles des *Fragments de vie* (Elikia, Dauphin Diffusion, 1996), qui complètent par la littérature la sécheresse du dictionnaire goulaguien, un talent et un sens de l'observation remarquables. Pourquoi, maintenant qu'il a pu accomplir son travail de mémoire et vu enfin paraître l'oeuvre de sa vie, ne se consacrerait-il pas, avec la même sagacité, à l'évocation de ses années de croyant, à ses souvenirs d'agent, au fonctionnement de la clandestinité vu par un agent du Komintern ? Un monde encore mystérieux, secret, fondé sur des règles non écrites, des rouages anonymes et le dévouement sans limite de ses militants. Interdit, lui aussi...

(1) Le livre est paru en russe à Londres (1987) et à Moscou (1991), en anglais à New York (1989), et en japonais à Tokyo (1996).

Ennemies du peuple

L'AUJOURD'HUI BLESSÉ
(Dodniés Tiagotiéiét)
Traduit du russe
par Francine Andreieff,
Zoë Andreyev, Nadine Favre,
Nathalie Pighetti-Harrison,
Verdier, coll. « Slovo »,
444 p., 150 F.

A côté des grands témoignages de l'idéologie concentrationnaire soviétique, ceux de Chalamov, de Soljenitsyne ou, différemment, du magistral roman de Vassili Grossman, *Vie et destin*, il pourrait y avoir ceux, innombrables, des inconnus. De ceux, qui, opposants au régime ou communistes fidèles, simples paysans ou idéalistes confiants, furent désignés comme « ennemis du peuple » et déportés pendant quinze à vingt ans de leur vie, pour rien.

Les auteurs de *L'Aujourd'hui blessé* sont des femmes. Emprisonnées, puis réhabilitées, presque toutes ont fait partie du *« lot des années trente »*. Leurs témoignages sont d'autant plus saisissants qu'ils émanent d'une génération surprise dans sa naïveté, encore épargnée par l'école de soumission et d'inertie que subiront les suivantes. La plupart ont aujourd'hui plus de quatre-vingts ans, les autres sont mortes, toutes ont pris le risque d'écrire la vie des camps, leur tragédie quotidienne monstrueuse et humaine, parfois bizarrement bouffonne, ou dite sur ce ton presque jovial qu'emprunte ici la fille de Marina Tsvetaïeva dans ses lettres à Boris Paternak. Glaçantes sont les circonstances des arrestations. Un jour, sans raison. Comment celle des autres paraît d'abord suspecte aux fidèles du régime, avant que ce ne soit leur tour. Le mari de la bonne est exécuté ? *« Difficile de croire qu'il soit totalement innocent »*. Des incessantes disparitions à la torture des interrogatoires, il y a la peur. Et cette voix : *« Tant de fois au cours de notre existence il fallut se dire : rien encore n'avait été si dur. »*

M. V. R.

Eldorados perdus

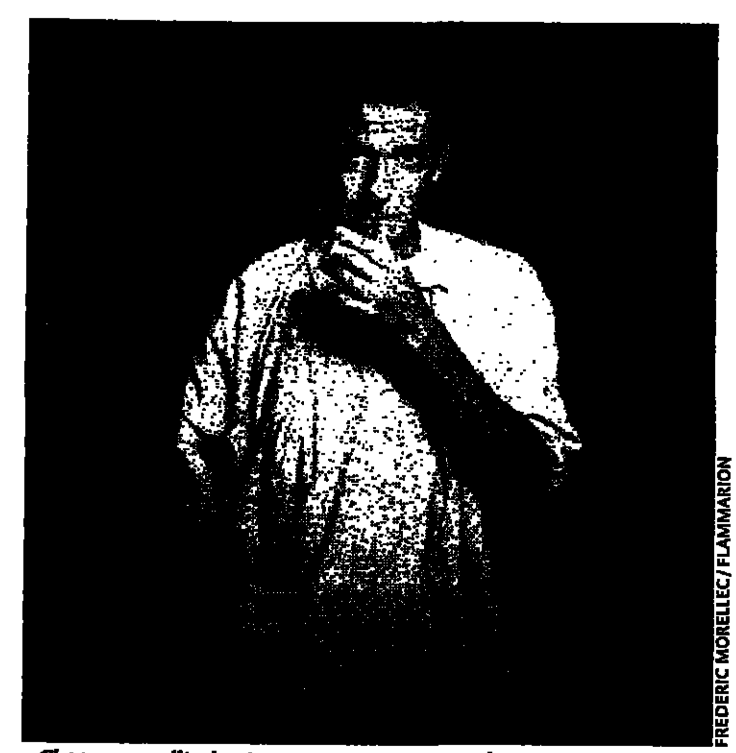
Partir. Changer d'air. Hervé Prudon met le cap au sud. Las des médiocrités, des banlieues sordides, il rêve d'exclus, de révoltés, de solitaires farouches. Au bout de la route, le désenchantement

LA FEMME DU CHERCHEUR D'OR
d'Hervé Prudon.
Flammarion,
248 p, 98 F.

Il fut l'un des sorciers du néopolar français des années 80. Reporter-fiction à stylo mortifère dans les banlieues de violence et de béton. Peintre d'un monde sordide où l'on n'a plus droit de cité dans sa cité, où *« le voisin est toujours une sorte de Boche qui contourne la ligne Maginot pour vous faire chier à l'improviste »*. Son douzième titre, *Nadine Mouque*, lui valut en 1996 le prix Louis Guilloux (1). Le chèque qu'il empocha alors tombait bien. Hervé Prudon a toujours eu *« un bon découvert à la banque et un épais nuage de dettes »* sur la tête. Pas seulement des dettes financières. Il n'en finit pas de payer son rejet des médiocres, son refus des concessions, un idéalisme extrémiste. De sa poche revolver, il est prêt à degainer une citation de Faulkner : *« La sagesse suprême était d'avoir des rêves assez grands pour ne pas les perdre du regard tandis qu'on les poursuit. »*

Il a donc voulu changer d'air. Partir. Jouer à l'homme plutôt qu'à l'écrivain. Fuir les festivals où on montre les gens de plume comme des perroquets du Gabon. Respirer. Escargot en colère dans son appartement d'un Paris aux vies empilées, il a eu *« envie de casser quelque chose »*. D'inscrire ses enfants *« à un apprentissage de la douceur »*. Direction : Sud. Ce fut le début de sa nuit.

Car s'il a rencontré là-bas quelques humains fréquentables, l'alcoolo François qui vend des pendentifs et cartes de la France aurifère en Ariège, Cathou la pasionaria, Robert le brocanteur, les sœurs Raton et Katia la chanteuse à piano électrique, Hervé Prudon fait aujourd'hui un bilan amer : *« Chacun sa solitude et ses regrets, ses remords, ses désillusions, deuils et déceptions. Dans* JLG/JLG, *Godard dit avoir toujours été en deuil de lui-même. Je marche dans une ville inconnue et je porte en bandoulière mon enfance qui ressemble à un petit singe mort. »*



FREDERIC MORELLEC/FLAMMARION

« Chacun sa solitude et ses regrets, ses remords, ses désillusions, deuils et déception (...) Je marche dans une ville inconnue et je porte en bandoulière mon enfance qui ressemble à un petit singe mort. »

Hymne à Janine, la seconde femme de son beau-père, mère courage capable de dresser des barrages contre le Pacifique et qui, dans sa maison du Gard, récolte des pépites en formant autour d'elle une vraie famille *« qui laisse chacun libre »*, *La Femme du chercheur d'or* est un livre hanté par un fantôme, par la mort, par le désenchantement. Le fantôme c'est Jean-Claude, l'orpailleur, qui protégea la femme de Prudon des scorpions, lui apprit à jouer au flipper et à sillonner les provinces. La mort est cette chienne qui le terrassa avant qu'il n'atteigne cinquante ans, et qui rôde encore. Le désenchantement, c'est cette maladie qui ronge un narrateur qui ne sait plus où se cachent ses eldorados.

Sarcastique et même secoué par des poussées de fièvre misanthrope, Prudon n'est pas de ces étonnants voyageurs célébrés par Michel Le Bris. Il ne croit guère à l'allégresse des grands horizons, à la découverte de l'étrangeté des autres. Devenu *« outside, ni voyeur, ni témoin, ni touriste »*, il croit plus désormais aux rêves de voyages qu'aux voyages de rêve. Aventureux mais pas aventurier, il tourne le dos aux *« types qui veulent se frotter le cuir aux jungles hostiles et aux Papous cannibales »*, aux babas bouddhistes et stagiaires des colos Léo-Lagrange. *« Moi qui rêvais d'exclus, d'expulsés, de déserteurs de leur petit boulot, vomis par la grande ville, refusant les mirages de la consommation. Moi qui rêvais de rêveurs révoltés, de solitaires farouches, de communautaires généreux ! »* : il se heurte à des *« vacanciers trop maladroits pour la poterie et trop feignants pour le raffing »*, des autostoppeurs nantis, des culs nus à tongs, des gosiers à anisette et aux hordes de l'*« exode Bidochon »*. Tristes tropiques, où passion *« est devenue synonyme de sport-loisir »*.

De convictions en incertitudes, Prudon élucubre, rage et saigne. Livre noir aux strophes de douleurs, de rejet des foules, de pudeurs furtives, *La Femme du chercheur d'or*, avec son écriture éruptive, est une profession de foi, brutale. Dans cette France où *« on se bourre au bar »* ou *« se barre du bourg »*, Prudon est devenu *« un alcoolique non pratiquant »* qui succombe parfois à la tentation. *« Tout ce que j'ai appris*, dit-il, *ressemble à un missel périmé, une grammaire aux lois caduques, tout ce que j'ai cru ressemble au Père Noël. »* Il pisse en cascade sur les herbes folles où venaient s'égayer des oiseaux merveilleux, naguère. *« Je suis nigaud, nouille, indomptable. »* Rebelle à la modernité *« comme une vache sourde »*. Mains nues. Mais lorsqu'il écrit, de l'or plein les doigts.

J.-L. D.

(1) « Série noire » Gallimard.

Dissonances

Décalés, à l'écart, les héros d'Alain Spiess expriment d'une même voix un mal-être incompris

POURQUOI ?
d'Alain Spiess.
Gallimard. L'Arpenteur,
102 p., 70 F.

Ce sont sept nouvelles lentement envoûtantes, sept questions perspicaces et lancinantes, sept textes aussi terribles et aussi effrayants que peut l'être la simple tristesse. Pourquoi ? se demande implicitement le narrateur invisible de chacune de ces variations. Car si ce n'est pas la même voix qui s'exprime à la première personne, elle reste jusqu'au bout celle d'un être décalé, impuissant, à l'écart du monde, condamné à se trouver à l'écoute des bavards, des égoïstes, des indifférents, de ceux qui ne le comprennent pas. A moins que ce soit lui, ou elle, qui n'ait pas compris.

« Ecrire, c'est rappeler que le monde existe », murmure Alain Spiess, aussi effacé que son narrateur. Le « rappel » prend l'allure de phrases alanguies, infiniment étirées, à l'image d'une conscience en état de douce dérive et sans cesse distraite par des digressions intérieures. Alain Spiess – qui, à ses heures perdues, est aussi traducteur d'anglais, patineur en « rollers » et joueur de flûte à bec – aurait pu donner à ses nouvelles un mode d'expression équivalent : c'eût été *« les suites de Bach, les mouvements tristes de Schubert ou les "tombeaux", ces oraisons musicales à la viole de gambe. Là, ce sont des variations sur un même "je" »*.

Parfois, ce narrateur invariant attend que le temps passe sur la pelouse : hémiplégique, oublié avec son parasol par ceux qui feignent de vouloir son bien. Dans la nouvelle éponyme, on l'aura installé à l'écart de tout, dans la chambre d'un grand appartement. Ailleurs, il racontera l'histoire de Sarah Rosenberg, l'épouse laissée pour compte d'un riche passionné des hippodromes. Il sera encore ce jeune garçon hanté par les car-ferries et l'ardent désir de rejoindre Portsmouth, là-bas, d'où on l'a mystérieusement écarté. Ou cette grande dame sereine du Grand Hôtel de Cabourg, sûre d'avoir « tout réglé » avec son fils, et qui n'entend pas la détonation.

A la manière d'Ivan Illitch, le héros de Tolstoï témoin des conversations cruelles et dérisoires commentant sa propre mort, la voix narratrice d'Alain Spiess éprouve calmement ce décalage effrayant entre le drame ou le malaise de ce qui est vécu et les petites phrases volages, fichées en italiques sur sa conscience impuissante, lui ressassant un bien-être obligatoire, *« tu seras bien ici »*, *« il aime bien être sur sa pelouse »*. Décalés, incompris ou à côté, silencieusement exaspérés, les tristes héros d'Alain Spiess restent au ras de ce qu'ils contemplent, le passage imperceptible de quelque chose en plein cœur de la permanence. Une pelouse, un champ de courses, un ferry sur la mer comme le navire d'*Amarcord* surgissant dans le brouillard.

Il y a du Henry James chez Alain Spiess. Une manière de frôler les êtres, de mettre en lumière leur mystère sans jamais en donner le secret, en épluchant les strates invisibles de leur histoire. Une atmosphère début de siècle à l'anglaise, la haute société en villégiature, des tribunes des hippodromes au Grand Hôtel de Cabourg. Et cette ironie constante, mordante, parfois franchement drôle, pour rappeler à l'ordre ceux qui tomberaient trop vite dans la nostalgie. Lorsque le narrateur, accablé par la chaleur, la sauce aux échalotes, la conversation dérisoire de la table voisine et le discours assommant de son ami, profite d'une excursion aux toilettes pour prendre la fuite dans la rue, l'envoûtement mélancolique auquel nous a convié Alain Spiess cède le pas à la jubilation.

Marion Van Renterghem

Famille en éclats

Parents égarés, adolescents déboussolés. Sophie Tasma trace au noir les relations familiales

DÉSOLATION ET DESTRUCTION
de Sophie Tasma.
Ed. de l'Olivier, 142 p., 89 F.

Avec l'éternelle histoire de l'adolescence, moment où l'on comprend qu'il va falloir admettre la vie avec ses déchirements et, surtout, ses compromis – ou refuser tout cela et mourir –, Sophie Tasma a construit un roman très sec, violent et inquiétant, dépourvu de tout le sentimentalisme et la « bouillie » psychologisante qui affectent généralement les récits sur ce sujet. Un texte ramassé, tendu, tenu, qu'on lit avec une sensation de malaise, de danger, de « désolation » précisément, pour ce qu'il dit de l'état de la société et des relations familiales à la fin de ce siècle, avec des parents qui ne savent plus où ils en sont de leur fonction de parents et de leur vie intime, des adolescents qui ne savent plus où ils en sont de leur enfance et comment en finir avec elle. Même dans les milieux « favorisés », auxquels appartiennent les héros de *Désolation et destruction*.

Emma a quatorze ans. Elle n'a pas d'ami, sauf Virgile, un drôle de type de vingt-deux ans, qui s'est construit une cabane dans un coin délaissé du parc – car il jouxte l'autoroute. On est dans l'une des banlieues « résidentielles » de Paris. Emma vit seule avec sa mère depuis que ses parents se sont séparés. De cette séparation, elle ne parle jamais. Mais, au fond, elle est restée, avec une sorte d'obstination, repliée sur son enfance, sur le moment où ils vivaient tous les trois ensemble, à Coussé... Coussé est un mot magique pour Emma : une grande maison, un jardin, une famille, une enfance joueuse, quelque chose comme de l'insouciance.

Désormais, avec sa mère, elle est dans l'une de ces bizarres relations de couple qu'on voit souvent apparaître dans les familles dites monoparentales : trop de proximité, trop de confidences, trop de sentiment de possession de part et d'autre. Un jour, la mère, incidemment, en nettoyant le tapis annonce : *« Harris va venir vivre avec nous (...) Il a une fille qui s'appelle Hélène ; elle a deux ans de plus que toi. »* C'est par cette scène que le roman commence. *« Je réalise que ma mère parle de sa vie à elle, d'une sorte de sauvetage »*, se dit Emma en se remémorant tous les propos de sa mère annonçant qu'« ils » arrivaient *« la semaine prochaine »*.

Ils arrivent en effet. Hélène, blessée à jamais par la mort de sa mère, cinq ans auparavant, et Harris, le père, désemparé devant ce qu'il pressent de la folie de sa fille. De descriptions précises et sobres en dialogues brefs et vifs, en s'attachant aux détails, à leur observation minutieuse, Sophie Tasma montre magnifiquement comment le processus de destruction se met à l'œuvre. Virgile, l'ami d'Emma, devient un enjeu entre les deux filles. Hélène ne tarde pas à le prendre pour amant et s'arrange pour le faire savoir. Hélène est violente, elle s'emporte contre Emma, accusée d'être sèche, maigre, dure : *« Tu me trouves folle depuis le début*, dit Hélène, *mais c'est moi qui vis, et c'est moi qui te mangerai. »* Emma se sent dépossédée de tout, même des objets. Quand Hélène emprunte un imperméable, il devient importable : *« Sa façon brouillon de porter les vêtements l'a très vite rendu mou, informe, abandonné. »*

Où sont les deux adultes dans l'affaire ? On les sent comme absents, n'y comprenant rien, sauf quand la situation devient tragique, quand les deux filles, chacune à sa manière, sont en train de se tuer. Sophie Tasma ne commente pas, ne juge pas. Elle montre, à la loupe, un « état des lieux », qui devrait donner à penser.

Josyane Savigneau

L'art, le rêve et le poème

D'un événement peut-être imaginaire – une exposition de peinture à Rome en 1631 – Pierre-Jean Rémy a tiré l'argument romanesque d'un beau livre de poésie

RETOUR D'HÉLÈNE
de Pierre-Jean Rémy.
Préface d'Yves Bonnefoy.
Gallimard, 304 p., 150 F.

Du regard à la parole, de la jouissance esthétique au langage qui l'exprime, il y a plus d'un pas. Cette géométrie où s'entremêlent les lignes de fuite, cette perspective que l'œil prolonge au-delà du tableau dans l'imaginaire de celui qui le contemple, comment les faire accéder au poème ? *« Y a-t-il des mots pour la peinture ? »*, se demandait Ponge, devant le mystère des *Otages* de Fautrier. Aragon élevant Matisse à la gloire du roman, Michaux rêvant à partir de peintures énigmatiques, Bonnefoy fondant une part de sa poétique sur les maîtres italiens, témoignèrent de la fécondité du dialogue entre peinture et poésie. Ce n'est pas tant au tableau que le poème doit s'arrêter, à sa frileuse description « poétique », qu'à l'horizon qu'il ouvre dans l'esprit et la sensibilité du poète.

« L'œil écoute », affirmait Claudel. Pierre-Jean Rémy, que d'aucuns pensaient ne pas trouver à cette hauteur – on se trompe souvent à enfermer un écrivain dans une image convenue et malveillante... –, s'inscrit à son tour dans cette tradition. Ce qui est remarquable dans le projet de l'ancien directeur de la Villa Médicis, ce n'est pas d'aligner, dans un recueil, des poèmes autour d'un certain nombre de tableaux, mais de composer un vrai livre de poésie ; un livre qui, par son architecture propre et son équilibre, interroge cet horizon, y déployant le faste calculé de son verbe.

Pierre-Jean Rémy n'a donc pas chaussé des semelles de vent pour décorer de quelques vers la beauté des œuvres qu'il considère. Poète, il est resté romancier, bâtisseur d'un invisible monument, austère rêveur d'une histoire, ou bien encore historien d'un rêve. Yves Bonnefoy explique dans sa préface la cohérence de cette *« intuition »* qui conduit l'auteur, *« comme si de grands rayons avaient jailli de ces œuvres, qui le guidaient dans les ténèbres »*. Intuition et démarche au-delà du visible, auxquelles il ne pouvait qu'être sensible.

De quoi s'agit-il ? Au départ, d'un événement qui n'eut probablement pas lieu : l'exposition, le lendemain de la Pentecôte 1631, dans la petite église romaine, aujourd'hui détruite, de Sainte-Marie de Constantinople, d'une douzaine d'œuvres de quelques maîtres de l'époque, de Poussin (la *Peste à Azoth*, aujourd'hui au Louvre) et Pierre de Cortone au Guerchin et à Guido Reni. Cet accrochage est décrit par l'un des exposants, un peintre allemand de seconde zone, Joachim von Sandart, dans les pages que, quarante-cinq ans plus tard, il consacra à l'événement – dont plusieurs indices tendent à montrer le caractère imaginaire. Mais un autre élément romanesque, également suggéré par Sandart, intervient : l'achat, par un aventurier, un Sicilien voleur de diamant, Valguarnera, du Poussin ; l'homme en question mourant, misérable, quelques mois après cette transaction, dans une prison. Dernier fragment de ce fil rouge qui relie le réel et l'imaginaire, sans qu'on puisse définir exactement les frontières respectives des deux : en 1994, un historien, Olivier Bonfait, donnant corps au mirage, reconstitua la « Mostra » de 1631, à la Villa Médicis, où Pierre-Jean Rémy puisa la matière d'art et de rêve du présent livre.

Après l'évocation en prose de ces trois moments, l'auteur consacre, à chacun des tableaux, un cycle de poèmes, s'ouvrant sur un descriptif, comme pour le catalogue d'une exposition. Méditation sur *« le fracas du temps »*, rêverie qui fait se rencontrer les lignes parallèles de l'art et de la connaissance intuitive, du monde tel que le peintre le fait apparaître et de l'univers intérieur du poète qu'inspire et informe cette *« épiphanie »* (Bonnefoy). *« Les mots portent au front la marque/ épouvantée/ de la figure à venir »*, écrit Rémy, qui place Hélène, fille de Zeus et reine de Sparte, à l'horizon de son poème, entre *« vérité confuse »* et *« dire étonné »*.

Patrick Kéchichian

هكذا من الاهل

Le Clézio et ses frères humains

En parallèle à des écrits sur les Amérindiens, le romancier propose un récit de voyage dans les terres sahariennes composé avec sa femme, Jémia, de la lignée des nomades Aroussiyine. Deux peuples, deux récits, pour un même désir de révéler une fraternité universelle

LA FÊTE CHANTÉE
de J.M.G. Le Clézio.
Gallimard, coll. « Le Promeneur », 250 p., 120 F.

GENS DE NUAGES
de Jémia et J.M.G. Le Clézio.
Photographies de Bruno Barbey, Stock, 120 p., 160 F.

Les romans de J.M.G. Le Clézio, si rêveurs et poétiques soient-ils, n'apparaissent pas comme sa seule expression. Car ils sont porteurs d'un message auquel l'écrivain donne dans ses essais plus de résonance, de profondeur, d'assurance. Les personnages de ses fictions sont des doubles, des porte-parole, des illustrations. *Leur destin un exemple.* Mais le but authentique de son écriture est sans doute ailleurs que dans leur incarnation fugitive.

Sentiment qu'induit la lecture des deux derniers livres, un recueil de textes sur les Indiens d'Amérique et un journal de voyage illustré, si vivants, si naturels, si pédagogiques dans leur authenticité sans apprêt. Ils *prennent la suite du Rêve mexicain* et de toute une entreprise éditoriale, consistant à faire connaître aux Français les écrits rescapés de l'extermination culturelle des Amérindiens. Après avoir publié *Les Prophéties du Chilam Balam* et la *Relation de Michoacan*, J.M.G. Le Clézio réunit des textes circonstanciels, mais dont l'assemblage revendique une cohérence de pensée assumée sur une vingtaine d'années.

Parallèlement, il rédige avec sa femme, Jémia, d'origine marocaine, de la lignée nomade des Aroussiyine, le récit d'un voyage presque initiatique, dans la terre saharienne que les grands-parents de Jémia ont dû quitter. Le retour de Jémia *« pour rencontrer son passé comme une image inconnue de soi-même »* et la découverte de J.M.G. sont d'autant plus troublants que, dans son adolescence, le futur romancier *« avait écrit une sorte de roman d'aventures dans lequel un cheikh vêtu de blanc, venu du désert, se battait farouchement contre les Français et, vaincu par le nombre, retournait vers le sud, vers un pays mystérieux où s'étaient regroupés les nomades insoumis. »* Un admirable reportage photographique de Bruno Barbey accompagne cette quête qui se déroule *« selon la logique impeccable du rêve »*.

C'est une même impulsion qui a incité vingt ans plus tôt l'écrivain à partager la vie des Emberas et des Waunanas au Panama. Une défiance à l'égard de la modernité, *une horreur du « vacarme absurde et irritant de la civilisation urbaine pareille à une vaste cage à singes »* et la recherche du *« signe de l'origine »*. De même que, guidé par sa femme, il admire, dans le désert, les yeux des enfants *« brillants comme l'ambre, ou couleur d'anthracite dans des visages de cuivre sombre »*, certain d'une fraternité révélatrice de l'humanité, *de même*, en *Amérique* indienne, l'écrivain tire la leçon des peuples auxquels les conquérants espagnols ont ôté la parole : *« quelque chose*, dit-il, *qu'aucun livre, aucune philosophie n'aurait pu m'apprendre »*.

Cette initiation a été construite non seulement par des séjours de plusieurs mois, répétés d'année en année, mais aussi par la connaissance, à *la* manière d'Artaud, de l'ivresse propre à ces peuples cherchant dans l'hallucination la communication avec un autre monde. Il boit un jus de feuilles de datura que lui donne un devin, Colombia. *« J'interrogeais Colombia sur ce que j'avais vu, cet arbre couvert d'yeux, ou le géant vêtu d'un pagne bleu qui me regardait, debout sur l'autre rive, ou encore la maison de l'araignée,*


BRUNO BARBEY/MAGNUM
La vallée de la Saguia el Hamra

le village des esprits, et lui se contentait de hocher la tête. Tout cela existait, c'était simplement la réalité du monde qu'il habitait et que les autres ne voyaient pas. »

Mais il lui faut aussi lire et comprendre. Lire les textes fondateurs ou du moins ce qu'il en reste, dans les recueils des testaments des survivants, rédigés au moment de la conquête espagnole. Car après avoir anéanti les codex des temples, brûlés dans un autodafé solennel et irresponsable, les missionnaires, paradoxalement, enseignent l'écriture romaine, *« les lettres qui parlaient seules »*, aux vaincus et leur permettent ainsi de préserver in extremis un peu de leur passé mythique et mystique.

Le Clézio part de l'idée que les Amérindiens, privés de leur mémoire par des actes de barbarie, vont, en la retrouvant, non seulement maintenir une part d'identité, mais renvoyer aux colons qui savent entendre et voir une image d'eux-mêmes, dont nous pouvons, quatre siècles plus tard, bénéficier : *« La vérité des anciens Amérindiens n'est pas un secret ésotérique, ni une énigme. Ces livres ont été écrits aussi pour nous, comme un témoignage. Aujourd'hui, sachons les lire. »*

Les lire, c'est percevoir leur appel à l'humanité, en dépit de la violence de certains de leurs comportements guerriers, que Le Clézio a l'honnêteté de souligner, soucieux de ne pas idéaliser naïvement la civilisation précolombienne : *« Ces sociétés connaissaient des excès comparables aux nôtres : abus de pouvoir, corruption, rivalités politiques, conspirations et traîtrises. »* Mais l'invocation n'en demeure pas moins, merveilleusement formulée dans un sermon au ton évangélique, que l'écrivain cite intégralement. Il s'agit du discours d'un Indien de l'Amérique du Nord : le chef Seattle répondait au gouvernement américain désireux d'acheter ses terres. *« Même l'homme blanc dont le Dieu marche avec lui et lui parle comme un ami avec son ami ne peut échapper à la destinée commune. Peut-être sommes-nous frères malgré tout ; nous verrons. Mais nous savons une chose que l'homme blanc découvrira peut-être un jour : notre Dieu est le même Dieu. Vous avez beau penser aujourd'hui que vous le possédez comme vous aimeriez posséder notre terre, vous ne le pouvez pas. Il est le Dieu des hommes, et sa compassion est la même pour l'homme rouge et pour l'homme blanc. »* C'est la même voix que celle de Rumi, cité dans *Gens de nuages* : *« L'eau de la rivière coule dans toutes les rivières en même temps. »*

En interprétant ces chroniques que l'on a tenté d'ensevelir, Le Clézio cherche aussi à comprendre le fonctionnement de la mémoire de l'humanité et ce que *toutes les narrations du* monde ont en commun. Les contes indiens, nous dit-il, ressemblent aux contes *russes tels* qu'ils ont été analysés par Vladimir Propp : voyage au pays des morts, épreuves imposées avant le retour de l'initié, affermi par la puissance gagnée auprès des ancêtres. Le roman moderne, avance-t-il, de Dickens à William *Golding, en passant par Stevenson*, suit ce même schéma. Un certain roman, assurément, fondé, en tout cas, sur un cheminement intérieur qui est, comme dirait Char, *« retour amont »*. Il est tout aussi évident que les propres romans de Le Clézio, les derniers *surtout, observent* cette règle.

Quand il veut expliquer ce qui, outre son dégoût du mode de vie occidental et des valeurs prônées par la civilisation matérielle, l'a rapproché de ces peuples, Le Clézio retourne à son enfance, à ses séances de lecture dans la nuit muette. Deux images ressuscitent ce passé. Celle du temple de Dzibilnocac, qui aurait abrité Izamna, *héros des Mayas*, inventeur de l'écriture. Le nom même signifie *« écrit de nuit »*. Izamna y aurait inventé l'écriture en lisant les secrets du ciel et en passant ses nuits à tracer des hiéroglyphes sur des feuilles de figuier. L'autre image est celle d'un enfant embera *dans un village misérable du* Panama, qui chaque soir, à la lueur d'une lampe, lisait tout ce qu'il pouvait trouver : *« Il semblait si loin de tous, emporté par le fleuve imaginaire. »*

René de Ceccatty

---

bande dessinée

● *par Yves-Marie Labé*

Goscinny, l'humain

GOSCINNY, BIOGRAPHIE
de Marie-Ange Guillaume et José-Louis Bocquet.
Ed. Actes Sud, 292 p., 118 F.

RENÉ GOSCINNY, PROFESSION HUMORISTE
de Guy Vidal, Anne Goscinny, Patrick Gaumer.
Préface de Pierre Tchernia. Ed. Dargaud, 120 p., 145 F.

Le plus gaulois des héros de bandes dessinées, Astérix, avait pour « père » un infatigable voyageur, le contraire d'un franchouillard ataviquement lié à son *terroir et à ses coutumes*. Elevé en Argentine où il passa dix-sept ans de sa vie et hérita d'une méfiance instinctive pour les équidés et d'une horreur profonde pour *tout ce qui s'apparentait* à la *campagne*, *René Goscinny vécut aussi* sept ans à New York, juste après-guerre.

Il tenta d'y faire carrière après avoir rêvé de travailler pour Walt Disney, y connut la misère noire mais en profita également pour se lier d'amitié avec plusieurs auteurs de BD attirés eux aussi par les lumières de Manhattan, comme Jean-Michel Charlier, Joseph Gillain ou Morris. Avant d'entamer la carrière qui consacra en lui un *« as du scénario »*, auquel la BD actuelle doit en grande partie d'être devenue le neuvième art.

Vingt ans après le décès de René Goscinny, *le 5 novembre 1977*, deux livres anniversaires retracent la vie de ce scénariste qui créa notamment le personnage d'Astérix, en 1959 dans *Pilote*, le *« grand magazine illustré des jeunes »*, *avec son complice, le dessinateur* Albert Uderzo. *Les aventures* d'Astérix se sont vendues depuis à 280 millions d'exemplaires à travers le monde.

Le premier ouvrage est dû à Marie-Ange Guillaume, qui fut secrétaire de rédaction à *Pilote* et fait désormais figure de spécialiste sensible de la BD contemporaine, et à José-Louis Bocquet, écrivain de romans noirs et journaliste. Plaisamment écrite et richement documentée, cette biographie de René Goscinny, petit-fils de rabbin et du premier rédacteur d'un dictionnaire yiddish-hébreu, révèle un homme *« humain, trop humain »*.

On l'accompagne dans son enfance latino-américaine, alors qu'il fait ses premières armes dans la revue de l'école française, *Quartier latin*, puis aux Etats-Unis, où il promeut – *déjà – des auteurs de la BD franco*-belge en vendant des anthologies de dessins de Fred, Siné, Sempé et Morez. On assiste à son retour en France – un pays fantasmé et tellement *exotique pour lui qui vécut le tiers de sa vie à l'étranger –, à ses* démêlés avec la World Press, creuset de plusieurs générations de grands de la BD, puis à la création de *Pilote*.

René *Goscinny* s'intéresse à de multiples domaines, en touche-à-tout génial et inspiré : au scénario de BD bien sûr (de *Modeste et Pompon*, avec Franquin, aux *Dingodossiers* avec Gotlib) à la chronique journalistique, au dessin de presse (il collabore avec Sempé et remodèle *Gaudéamus* dans *Jours de France*, à la demande de Marcel Dassault), au dessin animé et au long métrage (avec Pierre Tchernia pour qui il écrit les scénarios du *Viager* et des *Gaspards*). Cet amoureux des paquebots signe même un roman, *Tous les visiteurs à terre*, que vient de rééditer Actes *Sud*.

Mais, au fil de ce talentueux palmarès, la biographie de Marie-Ange Guillaume et José-Louis Bocquet livre aussi les diverses facettes de René Goscinny. *Hypersensible mais d'une pudeur maladive, celui qui*, après avoir tiré le diable par la queue, s'était fait une *« armure »* de ses costumes taillés par Lanvin, était dévoré par l'envie d'être aimé. *« Eternel émigrant à la poursuite d'un rêve »*, René *Goscinny aimait faire la fête* dans les bars et les restaurants des Champs-Elysées mais aimait surtout que découvrir et faire connaître les nouveaux dessinateurs et scénaristes auxquels il croyait. L'un des auteurs français les plus lus mit ainsi au monde tous les grands de la BD actuelle, qu'ils s'appellent Mandryka, Gotlib, Bretécher, Druillet, Tardi, Mézières, Goetzinger, Pétillon, etc. *« Un vrai journal ne doit pas suivre le goût de ses lecteurs mais le précéder »*, avait coutume d'expliquer le cofondateur de *Pilote*.

Aimable contrepoint à cette biographie, le second livre consacré à René Goscinny est signé d'Anne, sa fille unique, de Guy Vidal, ex-rédacteur en chef à *Pilote* et fidèle ami du créateur d'Astérix, et de Patrick Gaumer, *auteur* d'une *monumentale* histoire des *Années Pilote*. En plus d'une remarquable mise en perspective iconographique des héros et des albums imaginés par René Goscinny – la liste des titres des ouvrages auxquels il collabora entre 1944 et 1977 remplit trois pages en petits caractères –, ce beau livre relate avec humour et tendresse celui qui fut un père, un époux et un ami courtois, timide et d'une *« honnêteté totale »*, ne pouvant s'empêcher d'avoir des *« rapports passionnels »* avec les autres tout en le cachant. *« Mon père était un gentleman »*, dit de René Goscinny sa *fille Anne, toute de tendresse. En guise de consolation*, Gilberte Goscinny, cette belle Niçoise à qui son époux offrait chaque dimanche matin une douzaine de roses, expliquera à la fillette qu'*« il vaut mieux avoir un père génial pendant neuf ans qu'un con pendant trente ans »*. Une épitaphe que n'aurait pas reniée celui qui aimait tant rire et faire rire et qui confia un jour : *« Par rapport à autrui, nous ne sommes que des inexactitudes. »*

● **MAX ET NINA. Y A DE L'AMOUR,** de Dodo et Ben Radis.

Cette histoire d'amour de la fin des années 90 a la légèreté d'une chronique du Grand Siècle et le rythme d'un air de rap. Rien ne manque à cette carte du Tendre furieusement contemporaine que dessinent Max, *jeune décorateur de cinéma, et Nina*, frétillante *journaliste. Le hic de départ*, c'est que Nina est la petite amie d'un des copains de Max et qu'il faudra à celui-ci plus d'un tour dans son sac pour attirer la belle dans l'appartement squatté de sa grand-mère. Entre un séjour à la montagne hilarant, des quiproquos téléphoniques, des rendez-vous manqués, la relation entre Max et Nina se bâtit aussi à coups de petites trahisons quotidiennes, d'aveux tardifs et de passion dont on devine déjà la fin. Dodo et Ben Radis, plus en verve que jamais, signent un petit chef-d'œuvre d'humour pimenté de quelques traits acides, sur fond de chômage et de retour aux conventions – le mariage, à la mairie et à l'église. De quoi donner un ton étonnamment juste à ces drôles et modernes fragments d'un discours amoureux (Albin Michel, 60 p., 78 F.)

● **LE DER DES DERS,** de Jacques Tardi et Didier Daeninckx.

Jacques Tardi abandonne Nestor Burma, le détective privé conçu par *Léo Malet, dont il a déjà adapté trois* aventures, pour un autre privé et un autre auteur, tout en restant dans une période qui lui est chère, celle de l'entre-deux-guerres. Le détective Eugène Varlot est un ancien de 14-*18. Lancé sur la piste d'une banale histoire d'adultère*, il remonte une filière menant à l'affairisme louche et découvre qu'un soi-disant héros des tranchées peut en réalité s'être conduit comme un salaud. Fidèle à sa minutie du détail et à sa description d'un Paris sépulcral, Tardi s'intègre parfaitement à la trame politico-sociale tressée par Daeninckx, où la misère côtoie les gueules cassées tandis que les derniers soubresauts de l'anarchisme voisinent avec le national-patriotisme fanfaron. Un roman noir, très noir (Casterman, 80 p., 80 F).

● **QUELQUES JOURS AVEC UN MENTEUR,** d'Etienne Davodeau.

Cinq amis décident, la trentaine atteinte, de prendre une semaine en montagne et d'oublier travail, épouses ou compagnes et enfants. *L'entrepreneur, l'époux bafoué, le gauchiste baba*, etc., *vont boire*, *bouffer*, et se confier leurs angoisses jusqu'à ce qu'un événement tragicomique questionne leur vie d'ex-trublions qui hésitent encore entre la rébellion et l'acceptation des normes. Un récit finement observé sur les méandres des relations humaines et du destin, traversé par de belles sautes d'humour (Ed. Delcourt, coll. « Encrages », 176 p., 79 F).

Leçon d'une insoumise

Paula Jacques prend l'Egypte pour décor d'un roman initiatique sensuel et caustique

LES FEMMES AVEC LEUR AMOUR
de Paula Jacques.
Mercure de France, 234 p., 110 F.

L'Egypte est la terre natale de Paula Jacques. C'est aussi le lieu central de son imaginaire, là où s'enracinent ses meilleurs livres. C'est encore le cas pour *Les Femmes avec leur amour*, titre d'une chanson de Miranda, le célèbre « rossignol italo-arabe » dont le lyrisme sucré envahit les rues du Caire en octobre 1956. On retrouve la même alliance de sensualité et d'ironie, de flamboyance *et de causticité, de goût de la fable* et d'instinct critique que dans *La Descente au paradis*, mais avec quelque chose de plus vif, de plus immédiat et de plus intime. Peut-être parce que le regard sur le monde de la narratrice, Myriam Rouria, dite Mara, a été celui, par le passé, de Paula Jacques. Même si elle va à peine sur ses douze ans, Mara ne se fait pas d'illusions sur le milieu *simili-bourgeois, aveugle* aux *« temps qui courent »*, d'apparence cossue mais en réalité désargenté, auquel elle appartient. Elle n'a pas la moindre indulgence envers sa mère qui, frivole et glacée, la délaisse pour courir au « sporting club » ou chez sa couturière, avant de se transformer, une fois enceinte, en une *« grosse chose dans sa robe de chambre »*. Même jugement implacable de Mara sur son père, *« irresponsable comme la plupart des hommes orientaux »* : il préfère fréquenter le café Moschini plutôt que de s'occuper de sa pharmacie, qu'il abandonne à sa *laborantine et maîtresse*, Roxane Naphtali, qui ne cesse de fumer ou de pleurer sur le seuil de l'officine.

La méchanceté de Mara est aiguisée par la sensation d'injustice, d'horreur médusée, de panique sauvage qu'elle éprouve, une nuit, devant l'apparition de ses premières règles. Ce que suggère très bien Paula Jacques, c'est la correspondance entre le constat par Mara du bouleversement de son corps et le sentiment de *« catastrophe imminente, de destruction totale »* qui flotte sur le pays : nous sommes à la veille de la guerre du canal de Suez.

Mais cette guerre se résume pour Mara à la fermeture des écoles, aux bandes de papier de cobalt que l'on applique sur les vitres de l'appartement, à des échos d'alertes et à ce grondement suspect dans le ciel qui s'achève *par une pluie de sauterelles... Le* vrai pays de Mara, *« sa maison, sa famille, ses ancêtres, ses secrets, ses amours »*, c'est Dada Zanouba, la bonne de la famille qui, depuis longtemps, l'enveloppe de son affection vigilante et est devenue pour elle une seconde mère. Avec Zanouba, Paula Jacques compose un magnifique personnage de femme du peuple à la fois impériale et cassée, *pleine à la fois de* violence amère et de générosité lucide. Elle a le don de raconter sa *vie* comme un roman. Et quel roman avec son allure de conte noir, l'alternance des épisodes magiques et triviaux ! C'est l'histoire d'un cœur simple du delta du Nil qui, fille de fellah et harcelée par le despotisme sexuel de son beau-père, *« le pharaon »*, a connu mille tribulations à travers le Caire avant de devenir domestique chez les roumis. Elle garde une aversion rageuse envers *les hommes*, la race des maris, *« cette engeance pire que les loups »*, et pour tous les *puissants* de la terre ; et, sous son apparente soumission, elle demeure une éternelle réfractaire, une révolutionnaire instinctive. Capable de défaire toutes les tristesses, de vaincre toutes les larmes, elle communique sa force rebelle à Mara et lui permettra d'assumer, du moins apparemment, la douleur des départs.

Jean-Noël Pancrazi

Irlandais en Argentine

Colm Toibin décrit avec justesse les mutations politiques et sexuelles d'un pays et d'un homme

HISTOIRE DE LA NUIT
(Story of the Night)
de Colm Toibin.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Anna Gibson,
Flammarion, 390 p., 140 F.

De père argentin et de mère anglaise, le narrateur du troisième roman de l'écrivain irlandais Colm Toibin ne doit pas à sa seule naissance son sentiment de « décalage ». Amoureux d'un camarade d'études, Richard comprend au seuil de sa vie d'adulte qu'il va devoir assumer une sexualité peu prisée au temps des généraux à Buenos Aires.

Le récit commence après la mort de la mère de Richard, dans un climat de suspicion généralisée. Au fond, tout le porterait à la clandestinité, au mensonge, aux accommodements des plaisirs volés et de la culpabilité entretenue. C'est pourtant une autre voie que va choisir, progressivement, le double de l'auteur : celle d'un certain courage, d'une clarté et d'une volonté de liberté.

Mais Colm Toibin n'a rien d'un idéaliste. Ni dans sa narration ni dans ses principes. Dans sa narration, il opte pour une parfaite limpidité, désireux de ne rien laisser dans le flou. Il en résulte pour le lecteur un sentiment d'authenticité extraordinairement apaisant.

Un voyage à Barcelone en compagnie de son ami, Jorge, à qui il a révélé sa sexualité sans oser lui avouer son amour, va permettre à Richard de voir son pays *de l'extérieur*, de *comprendre* le désastre politique de l'Amérique du Sud et de sonder sa propre détermination à l'engagement politique. Ils côtoient d'autres étudiants, ils découvrent une autre vie.

De retour en Argentine, en pleine guerre des Malouines, Richard va s'interroger sur son identité civile, au moment même où il décide d'affirmer ses choix sexuels. La *famille de son ami* Jorge va progressivement envahir sa vie, qui dès lors vacille. La réalité se brouille étrangement : Jorge n'est plus le même objet de désir, sa famille est trouble et n'en attire pas moins Richard.

Ce que l'on prenait jusqu'ici pour un roman de stricte introspection est en train de suivre une autre orientation avec l'apparition d'un couple d'Américains douteux qui entraînent le narrateur dans une curieuse combine. Profitant du bilinguisme parfait de Richard et d'une *fragilité qu'ils soupçonnent* sans en être certains, ces envoyés du gouvernement américain se servent de Richard comme d'un *informateur*, tandis que lui-même, comme dans un roman de Graham Greene, croit pouvoir les utiliser pour aider la carrière politique de la famille de Jorge. On est en pleine campagne électorale.

Le frère de Jorge, qui a vécu aux Etats-Unis, *se mêle au groupe et* devient progressivement un protagoniste. Les mois passant, le paysage politique et sexuel se métamorphose, en Argentine comme dans le reste du monde. Le sida modifie considérablement les rapports entre hommes.

Colm Toibin, comme chacun des problèmes politiques et sociaux qu'il aborde ici (ou dans ses précédents livres), affronte celui du sida avec une grande franchise. Il décrit simplement et justement des comportements, des habitudes sexuelles, des types de rapports, des lieux spécifiques, des symptômes – sans pathos, sans fausse *poésie, sans discours inutiles*. Ses personnages ne ressemblent pas à des martyrs sacrifiés sur l'autel de la poésie littéraire des grands sentiments, mais ils partagent, dans une situation historique certes spécifique, la vie d'une catégorie très vaste d'êtres humains que l'on a jusqu'ici peu montrés avec autant de naturel et de vérité.

René de Ceccatty

Prisonniers du crime

Terrifiante réalité que celle décrite par Edward Bunker à travers ces trois personnages, ex-taulards, pris dans le cercle d'une criminalité où la société les tient enfermés

LES HOMMES DE PROIE
(Dog Eat Dog)
d'Edward Bunker.
Traduit de l'anglais – Etats-Unis –
par Freddy Michalski,
Rivages/Thriller, 332 p., 129 F.

Ce qui frappe d'abord chez Bunker, comme dans ses livres, c'est la puissance physique. Malgré ses soixante-deux ans, l'auteur d'*Aucune bête aussi féroce* évoque toujours aussi fortement l'image du taureau. Ou plutôt celle du bélier. Sans doute à cause de cette gueule en forme de machine de guerre, que Tarantino ne manqua pas d'utiliser dans *Reservoir Dogs*. D'autres, avec un tel physique, un tel patronyme, un tel passé – ex-taulard, ex-dealer, ex-braqueur –, en feraient des tonnes dans le genre auteur-maudit-du-roman-noir. Edward Bunker, lui, ne joue pas. A peine assis, il attaque *bille en tête en vous assénant que* les histoires terrifiantes qui constituent la trame de son dernier roman, *Les Hommes de proie*, sont authentiques. En quelques phrases très simples. Sans fioriture, ni effet d'aucune sorte. Comme dans ses livres. « *Troy, Diesel et Mad Dog, les trois héros de mon roman, ont réellement existé. Leur idée de braquer des dealers de came ou des truands parce qu'ils n'iront pas mêler la police à leurs affaires, je l'ai moi-même mise en pratique. Déguisé en flic. Ou en officier d'immigration quand on opérait dans le ghetto black… L'exécution de Mad Dog par ses complices, c'est Diesel qui me l'a racontée. Mad Dog devenait beaucoup trop dangereux. L'épisode de l'assassinat de sa petite amie et de la gamine de celle-ci dans une crise de folie meurtrière, je ne l'ai pas inventé… Diesel est mort lui aussi. Après un énième séjour en taule, il avait décidé de ne plus jamais retourner en prison. Quand les flics l'ont arrêté, à l'occasion d'un braquage, il a tenté de s'échapper. A n'importe quel prix. Il s'est fait descendre à bout portant…* »

Les Hommes de proie, on l'a compris, racontent l'aventure mortelle de trois anciens taulards liés depuis la maison de redressement par d'innombrables séjours derrière les barreaux de Californie. Trois fauves nés en cage et qui y ont grandi, condamnés à renouer avec le monde du crime, le seul qui puisse les reconnaître, leur permettre de survivre. Aucun des trois, bien sûr, n'en réchappera. Bunker, remarquablement traduit en français par Freddy Michalski, décrit avec une force redoutable, singulière alliance de brutalité et d'humanité de regard, l'itinéraire tragique de ses héros. Sans rien cacher de leur sauvagerie. Sans excuser ni condamner. Simplement en pointant les failles. Bunker reprend ainsi le fil de ses obsessions évidemment liées à son expérience personnelle. Et d'abord celle d'une société « *cherchant inexorablement à nier aux individus de son genre tout droit à la réhabilitation et à la rédemption* », comme l'écrit William Styron dans sa préface. « *Dans les années 50,* poursuit Bunker, *il y avait des programmes de réinsertion des prisonniers. Un de mes amis est même devenu professeur de sociologie à l'université de San Francisco, après avoir passé son doctorat derrière les barreaux. Aujourd'hui, tous ces efforts ont été abandonnés. La seule et unique fonction de la prison aux Etats-Unis, c'est la punition…* »

TRAJECTOIRE INEXORABLE

Le thème de l'enfance brisée, martyre ou simplement abandonnée, revient comme un leitmotiv dans l'œuvre d'Edward Bunker. Dans *Les Hommes de proie*, les trois protagonistes ont été rejetés, chacun à leur manière, cassés dès l'origine. Par leur famille ou les institutions d'accueil. Déclenchant une inexorable trajectoire de désespoir et de haine, un processus désespérant de perpétuation de la violence. Bunker observe ainsi avec inquiétude la montée actuelle de l'exclusion, à l'instar de son héros, Troy, observant, à sa sortie de prison, la prolifération des SDF ou des bandes de jeunes Noirs désœuvrés : « *Dans sa jeunesse, les riches possédaient une Cadillac et les pauvres roulaient en Ford. Aujourd'hui, les riches se promenaient en limousines et les pauvres poussaient des Caddies dans lesquels s'empilaient des boîtes de Coca-Cola recyclables.* » Tous les éléments d'un cercle mortel sont alors en place. La montée de l'exclusion engendrant celle de la criminalité, et par conséquent de la peur et de la répression. « *En 1951, quand je suis allé en prison pour la première fois, il y avait 9 000 prisonniers en Californie. En 1972, ils étaient déjà 20 000. Aujourd'hui, 140 000 ! Et vingt nouveaux pénitenciers sont actuellement en construction rien que dans l'Etat de Californie ! Jusqu'où ira-t-on ? Jusqu'à mettre la moitié de la population en taule, pour que l'autre puisse profiter du système ?* » La conclusion est inévitable. Dans un monde d'une telle violence, sans espoir, ni foi ni loi, seuls subsisteront les hommes de proie. « *Troy Augustus Cameron se sentait parfaitement justifié à être voleur. Le fondement même de sa justification était la conviction qu'il n'avait nul besoin de se justifier. Dostoïevski, par la voix d'Ivan Karamazov, l'avait énoncé de manière succincte : s'il n'est pas de Dieu, alors toutes choses sont permises.* »

Michel Abescat

livraisons

● UN ÉTÉ BOUT DU MONDE, de Penelope Lively
« *Ce qui m'intéresse avant tout, c'est de réfléchir à l'idée d'évidence. Pas plus qu'en histoire, il n'y a de vérité unique dans une vie particulière* », notait la romancière anglaise Penelope Lively, lauréate du Booker Prize en 1987. Plus que jamais, cette vérité plurielle des êtres, ces portraits en forme de kaléidoscope renvoyant eux-mêmes à d'autres portraits, sont au cœur de son dernier roman. Dès les premières pages, Teresa est vue simultanément par Pauline, sa mère, comme « *une héroïne de Thomas Hardy – figure tragique, trahie à coup sûr* », et comme « *l'image lyrique de la jeunesse et de la régénération* ». Mais parmi les « *différentes versions de Teresa* », c'est celle de la femme trompée qui prend le pas : à travers sa fille, Pauline se revoit elle-même, humiliée, bafouée par son propre mari. Comment éviter que l'histoire ne se répète ? Qu'une deuxième vie ne soit gâchée ? Et comment en parler avec Teresa : « *Le flot souterrain du non-dit* » n'est-il pas le seul mode de communication possible ? Un livre grave et prenant – même si la fin sombre dans la facilité – comme le tête-à-tête de deux *femmes*, le temps d'un été (Denoël, traduit de l'anglais par Anne-Cécile Padoux, 274 p., 135 F). **Fl. N.**

MINNA VON BARNHELM, de Lessing
Lessing (1729-1781) est l'un des rares à *avoir compris et su représenter* toute la complexité du monde, loin des béatitudes sentimentales et idéologiques. *Minna von Barnhelm* évite autant la farce que la comédie larmoyante. La pure vertu est aussi asphyxiante que le grand-guignol est assommant. C'est une toute jeune femme de vingt et un ans, Minna, qui, en acceptant l'ironie de la vie, va sauver son amour en le débarrassant des exigences *du sublime* et des excès du libertinage. Il y a du Fragonard dans cette pièce de Lessing qui cherche à viser juste, en sachant que pour toucher au but il ne faut pas se crisper sur la cible, mais accepter d'être un temps happé par le vertige des passions et des désirs pour enfin faire *sienne toute l'étrangeté* du monde. Lessing nous donne ici à voir que les Lumières sont moins la victoire inconditionnelle de la raison que l'acceptation raisonnée de la force des sentiments. On peut encore faire son miel de cet héritage (traduit de l'allemand par Hédi Kaddour, Éditions José Corti, 240 p., 100 F). **P. Des.**

« MOI », de Wolfgang Hilbig
Qui est Reader ? Qui est cette mystérieuse jeune femme venue de l'Ouest et qu'on appelle « *l'étudiante* » ? Quelle est la finalité de la mission de Cambert, tapi dans les souterrains de la ville, à l'écoute de ses battements ? Autant de questions et autant de réponses qui se diluent, chaque fois que le but semble prêt d'être atteint. Ecrit en 1993, le dernier roman de Wolfgang Hilbig montre, à travers les errances d'un *indic de la Stasi*, les fissures qui sapent le système socialiste de l'Allemagne de l'Est agonisante. Même les membres de cette police secrète ne semblent plus croire à leur mission : « *La société sans classe serait sans doute le carnage le plus effrayant que l'on puisse imaginer. Permettez que nous choisissions de ne pas nous y risquer. Permettez que nous choisissions de continuer à pratiquer nos misérables talents… et à envoyer derrière les verrous les gens qui ne veulent pas croire en nos discours grandiloquents.* » Inquisition dérisoire d'un système acculé à la déroute et qui n'a même plus la force de mentir avec sincérité. Dans cette *gigantesque* partie de cache-cache, un « moi » éclaté essaie de poser des jalons pour retrouver une identité mise à mal (traduit de l'allemand par Brigitte Vergne-Cain et Gérard Rudent, Gallimard, 361 p., 155 F). **P. Des.**

هكذا من الأصل

Un art consommé du malaise

Servie par une écriture froide et élégante, chacune des nouvelles de Ian McEwan sécrète l'étrange, le trouble, l'ambiguïté

SOUS LES DRAPS
et autres nouvelles
(First Love, Last Rites. In Between The Sheets)
de Ian McEwan.
Traduit de l'anglais
par Françoise Cartano,
Gallimard, « Du monde entier »,
364 p., 160 F.

Il est imprévisible, tourmenté, dérangeant, fascinant. Il est à l'image de ses livres, qui sécrètent l'inquiétude d'un malaise diffus. Croyez-vous le tenir ? Il vous file entre les doigts, poisson affolé, insaisissable. C'est peu dire que Ian McEwan n'est jamais là où on l'attend.

Ce jour-là, on l'attendait devant chez lui, à Oxford. Porte laquée, glycine romantique, sonnette retentissant désespérément dans le vide : McEwan avait oublié le rendez-vous – à moins qu'il ne l'ait fui. Son agent ayant fini par le retrouver, on ne sait pas bien où, du côté de Londres, l'interview, assez surréaliste, se fit d'une cabine téléphonique, devant sa maison... vide. De McEwan, il n'y eut que le mystère d'une voix !

Avec un zeste de perversité ou la menace planante d'un danger caché, cette situation incongrue aurait pu fournir le point de départ d'une de ses nouvelles. Il eût suffi, par exemple, que la maison ne fût pas vraiment vide, qu'un froissement de rideau trahisse une présence rôdant là, épiant ou préméditant le pire... Car d'aussi loin qu'on se souvienne, le secret, l'ambiguïté des atmosphères, la violence sourde, l'horreur même ont toujours tenté McEwan. Voyez ces quatre enfants enterrant leur mère à la cave, au fond d'une cantine de ciment (« Le Jardin de ciment »), ces deux paisibles touristes appelés peu à peu à devenir des proies (« Un bonheur de rencontre »), ce mari encombrant découpé à la scie (« L'Innocent »), ou cette fillette kidnappée, ne laissant autour d'elle que l'angoisse et le déchirement (*L'Enfant volé*, Whitbread Novel of the Year Award et prix Femina étranger 1993).

Ce sentiment d'oppression et de crudité est à son comble dans certaines des treize nouvelles de ce recueil. Comme dans « Papillons », où un désaxé entraîne une petite fille le long d'un canal pour lui montrer des papillons d'un genre particulier, avant de la faire *« basculer tranquillement »* dans l'eau glauque. *« Jusqu'à jeudi dernier*, note-t-il rétrospectivement et avec la même "tranquillité", *quand j'ai vu le cadavre de Jane, je n'avais jamais trop réfléchi à la mort. Une fois, j'avais vu un chien se faire écraser. Avec la roue qui passe sur le cou et les globes oculaires qui explosent. Mais, à l'époque, cela ne m'avait pas touché. »* Impression non moins étrange laissée par cette « Conversation avec un homme-armoire » – en fait longue confession d'un débile mental maintenu à l'état de bébé puis abandonné par sa mère – et qui débute ainsi : *« Vous me demandez ce que j'ai fait en voyant cette fille. Je vais vous le dire. Vous voyez l'armoire, là (...) J'ai fait demi-tour à toute vitesse, j'ai grimpé dedans et je me suis branlé. »* Quant à l'une des premières nouvelles, « Fait maison », elle raconte, non sans humour, les déboires d'un frère et d'une sœur s'initiant ensemble à la sexualité, McEwan prenant soin de souligner que cette histoire a pour sujet l'un des personnages, Raymond, *« et non le pucelage, le coït, l'inceste ou l'onanisme »*.

Volonté de choquer ? Pas seulement. Certains textes (comme « Géométrie dans l'espace », où un homme conserve, *« comme un pickled onion »*, un vieux pénis dans un bocal de formol) sont de petits chefs-d'œuvre d'humour, tandis que d'autres annoncent clairement ce don de capter, avec une remarquable économie de moyens, les vibrations intimes des êtres.

Néanmoins, McEwan ne se défend pas d'avoir tenté, avec ces nouvelles, une entrée remarquée sur la scène littéraire anglaise. Ecrites pour la plupart dans les années 70 – certaines ont été publiées en France sous le titre *Premier Amour, derniers rites* (Ed. Veyrier, 1976) –, ces petites pièces ont constitué pour lui, en même temps que ses premières tentatives d'écriture, des *« laboratoires où tester différents styles et voix »*. *« Je cherchais un territoire où personne n'était*, dit-il. *Je trouvais la fiction anglaise terne et grise, trop préoccupée par le mariage et le divorce, répugnant à s'occuper des extrêmes. On était en 1970, on faisait du documentaire social (Kingsley Amis, Barbara Pym et les autres), on écrivait comme si le XIXe siècle n'était pas terminé ! »*

Nourri de Kafka, mais aussi de Philip Roth, John Updike ou Saul Bellow, formé au *« creative writing course »* de Malcolm Bradbury et persuadé qu'il fallait *« pousser plus loin cette forme unique d'investigation qu'est le roman »*, McEwan se lance donc avec ces nouvelles qui lui valent d'emblée, en même temps que le Somerset Maugham Award, en 1976, la réputation d'« enfant terrible » des lettres britanniques. Une image qui, depuis, lui colle à la peau, même si son dernier roman, *Enduring Love* (Ed. Jonathan Cape, à paraître en France en 1999), recèle une forme inédite de tendresse et si, dit-il, sa *« palette de sentiments »* s'est considérablement éclaircie.

Pour ce livre, on donnait McEwan favori du Booker Prize 1997. Pour une raison obscure, il ne figurait même pas dans la sélection du jury, ce qui fit un certain bruit dans le Londres littéraire. Belle occasion ratée, pour un écrivain de talent, de rencontrer un plus large public. Mais McEwan affecte de ne s'en soucier guère : *« A cause même de cette absence, les journaux n'ont jamais autant parlé de moi. »* Il est vrai qu'il n'en est plus à un rendez-vous manqué.

Florence Noiville

Sortilèges naturalistes

En écho aux tragédies humaines, Rodrigo Rey Rosa donne à entendre la voix d'une terre sensuelle, hostile, onirique, où sourd un mal obscur

UN RÊVE EN FORÊT
LE TEMPS IMPARTI
et autres nouvelles
(Lo que sono Sebastián el salvador de buques),
de Rodrigo Rey Rosa.
Traduit de l'espagnol (Guatemala)
par Anny Amberni,
Gallimard, 256 p., 130 F.

A sa façon, chacun des personnages de Rodrigo Rey Rosa est un combattant. Pas forcément un héros déclaré, portant beau sa vaillance et ses états de service – même si cela peut arriver –, mais un fantassin luttant dans l'obscurité contre un ennemi invisible. Car le mal, sous des visages d'emprunt, parcourt les différentes nouvelles qui composent le recueil de cet auteur encore peu connu en France. Né au Guatemala en 1958, admirateur et ami de Paul Bowles dont il a traduit plusieurs livres en espagnol et qui l'a lui-même transposé en anglais, le romancier campe un monde superbe et inquiétant. Guettés par de sourdes menaces, les individus y flottent entre la réalité d'un pays violent et les maléfices de leur propre imagination.

L'art de Rey Rosa, cette élégance infinie qui lui permet de glisser sans jamais appuyer sur les situations les plus étranges, consiste à imbriquer étroitement des descriptions naturalistes et un climat de rêve, de magie ou de folie. Son cadre lui-même est onirique autant que réel, puisqu'il s'agit d'un Guatemala jamais nommé, dont la forte présence fait un personnage et non un simple décor. De cette terre belle et hostile, profondément divisée entre les Indiens et les descendants d'Européens, l'écrivain fait jaillir une puissance sourde et destructrice où la nature joue un rôle déterminant. Accompagnant les tragédies de manifestations qui sont autant de commentaires ou de présages, la flore et la faune sont orchestrées à la façon d'un choeur antique.

Cette nature peut être sensuelle, caressante et faussement douce comme l'est parfois l'eau du lac dans « Un rêve en forêt », ou le *« courant émeraude »* d'une rivière qui porte un nom de femme. Elle peut aussi déclarer la guerre aux hommes, faire déferler des orages ou même tuer. Dans « La Colline », un pasteur qui s'acharne à vouloir acheter une terre pour faire triompher sa religion explique : *« Elever sur ce site un temple chrétien reviendrait à asséner un coup mortel au paganisme de ces régions. »* Propagateur d'une foi qui ne tient pas compte de la nature, il finira par recevoir lui-même le coup de grâce. *« Il a été jugé*, dit l'un des Indiens qui l'accompagnent sur les lieux du sacrifice (...). *Il a voulu tuer la colline, mais la colline l'a tué. »*

JEU DE MIROIR

Parfois, comme dans « Le Temps imparti », la nature joue un rôle de miroir. Au fil de ce récit magnifique et troublant, Rodrigo Rey Rosa met un amiral aux prises avec une loi *« en vertu de laquelle aucun officier du commandement militaire ne pouvait être considéré comme psychiquement sain tant qu'on n'avait pas prouvé le contraire »*. Mis en demeure, donc, de démontrer sa normalité, l'amiral est examiné par un psychiatre et devient la proie de visions délirantes. La plus grande partie de la nouvelle se déroule en ville, mais l'écrivain ne manque pas d'évoquer la forme des nuages, le climat oppressant et, à trois reprises, l'apparition d'oiseaux à proximité du médecin et de l'amiral. *« Un oiseau noir vint se poser subitement sur une branche, puis un autre descendit avec un cri strident.* (...) Les deux oiseaux crièrent à l'unisson, et l'amiral les vit se regarder, becs ouverts, agressifs. »

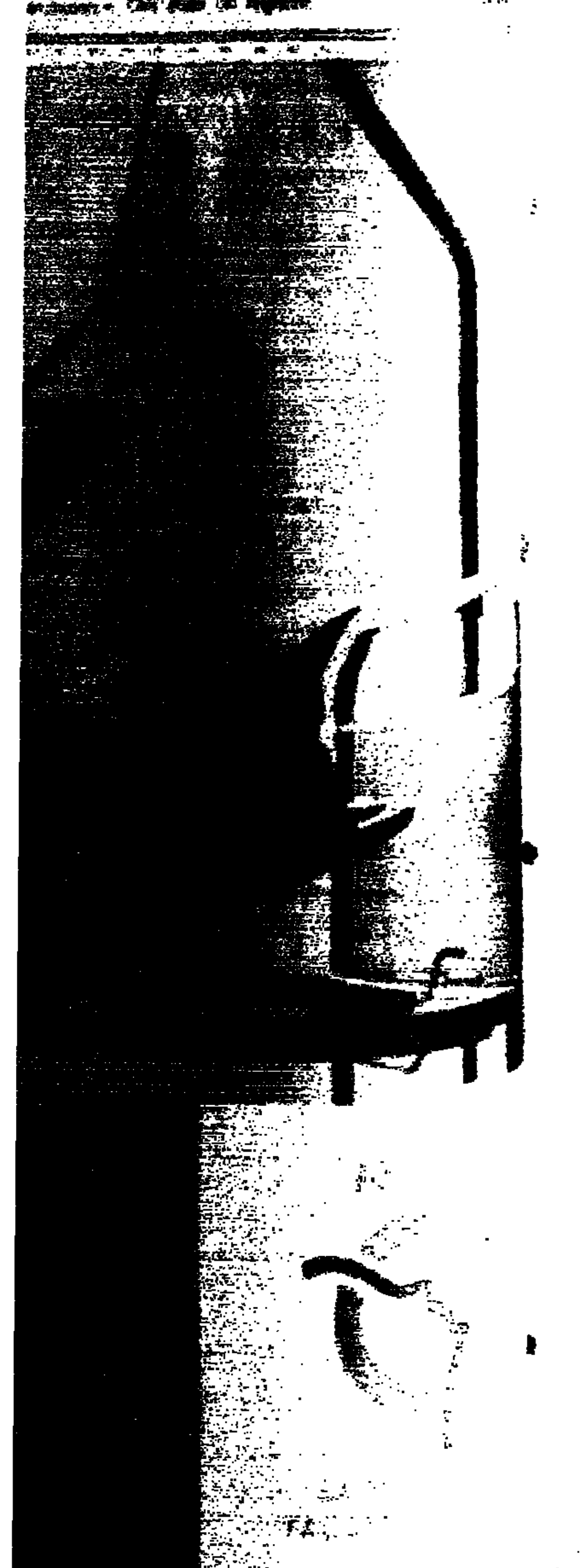
De la même manière que les oiseaux refléchissent le conflit opposant les deux hommes, la nature reflète les sentiments. Des états contradictoires où se mêlent la vie et la mort, comme sur ce *« gommier rouge moribond couvert de chenilles et d'orchidées »*. Des états où règnent l'illusion, l'impression d'irréalité, les jeux de miroirs déformants. Dans « Un rêve en forêt », l'auteur note, au sujet d'une jeune femme assise au bord de l'eau : *« Le paysage changea brusquement lorsqu'elle comprit que ce qu'elle observait n'était que le reflet des arbres et non les arbres eux-mêmes. »*

Dans cette nouvelle, comme dans les autres, des individus tentent d'échapper à un danger latent dont la nature véritable n'est pas toujours explicite. Une menace qui les incline à se représenter leur mort par anticipation, à éliminer les autres ou à se cacher. Sebastián, le héros d'« Un rêve en forêt », se dissimule derrière le rempart des arbres qui entourent sa maison, cherchant à devenir invisible aux yeux du monde. Mariano, le fugitif de « La Mauvaise Part », cherche aussi refuge dans la forêt pour échapper au tueur anonyme qui assassinera celui qu'il a laissé chez lui pour tenir son propre rôle. En allant trouver asile à l'intérieur des terres, ces hommes s'enfoncent en eux-mêmes et dans l'histoire coupable d'un pays où les Indiens sont tenus pour quantité négligeable. *« Vouloir apprendre le mopán*, dit Mariano en parlant d'une des nombreuses langues indigènes, *c'est vouloir entrer dans un autre monde. »*

Ce monde secret, tabou, chargé de sortilèges, surgit ici et là sous forme de reliques extirpées à la terre. Des objets mayas convoités par les trafiquants, dans « Un rêve en forêt », des stèles dans « La Cabane », des vestiges contrefaits ou transformés en outils de vengeance. La haine n'a pas de place, plutôt une sorte de fatalité qui conduirait la main du destin. Et, si le romancier ne fournit guère d'explication, c'est que les hommes eux-mêmes n'y voient goutte dans ce clair-obscur traversé de brumes et de brouillards, où des écrans divers (végétation, *« crasse des vitres »*, abris de carton, vitres fumées) filtrent sans cesse l'éclat mortel du soleil.

Raphaëlle Rérolle

هكذا من الاصل



IL EST PERMIS D'ESPÉRER
de Václav Havel.
Traduit du tchèque
par Barbara Faure
Calmann-Lévy, coll. « Petite bibliothèque des idées »,
162 p., 80 F.

la chronique

de Roger-Pol Droit

Petite planète cherche humanité responsable

Les écrivains dissidents ne deviennent pas souvent chefs d'Etat. Cette aventure est arrivée à Václav Havel. Dramaturge, militant des droits de l'homme, fondateur de la Charte 77, il est passé d'une vie surveillée, cadenassée, sans passeport, prise entre les frontières, les prisons et le harcèlement policier, à la plus haute fonction de son pays, la République tchèque. Quand il parle des droits de l'homme, on ne saurait oublier qu'il a su risquer sa liberté pour les défendre. Entre un discours de principe et un engagement réel, la distance n'est pas mince. C'est pourquoi, même dans des discours officiels, avec leurs contraintes et leur lot de considérations générales, la parole de Václav Havel s'écoute avec attention et sympathie. Il ne prétend pas apporter d'idées fort nouvelles ni défendre des positions insolites. Mais, pour la rareté de son parcours aussi bien que pour la chaleur de ses convictions, il convient de prêter l'oreille aux évidences qu'il rappelle. L'un des premiers constats de Václav Havel est tout simple : *« Devenu chef de notre Etat, je me suis mis à voyager dans le monde entier. Ma grande découverte après ce bouleversement, c'est que notre planète n'est pas bien grande, que la distance d'un point à un autre est plus courte que mon intuition ne l'imaginait. »* En regardant par le hublot, l'intellectuel-président voit combien sont insensés et cruellement dérisoires les conflits séculaires opposant des peuples voisins pour une parcelle de terre qui, vue d'en haut, paraît si mince, si semblable à toutes les autres. Il se rend compte, tout banalement, que la terre est petite.

Havel souligne combien cette exiguïté est récente. Pendant des millénaires, rappelle-t-il, des civilisations séparées se sont développées pratiquement sans se connaître. Elles n'étaient certes pas dépourvues de tout commerce les unes avec les autres, mais les échanges étaient rares et limités. Aujourd'hui, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une civilisation globale est en train de naître. Tous les paysages urbains se ressemblent *désormais plus ou* moins, les gens utilisent dans le monde entier les mêmes machines, portent les mêmes vêtements, écoutent les mêmes musiques, mangent les mêmes produits, caressent les mêmes rêves. A peu près. Sans doute subsiste-t-il, sous les comportements apparemment uniformes, bien des disparités. Mais la grande pellicule des transmissions instantanées s'étend partout. L'interdépendance est un fait. Dérapage à Tokyo, faillite à New York. Les finances comme les pollutions, les guerres comme les créations culturelles ne sont plus restreintes à un cadre régional. Des événements qui n'avaient auparavant qu'une répercussion restreinte peuvent avoir désormais des conséquences effectivement planétaires. On le sait, on l'a dit cent fois, on le répète depuis des années sur tous les tons, mais on n'en tire pas encore les conséquences pratiques qui s'imposent.

Le propos de Václav Havel est d'*inciter ses contemporains* à prendre pleinement conscience de cette interdépendance. Il plaide pour que soit retrouvée l'unité de l'expérience humaine de vivre, et mises en œuvre les actions qui doivent en découler nécessairement. Les douze conférences que rassemble ce volume tournent autour de ces thèmes centraux. Elles ont été prononcées en des occasions diverses, pour la plupart officielles, mais l'écrivain ne s'y départit jamais tout à fait de son ton propre et ne tempère pas la vivacité de ses convictions. Contre la grand peur de l'uniformisation des cultures et des modes de vie, contre la crainte du « gris » – celui que produit inévitablement un mélange de toutes les couleurs –, Havel insiste sur la bigarrure de la *civilisation planétaire qui se construit*. La mondialisation n'est pas à ses yeux perte d'identité mais au contraire juxtaposition et amalgame de traits divers. Exemple : un jeune Bédouin



en jean sous sa robe traditionnelle, un transistor à la main, juché sur un chameau porteur d'une publicité pour Coca-Cola. *« Je ne raille pas,* note Havel, *pas plus que je ne verse une larme d'intellectuel sur l'expansionnisme commercial de l'Occident qui dévasterait une culture étrangère. J'y vois un reflet typique de cette ère multiculturelle. »*

A partir de tels mélanges, *« tout est possible »*. Sous la pellicule globale demeurent en effet vivaces les antiques continents culturels. Si les civilisations « régionales » ne se crispent pas de manière défensive et rigide dans l'affirmation de leur identité exclusive, l'époque qui vient pourrait devenir un temps de créations encore imprévisibles. Pour y conduire, quelques préceptes sont proposés. Instaurer un véritable respect des cultures entre elles – mieux vaudrait en effet le respect, même s'il s'accompagne d'une relative incompréhension, que l'intention jamais réalisée d'une parfaite connaissance réciproque. Il faudrait surtout retrouver et redire ce que les humains ont en commun, faire réemerger ce qui, de manière radicale et première, les rend plus semblables que divers. Havel ne cesse d'y revenir : *« Je crois qu'il est absolument nécessaire de comprendre à nouveau et d'articuler d'une manière inédite l'expérience spirituelle essentielle et fondamentale de l'homme. »*

La civilisation globale est déjà là. Chacun commence à le savoir. Malgré tout, presque personne n'agit en conséquence. Jusqu'à quand ?

L'essentiel d'une telle expérience est-il, comme le croit Havel, une forme d'expérience de la transcendance ? Cela n'a rien d'évident. Pourquoi ne serait-ce pas l'expérience vécue des états du corps, tels que la faim et la satiété, la fatigue et le repos, le désir et la jouissance, la douleur et l'apaisement, la maladie et la mort ? Rien n'empêche de soutenir que ce qui est fondamentalement commun à toutes les existences humaines, c'est la conscience du corps, d'une autre qualité que chez les formes de vie animales. Il se pourrait que le monde le plus globalisé, électronisé, instantanéisé, ne nous reconduise pas à la transcendance et à Dieu, mais à la prise en considération de nos appétits les plus élémentaires comme fondement d'une possible morale commune.

On retiendra surtout de ce livre simple un vibrant appel à l'action. *« L'humanité sait désormais que seul un nouveau type de responsabilité globale peut la sauver. Il ne lui manque qu'un tout petit détail : d'assumer véritablement cette responsabilité. »* Un tel changement ne se décrète pas, évidemment. Alors, où est le déclic ? Comment comprendre que chacun soit au courant et que rien ne change ? Que les appels réitérés aux réformes demeurent sans effet ? Par exemple : chacun sait que l'expansion, ou même le simple maintien, de l'actuel mode de vie des Occidentaux et autres riches est préjudiciable non seulement au tiers-monde mais à moyen terme aux nantis eux-mêmes. Le statu quo ne peut que dégrader les conditions de vie de toutes les générations futures, aussi bien celles des lointains pays pauvres – dont l'égoïsme de fer des bien-nourris et bien-éduqués se moque profondément, malgré des déclarations innombrables – que celles de nos petits-enfants, chez nous. Mais on fait quoi, *« en vrai »* ? Quelle décision d'envergure modifie nos consommations de toutes sortes ? *Qu'attend-on ?*

Voilà somme toute une grande et banale énigme. Tous ou presque sont convaincus qu'il convient d'agir, mais presque personne ne bouge. Chacun paraît attendre que les autres décident, s'arrange pour oublier, se dit qu'en attendant, *« après tout, c'est toujours ça de pris »*. Sans doute cet aveuglement est-il la chose du monde la mieux partagée. Si la connaissance d'un péril entraînait aussitôt une riposte appropriée, l'histoire des humains serait évidemment fort différente, que ce soit d'un point de vue collectif ou individuel. Il n'en reste pas moins que ce fut toujours une certaine forme de riposte pertinente qui caractérisa le mode d'action de notre espèce, et sa capacité d'invention face aux dangers. Aujourd'hui, alors qu'il faut inventer plus que jamais, l'attente commence à paraître longue. Y a-t-il une humanité sur la planète ?

★ A signaler également : dans la nouvelle collection intitulée « Petite bibliothèque des idées », dirigée chez Calmann-Lévy par Anne Dufourmantelle, paraît d'autre part un livre de Jacques Derrida, *De l'hospitalité*, réponse à un texte adressé au philosophe par Anne Dufourmantelle (138 p., 80 F.)

Paul Ricœur lecteur d'Emmanuel Levinas

AUTREMENT
de Paul Ricœur.
PUF, 42 p., 39 F.

Issu d'une conférence prononcée récemment devant le Collège international de philosophie, le dernier texte de Paul Ricœur a pour seule ambition de proposer une lecture d'*Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, l'un des ouvrages les plus difficiles d'Emmanuel Levinas. Malgré la modestie affichée du propos, et l'humilité voulue de l'interprète, ce bref récit n'a pourtant rien d'un opuscule de circonstance. Il se pourrait bien, au contraire, que nous tenions là le point d'aboutissement de toute une partie de son œuvre.

Très vite, en effet, Ricœur s'éloigne du commentaire littéral, pour reformuler les enjeux essentiels du livre de Levinas de manière à la fois sobre et dramatique. Car il ne s'agit de rien de moins, ici, que de rendre à l'éthique (elle-même fondée sur l'idée de la responsabilité à l'égard d'autrui) la préséance qui devrait être la sienne dans l'ordre des raisons philosophiques. Bref, de l'aider à s'*« affranchir de son infatigable confrontation avec l'ontologie »* – rivalité absurde dans laquelle, d'Aristote à Heidegger inclus, elle n'a cessé d'être perdante.

Mais un tel travail ne peut se faire, en pratique, que dans et par le langage. Pour mieux arracher l'éthique à l'ontologie, il faut donc commencer par distinguer le régime du « dire » de celui du « dit », et ressaisir les liens qui rattachent le premier à l'éthique de la responsabilité. Plus dense encore, du fait de sa concision, que le texte de Levinas, celui de Ricœur atteint, dans cet effort, à un dépouillement exceptionnel, à une forme de pensée « pure » qu'on ne rencontre guère que chez les très rares philosophes parvenus au sommet de leur maturité.

Christian Delacampagne

Un « philosophe de posture modeste »

A partir des travaux de Paul Ricœur et des témoignages de ses amis, François Dosse retrace le destin étrange et paradoxal d'un intellectuel qui, à l'écart de la pensée dominante, a construit une œuvre tardivement reconnue

PAUL RICŒUR. LES SENS D'UNE VIE
de François Dosse.
La Découverte, 776 p., 250 F.

Curieux projet que celui de François Dosse. Ecrire la biographie d'un homme sans avoir accès à ses archives personnelles, sans même sa bienveillante coopération – Ricœur et Dosse ne se sont jamais rencontrés, respectant à la lettre un contrat tacite d'évitement systématique. Il en résulte une entreprise purement intellectuelle, fondée sur les témoignages des amis et des disciples (près de deux cents), sur la lecture des œuvres elles-mêmes, parfois autobiographiques, tels certains recueils d'entretiens, mais plaçant le plus souvent une grande distance entre la vie et la raison, l'existence et le métier de la pensée.

Curieux projet, de plus, en raison de l'itinéraire de Paul Ricœur lui-même. S'il fallait le définir, on dirait qu'il incarne depuis quatre-vingt-cinq ans le *« philosophe de posture modeste »*, sans souci de rodomontades, de provocations ni de spectaculaire, fuyant les éclats, les errements, les expérimentations comme les projecteurs, traçant son chemin le plus droit possible alors que les mouvements de la pensée française n'ont eu de cesse, au contraire, de divaguer, d'aller et de venir, d'accoster pour un temps sur des rivages contradictoires et éloignés. Dans une biographie, les erreurs, les aveuglements, les détours, les emportements (qu'ils soient réjouissants ou catastrophiques) comptent comme autant d'accidents nécessaires à rendre compte de l'épaisseur des moments traversés. Sans doute Paul Ricœur ne s'est-il pas assez trompé. Toujours est-il que ce livre de près de huit cents pages recèle davantage de monotonie et d'ascétisme que de saillies et de passions. On s'y ennuie un peu.

Ricœur n'a certes jamais cessé de s'engager, comme le souligne François Dosse avec minutie et à propos, mais avec une rigueur et une fidélité à sa morale de protestant éclairé qui en ont fait bien souvent un homme seul, isolé, trouvant refuge au sein de quelques petites communautés d'accueil (*Esprit*, Le Chambon, les Murs blancs, l'université de Chicago) pour surmonter les excommunications lancées contre lui par les papes du structuralisme ou de la psychanalyse (Lacan fulminant lors de son séminaire contre *De l'interprétation* : *« Qu'est-ce qu'on va faire avec cette saleté ? C'est du spiritualisme ! Qu'est-ce qu'un philosophe a à voir là-dedans ? »*). Ricœur est un homme droit, un philosophe têtu, un militant fidèle de la même cause, celle de la tolérance et de l'humanisme. Cette rectitude, cet entêtement et cette fidélité l'ont paradoxalement bien souvent écarté des centres névralgiques de la pensée française. Et lorsque le philosophe a rencontré l'histoire de ce siècle, la grande ou la petite, la tragique ou la lyrique, cela prit généralement la forme d'une certaine incompréhension (l'épisode du pacifisme munichois d'une jeunesse de *« chrétien révolutionnaire »*), d'un évitement (la deuxième guerre mondiale entièrement passée dans un camp de prisonniers), du malentendu (les articles de tendance pétainiste publiés « hors contexte » et sans autorisation ni relecture de l'auteur dans *L'Unité française*), ou même de la farce un peu pathétique (la malheureusement célèbre poubelle que Ricœur, doyen de la faculté de Nanterre, reçut sur la tête le 26 janvier 1970).

Ainsi placé à l'écart de la pensée dominante, et ne maîtrisant pas les événements de l'histoire contemporaine, Paul Ricœur a d'autant mieux travaillé à son œuvre philosophique, réellement imposante. Une œuvre qui n'a pourtant été pleinement reconnue que tardivement (de ce côté-ci de l'Atlantique tout au moins). Car le retour, et même le triomphe, du philosophe sur la scène intellectuelle française ne date, en définitive, malgré l'importance d'ouvrages comme *De l'interprétation* (1964) ou *La Métaphore vive* (1975), que de la publication des volumes de *Temps et Récit*, entre 1983 et 1988. Plus encore, il faut dire, en suivant les analyses de François Dosse, que Paul Ricœur ne s'est imposé en France, au sein d'un milieu philosophique toujours assez hostile ou indifférent, que par l'intermédiaire des lectures et des éloges venus des rangs historiens, littéraires ou politistes. Etrange et paradoxal destin intellectuel.

Curieux projet, enfin, du fait de la personnalité du biographe. Celui-ci ne cache pas, dans son avant-propos, l'*« effondrement de son adhésion au marxisme »* et la *« révélation »* qu'a constituée pour lui la pensée herméneutique de Ricœur. Ce livre est donc l'ouvrage d'un « converti », au sens quasi spirituel du mot : *« Le visage* [de Paul Ricœur], *tel qu'il m'est apparu lors d'une émission sur le petit écran, m'a semblé lumineux. La révélation de l'adéquation parfaite entre ce visage, son dire et ses écrits fut telle qu'elle m'assurait de pouvoir déplacer les montagnes. »* François Dosse a effectivement beaucoup travaillé, proposant un ouvrage extrêmement fouillé et informé alors qu'il ne disposait a priori que de peu d'indices. Mais la forme de croyance qui l'a dirigé vers Paul Ricœur est aussi synonyme d'une certaine lourdeur sentencieuse dans le style, ce ton de conviction qui pèse sur les biographies lorgnant un peu trop vers les hagiographies intellectuelles.

Antoine de Baecque

هكذا من الاصل

ECONOMIE

Philippe Simonnot

Le capitalisme, fossoyeur de la bourgeoisie

LA SALAIRE DE L'IDÉAL
La Théorie des classes
et de la culture au XXe siècle
de Jean-Claude Milner.
Seuil, coll. « Essais », 119 p., 89 F.

Dans la représentation marxiste, le bourgeois vit seulement de ses rentes et le prolétaire de son salaire. Comment expliquer que tant de bourgeois sont devenus des salariés ? Cette question est au départ de l'essai exquis de Jean-Claude Milner. A l'arrivée, après un parcours étincelant d'intelligence, c'est l'inquiétant paradoxe d'un capitalisme fossoyeur de la bourgeoisie que l'auteur nous fait découvrir pour la fin de ce siècle. La démonstration est si astucieuse qu'elle frise parfois le canular. Voilà du moins un néomarxiste élégant et amusant qui connaît la loi du marché. En un mot, *lisible*.

La démonstration se fait en cinq temps.

Premier temps, de stricte orthodoxie marxiste : le salaire prolétaire reste déterminé par le prix minimum de la « force de travail », lui-même déterminé par le prix minimum des marchandises nécessaires à la reconstitution physiologique de cette force de travail. Ce prix minimum est intitulé par Milner le « *fondamental* » du capitalisme, au sens où l'on parle de note fondamentale dans un accord. C'est dire que ce minimum détermine l'ensemble des salaires ouvriers.

Deuxième temps, beaucoup moins orthodoxe, le bourgeois tire désormais le plus gros de ses revenus d'un salaire, mais ce salaire se distingue du salaire prolétaire en ce qu'il est essentiellement indépendant du fondamental. Il s'agit en fait d'un prix politique qui n'a rien à voir avec la qualification de la personne qui le touche. Ce salaire pouvait être autrefois inférieur au salaire prolétaire : le bourgeois était censé tirer l'essentiel de ses revenus de son patrimoine, un salaire correct eût signalé sa déchéance quand il se consacrait à la magistrature, la diplomatie, l'armée, l'enseignement, la prêtrise, les arts et les lettres.

De nos jours, le salaire bourgeois est un sursalaire. C'est le « salaire de l'idéal », c'est-à-dire du mensonge (Ibsen). Il « *reflète les arbitrages politiques* » de la société. Qu'un présentateur de télévision soit beaucoup plus payé qu'un savant s'explique ainsi : « *Le présentateur-vedette est supposé surpuissant et voilà pourquoi il est surpayé* », assure Milner. Et de préciser en note : « *On sait que le présentateur n'est nullement puissant par lui-même, il n'a que la puissance de la chaîne qui l'emploie. En acceptant de le surpayer, la chaîne ne fait donc que rendre hommage à sa propre puissance.* » A partir de cet exemple, « *on peut généraliser* », assure Milner. Voire ! En tout cas, une explication beaucoup plus simple ne vient pas à l'esprit de l'auteur, qui ferait dépendre le sursalaire du présentateur de l'Audimat et donc des recettes publicitaires qu'il produit. Passons !

Troisième temps, celui des catégories : le sursalaire peut être payé, soit en temps, soit en argent. D'où deux types de bourgeois : d'une part, le « professeur moyen », qui gagne à peine plus qu'un ouvrier, mais sur un temps de travail beaucoup plus court ; d'autre part, le cadre supérieur qui travaille aussi longtemps et aussi intensément qu'un prolétaire, mais gagne beaucoup plus. En France, la bourgeoisie du surtemps serait essentiellement salariée du service public, tandis que la bourgeoisie de surrémunération relèverait du privé. D'où des stéréotypes : fonctionnaires paresseux et dépenaillés *versus* cadres excités et avides. D'où aussi l'opposition convenue des Américains âpres au gain, mais efficaces, rapides et inventifs, aux Français flemmards, routiniers, arrogants, mais prenant le temps de vivre. Milner se livre ici à une analyse de la bourgeoisie française qui est un morceau d'anthologie : la gauche, « *parti du sursalaire* » serait son plus sûr rempart ; l'Université, quant à elle, condamnée à la fois par les amis de la liberté, du marché et du savoir, « *devait disparaître* ». Et, selon lui, elle a effectivement disparu. Mais on ne s'en est pas encore aperçu.

Quatrième temps, l'apprivoisement de l'hérésie. Car le sursalaire bourgeois, pris sur le profit, est évidemment impensable pour la pure théorie marxiste. Mais ce sursalaire serait le prix à payer pour permettre à la bourgeoisie de dominer la société. Or, et pour Milner c'est un axiome marxiste fondamental, la domination de la bourgeoisie sur la société est la forme politique la plus compatible avec le développement capitaliste.

Le cinquième et dernier temps est celui du dépassement dialectique. Après tout, la bourgeoisie ne serait peut-être pas aussi nécessaire qu'on l'a cru au développement du capitalisme. A preuve, les pays asiatiques qui démontrent tous les jours qu'il existe des économies capitalistes optimales du point de vue du capitalisme sans pour autant s'appuyer sur une bourgeoisie surpayée. Mais ces capitalismes non bourgeois, s'ils sont vivables politiquement, ne peuvent que battre les économies capitalistes bourgeoises, handicapées par leur sursalaire. Dès lors, l'avenir qui se dessine à l'extérieur de l'Occident, puis en Occident même, est la diminution drastique du nombre des sursalariés. « *Marx*, rappelle notre auteur, *avait supposé que la bourgeoisie produisait ses propres fossoyeurs. Convaincu de l'axiome de l'économie politique, il en avait conclu que les fossoyeurs de la bourgeoisie seraient aussi les fossoyeurs du capitalisme. On craint aujourd'hui que le capitalisme ne soit le fossoyeur de la bourgeoisie.* »

Désormais général est le sauve-qui-peut des bourgeoisies nationales, qui cherchent à sauver chacune leur part du gâteau. Les Allemands par exemple espèrent fermement constituer la bourgeoisie élue qui « *dans la débâcle promise de toutes les autres, deviendra l'unique bourgeoisie salariée de l'Occident et donc du monde. Et ce règne pourrait bien durer mille ans* ». Les Français, quant à eux, s'imaginent avoir vocation à fournir la plus grande partie des gestionnaires publics et privés de la machine du Marché commun. Chez toutes, c'est une longue plainte. « *La dénonciation, de plus en plus fréquente aujourd'hui, de l'horreur économique*, remarque justement Milner, *n'est rien de plus que le gémissement de la bourgeoisie salariée découvrant avec scandale qu'elle est désormais une classe économiquement condamnée.* » Cependant la déploration se conforte d'une espérance secrète que les barbares capitalismes asiatiques soient condamnés à une instabilité irréductible. Le bain de sang de la place Tienanmen ou les crimes répétés de la mafia russe, voilà ce qui rassure aujourd'hui nos bourgeois !

PASSAGE EN REVUE

● « Lignes »
Pour célébrer son 10e anniversaire, la revue *Lignes*, dirigée par Michel Surya, fait un retour sur ces années, autour du rôle et de la place de l'intellectuel vus par lui-même. Des écrivains, philosophes, universitaires se sont prêtés à cette « *tentative de définition* » – de Jean-Christophe Bailly, Daniel Bensaïd et Pierre Bergounioux, à Jacques Derrida, Julia Kristeva, Philippe Lacoue-Labarthe, Jacques Rancière, Jacqueline Risset, Enzo Traverso et Paul Virilio. Tâche impossible selon Derrida, qui ne veut cependant pas se laisser « *paralyser* » par cette impossibilité mais y voir « *la figure d'une mise à l'épreuve, d'une endurance nécessaire* comme telle *et hors de laquelle rien n'adviendrait (...) : aucune décision, aucun "engagement", aucun événement* ». Une démonstration en trente auteurs et autant de styles de pensée, qui relativise singulièrement la place de l'intellectuel jouet d'un « *dispositif idéologique et médiatique* » (Francis Marmande), limité par le danger du « *narcissisme corporatif* », mais toujours appelé à sa propre responsabilité (éd. Hazan, n° 32, 100 F).

F.V.E.

INTERNATIONAL

par Daniel Vernet

Pour comprendre l'Europe

UNE EUROPE POUR TOUS
de Philippe de Schoutheete.
Préface de Jacques Delors,
Odile Jacob, 178 p., 120 F.

L'Europe n'a pas bonne presse et pourtant, des livres sur l'Europe, il en paraît pratiquement tous les jours. Pour l'encenser ou la réformer, la dénoncer ou regretter son effacement. Philippe de Schoutheete a choisi simplement de l'expliquer, de souligner les difficultés qu'elle affronte, les contradictions qu'elle nourrit depuis le début de l'aventure lancée par Monnet et Schuman, et d'esquisser quelques pistes de réflexion. Il n'est pas le plus mal placé pour ce faire, puisqu'il a été pendant dix ans le représentant de la Belgique auprès des Communautés européennes, un de ces ambassadeurs sans qui rien ou presque ne se décide à Bruxelles. Cette familiarité avec la machine européenne aurait pu l'inciter à entrer dans le dédale incompréhensible pour le profane des directives, règlements, piliers, etc. Il n'a pas succombé. *L'Europe pour tous*, c'est d'abord l'Europe expliquée à tous.

Philippe de Schoutheete a évité un autre obstacle. Venant d'un pays qui a été non seulement un pionnier de la construction européenne mais un champion de l'Europe supranationale, il aurait pu relancer les querelles théologiques entre partisans de l'Europe fédérale et ceux de l'Europe des patries. Non, il prend l'Europe telle qu'elle est, ce que d'aucuns appellent « *un objet institutionnel non identifié* », « *ni une organisation internationale de type classique, ni un Etat en gestation* », ajoute Philippe de Schoutheete. On ne peut décrire la nature de l'intégration européenne que par des comparaisons, des approximations. C'est d'abord « *un réseau multiforme de procédures et de constructions hétérogènes, apportant des réponses flexibles à des besoins différents* ». Le traité de Maastricht est sans doute le miroir le plus achevé de cette réalité complexe.

Cette organisation originale a l'avantage de laisser libre cours à l'imagination institutionnelle pour tenir compte des situations diverses et nouvelles. L'inconvénient est que l'Europe devient de plus en plus opaque ; « *l'équivoque volontaire* » entretenue sur sa finalité, utile pour réunir des Etats aux visions opposées, gêne l'expression d'une volonté commune ; l'attention quasi exclusive portée aux moyens débouche finalement sur l'impuissance. Pour que les instruments soient utiles, écrit Philippe de Schoutheete, « *il faut qu'il existe la volonté de s'en servir* ».

Or c'est cette volonté qui manque le plus. Le résultat de la conférence intergouvernementale à Amsterdam, en juin de cette année, que Jacques Delors dans sa préface qualifie de « *compromis médiocre et partiel* », tombe précisément sous cette critique. Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont forgé de nouveaux instruments, par exemple pour la politique extérieure et de sécurité commune, mais ces rajouts institutionnels ne remplacent pas la volonté politique de voir l'Europe jouer un rôle dans les affaires internationales. Au contraire, ils sont supposés en masquer l'absence. « *A la limite*, affirme le diplomate belge pour le regretter, *toute forme de puissance apparaît à certains abusive et corruptrice.* »

L'Union européenne n'est pourtant pas simplement un marché et un club. Elle se distingue en cela d'une zone de libre-échange et du Conseil de l'Europe. Dès l'origine, elle a été orientée vers l'action, elle est soumise à l'exigence d'efficacité, tout en respectant le droit des individus comme des Etats, même les plus petits. L'Europe est une sorte d'empire, « *sans contrainte ni hégémonie* », qui hésite même à s'étendre en accueillant de nouveaux membres. Car les membres actuels de l'Union européenne savent bien, inconsciemment, que les prochains élargissements vers l'Europe centrale et orientale vont troubler les équilibres précaires forgés depuis quarante ans. Le débat sur la pondération des voix au sein du Conseil oppose pour la première fois les « grands » et les « petits » Etats.

Philippe de Schoutheete ne préconise pas des réformes révolutionnaires qui n'ont aucune chance d'être acceptées par tous ; il ne propose pas des bouleversements même s'il regrette la timidité de certaines avancées ; il refuse les débats stériles sans lien avec les réalités. Il ne rejette pas le pragmatisme, qui semble être devenu la règle d'or de l'Union européenne. Mais il est convaincu que pour retrouver une justification et une légitimité l'Europe doit être en mesure de répondre à quelques questions simples qui ne soient pas seulement fonctionnelles. « *Quel est le but final de l'exercise ? Vers quel modèle nous dirigeons-nous ? Quel est le niveau de nos ambitions ?* » Le pire serait que les Européens évitent ces questions, non par pusillanimité, mais par lucidité.

★ Pour prendre la mesure des difficultés qu'il y a à se mettre d'accord sur des objectifs communs, l'analyse des relations franco-allemandes faite à six mains par Dominique Bocquet, Christian Deubner et Quentin Peel, est fort utile : *The Future of the Franco-German Relationships. Three Views.* (L'avenir des relations franco-allemandes. Trois points de vue). Publié par The Royal Institute of International Affairs.

POLITIQUE

par Gérard Courtois

Le Pen pris au mot

LE PEN, LES MOTS
Analyse d'un discours d'extrême droite
de Maryse Souchard, Stéphane Wahnich,
Isabelle Cuminal et Virginie Wathier.
Le Monde Editions, 280 p., 98 F

« Comme toujours et plus que jamais, la politique est d'abord et avant tout une guerre de langage, une guerre des signes, une guerre des modèles, des symboles », écrit Jean-Marie Le Pen en octobre 1991. Parole d'expert, tant il est évident que, depuis son irruption sur la scène politique, le président du FN a su utiliser les mots comme des armes. Avec un risque, cependant : celui, précisément, d'être pris aux mots. C'est tout l'intérêt, et l'originalité, du travail réalisé par Maryse Souchard, Stéphane Wahnich, Isabelle Cuminal et Virginie Wathier.

Au-delà des travaux de plus en plus nombreux sur l'histoire de ce mouvement, de son implantation, de son organisation, de sa doctrine et de ses stratégies, les quatre auteurs sont retournés à la source : les discours de Le Pen. Au total, ils ont répertorié trois cent dix références concernant le président du Front national dans les bases de données de la Documentation française, entre 1983 et 1996. Ces quelque mille deux cents pages de textes ont ensuite été traitées informatiquement grâce à un logiciel d'analyse lexicale, afin d'en dégager les « *structures argumentatives* », d'en fouiller les thématiques ou d'en débusquer les « *a priori clandestins* ».

Cette lecture commentée de Le Pen dans le texte est saisissante pour quiconque n'est pas un observateur patenté du Front national. Les déclarations savamment provocatrices de ces dernières années – depuis le « *point de détail* » jusqu'à « *l'inégalité entre les races* » – n'ont pas seulement alimenté une indignation légitime ; elles ont également eu pour effet d'occulter la vision lepéniste du monde, telle qu'elle s'impose, de façon évidente ou voilée, péremptoire ou euphémisée, au fil des discours. La « *violence* » est au centre de cette vision. Exemples à l'appui, les auteurs constatent qu'« *aucun aspect de la vie sociale n'échappe à sa représentation par la violence* » et ajoutent : « *Le monde qui en découle est irrémédiablement dangereux, il représente une menace telle que nul ne peut l'affronter seul. Le Front national permet cet affrontement, c'est ce que visent à démontrer les discours de son président.* » C'est dans ce contexte que s'impose l'image de l'« *autre* » (juif ou franc-maçon d'un côté, spéculateur anonyme ou « *fédéraste* » européen de l'autre) comme un « *danger* » et de l'« *étranger* » (notamment l'immigré) comme un « *ennemi* ».

Le plus étonnant est pourtant que, sur des points essentiels de cette « *morale collective* » définie par Le Pen, le décryptage est presque inutile : ainsi de « *l'ordre naturel* » dont il se réclame. Il s'agit, déclare le président du FN, d'un ordre « *donné par le Créateur* », « *transmis de siècle en siècle depuis le début de la vie sur notre planète* » et dans lequel le comportement de l'être humain obéit à des instincts similaires à ceux des espèces animales lorsqu'il s'agit, par exemple, de « *défendre ses petits ou sa tanière* ». Dès lors, concluent les auteurs, « *la loi du plus fort, celle qui a cours dans la nature, vient en explication et en justification des comportements que prône le Front national. La démonstration tourne alors à l'évidence : l'être humain est un élément de la nature, il est donc soumis à ses lois, au même titre que les espèces animales qui se battent pour se préserver. L'être humain a de ce fait droit aux mêmes prérogatives. S'il est menacé – par d'autres humains – il peut se défendre, utiliser la violence* ». Ainsi bascule-t-on, quasi explicitement, « *vers une vision raciste de la société* ».

Sur la nation, le peuple français, les « *valeurs essentielles* » que sont le travail, la patrie et la famille, sur la « *France mythique* » invoquée par Le Pen autour des deux figures tutélaires de Clovis et Jeanne d'Arc, ou encore, dans un autre registre, sur la victoire du FN à Vitrolles, des analyses comparables font du livre de Souchard, Wahnich, Cuminal et Wathier un outil de travail fort utile pour décoder, comprendre et combattre l'idéologie frontiste.

Car c'est bien, à leurs yeux, la force autant que le danger de Le Pen : pour le président du FN, « *la politique est un combat idéologique, il propose une véritable offre politique dans ses discours qui modélisent la société* ». Dès lors, même si elle permet utilement de tracer la ligne de démarcation entre « *ce qui est acceptable en politique et ce qui ne l'est pas* », la « *diabolisation* » du Front national n'est pas suffisante pour endiguer son implantation et sa progression électorale. La seule réponse, estiment les auteurs, « *est dans le retour au politique* ». En abandonnant le terrain de l'idéologie, les partis démocratiques ont « *délégitimé l'action publique* » et sa « *prise en charge symbolique* » et n'ont plus laissé d'autre choix aux Français qu'entre « *la gestion de l'Etat et l'offre politique du Front national* ». Beau programme. Reste à définir ce que pourrait être une idéologie réinventée à partir de « *l'alliance de l'éthique et du social* ».

SOCIETE

● *par Robert Solé*

L'exercice de la sagesse

ÉLOGE DE LA SOLITUDE
(Hermits : The Insights of Solitude)
de Peter France.
Traduit de l'anglais
par Béatrice Vierne,
éd. Arléa, 215 p., 130 F.

REGARDS SAGES SUR UN MONDE FOU
d'Arnaud Desjardins.
Entretiens avec Gilles Farcet,
La Table ronde, 280 p., 110 F.

La solitude, même volontaire, a mauvaise presse dans notre « *société de communication* ». Rien ne paraît plus dangereux que de se retrouver seul avec soi-même. N'est-ce pas à sa capacité de nouer des liens sociaux que l'on juge de la bonne santé d'un individu ? L'isolement est suspect, signe de maladie, sinon de dépravation.

En tant que créateur et présentateur d'émissions à la BBC, après avoir été administrateur des îles Fidji, Peter France appartenait au camp des normaux et des bien-portants. Il passe aujourd'hui la plupart du temps dans l'île grecque de Patmos, qui fut un refuge pour les ermites pendant plus de mille ans. C'est là qu'il a rencontré le poète américain Robert Lax, un octogénaire vivant au milieu de ses chats, qui l'a beaucoup aidé à réfléchir sur une forme de solitude « *qui est peut-être celle de l'avenir* ».

Robert Lax est très sollicité par les habitants de Patmos. « *Chacun le quitte sourire aux lèvres, ragaillardi par la rencontre.* » Les ermites ont souvent servi ainsi leurs contemporains. Comment se fait-il, s'interroge Peter France, qu'on se précipite en masse pour leur demander conseil, non pas sur la manière de vivre seul, mais sur celle de vivre en société ? Tout son livre, consacré à de grands ermites de l'histoire, comme Ramakrishna, Thomas Merton, Charles de Foucauld ou Henry David Thoreau, est une réponse à cette question.

Arnaud Desjardins, lui, n'a rien d'un ermite. S'il a quitté Paris, c'est pour fonder un ashram à Hauteville, en Ardèche, épaulé par une association qui compte aujourd'hui un millier d'adhérents. Il a bien connu le « *monde fou* » du Tout-Paris pour avoir travaillé vingt-deux ans à la Télévision française, où il produisait des documentaires consacrés aux spiritualités asiatiques. Et il continue à le suivre de près, au travers de la presse et du petit écran, mais surtout des nombreuses personnes qui viennent le trouver. Cet homme de soixante-dix ans, auteur d'une vingtaine d'ouvrages, n'a pas une démarche strictement religieuse : il entend aider chacun « *à voir plus clair dans sa propre existence et à retrouver la foi, l'espérance et l'amour* ».

C'est en rencontrant de nombreux sages à travers le monde – notamment Swâmi Prajnanpad, un Hindou qu'il considère comme son maître – qu'Arnaud Desjardins a découvert que « *la réalité spirituelle est l'aspect le plus important de l'existence* ». Ce protestant, élevé dans le christianisme, ne s'est pas converti pour autant à une autre religion. Il défend « *une sagesse universelle qui n'est pas l'exclusivité d'une culture, d'une religion, mais constitue le fonds commun des cultures et des religions* ».

Ce genre de propos fait naturellement bondir les hommes d'Eglise. La démarche d'Arnaud Desjardins n'a pas manqué d'être taxée de syncrétisme. L'intéressé s'en défend subtilement, avec l'aide de son intervieweur, Gilles Farcet, faisant valoir qu'il ne propose pas, comme d'autres, un cocktail fait d'emprunts à plusieurs croyances. De toute façon, les dogmes l'intéressent peu. « *La religion divise tandis que la spiritualité unit.* » Dans son for intérieur, l'animateur de l'ashram d'Hauteville se sent « *plus chrétien qu'hindou* ». Il affirme pourtant n'avoir pas rencontré au sein du christianisme des êtres aussi rayonnants que dans le bouddhisme tibétain, le bouddhisme zen, le soufisme ou l'hindouisme. Il l'explique par le matérialisme des sociétés occidentales, très peu tournées vers la vie intérieure. N'est-ce pas comme dans le sport où, pour produire quelques grands champions, il faut que des milliers de citoyens pratiquent la discipline en question ?

L'attitude de consommateur passif imprègne de plus en plus les mentalités, y compris chez ceux qui s'intéressent à la recherche spirituelle. Pour quelques « *élèves* », combien de « *patients* », et combien de « *clients* » ! Souvent, ce n'est pas la soif de spiritualité qui détermine une démarche, affirme Arnaud Desjardins, mais le désir de « *boire un petit coup* ».

Sur bien des sujets, le sage d'Hauteville tient des propos de bon sens, voire politiquement très corrects. Est-il devenu un « *maître* » à son tour, un « *gourou* » au sens originel du mot ? Connaissant trop bien la charge explosive de certains termes, l'ancien réalisateur de télévision préfère se définir comme « *un conseiller* » ou, mieux encore, « *un ami spirituel* ». Il n'existe pas de diplôme pour cela. Un vrai maître spirituel, selon lui, est quelqu'un qui « *n'est plus déterminé par la richesse, le pouvoir, le prestige ou la sexualité* », ce qui ne veut pas dire nécessairement vivre dans la pauvreté, n'exercer aucun pouvoir, ne jouir d'aucun prestige et pratiquer l'abstinence sexuelle. La définition permet au moins d'éliminer tous les fondateurs de sectes, coupables, entre autres, d'exercice illégal de la sagesse.



هكذا من الأصل

هكذا من الأمل

e s s a i s

Querelles de clocher

Claude Allègre revient sur les différends qui ont opposé savants et théologiens au cours des siècles

DIEU FACE À LA SCIENCE
de Claude Allègre.
Fayard, 302 p., 120 F

Dieu n'a rien à craindre de la science, car celle-ci, enseigne Claude Allègre, « *ne peut ni infirmer ni confirmer l'existence de Dieu* ». Elle s'occupe d'autre chose, expliquant les phénomènes naturels par d'autres phénomènes naturels, sans se mêler de théologie. Ce rejet du surnaturel dans l'explication scientifique vaut à titre de délimitation des plans du réel, non de disqualification de l'ordre du divin. Ces distinctions de domaines sont au cœur de la formation de la pensée positive dans la Grèce archaïque. Les religions qui se réfèrent à la tradition du Livre écartent pourtant cette apaisante répartition des rôles. Elles reçoivent le message que Dieu adresse à son peuple, lui indiquant ce qu'il doit croire et faire, sans avoir besoin d'aller chercher ailleurs le savoir et la sagesse. La certitude inébranlable qui naît de cette révélation se nomme la foi. C'est là une attitude intellectuelle nouvelle, inconnue des Grecs. Totalement étrangère aux modalités rationnelles d'accès au savoir, cette foi revendique pour elle la vérité, de sorte que les conditions d'un conflit entre religion et science sont réunies.

Sans être insensible à cette dimension du problème, sans « *nier tout à fait l'existence d'une opposition latente intrinsèque entre science et religion* », Claude Allègre souligne que le fidéisme est abandonné, que la révélation et la raison, selon Thomas d'Aquin, ne se contredisent pas, et que l'Eglise n'est pas hostile par principe à la recherche scientifique. Dans ces conditions, les tensions entre les autorités religieuses et les communautés scientifiques sont purement conjoncturelles. Que chacun respecte les limites du domaine de l'autre, et tout ira bien. Aux hommes de Dieu, Dieu ; aux scientifiques, la nature et ses lois. Le partage des compétences exige quelques négociations, car l'Eglise, loin de s'en tenir à Dieu, fait valoir sa doctrine de l'homme et de la nature. Il revient alors au scientifique de « *dire clairement que les textes sacrés quels qu'ils soient sont incompatibles avec les connaissances scientifiques actuelles si – et le si est fondamental – on leur attache une signification littérale* ». En revanche, il n'y a aucune difficulté à « *réconcilier la science et les textes sacrés si l'on donne à ces derniers un contenu symbolique* ». Pour n'avoir pas respecté ce code de bonne conduite, les Eglises, souvent, les scientifiques, quelquefois, se sont perdus en querelles dramatiques. Affaire Galilée, hostilité de l'Eglise romaine à l'atomisme, de l'Eglise anglicane à la géologie naissante, excommunication de Darwin, fondamentalisme obscurantiste en Iran et en Algérie, dictature morale du bouddhisme tibétain...

Lorsqu'elle prétend énoncer des résultats définitifs ou édicter des règles morales, la science elle aussi se fourvoie et s'étiole. La compétition et l'échange entre des chercheurs libres sont les conditions premières du progrès scientifique. Alors que les chrétiens, au XIIIe siècle, répondent au défi arabe par la création des universités, la science chinoise, confinée dans l'utile, agonise sous le poids de la bureaucratie. La dernière partie de l'ouvrage évoque ce lien paradoxal entre religions du Livre et développement scientifique. La naissance des universités, « *fruit du questionnement de la Bible et de la curiosité des clercs* », a été un événement décisif pour l'essor de la science. La liberté de pensée, l'imagination, l'esprit frondeur servent la science. Le ministre a une certaine idée, convaincante, de l'Université.

Jean-Paul Thomas

Les lieux communs de la civilité

Du palais à la rue, du modèle courtisan à sa divulgation sur la scène urbaine, Carlo Ossola invite à s'interroger les usages de la bienséance et du contrôle de soi dans les sociétés modernes

MIROIRS SANS VISAGE
Du courtisan à l'homme de la rue
(Dal « Cortegiano » all'« Uomo di mondo »)
de Carlo Ossola.
Traduit de l'italien par Nicole Sels.
Seuil, « La couleur de la vie »,
272 p., 130 F.

Le livre que Carlo Ossola consacre à la trajectoire de la civilité depuis le XVIe siècle est profondément original. Dans un style parfois excessivement baroque, il déploie de nombreux savoirs (philologique, historique, philosophique) et manie avec acuité de provocants paradoxes. Ainsi, à la manière de la dédicace du *Cortegiano* de Castiglione qui énumère les noms des gentilshommes disparus, il souligne le lien fort qui existe entre la civilité et la mort, le jeu social et la finitude de l'existence humaine. Ou bien, contre une distinction trop simple, il tient les préceptes énoncés pour marquer la différence courtisane comme les matrices des conventions communes qui gouvernent la « *culture de l'ordinaire* ».

De cet ouvrage excellemment traduit, on retiendra, en premier lieu, l'analyse de la relation qui unit le mode même de composition du *Livre du courtisan* de Castiglione, publié en 1528 à Venise, puis constamment remanié (1), et l'usage qu'en ont fait les premières générations de lecteurs. L'écriture, celle de l'auteur comme celle de ses continuateurs, accumule les matières, mobilise de multiples genres, sédimente citations, anecdotes et maximes. La lecture procède à l'inverse : elle démembre, disloque, fragmente. Les tables des matières, ajoutées à l'ouvrage à partir de 1541, puis l'index, établi par Lodovico Dolce en 1562, sont des supports précieux pour un tel usage qui transforme l'ouvrage en recueil d'exemples ou répertoire de morceaux choisis. Lu ainsi, le *Livre du courtisan* s'inscrit dans la famille des œuvres « *polytextuelles* » (pour reprendre le terme de Francisco Rico), qui mêlent genres, thèmes et manières. L'œuvre de Castiglione ne peut être séparée, d'autre part, de la technique intellectuelle la plus fondamentale de la Renaissance, celle des « *lieux communs* », récemment étudiée par Francis Goyet (2). Cette technique gouverne l'usage des lecteurs qui copient dans leur cahiers de « *lieux communs* », ou « *gardoires* » comme dit Montaigne, les citations, modèles ou histoires qu'ils recueillent. Elle commande également les pratiques de composition qui reposent sur la capacité à réemployer ces fragments dans une œuvre nouvelle.

Roger Chartier

Ossola propose aussi une réévaluation de la trajectoire qui mène du *Cortegiano* aux traités de Giovanni Della Casa (*Galateo*, Venise, 1558) et de Stefano Guazzo (*La Civil conversazione*, Brescia, 1574). La perspective est apparemment classique, soulignant la divulgation du modèle du courtisan auprès de la petite noblesse, des juristes et, au-delà, de la société urbaine aisée et lettrée. Mais sur cette trame attendue, Carlo Ossola inscrit des motifs qui le sont moins. Pour lui, en abandonnant son exclusivisme aristocratique, la civilité change de signification. Elle ne désigne plus une perfection idéale, définie en termes platoniciens et promise seulement au petit nombre, mais les règles qui permettent d'éviter les désagréments de la vie en société en prohibant les comportements violents, inconvenants ou impudiques. D'autre part, à un modèle où étaient étroitement liées la perfection du courtisan et l'institution du prince succède une relation avec le pouvoir qui n'est plus que le respect nécessaire des conventions fixées par l'usage. Ainsi entendue, la « *dépolitisation* » de la civilité permet de considérer d'une manière plus complexe le rapport établi par Elias entre les dispositifs du pouvoir absolutiste et l'intériorisation des contraintes qui brident émotions et pulsions.

Deux notions soutiennent cette compréhension nouvelle. La « *sprezzatura* », définie comme « *la façon dont on dissimule comme naturelle une attitude composée avec le plus extrême artifice* » – cette « *nonchalante désinvolture* », selon l'heureuse traduction de Nicole Sels –, oppose les apparences du naturel à l'imitation affectée. La dissimulation, d'autre part, fournit l'arme fondamentale pour éviter les pièges tendus par la méchanceté du monde. Elle est d'abord proposée à chacun sans référence à la société de cour : ainsi dans la *Dissimulazione onesta*, de Torquato Accetto (Naples, 1641). C'est avec la traduction de l'*Oraculo manual y arte de prudencia*, de Baltasar Gracián (Huesca, 1647), publiée par Amelot de la Houssaie en 1684, que dissimuler devient l'art par excellence du courtisan français.

Alors que certains ont cru pouvoir proclamer la seconde mort de Norbert Elias à partir des arguments inconsistants proposés par un jeune historien américain, Daniel Gordon (3) – à savoir son nationalisme supposé, son exagération du rôle de la cour ou son interprétation strictement hiérarchique de la politesse mondaine –, le livre d'Ossola invite à s'interroger avec Elias, et non contre lui, sur la pluralité des acceptions et usages de la civilité dans les sociétés modernes. La notion désigne, d'abord, les normes qui doivent garantir la conformité des conduites et paroles avec la distance sociale, juridiquement codifiée. Cette première civilité est celle de tous les traités qui entendent régler l'étiquette de cour, le point d'honneur comme les façons d'écrire une lettre. En second lieu, la civilité consiste en la prudence indispensable pour se garder des dangers de la vie de cour, qui est comme une figure exacerbée des périls que recèle le monde d'ici-bas. Ce qui importe, dès lors, n'est pas le respect des codes de la bienséance (même s'il est nécessaire), mais la maîtrise de soi qui permet d'occulter desseins et émotions et, ainsi, d'obliger l'autre à sentir ce que l'on veut qu'il ressente ou à agir comme on le désire. Gracián et Amelot de la Houssaie élaborent les principes de cette utile et légitime dissimulation : « *Celui qui sera le maître de soi-même le sera bientôt des autres.* » La Bruyère et La Rochefoucauld en démontent les mécanismes ; Saint-Simon en pratique en expert les commandements.

Enfin, la civilité doit être pensée comme le processus de longue durée par lequel le contrôle des affects et des pulsions est transformé en mécanisme d'autocontrainte, stable, régulier et différencié. Ce « *procès de civilisation* », comme le nomme Elias, est la condition même de la prudence, qui requiert la répression de ses propres passions et la manipulation de celles d'autrui, comme elle l'est de la politesse, qui doit traduire les différences de rang et de condition. En jouant habilement avec ces divers sens de « *civilité* », Carlo Ossola associe ainsi la convivialité libre des élites et les contraintes sévères qu'impose le monde social dans lequel s'inscrivent ces compagnies douces et urbaines.

(1) Lire Peter Burke, *The Fortune of the Courtier*. Polity Press, 1995.

(2) *Le Sublime du « lieu commun ». L'Invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance*, Honoré Champion, 1996.

(3) *Citizens without Sovereignty : Equality and Sociability in French Thought 1670-1789*. Princeton University Press, 1994.

Freud, dans le texte

Suite de la page I

De retour à Francfort, il se lie à Alexander Mitscherlisch, rénovateur de l'école psychanalytique allemande, et décide de rapatrier l'œuvre de Freud en Allemagne. Aidé d'Ernst Freud, il rachète la *Gesammelte Werke* à Imago Publishing et la fait paraître dans sa maison (dix-huit volumes, 1960-1988). Pour Fischer et Mitscherlich, cette entreprise n'est pas seulement éditoriale. Il s'agit bien, après le génocide des juifs, de réintégrer la pensée freudienne dans la culture allemande et de la faire refleurir en République fédérale, alors même qu'elle est une nouvelle fois bannie à l'Est par le régime communiste. Un devoir de mémoire s'impose donc, celui de rappeler aux jeunes générations que la destruction de la psychanalyse par le nazisme fut une perte irréparable. Plus jamais l'Allemagne nouvelle ne devra oublier Freud

En 1963, Ilse Grubrich-Simitis commence à travailler chez Fischer. Aidée d'Angela Richards, de Mitscherlich et de James Strachey, elle réalise une édition thématique des grandes œuvres de Freud, une édition « d'études » (les *Studienausgabe*, onze volumes, 1969-1975). Par la suite, elle réalise un volume supplémentaire des *Gesammelte Werke* avec un considérable appareil critique (Nachtragsband) puis propose de mettre en chantier une nouvelle édition avec les textes préanalytiques. Mais les héritiers de Freud (Ernst et Anna Freud) refusent sous prétexte que leur père n'avait eu d'estime ni pour ses travaux neurologiques, ni pour ses talents d'épistolier. Aujourd'hui, elle se heurte aux successeurs de Fischer, qui ont renoncé à ce vaste projet pour des raisons financières.

L'Allemagne réunifiée aurait-elle décidé d'oublier Freud une deuxième fois ? Telle est en filigrane la réflexion proposée par ce livre superbe. Dommage qu'il soit si mal traduit en français.

Elisabeth Roudinesco

Quand la guerre est jolie

Comment montrer la vérité de la guerre ? Hélène Puiseux analyse les figures de rhétorique visuelle qui ont servi depuis deux siècles

LES FIGURES DE LA GUERRE
Représentations et sensibilités, 1839-1996,
d'Hélène Puiseux.
Gallimard, coll. « Le temps des images », 164 p., 63 ill., 180 F.

C'est à peu près à mi-chemin de la lecture que le phénomène se produit, un phénomène qui tient de la certitude et de la reconnaissance. La certitude : que l'analyse des représentations guerrières touche à l'essentiel de ce qui peut être dit des arts d'une époque, de leur évolution et de leur efficacité sociale et morale. La reconnaissance : que l'auteur fasse plus que commencer le travail et procède à des démonstrations convaincantes. A ce moment du livre, Hélène Puiseux examine les images qu'ont suscitées l'expédition française au Mexique, la guerre de Sécession, l'écrasement des armées de Napoléon III et la Commune. Illustrations dessinées et gravées, photographies, peintures d'histoire des Salons, panoramas et dioramas s'opposent et se contredisent. Dans cette période, la photographie tient le rôle de l'ensorceleuse. Sa nouveauté et sa réputation – discutable au demeurant – de sincérité captivent les publics qui ont plaisir à croire qu'elle leur offre des images irréfutables. Par comparaison, les épopées peintes et gravées se révèlent aussi peu vraisemblables que l'étaient, deux décennies plus tôt, les pièces historiques et les pantomimes que Théophile Gautier allait voir au Cirque Olympique. Les uns et les autres mentent avec aplomb, cultivent le pittoresque et le patriotique, imitent la canonnade avec du coton ou de la fumée et les cadavres avec des mannequins en costume. En vain. Les mythologies qu'ils illustrent s'effritent et leurs stéréotypes, lentement, perdent de leur pouvoir.

Les trois premiers chapitres des *Figures de la guerre* étudient cette décrépitude, de la publication de *La Chartreuse de Parme* aux derniers tableaux héroïques et risibles de Detaille et Deneuville. Ils rapprochent représentation théâtrale et représentation picturale afin de montrer comment ces spectacles déploient leurs dramaturgies factices dans des espaces organisés selon un symbolisme à peu près obligatoire. Le chef ou le héros est seul, au centre du cercle que sa vaillance vide de tout ennemi.

L'analyse de la galerie des Batailles que Louis-Philippe inaugura à Versailles en 1837 est irrécusable. On voit la convention régner sans partage sur les compositions qui vantent la patrie, de la bataille de Tolbiac à celle de Wagram. Un cliché de Fenton à Sébastopol ou de Gardner à Gettysburg suffit à rendre obsolètes ces travaux de peinture – ce qui ne signifie pas qu'ils annulent toute tentative sur toile, comme le démontrent les Manet inspirés par le Mexique et la guerre de Sécession qu'il est singulier de ne pas trouver mentionnés ici.

Il est vrai que le propos d'Hélène Puiseux n'est pas d'écrire une chronique continue. Du XIXe siècle, elle se déplace à la seconde moitié du XXe sans s'attarder sur la Grande Guerre, qui a vu s'organiser jusque dans ses effets pervers le reportage photographique – économie de la presse, recherche du spectaculaire, trucages, fausses et vraies censures. Ces questions la retiennent moins que la dissection de la représentation cinématographique et télévisuelle de la guerre et de la mort violente depuis 1945.

Pour la première, il apparaît que la plupart des films, sous couvert de réalisme, réutilisent les stétérotypes qui ont servi au temps des pantomimes et des dioramas. Ce sont les épopées actuelles, non moins entraînantes et falsificatrices que celles d'autrefois. Il est des exceptions, *Les Sentiers de la gloire* de Kubrick et *La Bataille de Culloden* de Watkins par exemple – des exceptions, pas plus. Quiconque a vu les films inspirés par le Vietnam, de Coppola à Stone, sait qu'ils procèdent à des stylisations narratives et à une esthétisation visuelle si accentuées qu'à nouveau la vérité de la guerre se perd dans un lyrisme qui sait procéder par saturation et fascination. La tapisserie de Bayeux, la galerie des Batailles et *Apocalypse Now* relèvent de la rhétorique. Cela justifie le titre de l'essai, *Figures* – et non point images – *de la guerre*, figures, comme on dit figures de style.

Le cas de la télévision, si difficile, est traité en un dernier chapitre, à propos des conflits du Golfe et de Bosnie. Hélène Puiseux y démontre le même talent critique et la même hostilité contre les conventions. Peut-être fait-elle cependant preuve de trop de confiance quand elle avance que « *la télévision impose littéralement de penser la guerre dans son absurdité, dans son manque de sens, dans sa contingence* ». On pourrait penser à l'inverse que ces images – sélectionnées selon quels critères ? –, parce qu'elles passent vite et passent souvent, parce qu'elles se trouvent mêlées aux buts d'un match de football et à des faits divers, ne révèlent plus rien, pas même l'absurde. Elles défilent, entre accoutumance et amnésie, entre innocuité et indifférence. C'est triste, oui, mais c'est quotidien, et si loin d'ici... Aussi loin que les paysages de fantaisie où les illustrateurs d'autrefois faisaient galoper des dragons et courir des fantassins. Le plus remarquable n'est pas dans les difficultés que pose la représentation de la guerre, mais dans la capacité du public à ne pas s'émouvoir outre mesure de ces visions.

Philippe Dagen

L'horreur « globalitaire »

Ignacio Ramonet dénonce les menaces engendrées par la mondialisation de l'économie

GÉOPOLITIQUE DU CHAOS
d'Ignacio Ramonet.
Ed. Galilée, 161 p., 148 F.

Tout est dit dès les premières pages, et asséné tout au long du livre : « *Jamais les maîtres de la terre n'ont été aussi peu nombreux, ni aussi puissants* » ; le totalitarisme est en recul, mais il est remplacé sur toute la planète par des régimes « *globalitaires* » nés de la mondialisation de l'économie et imposant ses séquelles : inégalités, paupérisation. Dans ce monde qui « *explose de toutes parts* », la civilisation est en passe de « *sombrer dans la fascination du chaos* », face au « *monstre aux mille visages* » que sont l'explosion démographique, la drogue, le crime et les mafias, la prolifération nucléaire, l'intégrisme religieux, l'effet de serre et la désertification... Bref, Ignacio Ramonet, bien connu des lecteurs du *Monde diplomatique*, ne fait pas dans la nuance : sa « *géopolitique du chaos* » décrit « *l'horreur économique* » déjà dénoncée par Viviane Forrester, mais une horreur encore plus générale et encore plus sinistre.

L'auteur tente de mettre un peu d'ordre dans ce chaos. Pour lui, le monde globalitaire ne connaît que deux paradigmes – la communication et le marché – et tourne autour du système dit « *PPII* » : il ne retient que ce qui est à la fois planétaire, permanent, immédiat et immatériel. En même temps, ce monde est déchiré entre deux tendances contradictoires : la *fusion* par le haut, avec un rôle croissant des multinationales et des institutions financières internationales, et la *fission* à la base, avec le sursaut des identités et les particularismes locaux, qui font que les conflits de cette fin de siècle sont intraétatiques et non plus interétatiques. Quant aux Etats nationaux, ils contrôlent de moins en moins les choses, puisque la mondialisation de l'économie « *sonne le glas du politique et de la société* ». Du coup, note Ramonet au passage, les magnats de l'économie qui autrefois s'opposaient aux institutions démocratiques au point d'encourager les dictatures et les coups d'Etat n'ont plus besoin de le faire aujourd'hui, ce qui explique les progrès de la démocratie dans le monde au cours de la dernière décennie. L'Etat dépouillé de ses prérogatives n'a plus à être autoritaire puisque c'est l'économie qui l'est devenue, sur fond de pensée unique, de dictature des marchés financiers et de privatisations à tout va.

L'auteur est plus discret sur les solutions. Il en appelle à une « *mobilisation des intellectuels* », à la « *dissidence* » pour refuser non seulement « *une réforme qui n'est qu'une contre-réforme, le retour au monde abominable décrit par Dickens et par Zola* », mais même une « *adaptation* » – le mot d'ordre qu'il reproche aux socialistes français d'avoir lancé à partir de 1983 – synonyme de soumission et de renoncement. Il décrit à grands traits une société idéale qui serait « *la société du partage* », marquée par « *le retour à l'éthique, au travail bien fait, à l'honnêteté* », une économie « *recentrée* » sur le marché intérieur, où l'Etat s'emploierait à « *tempérer la concurrence, à réhabiliter la planification, à modérer le jeu de casino de la spéculation* », en utilisant pour cela l'Europe et son projet social.

L'ennui est que l'Europe précisément est peu disposée à soutenir cet appel implicite à plus d'Etat, encore moins à revenir au protectionnisme et à la planification.

Michel Tatu

هكذا من الأمل

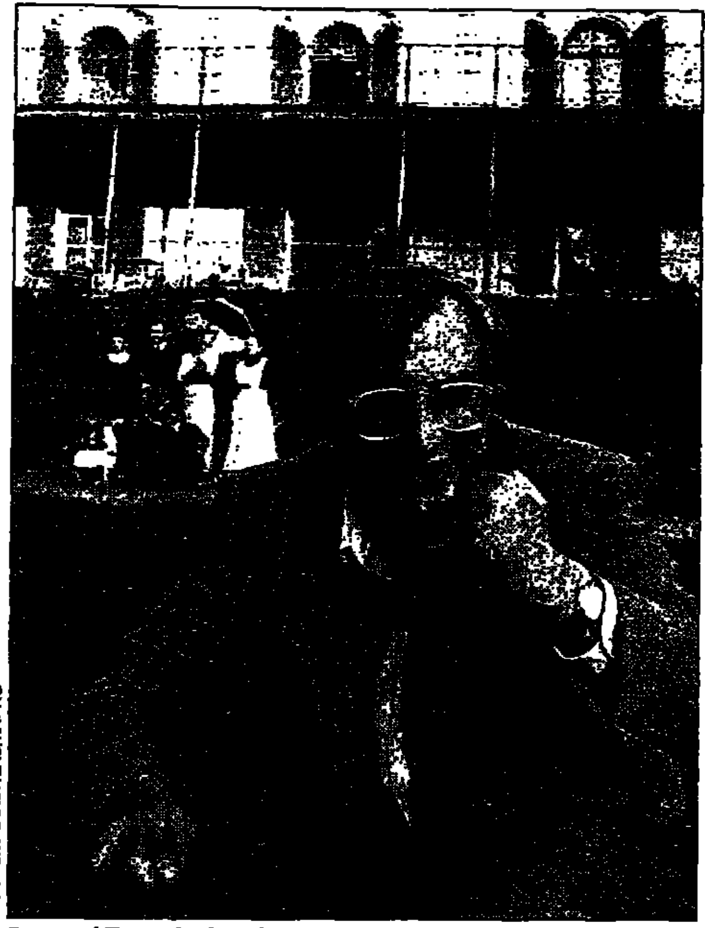
« Où prendre l'amour que l'on donne »

Cinéaste véhément et pudique, Bertrand Tavernier n'est pas homme aisé à saisir. Derrière ces apparentes contradictions, Jean-Luc Douin révèle un rêveur insurgé

BERTRAND TAVERNIER
par Jean-Luc Douin.
Ramsay, 358 p., 129 F.

Comment diable sous-titrer des expressions comme « tournedos Mistinguette », « cervelle de canut », « tablier de sapeur » ? C'est le type de problèmes que posent les films de Bertrand Tavernier puisque chacun d'eux, de *L'Horloger de Saint-Paul* à *Coup de torchon*, d'*Un dimanche à la campagne* à *Capitaine Conan*, comporte un repas, un menu, une recette. Panique chez les traducteurs...

Il n'est pas incongru de pénétrer chez Tavernier en passant par la cuisine car ce régionaliste lyonnais (et fier de l'être) respecte « le manger » comme gastronome épris d'art culinaire et comme sociologue pour qui gestes et mets du repas traduisent mœurs et classes sociales. Si « convivial » est la première épithète qui le définisse, c'est peut-être justement que le cinéma de Tavernier mitonne au feu doux des traditions bien de chez nous. De quoi fonder une réputation de diplodocus de l'académisme : celle que tente de lui faire endosser la cohorte d'adversaires qu'a réussi à recruter, dans tous les coins où l'on cogne, ce bretteur et lutteur sans vergogne, car, chez lui, on passe directement de la cuisine à la salle d'armes...


© ROBERT DOISNEAU/RAPHO

Bertrand Tavernier lors du tournage d'« Un dimanche à la campagne » (1984)

Pas facile de cerner ce cinéaste véhément et pudique, en constant va-et-vient entre l'actualité la plus brûlante (*Les Enfants gâtés*, *L 627*, *L'Appât*) et la réflexion historique (*Que la fête commence*, *La Passion Béatrice*, *La Vie et rien d'autre*), associant la modernité des formes et la tradition de la culture, tentant de phagocyter le réel par le film, tout en dénonçant ce festin d'ogre où se diluent l'autonomie et les sentiments de l'individu. Comment décrire l'étrange cocktail où Tavernier mêle militantisme cinéphilique et amour fou du livre, dénonciation de la domination culturelle américaine et ce réseau d'influences, d'amitiés et de travaux communs le liant aux Etats-Unis ; rêves utopistes et grandes colères publiques sur tous les dossiers chauds de l'actualité. Avec ses vingt films et ses cinquante-six ans, ce cinéaste hanté par la mort est devenu l'une des figures emblématiques de la vitalité du cinéma français. Pour l'approcher, Jean-Luc Douin a légitimement renoncé à la rigueur de l'essai. Approfondissant, élargissant un premier travail publié en 1988, il accumule les indices, rassemble un faisceau de témoignages, propose une petite encyclopédie Tavernier permettant au lecteur de percevoir la multiplicité du personnage et fournissant des pistes pour en reconstituer l'unité.

Le temps fort de cet ensemble est constitué par un solide et pertinent entretien avec un cinéaste jamais à court d'anecdotes ni de références. Mais, sous le pittoresque endiablé de la conversation, sourdent les vraies révélations du livre. La fixation de Bertrand Tavernier sur le nœud familial, si évidente, et tant refoulée. La façon dont son goût pour l'expérimentation technique est discipliné par une pudeur de l'image qui lui interdit les abus d'une manipulation que plusieurs de ses films (comme *La Mort en direct*) mettent en accusation. Ou bien encore sa passion des belles phrases mystérieuses et ambiguës.

Au fil des répliques de ce long entretien, on comprend que, si Tavernier truffe sa conversation de citations des films, des histoires et des livres des autres, c'est pour mieux se dissimuler. Cet intarissable volubile est un Harpagon de confidences. Cependant la phrase d'Audiberti, citée en exergue de *Que la fête commence* : *« Tout cet amour que je donnerai, où le prendrai-je ? »* ; fournit une clé majeure. Ce que Jean-Luc Douin met au jour au cours de son exploration multipolaire, c'est que les incohérences ou les contradictions apparentes de Tavernier, résultent d'un balancement permanent de ce qu'on donne à ce qu'on reçoit, de la vie réelle affrontée dans les affres de la lucidité de la colère à la vie rêvée du cinéma, avec ses intenses complicités et ses pouvoirs magiques. Cinéma et vie, fiction et documentaire, éclats vociférés et songes secrets, forum de la cité et murailles de l'intimité, tous ces aller et retour de passion donnée et reçue nourrissent l'œuvre *in progress* de ce grand enfant rêveur et insurgé dont Jean-Luc Douin nous ouvre, avec son livre, la profonde et pudique connaissance.

Pierre Billard

Leni Riefenstahl, propagandiste malgré elle

Danseuse, alpiniste, photographe, actrice célèbre dans l'entre-deux-guerres, la réalisatrice de documentaires à la gloire du IIIe Reich livre ses « Mémoires », en forme de plaidoirie

MÉMOIRES
de Leni Riefenstahl.
Traduit de l'allemand
par Laurent Dispot,
Grasset, 874 p., 178 F.

Une fois n'est pas coutume, il n'est nul besoin d'ouvrir ce livre pour en deviner l'essentiel. L'essentiel se voit de l'extérieur : son épaisseur, et sa couverture. Sur celle-ci, le visage de l'auteur, photographiée en star (qu'elle fut) dans ce flou rayonnant de luminosité qui fit la réputation du studio Harcourt (d'où ce cliché ne provient pas). L'autoglorification de Leni Riefenstahl est le ton constant de l'ouvrage, le carburant de sa rhétorique. Rhétorique qui, comme en témoigne l'épaisseur du livre, sera méticuleuse à l'extrême. Non par souci de « tout dire », mais par nécessité de composer soigneusement un argumentaire.

Car plus qu'une biographie ou un livre d'histoire, c'est d'un dossier de plaidoirie qu'il s'agit. Celui composé au soir de sa vie longue et bien remplie par Leni Riefenstahl, née à Berlin en 1902, danseuse, alpiniste, actrice, réalisatrice, photographe, plongeuse sous-marine, célèbre pour ses apparitions sur scène et à l'écran dans les années 20 et 30, pour la réalisation de ses films dans les années 30, pour avoir été l'un des principaux artistes officiels du régime hitlérien après-guerre. Se racontant en reprenant les arguments qui l'ont fait acquitter par les tribunaux de dénazification après 1945, Leni Riefenstahl construit pièce à pièce l'image qui, selon elle, serait acceptable par un jury, dont on se demande bientôt quel est-il ? Elle-même, est-on tenté de répondre le plus souvent. Le « grand public américain », suppose-t-on parfois, tant nombre d'assertions ou de mises en perspective témoignent (pour rester courtois) d'une naïveté qui serait, dans un autre contexte, risible auprès des spécialistes, et demeure – espère-t-on – inadmissible pour la grande majorité des habitants du Vieux Continent.

Ainsi de ces nombreuses touches tendant à suggérer que Hitler, dont Riefenstahl devient familière peu avant son arrivée au pouvoir, aurait été un type assez formidable s'il n'avait été entraîné sur une mauvaise pente par ses lubies antisémites et par un entourage mal intentionné. Racontant ensuite par le menu ses rencontres avec le chef du Reich, elle décrit ainsi des scènes insensées où, après avoir chaleureusement devisé ensemble de divers sujets culturels, écologiques voire sentimentaux, elle ébauche une réserve du type *« tout de même, mon Führer, pourquoi êtes-vous si hostile aux juifs, je vous assure que j'en connais de charmants. – Ah, Leni ! Ne venez pas m'agacer avec ça »*, répond en substance ledit Führer. Soucieuse de ne pas faire de peine à son ami, Leni abandonne aussitôt ce *« sujet qui fâche »*. On rêve.

Au sein du pouvoir nazi, le livre dessine un personnage de méchant absolu, le terrible Dr Goebbels, laid, avide, libidineux et cruel. Quand il ne consacre pas toute son énergie à tenter de mettre la main aux fesses de Leni Riefenstahl, il s'ingénie à l'empêcher de réaliser les beaux documentaires que lui a demandés son ami Adolf. N'allez pas croire qu'elle s'est empressée d'accepter : depuis sa plus tendre enfance, cette jolie demoiselle consacre ses talents à des exercices sportifs de haut niveau et surtout à des arts où l'imagination tient un rôle essentiel : danseuse, et aussitôt – nous dit-elle – la plus grande et la plus admirée de sa génération, puis actrice dans des films d'aventures en haute montagne.

C'est là aussi que se déroule sa première réalisation, *La Lumière bleue* (1932), conte fantastique dont elle est également l'interprète principale. Réaliser des reportages sur les congrès du Parti nazi n'est vraiment pas son affaire, mais allez refuser un service à Hitler, qui admire tant Leni et le lui demande si gentiment. Elle (qui ne fut jamais membre du NSDAP) réalise donc non seulement le célèbre *Triomphe de la volonté* (le congrès du parti hitlérien à Nuremberg en 1935), mais, un an avant, *Le Triomphe de la foi*, consacré au congrès de 1934 (film aujourd'hui disparu) puis, à nouveau en 1935, *Jour de la liberté*, consacré au congrès de l'armée allemande.

« PURS DOCUMENTAIRES »

La réalisatrice écrit qu'elle a tourné ces films contre sa propre volonté (peut-être) et contre celle des organisateurs de ces manifestations (affirmation contredite par les historiens). Elle dit aussi qu'il ne s'agit pas d'œuvres de propagande, mais de *« purs documentaires »*, ce qui est tout de même assez sidérant. La démonstration de sa neutralité d'artiste est supposée être complétée avec son autre grand documentaire, *Les Dieux du stade*, qui ne lui fut pas commandé par les nazis (même si ceux-ci en firent ensuite un intense usage diplomatique), mais par les autorités olympiques, à l'occasion des Jeux de Berlin en 1936. En fait, détail après détail, elle plaide les circonstances atténuantes.

Artiste géniale, athlète surdouée, elle aurait plané si loin au-dessus de ces triviales réalités qui ensanglantèrent le siècle que seuls les esprits bas et haineux pourraient lui faire grief d'en avoir été l'active contemporaine. Cet argumentaire appelle deux commentaires. D'une part, la cinéaste Riefenstahl avait un génie certain : la preuve, elle est la seule réalisatrice de l'ère nazie dont on ait gardé le souvenir – avec Veit Harlan, mais, lui, c'est pour l'abjection extrême de son *Juif Süss*, alors qu'elle, c'est pour l'invention formelle dont elle sut faire preuve. Ce qui n'allait pas de soi : le régime nazi a énormément cru dans la capacité du cinéma de le servir, il lui a donné tous les moyens, pour un résultat qu'on qualifierait volontiers de complètement nul, s'il n'y avait les deux grands documentaires de Riefenstahl. Ceux-ci sont bien des films nazis : indépendamment du degré d'adhésion consciente de leur réalisatrice ou de l'aide ou des difficultés apportées à leur fabrication par l'appareil d'Etat du Reich, leur esthétique exalte les valeurs du nazisme, et elle le fait avec talent. Sinon on n'en parlerait plus depuis longtemps, pas plus qu'on ne parle des 1 092 autres films produits en Allemagne entre 1933 et 1945.

D'autre part, l'intérêt (relatif) de ces *Mémoires* qui ne recèlent aucune révélation importante pour qui s'est penché sur son cas, est moins historique que littéraire. Cet intérêt tient à la manière dont se construit, par le récit et par des « effets d'éclairage » verbaux, cette histoire d'une vie. La vie d'une femme qui fut jeune, belle, riche, heureuse, adorée dans l'Allemagne des années 20 et 30, et encore jusqu'au début des années 40, avant que ces terribles bombardements ne viennent lui compliquer l'existence. Alors sa vie devient incompréhensiblement sombre, obscurcie de difficultés matérielles et d'accusations infamantes, avant d'être enfin reconstruite pas à pas grâce à la découverte d'un nouveau sujet de passion (les Noubas, tribu d'Afrique à laquelle Leni Riefenstahl consacrera un important travail ethnophotographique) et de nouvelles formes de dépassement physique (la plongée sous-marine). Riefenstahl racontée par Riefenstahl est un bon personnage de roman. A condition de ne pas se tromper de genre.

Jean-Michel Frodon

هكذا من الامل

L'EDITION FRANÇAISE

● **Foire de Brive.** La 16e Foire du livre de Brive-la-Gaillarde a fermé ses portes dimanche soir 9 novembre, après avoir reçu, selon les organisateurs, 110 000 à 120 000 visiteurs. Malgré les difficultés d'approvisionnement de certains livres en raison du conflit des routiers, de nombreux écrivains signaient sur les stands des libraires, qui disaient en moyenne avoir vendu une quantité d'ouvrages plus importante que l'année précédente, mais pour des livres de plus faible prix. *A l'occasion de cette foire* présidée par Bernadette Chirac, le Prix de la langue française a été décerné à François Weyergans pour *Franz et François* (Grasset), celui de l'Académie Mallarmé à Marie Etienne pour *Anatolie* (Flammarion), et le prix Terre de France-*La Vie*-La Poste à Bernard Blangenois pour *Une odeur de neige* (Laffont).

● **(Autres) prix littéraires.** Le prix *Renaudot des lycéens* à *L'Homme du cinquième jour* de Jean-Philippe Arrou-Vignod (Gallimard) ; le prix André Malraux du livre d'art à Daniel Arasse pour *Léonard de Vinci*, et à son éditeur Hazan ; le prix Nelly Sachs à Emmanuel Mosès pour sa traduction d'*Un amas de nuit* de David Vogel (Métropolis) ; le prix Alexis de Tocqueville à Michel Crozier pour l'ensemble de son oeuvre ; le prix Mémoire de la Shoa à Jean-François Forges pour *Eduquer contre Auschwitz* (éd. ESF) et à Binjamin Wilkomirski pour *Fragments d'une enfance, 1939-1948* (Calmann-Lévy) ; la bourse Goncourt de la poésie à l'écrivain suisse Maurice Chappaz ; la bourse Goncourt de la biographie à Jean-Claude Lamy pour *Prévert, les frères amis* (Laffont) ; le prix Beur FM Méditerranée à Latifa Ben Mansour pour *La Prière de la peur* (La Différence) ; le prix Antoine Blondin à Olivier de Kersauson pour *Tous les océans du monde* (Le Cherche-Midi) ; *Le* prix Georges Courteline à Françoise Dorin pour *Vendanges tardives* (Plon) ; le Prix de la lecture à deux voix à *Nero Corleone*, texte d'Elke Heidenreich et illustrations de Quint Buchholz (Actes Sud Junior).

RECTIFICATIFS

● Le document illustrant l'article de Jacques Le Goff en « une » du « Monde des livres » du 24 octobre n'est pas daté de 1312 mais de 1455.

● Albin Michel est le principal éditeur des publications originales en langue française, avec 22 titres parus à ce jour, de Stephen King dont on annonçait dans « Le Monde des livres » du 7 novembre qu'il quittait son éditeur américain Viking.

Ecrire le Vietnam

Le Festival de la francophonie métissée et le sommet à Hanoï sont l'occasion de faire le point sur l'apport des auteurs de la génération d'après-guerre, tels la jeune Phan Thi Vang Anh ou encore le grand poète Lê Dat

A la faveur de l'ouverture économique de 1986 et d'une certaine libéralisation politique, le Vietnam a connu une explosion littéraire sans précédent. Depuis une dizaine d'années, la littérature vietnamienne, jusqu'alors réservée aux initiés, est devenue accessible au public français, grâce aux efforts des éditions Philippe Picquier, des éditions de l'Aube, et des éditions Des Femmes. Plus que la littérature traditionnelle, les écrits des auteurs contemporains interpellent le lecteur étranger, car, au-delà du témoignage proprement vietnamien, de son histoire ou de ses mœurs, ils proposent un discours universel.

Les rencontres récentes à Paris (au Centre Wallonie-Bruxelles), dans le cadre du VIe Festival Francophonie métissée, et le Sommet de la francophonie qui vient de s'ouvrir à Hanoï permettent de faire le point sur l'apport des auteurs de la génération d'après-guerre. Ainsi Phan Thi Vang Anh (1), jeune écrivain de vingt-neuf ans, qui écrit des poèmes depuis l'âge de six ans et des nouvelles depuis son entrée à l'Université, et dont les textes, quoique très personnels, reflètent à la fois les aspirations de la jeunesse du Vietnam et celles de la jeunesse du monde entier. Traitant de l'adolescence, de ses difficultés dans une société où l'on est adolescent jusqu'à presque quarante ans et dans laquelle le patriarcat est la base essentielle de la communauté, Phan Thi Vang Anh rend compte d'une société en mutation, divisée entre son passé et ses rites ancestraux, et d'une occidentalisation qui atteint toutes les couches de la société. Il y reste des traces importantes de la culture française, même si ce qui intéresse le public vietnamien dans la société occidentale est moins sa littérature – les œuvres françaises sont très difficiles à trouver et circulent dans une quasi-clandestinité – que ses pratiques commerciales. Alors que les romans étrangers pénètrent difficilement au Vietnam, il existe une forte demande des ouvrages traitant des manières de s'enrichir ou d'établir une entreprise.

Si les jeunes écrivains vietnamiens ne connaissent pas les mêmes difficultés que leur aînés pour se faire publier, leurs écrits sont encore soumis au contrôle du département de la « sécurité culturelle » et les ouvrages de nature politique sont proscrits. Cependant, mis à part certaines factions du pouvoir qui restent hostiles à tout changement, le gouvernement incite à un certain renouveau (*Doi Moi*) dans le domaine artistique. Ainsi malgré la « *légèreté* » qui se dégage de ses récits, Phan Thi Vang Anh a reçu le prix de l'Union des écrivains, reconnaissance pour le moins officielle, et connaît un réel succès au Vietnam.

Cette ouverture dans le domaine culturel a également permis à des auteurs, bannis des circuits éditoriaux, voire de la société tout entière, d'être à nouveau publiés par les maisons d'édition officielles – les seules qui existent. Ainsi Lê Dat, le plus grand poète vivant du Vietnam, après avoir été interdit de publication pendant quarante ans, a été réintégré à l'Union des écrivains, dont il avait été exclu en 1958, et a pu faire paraître en 1993 et 1997 deux recueils de poèmes, *L'Ombre des mots* et *Paroles en germe*, considérés comme ayant une influence des plus grandes sur la nouvelle poésie vietnamienne. Lê Dat, qui se présente lui-même comme « *un amoureux de la poésie française* », a lu tous les plus grands poètes français, de Villon à René Char, en passant par Baudelaire. Son intérêt pour la poésie française est tel que, lorsqu'il pénétra dans la maison d'un commandant de légion français pendant la guerre d'Indochine – guerre dans laquelle il joua un rôle important au sein de la résistance antifrançaise –, il n'hésita pas à empocher les deux œuvres d'Apollinaire présentes dans la bibliothèque. Grâce à l'invitation du Centre Wallonie-Bruxelles de Paris et au consentement des autorités, Lê Dat a pu sortir pour la première fois du Vietnam. Pour dire : « *J'ai déjà rencontré la France par la poésie, c'est donc la première fois et demie.* » Il lui aura fallu « *quarante ans pour faire le trajet Hanoï-Paris* ».

Il a fait partie de ces auteurs et intellectuels qui, avec le soutien d'un certain nombre de personnages proches du pouvoir, ont été à l'origine du *Nhan Van* (humanisme et belles œuvres), mouvement qu'on assimile souvent de manière abusive aux « cents fleurs » chinoises. La répression a touché Lê Dat de plein fouet ; il a connu dix ans de « *rééducation* » à la campagne. Pendant quarante années de « *traversée du désert* », Lê Dat a subi l'exclusion, appris l'humilité. Quand on lui demande comment il a pu rester si jeune après tant d'années, Lê Dat répond : « *J'ai oublié le chemin de la vieillesse.* » Le poète réhabilité peut désormais publier ses poèmes d'amour, ce qui symbolise le chemin parcouru, l'amour étant un sujet tabou dans la littérature vietnamienne. Oser en parler est un acte politique. Ses textes ouvertement politiques ne connaissent pas encore le même sort, mais Lê Dat, en « *optimiste récalcitrant* » et patient, espère qu'un jour ils pourront être publiés. Pour l'instant son projet est de traduire lui-même ses poèmes et d'être publié en France...

L'effervescence culturelle vietnamienne est cependant en train de s'affaiblir, depuis deux ou trois ans. Malgré la forte alphabétisation et la tradition littéraire du Vietnam, les écrivains touchent un public restreint et la « *mauvaise littérature* », reproduction des romans occidentaux de type « Harlequin », prend le dessus. A l'exception de Do Kiem, les auteurs de la diaspora ne réussissent pas à faire publier leurs œuvres.

Elin Wrzoncki

(1) *Quand on est jeune*, éd. Philippe Picquier, 126 p., 98 F.

L'art de déléguer

L'exercice était inédit. Périlleux aussi. Avec le soudain et généreux élargissement du panel des établissements appelés à décerner le dixième prix Goncourt des lycéens, c'est le rituel même de désignation qui s'est trouvé modifié. Puisque désormais chacun des magasins Fnac est associé à l'opération – une généralisation particulièrement heureuse –, il devenait nécessaire de ramener les 52 votes exprimés sur tout le territoire à la douzaine de voix nécessaire pour animer les délibérations du restaurant La Chope. Pour ce faire, sept zones ont été déterminées. Chacune devait envoyer deux représentants à Rennes défendre autant de tiercés préfigurant le choix définitif du 10 novembre. Forte d'une large implantation de la Fnac en Rhône-Alpes (pas moins de six magasins), Grenoble accueillit ainsi les représentants des lycées Baudelaire d'Annecy, Colbert de Lyon, Claude-Bernard de Villefranche-sur-Saône, Camille-Vernet de Valence, Jean-Monnet de Saint-Etienne, naturellement le lycée Stendhal de la capitale iséranе, mais aussi les Bourguignons du lycée Castel de Dijon et les Auvergnats de Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand. Seize lycéens venus soutenir les livres préférés des huit classes, et d'abord celui de Bruckner ; ce sont cependant *Le Maître des paons* de Jean-Pierre Milovanoff, *Coup de lame* de Marc Trillard et *La Compagnie des spectres* de Lydie Salvayre qui comptaient les champions les plus enflammés et les avocats les plus brillants ; plaçant le style et l'exigence de l'écriture avant l'évocation de l'intrigue, les jeunes critiques tentèrent de ménager le respect du mandat que leur avaient confié leurs camarades avec l'affirmation plus personnelle d'une discrimination littéraire impérative. Sans doute cette répétition générale de la délibération finale préfigurait-elle la belle autorité avec laquelle la jeune déléguée de Belfort proclama lundi le prix attribué finalement au *Maître des paons*, y associant, comme un rappel des tiercés établis aux deux tours précédents, les livres de Lydie Salvayre et Marc Trillard. Apprendre à déléguer sa voix comme à négocier sans trahir sa mission ni oublier la rigueur de ses exigences est un exercice si délicat qu'on ne saurait trop souligner l'exemplaire maturité dont ont su faire preuve les jurés lycéens. Souhaitons qu'en marge de l'actuel règlement chacun d'entre eux puisse participer aux prochaines Rencontres de Rennes (10-12 décembre), et que les obstacles tant financiers qu'administratifs qui pourraient les priver de ce moment exceptionnel pourront être levés grâce à l'intervention des différents partenaires de cette belle aventure.

Ph.-J. C.

Arles en version française

Organisées par l'association Atlas, et en particulier son président Jean Guiloineau et le directeur du Collège international des traducteurs, Jacques Thiérot, les *XIVes Assises* de la traduction littéraire ont eu lieu à Arles du 8 au 10 novembre, rassemblant ces hommes et ces femmes de l'ombre, ces jongleurs invisibles, ces fous des mots, de la connaissance et de l'esprit dont l'exemple le plus étonnant est sans doute Jusuf Vrioni, le traducteur de Kadaré, dont le nom n'apparaissait pas et qui pendant des années n'a jamais été payé (« Le Monde des livres » du 11 novembre 1994). Car c'est avant tout la passion qui les anime et s'ils aimeraient que leur travail soit mieux reconnu – et mieux payé –, ce qui frappe, c'est la jubilation avec laquelle ils parlent de leur métier, le plaisir qu'ils prennent à participer au grand complet aux tables rondes, aux ateliers et conférences, à partager, à découvrir, à confronter leurs expériences ; même les difficultés qu'ils rencontrent, matérielles ou intellectuelles, deviennent source fructueuse de débats, voire d'amusement.

Le coup d'envoi fut donné par Henriette Walters qui vient de publier *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs* (Robert Laffont) et qui donna un aperçu de ces mots voyageurs qui posent parfois des problèmes insolites comme cette formule chère aux Anglais : « *la crème de la crème* », en français dans le texte mais inconnue en français, et qui emprunte en fait sa syntaxe à l'hébreu comme dans *Le cantique des cantiques* ou *Le saint des saints*. Un des moments forts de ces journées fut la communication d'Hélène Henry sur Vladimir Nabokov, traducteur et écrivain, qui « *vécut en trois langues* », anglais, russe et français et dont l'activité met en relief le lien qui existe entre « *les fonctions diverses d'être traducteur et celui qu'elles entretiennent avec la façon d'écrire* », car si Nabokov, d'abord pour des raisons pédagogiques, traduisit pour ses étudiants américains les grands poètes russes, et en particulier Pouchkine, il fut amené aussi, tant il était mécontent de ses propres traducteurs, à l'autotraduction, « *une besogne infernale* », « *une métamorphose familière aux papillons, jamais encore tentée par aucun humain* ».

Sous la conduite de Michel Espagne, qui dirige la collection des œuvres complètes de Heinrich Heine (éditions du Cerf), hommage fut rendu à cet autre exilé, dont la retraduction était indispensable pour « *donner une vue d'ensemble de son œuvre trop longtemps transformée* », car de son vivant les traducteurs l'avaient adapté « *au goût français de l'époque* », entretenant ainsi « *tout un espace de malentendus* ». Plus prosaïquement mais non sans humour – les traducteurs d'œuvres jugées difficiles demandant par exemple qu'on ne les cantonne pas dans cette spécialité et qu'on leur donne de temps en temps « *un bon petit roman* » –, on parla, sous l'égide de l' Association des traducteurs littéraires de France (ATLF), du « *juste prix d'une traduction* », problème sur lequel il faudra sans doute revenir.

Comme chaque année, ces assises furent aussi l'occasion de remises de prix : le Prix Halpérine-Kaminsky Consécration à Louis Bonalumi pour l'ensemble de son oeuvre de la traduction de l'italien à l'occasion de la publication de *La Douleur du chardonneret*, d'Anna Maria Ortese (Gallimard), le Prix Halpérine-Kaminsky Découverte à Alain Gnaedig pour sa traduction du norvégien de *Cantique pour la fin du voyage*, d'Erik Fosnes Hansen (Plon), le Prix Nelly Sachs à Emmanuel Moses pour *Un amas de nuit* du poète David Vogel (éditions Métropolis, Genève), le Prix Amédée Pichot de la ville d'Arles à Hélène Frimigacci-Morita pour *Le Diamant du Bouddha* de Miyazawa Kenji (Le Serpent à plumes).

Martine Silber

AGENDA

● **LE 15 NOVEMBRE. BAUDELAIRE. A Fontenay**, le Groupe des recherches baudelairiennes propose une journée d'études, intitulée « Baudelaire et Nerval ». (Salle des colloques de l'Ecole normale supérieure de Fontenay, bâtiment des cours, S. 201, à partir de 10 h 15. Rens : Centre de recherches sur la création poétique, 31, avenue Lombart, 92266 Fontenay-aux-Roses, 01-41-13-25-20.)

● **DU 15 AU 23 NOVEMBRE. FORUM. A Bailly (78)**, 9e Forum du livre, présidé par Maurice Rheims, avec une exposition et des animations autour de l'œuvre de Robert Doisneau. (Rens. : 01-30-80-07-66.)

● **LE 17 NOVEMBRE. JEUNESSE. A Paris**, la bibliothèque de L'Heure joyeuse propose une journée d'études sur les livres illustrés russes et soviétiques pour enfants, de 1917 à 1945 (inscriptions auprès de l'Agence culturelle de Paris, 6, rue François-Miron, 75004, tél : 01-44-78-80-50). Une exposition sur le même thème, accompagnée d'un catalogue, se tient à la bibliothèque Forney jusqu'au 27 décembre (1, rue du Figuier, 75004, tél : 01-42-78-14-60).

● **JUSQU'AU 19 NOVEMBRE. A Bordeaux et dans son agglomération.** L'association Le Monde autour du livre organise un *Carrefour des littératures* (belge, espagnole, israélienne, palestinienne, marocaine et portugaise). Sont prévus conférences, rencontres littéraires, expositions, diaporamas, lectures de textes et même dégustations de vins. (Rens. : association Le Monde autour du livre, 8, Porte-Basse, 33000 Bordeaux, 05-56-44-92-40.)

● **LES 22 ET 23 NOVEMBRE. POLAR. A Caen**, le 6e Festival d'art et de littérature nordique, Les Boréales de Normandie, mettra la littérature policière à l'honneur, avec des débats, lectures, et remise d'un prix littéraire. (Rens. : 02-31-56-64-84.)

● ***LE 29 NOVEMBRE. MORITA.*** **A Paris**, colloque franco-japonais de psychiatrie avec les interventions de thérapeutes nippons et français qui traiteront notamment de la thérapie de Morita, très pratiquée au Japon. (Rens : Institut Synthélabo, 22, avenue Galilée, 92350 Le Plessis-Robinson, 01-45-37-58-59.)

● **JUSQU'AU 27 DÉCEMBRE, JOURNAUX INTIMES. A Lyon**, sur une idée de Philippe Lejeune, l'Association pour l'autobiographie propose une exposition, Un Journal à soi : 250 journaux intimes originaux, d'Amiel et Marie Bashkirtseff jusqu'à aujourd'hui. Animations et tables rondes. (Bibliothèque municipale de Lyon-Part-Dieu, 30, bd Vivier Merle, 69003 Lyon, tél. : 04-78-62-18-07.)